

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Chroniques municipales



archives  
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT

LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

## METROPOLE

### La construction va

L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION prolonge sa poussée assez exceptionnelle des trois dernières années et tout semble indiquer que les records enregistrés l'an dernier seront fracassés avant la fin de l'année 1965.

La ville de Montréal a émis pour \$19,586,750 de perm's de construction durant le seul mois d'août, ce qui se compare avantageusement avec la période correspondante l'année dernière, \$17,200,885.

Cette addition porte le total des sommes consacrées à la construction depuis le début de l'année, soit une période de huit mois, à \$205,975,394. L'an dernier,

le chiffre correspondant était de \$111,527,302.

A souligner: l'adjudication de trois permis de plus d'un million de dollars au cours du mois d'août, le premier pour l'agrandissement de l'hôpital général juif, Côte-Ste-Catherine (7,000,000); le second pour la construction d'une usine de deux étages boulevard de l'Assomption (2,500,000) et le troisième destiné à une maison à appartements de 105 logements et de 16 étages en bordure du Chemin de la Côte-Ste-Catherine (\$2,500,000).

### Foutues arroseuses

VUE, PLACE VICTORIA, à 1h.50 de l'après-midi, en bordure de trottoirs bondés de piétons...une arroseuse municipale crachant l'eau de tous ses jets, obligeant ces pauvres piétons (dont j'étais) à se livrer à un exercice d'assouplissement peu esthétique, mais absolument nécessaire.

Vus, au même moment, des piétons

exaspérés, trempés, étonnés, incroyables.

Vus, quelques minutes plus tard, des autobus et des camions projeter en gerbes crasseuses les flaques d'eau



résultant de ce travail d'arrosage.

Qu'on veuille faire de Montréal une

ville propre, j'en suis.

Ce qui n'explique pas la présence de ces arroseuses en plein coeur de jour, aux heures d'affluence, à des endroits où les piétons sont plus nombreux que les automobilistes.

Je n'ose pas écrire ici que la nuit se prête magnifiquement à ce genre d'opérations...la chose me paraît tellement évidente.

### Au Jardin

M. YVES DESMARAIS, surintendant du Jardin Botanique de Montréal, a rendu public hier le rapport des activités du jardin pour l'année 1964.

Ce rapport, très détaillé et magnifiquement illustré, nous apprend que le Jardin Botanique de Montréal a connu une année assez exceptionnelle. Il s'est enrichi de milliers de nouveaux plans et les visiteurs ont été nombreux. Soulignons que plus de 200,000 personnes ont visité les trois expositions dites spéciales.

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Soumissions

La firme "Le Développements du Nord-Est Ltée" a offert la plus basse soumission, au moment de \$82,030 pour les travaux d'éclairage de rues, d'installation de signaux de circulation, d'alarme-incendie et de système de communications.

Les deux autres soumissions ouvertes hier par le comité exécutif ont été présentées par les compagnies G.M. Gest Contractors Limited au montant de \$89,602 et Bédard-Girard Limitée, au montant de \$109,169.

Le contrat stipule que la firme qui sera choisie devra d'abord installer des systèmes d'éclairage sur la rue de Bellechasse, entre la rue St-Hubert et l'avenue Papineau; sur la rue Beaubien, de la rue Hutchison au boulevard St-Laurent; sur la rue Victoria, de la rue Mackenzie au chemin Queen Mary ainsi que sur les rues Dornal et Fulton, de l'avenue Victoria en gagnant l'est.

Le contrat comprend aussi l'installation de signaux de circulation sur la rue de Bellechasse, entre la rue St-Hubert et l'avenue Papineau ainsi que sur la rue Victoria, de la rue Mackenzie au chemin Queen Mary. La firme devra aussi installer des boîtes d'alarme-incendie sur cette dernière rue.

Enfin, des systèmes de communications devront être installés sur la rue de Bellechasse, entre le boulevard St-Laurent et l'avenue Papineau; sur la rue Papineau, entre Bellechasse et la rue des Carrières ainsi que sur cette dernière rue, entre l'avenue Papineau et la Centrale située à 1,500 rue des Carrières.

### Ordinateur électronique

Le Comité exécutif a autorisé, hier, la location d'un ordinateur électronique à raison de \$5,232 par mois afin de remplacer les 6 machines actuelles qui coûtent chacune \$1,000 de location par mois.

L'ordinateur, qui sera loué à la compagnie "Burroughs Business machines Ltd", sera installé d'ici trois semaines environ, dans les bureaux récemment aménagés à l'intérieur de la bâtisse de l'ancien marché Bonsecours. Il pourra compiler des milliers de renseignements et les fournir ensuite avec une rapidité "toute électronique" aux divers services municipaux qui en feront la demande. Et ce travail sera confié à plusieurs employés qui ont suivi des cours depuis un an à cet effet.



### Pas bête...

LA FEDERATION DES INGENIEURS du Québec vient de protester auprès de Son Honneur le maire Jean-Noël Lavoie de la ville de Laval, de la décision prise par son administration de confier à des bureaux d'ingénieurs-conseils le service de génie de la nouvelle ville.

"Nous croyons, précise l'association, que cette politique va à l'encontre du but même des regroupements municipaux et que sans l'intégration complète du service de génie aux autres services municipaux, la planification technique des travaux de génie sera impossible".

Pas bête du tout comme raisonnement...

### Un "autre" cerveau

L'ADMINISTRATION A DECIDE de confier une partie de ses responsabilités ... à un cerveau électronique.

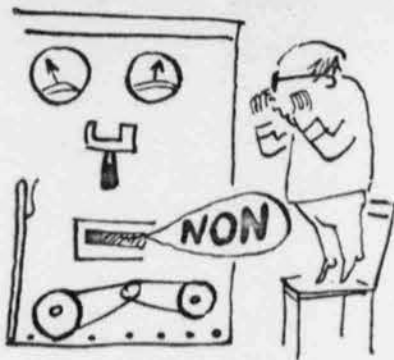
Et oui (\$)! Il faut être de son temps. MM. Drapeau et Saulnier ne voulant pas être en reste avec un nombre sans cesse grandissant d'entreprises privées on a donc décidé de "donner" dans l'électronique.

Le "cerveau" en question sera loué de la compagnie Borrows au coût de \$5,200 par mois. Il remplacera à la division de la mécanographie, une dizaine de machines comptables devenues désuètes.

C'est ainsi, messieurs les contribuables, que nous n'aurez dorénavant plus à reprocher à quelque "homo sapiens" les erreurs apparaissant à vos comptes de taxes. Ne riez pas, messieurs les automobilistes, vous recevrez probablement beaucoup plus rapidement d'ici

quelques mois vos contraventions. Et ainsi de suite...

Belle acquisition. Il ne fait aucun doute.



Et pour clore le sujet, disons que l'administration a fait fi de la mode en installant ce symbole du vingtième siècle dans le plus vénérable de ses édifices en plein marché Bonsecours.

### Un retour

M. GERARD NIDING reprend graduellement ses activités coutumières à l'hôtel de ville de Montréal. Pour la première fois, hier, il a participé à l'assemblée de fin d'après-midi du comité exécutif. Depuis le début du mois d'août, M. Niding limitait ses activités aux séances du matin.

Membres du comité exécutif, M. Niding fut terrassé, il y a déjà plusieurs mois, par une crise cardiaque qui lui a valu un long séjour dans une institution hospitalière.

### "Avancez...en arrière"

LE COMITE EXECUTIF procède aujourd'hui à sa petite tournée rituelle en autobus.

Et pour la première fois, je peux affirmer que nous reparlerons, demain, de cette journée...

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Métro

Le Comité exécutif a autorisé l'ingénieur en chef du Métro, M. Lucien L'Allier, à lancer un appel d'offres publiques pour la finition de la station Champ-de-Mars. Celle-ci est située sous la rue Vitré, à l'ouest de la rue Saint-Denis.

Ce projet, que les ingénieurs de la ville ont évalué approximativement à \$450,000 comprend tous les travaux nécessaires à l'achèvement de la station, y compris la finition de l'édicule ou abri de surface permanent dont le gros-oeuvre a déjà été exécuté. Mais il n'inclut pas certains équipements fournis par la ville, comme les enseignes du Métro, les installations de contrôle, les vitrines et les cadres d'affiche, les portes extérieures et grilles du plancher, et divers autres accessoires qui feront ou ont fait l'objet d'offres séparées.

La fin des travaux est prévue pour le 1er juin 1966.

### Parc St-Donat

Bientôt, l'aménagement général du parc St-Donat sera complété. En effet, le Comité exécutif, siégeant cette semaine, a autorisé le Service municipal des travaux publics à lancer un appel d'offres publiques pour l'aménagement de la partie nord de ce parc. Elle sera dotée d'un éclairage approprié; on y installera des jeux pour les enfants, des bancs pour les promeneurs, des clôtures, etc. . . . On y aménagera des sentiers et une route de service. Enfin, la compagnie devra s'occuper du terrassement et de la verdure.

### Surcroît

La grève des facteurs qui avait débuté le 22 juillet dernier et avait paralysé la livraison du courrier pendant plusieurs semaines ainsi que des changements du taux de certaines taxes a eu pour effet de retarder l'encaissement des comptes de taxes par la ville et occasionné un surcroît de travail de 750 heures à la division de la perception des taxes du Service des finances. C'est la raison pour laquelle le Comité exécutif a dû autoriser un crédit supplémentaire de \$3,500 imputé au chapitre des dépenses imprévues du budget.



## METROPOLE

### Petit commercial

JE N'AI PAS L'HABITUDE de parler "spectacle" dans cette chronique quotidienne, encore moins de faire l'annonce de tel ou tel spectacle. Je limite habituellement mes interventions en ce domaine à annoncer quelques jours à l'avance les assemblées du conseil municipal...

Je me permets une exception aujourd'hui, en espérant que vous jugerez la raison suffisante.

Parce que je crois en la chanson canadienne (française il va sans dire) et qu'une initiative de Me Jean Drapeau m'a parue excellente, je voudrais vous rappeler que c'est ce soir qu'à lieu à

l'aréna Maurice Richard un grand spectacle mettant en vedette bon nombre des meilleurs chansonniers du Québec. Il s'agit de rendre hommage à Monique Leyrac et à Gilles Vigneault, deux excellents ambassadeurs.

Parce que je crois en Leyrac-Vigneault, je me permet d'espérer qu'il y aura foule à l'aréna Richard ce soir...

### Vol. 1, No. 1.

LE CONSEIL MUNICIPAL D'HAMPS-TEAD vient de décider à son tour de publier un bulletin mensuel qui servira à renseigner la population de cette localité sur les activités de leurs administrateurs.

La "publication" compte quatre pages et est bilingue.

Le premier numéro nous apprend notamment que les évaluations ont doublées à Hampstead, que la ville partagera les coûts de la CTM avec Montréal et les autres villes de la banlieue; qu'on étudie présentement la structure

d'un nouveau Code du bâtiment, et que, "grâce à la police", les vols diminuent là-bas.

### Un énigmatique "on" ...

M. SAULNIER A QUEBEC? - Mais voyons, ce n'est pas possible, A moins que...



Une petite (et curieuse) réflexion m'a fait hier réfléchir.

Je vous la livre, en vrac, sans commentaire.

(Anonyme): "La province tu sais, c'est grand..."

(Un autre): "Pas grave. Il y a toujours l'avion de Lesage..."

(Et Saulnier d'enchaîner illico): "C'est vrai!" On a un avion...

### Pour St-Donat

LE COMITE EXECUTIF a autorisé hier la division technique de l'aménagement des parcs du Service des Travaux publics à lancer des appels d'offres afin d'aménager la partie nord du parc St-Donat. Ces travaux compléteront l'aménagement général du parc.

Ces travaux incluent du terrassement et du gazonnement, de la construction d'égouts, l'installation de clôture, la mise en place des divers jeux extérieurs de bancs fixes et l'installation d'un nouveau système d'éclairage.

LA CHRONIQUE D'ALBERT TREMBLAY

## Un jour à l'Hôtel de ville



avec  
**MARCEL  
HUGUET**

### Route Transcanadienne

Le Service de la Circulation annonce qu'à partir de mercredi matin le 8 septembre prochain, à 9 heures, la circulation des véhicules sera interdite à l'intersection du boulevard Décarie et de l'avenue Monkland, et sera rétablie dès la fin des travaux, soit le surlendemain.

Les automobilistes pourront emprunter, au cours de cette brève interruption le chemin de la côte St-Luc, l'avenue Girouard, ainsi que les avenues Duquette et Brodeur.

Le Service de la Circulation prie fortement les automobilistes d'éviter ce secteur à cause de l'intensité de la circulation sur le boulevard Décarie.

### Papineau

Dès mardi matin le 7 septembre, à 9 heures, la circulation sera aussi interrompue sur l'avenue Papineau, entre la rue Bélanger et le boulevard Rosemont afin de permettre la reconstruction du pavage et des trottoirs.

On prévoit que les travaux qui débiteront à l'intersection du boulevard Rosemont pour s'étendre progressivement jusqu'à la rue Bélanger, dureront environ un mois. Durant la poursuite de ces travaux, la circulation des véhicules et des autobus de la Commission de Transport de Montréal sera détournée par les rues voisines, plus précisément les rues Marquette et Cartier; des restrictions seront aussi apportées au stationnement sur ces deux dernières rues.

### Crémazie

Enfin, la poursuite des travaux du Métro entraînera aussi l'interruption de la circulation sur la voie nord du boulevard Crémazie entre les rues Lajeunesse et St-Denis, pour une période d'environ deux mois, à partir de mardi matin, 10 heures.

Le Service de la Circulation avise les automobilistes que la circulation sera détournée par les rues Lajeunesse, Emile-Journeault et Henri-Julien. Afin de faciliter l'écoulement des voitures pendant la durée de ces travaux, la rue Emile-Journeault sera établie à sens unique de l'est vers l'ouest, entre les rues Lajeunesse et Henri-Julien.

D'autre part, la voie sud du boulevard Crémazie qui était fermée dans les mêmes limites depuis le 1er juin, est ouverte de nouveau, dès aujourd'hui.

## METROPOLE

**"Pas ici,  
Radio-Canada"**

PLUS PASSENT LES SEMAINES, plus je trouve désertique et un tantinet inquiétant d'immense terrain réservé à la future construction du centre de radio et de télévision de la Société Radio-Canada, rue Dorchester.

Les arbres poussent sur ce terrain. La végétation reprend ses droits, même autour d'un panneau marqué "Place Radio-Canada", la seule manifestation tangible du droit de propriété de cette société d'Etat.

J'ai d'ailleurs la vague impression que je ne suis pas le seul à m'inquiéter

des projets futurs de la société. En vertu d'une entente tripartite, les travaux de construction doivent débiter le 1er octobre 1966, la société doit terminer pour \$10 millions de travaux avant le 1er octobre 1968.

Et il n'y a pas grand chose de fait...

**Ce ne sera pas facile**

LE MAIRE JEAN-NOEL LA VOIE, dans le but évident de faire le plus vite possible, vient de relancer l'idée de prolonger le réseau du métro jusque "son" île.

L'idée n'est pas bête, pour lui, ça me paraît évident. Ce qui ne m'autorise aucunement à croire que la réalisation de ce projet ressuscité est pour demain, loin de là.

Pour obtenir cette station de métro, M. Lavoie aura fort à faire.

Il lui faudra surtout briser la résistance de certains conseillers de l'est montréalais qui comprennent difficilement que les résidents de l'île Jésus

soient desservis par le métro avant la population montréalaise de l'est de Montréal.



L'administration a déjà passé outre une fois à cette manifestation de bon sens lorsqu'elle a décidé de prolonger le métro vers la rive sud du St-Laurent. Mais elle avait là d'excellentes excuses

à fournir: l'Expo, le potentiel en voyageurs, l'engorgement des ponts et l'assurance d'une rentabilité.

Aucune de ces raisons ne tient dans le cas de l'île Jésus.

Le prochain prolongement, c'est à l'est de Montréal qu'il doit être dès maintenant planifié...

**En meilleure forme**

M. JEAN DRAPEAU, qui paraissait extrêmement fatigué il y a quelques jours à peine, récupère extrêmement vite de son habituelle vitalité.

Jeudi, il était visiblement en grande forme et il l'a prouvé à maintes reprises tout au cours de la séance "ambulante" du comité exécutif.

Il l'a prouvé par des réparties "vigoureuses"... à l'endroit surtout de sa cible favorite: un Lucien Saulnier qui n'hésite pas longtemps avant de retourner la balle.

De quoi rendre la politique "presque" sympathique...



## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Jardin Botanique

Dans son rapport pour 1964, le surintendant du Jardin Botanique, M. Yves Desmarais, ph.d., révèle que cette institution, fondée en 1938, possède actuellement une des plus importantes collections de base de plantes vivantes. Cette collection comprend 20,000 espèces ou variétés, incluant les collections d'annuelles ornementales, de bulbes, de légumes, de plantes économiques, etc. La plupart de ces plantes sont obtenues gratuitement ou par des échanges avec des institutions étrangères. Au cours de 1964, les registres du Jardin indiquent 1,847 entrées, dont un don de 6,000 tulipes de Hollande, une collection de plantes vivantes de Trinidad et de la Jamaïque, ainsi que diverses plantes vivantes provenant de l'URSS.

Le Jardin présente trois sortes d'activités. La première, strictement scientifique, comprend l'inventaire et l'étiquetage des plantes, la constitution de l'herbier, les échanges de plantes et de graines pour fins expérimentales et, enfin, une bibliothèque disposant de 5,930 volumes et 12,408 périodiques; la seconde activité comprend les trois expositions annuelles et les jardins d'exposition où les visiteurs peuvent venir admirer des milliers d'arrangement floraux et se familiariser avec les plantes. Enfin, le Jardin offre aussi des activités éducatives dont un cours d'aménagement floraux en 1964, l'aménagement des jardinets par des écoliers (302 en 1964), les visites scolaires, des concours d'embellissement et des milliers de renseignements qu'il distribue à ceux qui en font la demande.

### Fermeture

C'est à partir de demain matin que la circulation des véhicules sera interdite à l'intersection du boulevard Décarie et de l'avenue Monkland pour être rétablie, vendredi.

Les automobilistes sont invités à emprunter, au cours de cette brève interruption, le chemin de la côte St-Luc, l'avenue Girouard, ainsi que les avenues Duquette et Brodeur.

Le Service de la Circulation prie fortement les automobilistes d'éviter ce secteur à cause de l'intensité de la circulation sur le boulevard Décarie.



## METROPOLE

### A "découvrir"

LE VIEUX MARCHÉ BONSECOURS retrouve peu à peu son ancienne coupole. Et ma foi, cette opération donne au vieil édifice une beauté, une dignité qu'on aurait eu peine à imaginer.

Ces travaux se poursuivent presque à l'insu de la population montréalaise... et c'est bien dommage.

Tout ceci, ces améliorations en retrait d'une population trop peu fière de son passé, me font regretter que le marché Bonsecours soit si profondément enfoui dans un dédale de petites rues.

Il devrait y avoir, à mon sens, un moyen de réaménager ce système routier, sans briser le caractère du Vieux Montréal. On pourrait, de la sorte, faire ressortir la beauté intrinsèque de ce "nouveau" vieil édifice municipal.

Difficile sans doute. Mais possible...

### Un maire "maître" ...

NOTRE MAIRE (il ne m'en voudra pas j'espère de jouer un peu à la comère) est depuis peu de temps le maître incontesté... de deux magnifiques St-Bernard.

Il parle avec une visible fierté de ces deux bêtes, paraît-il fort jolies, et attend avec impatience le moment où ils auront assez vieilli pour leur

faire accomplir leur première sortie officielle.



Où, direz-vous?  
Mais à l'hôtel de ville voyons donc...

J'espère beaucoup être présent à cette première grande "sortie"...

### Merci messieurs ...

L'ARENA MAURICE-RICHARD aura bientôt "son" terrain de stationnement.

Je me suis plaint, récemment encore dans "Métropole", des pauvres facilités de stationnement qu'offre l'aréna Maurice-Richard à ceux qui veulent profiter des spectacles nombreux qu'on y donne.

Je suis heureux de préciser aujourd'hui que le comité exécutif a décidé de remédier à la situation (simple coïncidence sans aucun doute). Un vaste terrain vacant situé en bordure de la rue Viau, entre Hochelaga et Boyce, sera bientôt transformé en terrain de stationnement.

Comme quoi je ne sais pas seulement me plaindre. Merci messieurs...

## Un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Contestations

Le Service des Estimations de la ville de Montréal a enregistré 3,100 contestations des valeurs foncières établies pour l'exercice financier 1965-66 alors que l'an dernier, 4,400 propriétaires avaient contesté la valeur foncière de leur établissement pour 1964-65 dont 150 avaient été logées par environ dix grosses compagnies. Cette année sur 3,100 contestations, 1,100 proviennent d'une dizaine d'entreprises.

### Souscriptions

C'est aujourd'hui que débute la campagne de souscriptions dont les fonds recueillis seront versés à la Société de Secours aux Enfants Infirmes de la Province de Québec Inc. L'objectif de cette campagne s'élève à \$400,000 et les montréalais auront jusqu'au 22 de ce mois pour puiser dans leurs goussets.

### Loisirs

La piscine Morgan sise au 1875 du boulevard Morgan sera désormais réservée tous les mardis soirs, entre 7 heures et 10 heures, pour le groupe "Loisirs des Handicapés", à compter du 14 septembre prochain.

### Natation

Les cours de natation pour les débutants commenceront le 27 septembre prochain, dans toutes les piscines municipales. Les intéressés peuvent s'inscrire entre 2 heures de l'après-midi et 9 heures du soir, du 13 au 24 septembre. Les cours seront donnés aux enfants entre 5h. 30 et 6h. 30 du soir, et aux adultes, entre 8h. 30 et 9h. 30 du soir.

### Cours Spéciaux

Le régisseur des piscines au Service des Parcs, M. France Moquin, vient d'annoncer que des cours spéciaux pour l'obtention de la médaille de bronze, l'instructeur au bronze, la médaille d'argent de la Société Royale de Sauvetage et les classes intermédiaires et séniors de la Croix-Rouge auront lieu dans quatre piscines du Service des Parcs, tous les dimanches, de 10h de l'avant-midi à midi, à partir du 26 septembre.

Les quatre piscines sont situées aux Centres suivants: Maisonneuve, Marquette, Gadbois et Notre-Dame-de-Grâces. Les intéressés devront s'inscrire le 19 septembre prochain, entre 9 heures et midi, au centre Maisonneuve. Le prix est de \$15 pour les montréalais et de \$20 pour les non-résidents.



LA CHRONIQUE D'ALBERT TREMBLAY

tenir à proximité des couvercles du réseau d'égout.

**3,100 contestations**

## Les "soucoupes" volantes

"L'ESSENCE ET L'EAU-DE-VIE constituent un mélange dangereux" nous dit-on à la petite école. C'est bien joli tout ça.

Mais il faudra peut-être quand même ajouter un chapitre à ces leçons de responsabilités collectives à l'intention des jeunes de l'est de Montréal.

Un chapitre qui pourrait s'intituler: "L'essence et les eaux vannes: un mélange à proscrire".

On pourrait même ajouter un conseil soit: En cas d'accidents, évitez de vous



Faudrait peut-être aussi en faire tenir une copie à nos administrateurs. . .

L'ESTIMATEUR DE LA VILLE, M. Camille-R. Godin, a reçu très exactement 3,100 contestations des valeurs foncières inscrites au rôle d'évaluation établi pour l'exercice financier 1965-66. Il est à noter toutefois qu'une dizaine de grosses compagnies ont présenté, à elles seules, environ 1,100 des 3,100 contestations d'évaluation.

(Ces grosses compagnies ne prennent pas de chance et, dans le but de trouver le temps d'étudier une à une l'évaluation de leurs propriétés, contestent, de façon globale, toutes ces propriétés).

L'an dernier, le service des estimations avait reçu 4,400 contestations, dont environ 150 logées par quelques dix grosses compagnies.

## Un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Assemblée

La prochaine assemblée régulière du Conseil municipal aura lieu le 29 septembre prochain. Parmi les items qui figureront à l'ordre du jour, il sera question de la restauration des anciens pavés en brique qui n'ont pas été enlevés dans plusieurs rues de la métropole mais tout simplement recouverts d'une ou plusieurs couches d'asphalte. Il sera question aussi de l'aménagement d'un vaste réseau de trottoirs en dalles de granit. Certains de ces trottoirs longeront les rues, d'autres seront installés autour de certains édifices. Ce réseau prendra l'aspect d'une promenade pour piétons et permettra de voir certains aspects inusités de la métropole.

### Métro

Le Comité exécutif a pris connaissance, hier, des soumissions présentées pour la construction de l'accès et la finition de la station de métro Papineau dans la rue de Montigny, à l'est de l'avenue Papineau. La plus basse soumission a été présentée par la firme Rodighiero Construction Co. Ltd et s'élève à \$561,000. Les autres soumissionnaires sont: Construction Oméga Ltée, dont l'offre s'élève à \$575,000; Alta Construction (1964) Limitée, \$578,400; Secant Compagnie de Construction, \$606,100 et Vermont Construction Inc., \$636,881.

### Egoût

Le Comité a aussi pris connaissance de quatre soumissions présentées pour la reconstruction d'un égout dans la rue Clark, de la rue Jean-Talon en gagnant le nord. La plus basse soumission a été offerte par la firme Charles Duranceau Limitée au montant de \$20,488. Les trois autres firmes sont: Civil Construction Inc., \$21,120 et Mocado Construction Inc., \$21,290.

### Concours

Les gagnants du concours de photographie du Jardin des Merveilles, organisé conjointement par le Service des Parcs et la maison Eaton du Canada, recevront leurs prix, ce soir, à sept heures, au 5ème étage du magasin Eaton. Le public y est invité.

## MÉTROPOLE

## Adieu... "Hi-Hon"

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE a vraisemblablement refusé de troquer le bruit strident des sirènes de polices et de pompiers par le klaxon à double tonalité qui équipe les installations parisiennes.

C'est dommage.

J'aurais oublié volontier le cri strident de nos sirènes si on m'avait proposé, en remplacement, le sympathique "Hi-Hon" des voitures françaises...

Mais le projet a échoué sur une quelconque tablette et il est en train de se

couvrir lentement d'une bonne couche de poussière...

## Bientôt sur l'île

LES TRAVAUX DU METRO progressent rapidement, même sur le tronçon Montréal-Expo-Longueuil, le dernier à devoir entrer en service.

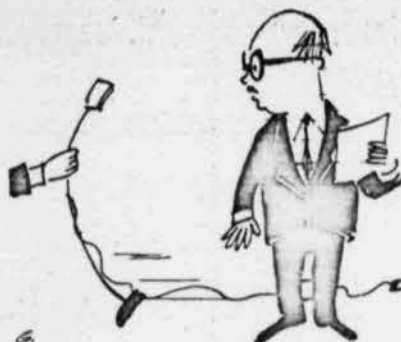
Le comité exécutif a autorisé hier le service des Travaux publics à demander des soumissions publiques afin d'entreprendre la construction de la station de l'île Ste-Hélène de ce tronçon, spécialement destiné à assurer le transport des visiteurs à l'emplacement de l'Exposition universelle de 1967. Une bonne partie des tunnels sont déjà construits sous l'île, sous le St-Laurent et sous le territoire de Longueuil.

Entre-temps, on a procédé hier à l'ouverture de soumissions concernant les travaux d'aménagement intérieur de

la station Papineau. La plus basse soumission se chiffre à \$561,000.

## Tournée reportée

ME JEAN DRAPEAU s'est fait jouer un bien vilain tour par M. Pearson, ci-devant premier ministre.



Le maire de Montréal devait entreprendre, au cours des toutes prochaines

semaines, son "Canadian Tour"...une habitude qui semble vouloir s'installer comme coutume au Québec.

Donc, à la suite de M. Lesage, Me Drapeau devait entreprendre une tournée des provinces de l'ouest afin de "vendre" l'Exposition à nos compatriotes de langue anglaise. Cette tournée s'inscrivait dans le programme de promotion de la Société de l'Exposition universelle et, partant, c'est elle qui en aurait assumé les frais.

Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes jusqu'à mercredi soir, 8h.30...alors que M. Pearson annonçait à la "nation" canadienne qu'il y aurait élection fédérale le 8 novembre.

La tournée s'est de la sorte transformée en vapeur...pour le temps de la campagne électorale tout au moins.

Il est question de relancer l'opération une fois tombée la fièvre électorale.



### Je ne comprends (encore) pas

EN FAIT DE TRAVAUX DANS LES RUES, les Montréalais sont particulièrement bien servis. Tout le monde s'en mêle... comme si le meilleur démolisseur de pavage courrait la chance de se mériter un trophée.

On ne peut pas y faire grand chose et je serais mal venu de me plaindre à nouveau sur le fond du problème.

Mais il y a quelque chose qui me rend virtuellement malade.

### LA CHRONIQUE D'ALBERT TREMBLAY

Lorsque ces messieurs de la ville de Montréal, du gaz naturel ou de l'Hydro-Québec ont ménagé un trou de respectable dimension dans un pavage - de préférence un pavage tout neuf - ils limitent leur responsabilité envers la collectivité à placer, maladroitement, une lourde plaque d'acier sur la "cicatrice".

Cette plaque semble tout à fait conçue pour taillarder le plus résistant des pneus.

Je me suis toujours demandé pourquoi cette plaque d'acier -- inévitable il faut en convenir -- n'était pas installée de telle sorte qu'elle n'excède pas d'un bon trois quarts de pouce le revêtement d'asphalte...

### On ne peut plus rire

LES AMATEURS DE BEAUX LEGUMES ont intérêt à visiter, à compter

d'aujourd'hui, la grande serre du Jardin Botanique.

Ils trouveront là de très beaux spécimens de légumes obtenus du jardin des plantes économiques.

Cette exposition de légumes durera deux semaines.



Etrange que son inauguration ne donne pas lieu à un cérémonial habituel. J'aurais aimé pouvoir écrire: "Telle et telle de nos grosses légumes ont inauguré hier, au cours d'une cérémonie haute en couleurs, une exposition..."

### Peau neuve...

L'HOTEL DE VILLE DE WESTMOUNT fait peau neuve...même si ça n'y paraît pas beaucoup de l'extérieur.

D'importants travaux de rénovation sont en cours et l'intérieur du vieil édifice est méconnaissable. Les travaux doivent prendre fin en septembre et les locaux seront à nouveau occupés au cours du mois d'octobre.

En parlant de Westmount, précisons que l'évaluation de cette municipalité de l'île maintenant de \$250,000,000...ce qui n'est pas si mal.

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Conduites d'eau

Deux compagnies seulement ont soumis pour la reconstruction de conduites d'eau dans la métropole.

Il s'agit de Civil Construction Inc., dont l'offre s'élève à \$49,126,50 et de Ferland Construction Inc., dont la soumission s'élève à \$50,931.

La compagnie qui sera choisie bientôt par le Comité exécutif devra reconstruire une conduite d'eau dans la rue Resther, de la rue St-Grégoire en gagnant le nord. De plus, elle devra construire une conduite d'eau dans la rue St-Grégoire, d'un point situé à l'ouest de la rue Boyer à un point situé à l'ouest de la rue St-Hubert, et reconstruire une troisième conduite d'eau, installée dans la rue St-Grégoire, d'un point situé à l'ouest de la rue St-Hubert à la rue Resther.

### Démolition

Cinq firmes ont offert leurs services pour la démolition de bâtiments dans un secteur de la métropole. La plus basse soumission s'élève à \$940 et a été présentée par la firme Star Demolition Reg'd. Les autres soumissions ont été présentées par A.B.C. Demolition Eurg., au montant de \$1,030; Harvey et Fils Limitée, \$1,450; Laje Enterprises Limited \$3,500 et Beaver Demolition Company \$3,769.

La firme qui sera choisie aura à démolir totalement les bâtiments de la classe "A" portant les numéros civiques 361, rue St-Louis, 800 et 812, rue Bonsecours, ainsi que certaines dépendances. Elle devra aussi voir au déblaiement de tous les matériaux provenant de cette démolition.

### Exposition

Une exposition de légumes s'ouvre aujourd'hui dans la grande serre du Jardin Botanique de Montréal. C'est ce qu'a annoncé hier le Service des parcs de la ville, précisant que cette exposition réunit de très beaux spécimens de légumes obtenus du jardin des plantes économiques, lequel est sous la direction de M. Henri Gélinas, horticulteur. L'exposition durera deux semaines et le public est invité à venir la visiter entre 10 heures du matin et 8 heures du soir.



## Un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Rue Berri

Le Service de la Circulation a annoncé hier la fermeture de plusieurs artères de la métropole à partir de la semaine prochaine, pour cause de travaux divers.

Ainsi, les nombreux automobilistes, provenant pour la plupart de l'île Jésus et empruntant la rue Berri, sont avisés que le tronçon de cette artère compris entre le boulevard Henri-Bourassa et la rue Sauvé, sera fermé à la circulation dès lundi prochain, à 7 heures du soir.

Les travaux de reconstruction du pavage de l'intersection des rues Fleury et Berri sont la cause de cette interruption que l'on prévoit devoir cesser dès 7 heures, vendredi matin.

### Métro

D'autre part, d'importants travaux de construction du Métro débiteront mardi matin, à 10 heures, à l'intersection de l'avenue Atwater et de la rue Ste-Catherine entraînant la fermeture de celle-ci, entre la rue Closse et l'avenue Wood dans la cité de Westmount, pour une période de six mois.

Quant à la rue Atwater, la circulation y sera rétablie mais comme la chaussée sera réduite de moitié, le flot de la circulation sera considérablement ralenti et le Service de la Circulation demande aux automobilistes qui empruntent habituellement cette artère de faire un léger détour par la rue Guy.

Aussi afin de faciliter la circulation des autobus à ce carrefour très achalandé la rue Closse sera rétablie à sens unique vers le nord, entre les rues Ste-Catherine et St-Luc. Quant aux automobilistes, ils seront contraints d'utiliser les rues St-Luc et Tupper.

### St-Ambroise

Enfin, le Service de la Circulation annonce la fermeture, pour une période de quinze jours, de la rue St-Ambroise, entre les rues de Courcelle et Ste-Marguerite, à partir de lundi matin, 9h. 30, à cause des travaux d'installation d'un égout.

### Radio-Canada

Le président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier partait hier soir pour Copenhague et doit être de retour lundi, alors qu'il prononcera une conférence de presse sur l'avenir de la Place Radio-Canada, dans l'est de la métropole. Me Maurice Lamontagne, secrétaire d'état, doit y participer.

## METROPOLE

### Tourisme "unilatéral"...

JE RELISAIS HIER LE TEXTE du mémoire sur le Tourisme présenté par la Chambre de commerce du district de Montréal à "ces messieurs d'Ottawa".

Un passage m'a plu. Permettez-moi de vous le livrer:

"Pour la première fois depuis plusieurs années, sinon depuis toujours, l'Office du Tourisme (d'Ottawa) a publié l'an dernier une affiche sur Montréal. Il s'agit d'une affiche (touristique) très attrayante et très efficace. Mais elle ne porte qu'un seul nom: "Canada"... Et la Chambre de poser une question

vachement pertinente:

"Quel mal pourrait-il résulter de faire dire à l'affiche qu'il ne s'agit pas de Vancouver ni de Toronto?"  
Assez subtil n'est-ce pas...

### Requête au maire

LES DIRIGEANTS DU "Sun Youth Organisation" ont décidé de s'adresser directement au maire de Montréal pour obtenir des améliorations aux conditions actuelles du parc Jeanne-Mance, en bordure de la Montagne.

Cette organisation dévouée au bien-être de la jeunesse montréalaise se plaint particulièrement du manque de surveillance et d'entretien des différentes installations sportives déjà existantes.

On demande également l'installation d'un système d'éclairage efficace.

## LA CHRONIQUE D'ALBERT TREMBLAY

### LAVAL :c'est quoi ?

L'ILE JESUS EST UNE VILLE. Et ce depuis plusieurs semaines déjà. Mais je



me demande parfois jusqu'à quel point. Ville "Laval", c'est quoi très exactement lorsqu'on s'amuse à jeter un coup

d'oeil aux indications routières ou qu'on écoute, d'une oreille distraite, les commerciaux qu'on nous sert à la pelletée à la radio.

"Chomedey: sortie 13". "Achetez vos Machins à la Compagnie Machin-Chouette de Duvernay". "Venez demeurer dans les riches résidences du développement Crotin à Ste-Rose ou à Pont-Viau".

Et Laval dans tout cela. Où est-il je vous le demande.

Il faudra du temps, beaucoup de temps, pour guérir des frontières vieilles de dizaines d'années.

Mais l'administration pourrait y aider, il me semble, en avisant tout au moins les dirigeants provinciaux, ceux du ministère de la Voirie en particulier, que la ville de Laval ce n'est plus un rêve, mais bien une réalité... juridique s'entend.

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Rue Berri

C'est à partir de ce soir, à 7 heures, que le tronçon de la rue Berri, entre le boulevard Henri-Bourassa et la rue Sauvé, sera fermé à la circulation des véhicules. Les automobilistes sont donc invités à emprunter les rues avoisinantes, St-Hubert, St-Laurent ou d'Auteuil.

Cette mesure est nécessitée par les travaux de reconstruction du pavage de l'intersection des rues Fleury et Berri. On prévoit qu'ils seront terminés à la fin de la semaine, de sorte que la circulation puisse y être rétablie dès vendredi matin, à 7 heures.

### Souscriptions

La campagne de souscriptions pour le "Pioneer Women's Organization", dont l'objectif s'élève à \$10,000, a débuté hier et se poursuivra jusqu'au 26 septembre prochain.

Demain, débutera celle de la "Young Hebrew Malbish Arumim Society" avec un objectif de \$25,000. Elle durera jusqu'au 28 de ce mois.

Ceux qui désirent souscrire à la campagne de la "Société de Secours aux enfants Infirmes de la Province de Québec Inc", peuvent toujours le faire, puisque la campagne ne se terminera pas avant le 22 septembre. On sait que l'objectif de cette campagne est de \$400,000.

### Métro

C'est demain matin, à 10 heures, que débuteront d'importants travaux de construction du Métro, à l'intersection de l'avenue Atwater et de la rue Ste-Catherine, entraînant la fermeture de celle-ci entre la rue Closse et l'avenue Wood dans la cité de Westmount, pour une période de six mois.

Quant à la rue Atwater la circulation y sera rétablie mais, comme la chaussée sera réduite de moitié, le flot de la circulation y sera considérablement ralenti et le Service de la Circulation demande aux automobilistes qui empruntent habituellement cette artère de faire un léger détour par la rue Guy.

## METROPOLE

## Réjouissance...à penser

SOURIEZ GENS DE L'EST. - Riez si le coeur vous en dit. Vous avez, pour ce faire, une raison "en or": la Société Radio-Canada va vers vous. Elle n'y va peut-être pas de gaieté de coeur. (Il serait un peu "bêbête" de se bercer d'illusions).

Mais elle y va et c'est bien ce qui importe.

Voilà une bonne vingtaine de millions de (vos) taxes qui rappliquent. Des millions qui ont toutes les chances de "faire des petits", qui risquent, ce faisant, de jovialement transformer un secteur de notre ville qui laisse, disons... un peu à désirer.



MM. Jean Drapeau, Saulnier, Drapeau (Fernand), Landes, Sauvageau et quelques autres doivent se frotter les mains. Je les comprends... tout en leur proposant une petite réflexion (bien humblement comme d'habitude).

"Messieurs, réjouissez vous, vous en avez bien droit. Il ne faudrait quand même pas oublier le petit coup de pouce qu'ont donné à ce projet un certain Sarto Fournier, alors maire, père adoptif de la Place Radio-Canada. Faudrait pas oublier non plus le petit coup de pouce d'un certain M. Fowler et d'une certaine commission royale..."

## On ferme...

AUTOMOBILISTES, un peu d'attention s'il-vous-plaît.

(Vous pensez déjà à quelques fermetures de rues. Et bien... vous avez raison).

A compter du 14 septembre, à 10h. du matin, la rue Ste-Catherine ouest sera fermée à la circulation entre l'avenue Wood et la rue Clossa, ceci pour une période de six mois.

Pour sa part, la rue Atwater demeurera accessible aux automobilistes, mais

seulement pour la moitié de sa largeur habituelle.

La rue Berri sera elle aussi fermée, entre Sauvé et Henri-Bourassa, du 13 au 17 septembre. Enfin, la rue St-Ambroise sera fermée entre Courcelles et Ste-Marguerite pendant 15 jours, à compter du 13 septembre. Ouf!

## "Petit" conflit

A PREVOIR: une jolie bataille juridique entre la ville de Montréal et la ville de St-Léonard.

L'enjeu: une petite facture de quelques centaines de milliers de dollars.

La cause: les explosions successives qui ont ébranlé les rues et les systèmes d'égout d'un secteur assez vaste de l'est de Montréal.

La portée: établir une "cause-type" sur les responsabilités d'une municipalité en rapport avec des dommages survenus dans une ville voisine.

## Un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Souscriptions

La campagne de souscriptions dont les fonds recueillis seront versés à la Société Amicale des Aveugles débutera demain et se poursuivra jusqu'au 30 septembre prochain. L'objectif est de \$50,000 et les montréalais sont invités à puiser généreusement dans leurs goussets.

D'autre part, une quête publique sera organisée aujourd'hui par le "Dalse Welfare Club - Ladies Auxiliary".

### Bicyclettes

Le Comité exécutif a autorisé la vente à l'enchère de bicyclettes et de jouets divers qui étaient sous la surveillance du Service de la Police depuis environ un mois et demie. La date de cette vente doit être déterminée bientôt.

Le Comité a aussi autorisé la vente à l'enchère de véhicules et d'appareils usagés appartenant à la ville, mais la date n'a pas été encore choisie. Ces objets sont entreposés dans la cour située au 5729 de la rue St-Denis. Le Service des Achats et Magasins signale qu'ils devront être vendus bientôt afin de faire place nette et permettre de nouvelles réceptions.

### Tournoi

Les conseillers municipaux qui auront accepté l'invitation de Me Maurice Landes, président du comité consultatif du golf de Montréal, s'amuseront fermes aujourd'hui, au tournoi qui doit avoir lieu sur le golf municipal. Les départs devront s'effectuer entre 10 heures et 2 heures de l'après-midi. Et pour terminer, on leur réserve, paraît-il, un souper du tonnerre.

### Prudence

Les automobilistes empruntant habituellement la rue Ste-Catherine, près de la rue Atwater, sont invités à beaucoup de prudence, puisque depuis ce matin, 10 heures, la circulation est interdite sur cette artère, entre la rue Closse et l'avenue Wood dans la cité de Westmount. D'importants travaux de construction du Métro rendent cette mesure indispensable pour une période de six mois.

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### La Ronde

Le président du Comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, est revenu enthousiasmé de son voyage au Danemark, où il a visité le Tivoli, cet immense jardin et parc d'amusement aménagé au coeur de la ville de Copenhague.

M. Saulnier était en compagnie de M. André Champagne, directeur du Service des Parcs de Montréal et de M. Maurice Dubois, représentant de l'Expo 67.

On sait que ce voyage est relié à l'intention de la ville de Montréal d'acquiescer, après l'Exposition Universelle, de 1967, le parc nommé "La Ronde" et de l'aménager en permanence afin d'offrir aux montréalais et aux milliers de visiteurs un centre d'activités culturelles, artistiques et de détente.

Interrogé hier après-midi, M. Saulnier, nous a révélé que ce voyage leur avait permis de mieux comprendre la complexité d'un tel projet. Et il a ajouté que

dès cette semaine, les architectes et les ingénieurs qui ont collaboré à la préparation des plans du projet "La Ronde" seraient convoqués afin de fixer les délais d'exécution, étant donné que l'aménagement et l'organisation des activités est très complexe. "Ces travaux, a-t-il dit, requerront les services de plusieurs centaines de personnes."

Revenant au Tivoli, M. Saulnier a dressé un bref tableau de ce qu'il avait vu en disant que ce parc revêtait l'aspect d'un immense jardin, aménagé en plein centre de la ville, selon "un goût achevé, et parfaitement intégré à la vie des citoyens. Fondé il y a environ 125 ans, le Tivoli appartient à une compagnie privée, et les parts son disséminées parmi la population. Il offre une multitude d'activités gratuites: manifestations culturelles, concerts, spectacles de ballet, de pantomime et de vaudeville, ainsi que des activités non gratuites, comme les restaurants, etc.

"Si nous pouvions nous en inspirer, sur certains points, évidemment, je suis prêt à affirmer que la "La Ronde" connaîtrait un véritable succès", a-t-il ajouté.

D'autre part, MM. Champagne et Dubois ne reviendront pas avant quelques jours. Ils sont demeurés sur les lieux afin de connaître de façon plus détaillée l'organisation quotidienne d'une telle entreprise.

## LE CAPITAINE WILKINSON CROIRAIT AU SABOTAGE DE SON NAVIRE "FORT WILLIAM" DANS LE PORT

Quelques heures seulement après l'explosion qui a détruit hier matin une partie du cargo d'une jauge de 7,900 tonneaux le fort William dans le port de Montréal, faisant cinq disparus, présumément morts, le bureau des règlements du ministère fédéral des Transports ordonnait une enquête sur la cause de la tragédie, la deuxième d'importance à survenir dans le havre montréalais en l'espace de deux mois.

Déjà hier, les enquêteurs commençaient à étudier la possibilité que la déflagration pourrait être due à un acte de sabotage.

Le capitaine du navire, propriété de la Canada Steamship Line, M. Samuel Wilkinson, aurait communiqué avec son épouse à Orillia, en Ontario de Montréal à la suite de l'explosion et lui aurait dit au téléphone: "Mon navire a été saboté. Il n'y avait rien à bord

qui puisse provoquer une explosion". Cette déclaration a été rapportée par un journal d'Orillia qui serait entré en communication avec Mme Wilkinson après la conversation téléphonique qu'elle

a eu avec son mari. Les autorités de la compagnie Canada Steamship ont déclaré pour leur part n'être pas au courant de l'accusation de sabotage portée par le capitaine. Le di-

recteur du service des incendies de la ville de Montréal, M. Armand Durette, a, de son côté, refusé de commenter la déclaration que le capitaine aurait fait à sa femme.

## un jour à l'Hôtel de ville



avec  
**MARCEL  
HUGUET**

### Assistant-directeur

Le Comité exécutif a approuvé hier la nomination de l'inspecteur Rolland Perron à la fonction d'assistant-directeur de la Sûreté de Montréal, à la suite de recommandations du directeur J.A. Robert.

Dans une lettre qu'il faisait parvenir aux membres du Comité, le directeur Robert précisait que l'inspecteur Perron "s'est signalé par un dévouement constant au travail, une ardeur soutenue, gagnant indiscutablement l'estime de tous ses collègues tant à la Sûreté qu'à la Gendarmerie".

"L'inspecteur Perron, ajoutait-il, connaît bien son métier de détective. Il s'est révélé un brillant enquêteur. Sa loyauté professionnelle est irréversible. Chargé du bureau des enquêtes criminelles à la Sûreté, il y a gagné une expérience inestimable et une connaissance solide des rouages administratifs du Service de la Police. L'inspecteur Perron, par souci pour l'étude, a suivi des cours en droit criminel à l'Université de Montréal et compléta avec succès un cours en administration à l'Université Northwestern, à Evanston, Illinois."

Agé de 54 ans, l'inspecteur Perron est entré au Service de la Police le 14 septembre 1934 et, à la suite de promotions successives, il était nommé inspecteur le 21 août 1962.

Son nom a été cité une première fois, pour honneur au mérite, le 28 octobre 1942 et, dix ans plus tard, soit le 20 juin 1952, il se voyait décerner la Médaille de l'Ordre du Mérite pour acte de bravoure.

### Métro

Trois firmes ont répondu à l'appel d'offres publiques lancé par le Comité exécutif pour la fourniture et le montage d'équipements de contrôle automatique des titres de transport destinés aux stations de métro. Il s'agit des firmes "Advance Data Systems Corporation (une division de Litton Industries Inc., Californie) dont la soumission s'élève à \$1,983,244; "C e g e l e c Canada Inc." dont la soumission s'élève à \$2,672,993.30 et de "Ticket Equipment Limited", qui s'est offert pour le prix de \$3,102,418.

La compagnie qui sera choisie par le Comité devra installer 2,000 tourniquets de diverses sortes, tourniquet contrôlé, à tête lectrice, de sortie, etc., dans les 26 stations des lignes nos 1, 2 et 4 du métro.



## un jour à l'Hôtel de ville



avec  
**MARCEL  
HUGUÉ**

### Permis et inspections

Le Comité exécutif a approuvé la création de la division du logement au sein du Service des Permis et inspections ainsi que cinq nouvelles fonctions.

Une seule de ces fonctions est actuellement occupé par M. Lucien Myre, à titre de directeur-adjoint, depuis jeudi. Sa nomination a été approuvée par le Comité.

Les quatre autres qui demeurent actuellement vacants s'énumèrent comme suit: surintendant, surintendant-adjoint, chef de section - inspections et technicien chef d'équipe. Deux personnes avaient été proposées pour l'occupation des fonctions de surintendant et de surintendant-adjoint, par le directeur du Service mais le Comité a décidé de procéder par voie d'examen et d'établir les listes d'éligibilité, tel que le prévoit l'article 7 du règlement municipal 2613.

Ces listes pourraient être préparées et transmises au directeur du service des Permis et inspections vers le 1er octobre.

### Jardin Botanique

M. Yves Desmarais a été nommé à la fonction de directeur adjoint au Service des Parcs, division du Jardin Botanique. Sa nomination a été approuvée cette semaine par le Comité exécutif. M. Desmarais assumait la fonction de surintendant des parcs, à la même division. Il sera désormais chargé des sections de la Botanique et de la Zoologie.

D'après un rapport de M. André Champagne, directeur du Service des Parcs, M. Desmarais remplissait en fait cette fonction depuis le 14 mars 1964, avec grande compétence.

Docteur en écologie de l'Université du Wisconsin, M. Desmarais a enseigné cette discipline pendant 13 ans à l'Université Laval. M. Champagne ajoute qu'il "a poursuivi des recherches sur le terrain qui l'ont particulièrement préparé au poste qu'il occupe à la ville".

### Plongée sous-marine

Le régisseur des piscines au Service des Parcs, M. France Moquin, invite les adeptes de plongée sous-marine à devenir membres du Club Plongée-sport. Ce nouveau club tiendra des séances d'entraînement tous les mardis et jeudis soirs, entre 8 heures et 10 heures, à la piscine Mathieu, sise au 2915 est de la rue Ontario. Le coût est de \$1 par soir et un dollar de plus sera exigé pour la location de l'équipement.

## Un jour à l'Hôtel de ville



avec  
**MARCEL  
HUGUET**

**\$25,000,000**

MM. Lucien Saulnier et Lactance Roberge, respectivement président du comité exécutif et directeur du service des finances, se rendront à New York, au début de la semaine prochaine, afin d'analyser les conditions du marché américain, en vue d'un emprunt de \$25 millions. MM. Saulnier et Roberge y demeureront deux jours, le temps de rencontrer cinq sociétés de courtage.

Cet emprunt de \$25 millions servira à garantir une émission prochaine d'obligations par la ville de Montréal, afin de couvrir les "besoins prévisibles d'ici quelques mois" (selon les termes de M. Saulnier), plus particulièrement ceux des travaux publics et du métro.

### Rue Lajeunesse

Après la rue Berri, c'est au tour de la rue Lajeunesse, cette artère principale qu'empruntent les automobilistes devant se rendre dans l'île Jésus, ou la nouvelle Ville de Laval.

En effet, l'intersection des rues Lajeunesse et Fleury sera complètement fermée à la circulation, à partir de lundi soir, 7 heures, afin de permettre la reconstruction du pavage et des trottoirs.

Les travaux devraient normalement durer environ trois jours et la circulation devrait pouvoir reprendre son cours normal, dès vendredi matin, le 24 septembre, avant 7 heures.

Afin de faciliter le détour des voitures par les rues avoisinantes, la rue Sauriol sera temporairement établie à sens unique, de l'est vers l'ouest, entre les rues Lajeunesse et St-Denis, et des restrictions seront apportées au stationnement des voitures le long des rues Sauriol et St-Denis.

Enfin le Service de la circulation invite les automobilistes qui le peuvent, à emprunter la rue St-Hubert et le boul. St-Laurent. Ce dernier, comme on le sait, a été entièrement rénové ces derniers temps, entre le boul. Métropolitain et le boul. Gouin.

### Rumeur

Une rumeur lancée cette semaine voulait que le vice-président du comité exécutif de Montréal, M. Gerry Snyder, brigue les suffrages dans le comté fédéral de Notre-Dame-de-Grâces sous les couleurs du parti libéral. Or, selon une source d'information digne de foi, il semble que la ville de Montréal ne perdra définitivement pas le vice-président de son comité exécutif.

# Un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



## Promotions

Le Comité exécutif a approuvé, ces derniers, temps, la montée en grade de plusieurs officiers du Service de la Police de Montréal. Ainsi, les détectives Maurice Bertrand, Laurent Guertin, Robert Lachance, Jean Delaney et Maurice Dupont, lesquels étaient affectés à la division de la Sûreté et préposés à la surveillance, ont été promus sergents-détectives. Dans la division de la Gendarmerie, le policier Richard Richer est passé de la 2<sup>ème</sup> à la 1<sup>ère</sup> classe; les policiers Gilles Lévesque et Paul Therrin, de la 3<sup>ème</sup> à la 2<sup>ème</sup> classe tandis que les policiers Florindo Pace et Claude Poirier, membres du 66<sup>ème</sup> contingent, ont été permutés de la 4<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> classe.

## Soumissions

Onze compagnies ont présenté des soumissions pour la fourniture de 9 châssis de camion de 24,000 livres. Ces châssis doivent être munis chacun d'un appareil à vide-puisards. Les compagnies intéressées sont: Lalonde Automobiles Ltée, dont la soumission s'élève à \$46,221.30; Clermont

Motor Ltée, avec une soumission de \$48,320; Hy-Road Ford Motors, avec une soumission de \$45,372.24; International Harvester Co. of Canada Ltd, \$50,686.02; Fortier Garage Ltée, \$47,690.46; J. P. Charbonneau Auto Ltée, \$51,463.24; Richler Truck Centre Inc., \$46,746; Chartrand Automobiles Inc., \$46,326.24; G. M. C. Truck Retail Branch, \$49,608; Candiac Automobiles Ltée, \$48,589.31 et Chevrolet Motor Sales Co. of Montréal, avec une soumission de \$48,894.31.

Une douzième firme a répondu à l'appel, mais en offrant deux châssis de camion de 45,000 livres au prix de \$27,560. Il s'agit de "La Compagnie Mussens Ltée".

## Campagne

La campagne de souscriptions au profit de la "United Red Feather Services" s'ouvre aujourd'hui et doit durer jusqu'au 5 octobre prochain. Son objectif s'élève à \$2,475,000. C'est la plus importante campagne lancée dans la métropole au cours de ce mois. La deuxième a été lancée par la Société de Secours aux Enfants Infirmes le 8 septembre dernier avec un objectif de \$400,000. Cette dernière doit se terminer mercredi prochain.

# Un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



## Exposition

L'exposition intitulée "Céramique dans le Jardin" sera inaugurée par le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, mercredi soir prochain. Cette exposition se tiendra dans la serre centrale du Jardin Botanique de Montréal, situé au 4101 est de la rue Sherbrooke.

## Copenhague

On nous apprend que M. André Champagne, directeur du Service des Parcs de Montréal, ne sera pas de retour de son voyage à Copenhague, avant vendredi prochain. On sait que M. Champagne est actuellement dans la capitale du Danemark afin d'étudier l'organisation de cet immense jardin qu'est le Tivoli, situé en plein centre de Copenhague et qui attire des millions de visiteurs par année. M. Champagne doit revenir enrichi de connaissances qui lui permettront de collaborer à la conception d'un plan analogue sur l'emplacement de l'Exposition Universelle de 1967, à l'extrémité est, et qui doit s'intituler "La Ronde".

## Location

Les arénas municipales Villeray et Saint-Charles pourront accueillir les équipes de hockey désireuses de se mettre à la tâche en vue de la prochaine saison. Selon M. Léo Lancôt, gérant général des arénas, la surface glacée des arénas Villeray et St-Charles sera terminée samedi prochain.

Ceux qui désirent réserver l'une ou l'autre de ces patinoires devront signaler 872-2752, dans le cas de la patinoire Villeray et 872-2440, dans le cas de la deuxième.

A cause de plusieurs manifestations à venir, l'aréna Maurice-Richard ne pourra accueillir les patineurs avant le 16 octobre.

## New York

Le président du Comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, est actuellement à New York, en compagnie de M. Lactance Roberge; MM. Saulnier et Roberge doivent rencontrer cinq sociétés de courtages en prévision d'un emprunt de \$25 millions par la ville de Montréal. Cet emprunt servirait à garantir une émission d'obligations qui sera lancée sous peu afin de couvrir les dépenses prévisibles de certains services municipaux.

## Campagne

La Campagne de Souscriptions en faveur de la "United Red Feather Services" a débuté hier et se poursuivra jusqu'au 5 octobre prochain.

# un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



## Incident

Un incident déplorable s'est produit hier avant-midi en Cour municipale, lorsque le juge Ernest Simard, qui venait de prendre son siège dans la salle d'audience no 7, a appris qu'il ne disposait d'aucun avocat en poursuite. Depuis le décès de Me J.A. Leblanc, le poste qu'occupait celui-ci est demeuré vacant. Sauf, à quelques reprises, lorsque la Cour a pu bénéficier des services temporaires d'un procureur de la Cour des Sessions de la Paix. Or, hier avant-midi, aucun avocat n'était disponible.

Le juge Simard a été obligé de remettre les causes contestées qui ne pouvaient être entendues par d'autres juges dont les rôles étaient passablement chargés, et a dû se contenter de prononcer les jugements et de fixer les sentences sur des causes antérieures.

D'autre part, la Cour municipale compte actuellement huit salles d'audiences et ne dispose que de six procureurs.

Interrogé à ce sujet, Me André Tessier, procureur en chef de la Cour, a déclaré qu'il avait avisé le Contentieux municipal de ces lacunes et s'attendait à ce que deux nouveaux procureurs soient nommés d'ici peu.

## Exposition

L'exposition intitulée "Céramiques dans le Jardin", laquelle sera inaugurée ce soir, par le maire Jean Drapeau ou son représentant, au Jardin Botanique, sera ouverte au public tous les jours de la semaine, entre 10 heures du matin et 8 heures du soir, jusqu'au 10 octobre prochain.

Cette exposition, une réalisation conjointe de la division de la récréation du Service des Parcs et du Potters' Club, présente les travaux de neuf artistes du Potters' Club, organisme bénévole consacré à la mise en valeur de la céramique, de la poterie et des émaux.

Les Potters' Club réserve aussi aux visiteurs des fins de semaine, des démonstrations sur la fabrication de ces ouvrages d'artisanat, entre deux et cinq heures de l'après-midi, dans la serre du Jardin Botanique.

## un jour à l'Hôtel de ville



avec  
**MARCEL  
HUGUET**

### Conduite d'aqueduc

La firme Spino Construction Co. Ltd a offert au plus bas prix de fournir le matériel et de construire une conduite d'aqueduc de 48 pouces de diamètre en béton armé, dans la rue Notre-Dame, sur une longueur de 1,700 pieds, à l'ouest de la rue Haig jusqu'à l'avenue George V. Le contrat comprend aussi les travaux corrélatifs. La soumission de Spino s'élève à \$1,280,900,25. Les autres firmes, dont les enveloppes ont été ouvertes hier midi par le Comité exécutif, sont Civil Construction Inc., avec une soumission de \$1,288,205,25; Beaver Construction (1965) Limited, \$1,332,730,25; Québec Limitée, \$1,347,628,25 et Verona Construction Ltée, \$1,384,640,25.

### Travaux généraux

Cinq firmes ont offert leurs services pour l'exécution de travaux généraux dans la ville de Montréal. Ces travaux concernent la construction ou des modifications aux conduits souterrains. Les firmes ont soumis chacune deux offres, selon que les matériaux utilisés sont de la fibre ou du ciment d'amiante.

Les soumissions présentées par Aquila Construction Reg'd s'élèvent à \$167,318,63 pour la fibre, et à \$168,867,23 pour le ciment d'amiante; celles d'Antagon Construction & Equipment Ltd, à \$178,190,25 et \$190,526,25; celles de Les Développements du Nord-Est Ltée, \$192,955, et \$195,872,25; celles d'Inspiration Ltd, \$202,841,90 et \$207,074,25 et, enfin, celles de Common Construction, Co. Ltd, \$241,490,85 et \$244,490,10.

### Parc St-Donat

Quatre firmes ont offert leurs services pour l'aménagement de la partie nord du parc St-Donat, situé dans le quadrilatère formé par les rues Parkville, Boyce, Marseille et Arcand, dans le district de Mercier, dans l'est de la métropole. Les soumissions, ouvertes hier par le Comité exécutif, ont été présentées par les firmes Landscaping Contractor Reg'd au montant de \$69,577,25; Nord Construction (1962) limitée, au montant de \$74,460,75; Charles Duranceau Limitée, \$77,897,50 et Cerone Landscaping, au prix de \$79,468,85.

# Un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



## Circulation

Le Service de la Circulation a annoncé, hier, que la circulation des véhicules sera interdite en plusieurs endroits de la ville au cours de la prochaine fin de semaine, soit à partir de ce soir, 7 heures, jusqu'à lundi prochain, le 27 septembre.

Il s'agit des intersections formées par les rues Fleury et St-Hubert, Papineau et Rosemont, et du tronçon de la rue St-Rémi entre le chemin de la Côte St-Paul et la rue Notre-Dame.

Dans le cas de l'intersection des rues Fleury et St-Hubert, la circulation sera détournée par les rues Prieur, Sauriol et Péloquin tandis que dans les deux derniers cas, la circulation sera détournée par les rues avoisinantes.

Ces mesures sont nécessitées par des travaux de reconstruction du pavage, et l'on annonce que la circulation pourra reprendre son cours normal, dès 7 heures, lundi matin.

## Appel d'offres

Le Comité exécutif a autorisé l'ingénieur en chef du Métro à lancer un appel d'offres pour trois contrats de travaux concernant le métro.

Il s'agit de la fourniture et du montage de bureaux de changeur et de barrières destinés aux stations du Métro; de la finition de la station McGill, située dans la rue Burnside, à l'intersection de la rue University; enfin de la fourniture et de l'installation de trois grandes portes, ainsi que des travaux connexes pour le bâtiment du faisceau de voies du métro situé dans la cour Youville, au nord des ateliers Crémazie de la Commission de Transport de Montréal.

## Nomination

Le Comité exécutif a approuvé la nomination en permanence de M. Henri Gérin-Lajoie, à la fonction de surintendant de la division des archives du service du secrétariat. M. Gérin-Lajoie est au service de la ville de Montréal depuis le 19 décembre 1955, et assumait, depuis le 19 mai 1964, la fonction de surintendant adjoint aux Archives municipales.

M. Gérin-Lajoie a travaillé successivement aux Ateliers municipaux, au Service d'Urbanisme, au Service du Personnel, où il avait été nommé technicien en 1961. Né le 28 novembre 1935, il est marié, père de trois enfants et demeure présentement au 59 de l'avenue Lucie, parc Vincent à Repentigny.

# un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



## Rue Isabelle

A partir de lundi prochain, à 10 heures du matin, et ce pour une période d'un mois, la circulation sera interdite sur le tronçon de l'avenue Isabelle, entre le boul. Décarie et l'avenue Coolbrook.

Cette mesure a été prise par le Service de la Circulation, à la suite des travaux de construction de la route Transcanadienne dans l'axe du boul. Décarie.

Les automobilistes sont donc priés d'éviter ce secteur.

## Candidat

Nous avons appris, hier après-midi que le conseiller municipal Paul-Emile Sauvageau avait l'intention de briguer les suffrages dans le comté de Maisonneuve, lors des élections du 8 novembre. M. Sauvageau doit s'inscrire incessamment au congrès libéral qui doit avoir lieu le 3 octobre, afin de choisir le candidat.

## Subsides

L'administration de Montréal a permis, hier, au Conseil des Arts du Grand Montréal de verser deux subventions à des organismes artistiques de la métropole. Ainsi, le Théâtre du Nouveau Monde recevra la somme de \$40,000 tandis que le théâtre de l'Egrégore Inc. recevra \$10,000.

## Carrefour

Les autorités municipales se proposent de réaménager complètement le carrefour formé par les artères des Pins, Atwater, Côte-des-Neiges et McGregor, afin d'améliorer la circulation des piétons et des véhicules. Ce projet comportera deux étagements de bois dont nous ne pouvons donner plus de détails actuellement, les plans n'étant pas terminés.

Toutefois, le comité exécutif a décidé d'homologuer pour une période de 5 ans l'lot compris entre la rue Côte-des-Neiges et l'avenue McGregor, excluant la propriété de la "First Church of Christ Scientist".

L'évaluation municipale des propriétés homologuées s'élève actuellement à \$639 950.





### Un écart de \$115 millions

Plus s'approche l'ouverture de l'Expo, plus les chiffres prennent de l'ampleur. Ainsi, les derniers calculs rapportent que l'Expo universelle et internationale de 1967 coûtera \$282,809,808 tandis que les revenus s'élèveront à \$221,228,600, ce qui équivaut à un déficit d'exploitation de \$61,581,208. Le gouvernement fédéral a déjà approuvé les principaux projets de la Corporation canadienne de l'Expo '67, conformément aux plans initiaux. Pour leur part, les dirigeants de l'Expo sont à

effectuer une nouvelle révision des sources de revenus à la lumière des derniers changements.

### Circulation changeante

Le service municipal de la circulation annonce que les rues suivantes seront fermées à la circulation depuis hier soir et jusqu'à lundi matin: intersection de l'avenue Papineau et du boulevard Rosemont; rue St-Rémi, entre le chemin de la Côte St-Paul et la rue Notre-Dame; l'intersection des rues Fleury et St-Hubert. Des travaux de pavage sont la cause de l'interruption de la circulation à ces endroits.

Par ailleurs, le ministère provincial de la voirie fait savoir que le vieux pont Taschereau, entre Dorion et l'île Perrot, sera fermé à la cir-

culacion, à compter de lundi et pour une durée de six mois, en raison de travaux de pavage. Les automobilistes pourront emprunter le nouveau pont Taschereau. A cet effet, la circulation sera établie dans les deux sens.

### Montreal songe toujours à l'Expo

Montréal n'abandonne pas. Des projets présentement à l'étude laissent entrevoir la possibilité de sa participation à l'Expo '67 sur le terrain même qu'elle a choisi pour l'érection de la fameuse tour Paris-Montréal. La ville a demandé ces jours-ci à l'Expo de prolonger quelque peu l'option qu'elle détient sur ce terrain. La décision doit être rapide, car les délais de construction et d'aménagement sont très serrés sur

les files Ste-Hélène, Notre-Dame et Ronde.

### Collecteurs devenus énumérateurs

La Campagne de la Plume Rouge n'en est présentement qu'à 37 pour cent de son objectif. Les souscriptions s'élèvent à \$1,009,214, alors que les organisateurs s'attendent à recevoir \$2,550,000. Chose étrange, la politique s'en mêle et met un frein à la campagne. Selon M. C.B. Neapole, président de la campagne, de nombreuses femmes faisant la collection des oboles sont momentanément devenues énumératrices d'électeurs pour la prochaine élection fédérale. "Nous apprécions leur esprit de civisme, a-t-il dit, mais nous espérons qu'elles seront bientôt capables de reprendre leur travail à la Plume Rouge... car chaque dollar est vraiment nécessaire".

# Montréal '65

## Le code du logement s'en vient!

Montréal est peut-être une ville unique en son genre, comme le chantent souvent les hommes politiques, avec leur propension à tout généraliser. Mais sitôt que les fonctionnaires de l'administration montréalaise se mettent à pied d'oeuvre pour accomplir du travail sérieux, ils s'aperçoivent que la ville de Montréal a beaucoup de points en commun avec ses grandes soeurs d'outre-frontières.

Nous n'en voulons pour exemple que le voyage accompli par deux fonctionnaires, à la fin d'août, dans quatre villes américaines, MM. Lucien Myre et Jacques Bernier se sont en effet rendus à Providence, à New York, à Philadelphie et à Baltimore, afin d'y observer comment se fait dans ces villes l'application du code du logement. "Le code est nouveau à Montréal, de dire M. Myre, mais il est en usage dans plusieurs grandes villes des Etats-Unis." M. Myre est le nouveau directeur adjoint du service des permis et inspections, chargé de l'occupation et du logement. M. Bernier est surintendant adjoint de la division de rénovation urbaine du service d'urbanisme. L'un et l'autre travaillent ferme, actuellement, à mettre sur pied la nouvelle division du logement, puisque le code montréalais doit entrer en vigueur le 2 novembre, après avoir été adopté le 21 juin. "Au cours des prochaines semaines, ajoute M. Myre, nous devons faire la synthèse de nos observations et

adapter, pour ici, des structures éprouvées et mises au point ailleurs."

### Quatre quarts

Le code du logement sera l'outil par excellence pour freiner la décrépitude des maisons d'un certain âge qui devraient être rasées dans quelques années parce qu'elles seront devenues des taudis. Or, les pouvoirs publics ont intérêt à tenir le plus bas possible le nombre des taudis, puisqu'ils sont obligés par la suite de verser des subventions pour les faire disparaître. Ottawa paie les trois quarts des travaux et Québec, un quart. Les premiers travaux de démolition, comme on le sait, ont été accomplis dans le secteur-pilote désigné sous le nom de la Petite Bourgogne. A partir du 2 novembre, ce sont les propriétaires du même secteur, dans le sud-ouest de la ville, qui devront obéir aux prescriptions du code en entretenant décemment leurs propriétés. Ceux qui ne voudront pas marcher auront la loi contre eux... et les 40 employés de la nouvelle division du logement.

### En préparation

Celle-ci logera à l'édifice Viger. Le directeur du service des permis et inspections, M. Romeo Mondello, rappelle que, le 3 janvier, le code du logement sera appliqué au nord de la ville, dans le secteur délimité par les boulevards Métropolitain et Crémazie au sud, la ville de Saint-Michel à l'est et les voies ferrées du Canadien Pacifique à l'ouest. "Dès le 2 novembre, dit M. Mondello, commencera l'inventaire de toutes les maisons d'habitations de la Petite Bourgogne. Il se passera quelque temps avant que nous puissions faire des observations aux propriétaires. Mais ceux-ci bénéficieront bientôt des règlements municipaux en cours de préparation, par le Service d'urbanisme, pour permettre aux propriétaires de toucher certaines subventions visant à aider à l'entretien des bâtisses."

### Absence

Pour mieux démontrer que la ville de Montréal est parente avec ses voisines du sud, fau-

drait-il ajouter que 700 gérants municipaux des Etats-Unis ont choisi la métropole du Canada pour tenir leur cinquante et unième congrès? Soixante-dix-huit villes canadiennes sont représentées aux assises, à l'exception de la ville de Montréal... qui n'a pas de gérant, mais qui est régie par une gestion collective assurée par le comité exécutif. Un membre de ce dernier, M. Fernand Drapeau, à qui l'on demandait pourquoi Montréal n'avait pas de délégué au congrès, a répondu: "C'est déplorabile." L'absence d'un délégué officiel n'empêche pas, bien sûr, les fonctionnaires intéressés de prendre part aux discussions. Nous ne parlons pas ici du maire, qui, évidemment, a prononcé un petit laus de bienvenue devant les congressistes.

### Constitution

D'ailleurs, notre maire, il connaît ça, prononcer des discours. Il était invité, dernièrement, à présider l'ouverture de la foire commerciale de l'ouest ontarien, dans la ville de London. M. Jean Drapeau en a profité pour réexposer ses vues sur les amendements à apporter à la nouvelle constitution canadienne. "Je me demande, a-t-il dit, si un document rédigé il y a un siècle peut encore servir à régir les rapports du Canada français avec le reste du pays." Puis M. le Maire a flatté les anglo-saxons en leur affirmant qu'ils possèdent merveilleusement le don de s'adapter... (On dirait pas!) De s'écrier le maire: "Il n'y a rien d'immuable dans notre constitution ou dans n'importe quelle constitution." M. Drapeau a terminé en rappelant aux Londoniens du Canada que le budget de la ville de Montréal tournera bientôt le cap des \$300,000,000.

### Voyage

Mais M. le Maire n'a pas dit son dernier mot. Mardi, il se rendra à Toronto, à l'invitation de la Chambre de Commerce du Canada. Cette fois, M. Drapeau traitera du rôle de l'homme d'affaires dans la cité. Il participera probablement aussi au débat qui suivra son discours.



M. LUCIEN MYRE

### Calme

M. le Maire a tout loisir de voyager, puisque, ces jours-ci, rares sont les grosses nouvelles qui émanent de l'hôtel de ville. Un loustic, qui vit, de par ses fonctions normales, assez près de l'administration, explique le calme de la rue Notre-Dame en disant: "Ils ne peuvent pas faire grand-chose, puisqu'ils n'ont plus d'argent!" Cela, bien sûr, est une boutade. Quoiqu'il en soit, le conseil municipal se réunira mercredi pour donner son assentiment à un tas de règlements et projets de règlements, dont aucun ne sera fracassant.

### Utile et pas cher

Même si la mer municipale devait rester calme pour plusieurs semaines, la vie montréalaise sous tous ses aspects pourrait sans doute être mieux servie si, comme à Chicago, la population disposait d'un journal pour consommation locale. Le "Chicagotown News" est un hebdomadaire qui ne publie que des nouvelles municipales glanées à l'hôtel de ville ou provenant de n'importe quelle association "avec un but dans la vie". Le petit journal est étonnamment pratique. De plus, il aide aux commerces à renouveler leur répertoire à peu de frais: 10¢.

Maurice ROY

# Un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



## Conseil

Les conseillers municipaux seront appelés à approuver, jeudi prochain, un emprunt s'élevant à 2 1/2 millions de dollars, pour l'ouverture de la section nord du boulevard Cavendish. Les autorités municipales espèrent obtenir la collaboration des municipalités concernées par ce projet.

## Expo

Si les conseillers le permettent tous les participants et les concessionnaires de l'Exposition Canadienne et Universelle de 1967 seront exemptés de taxes municipales, foncières d'affaires et d'amusement. Le Conseil doit approuver un projet de règlement en ce sens, jeudi.

Toujours en rapport avec l'Expo, une entente intervenue entre les autorités municipales et fédérales sur l'achat par la ville de Montréal du parc intitulé "La Ronde" en 1969, devra être ratifiée par les conseillers municipaux le même jour.

Tel que nous l'avions annoncé, il y a quelques jours, la ville se propose d'acheter ce parc d'une valeur approximative de \$25 millions, peut-être \$30 millions, deux ans après l'Expo, après en avoir étudié les possibilités de rentabilité.

S'il s'avère rentable, les autorités municipales en feront un vaste parc permanent où les milliers de montréalais et de visiteurs pourront venir s'y recréer tous les jours. Ils y trouveront alors une abondance de concerts et de spectacles de tous les genres et pouvant satisfaire tous les goûts.

## Rebuts

Enfin, le règlement concernant l'entreposage des matériaux de rebut sera modifié lors de la prochaine assemblée du Conseil municipal. L'amendement obligera les propriétaires des "cours à scrap" à installer une clôture d'au moins huit pieds de haut et d'un maximum de dix pieds et leurs matériaux ne devront pas dépasser cette hauteur.

## Carillon

Si les conseillers municipaux les y autorisent la Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle de 1967, la ville de Montréal et la Sun Life pourront mettre à exécution un projet d'installation d'un carillon électronique sur l'emplacement de l'Expo. Ce carillon serait installé sur la tour de Lévis, érigée sur l'île Ste-Hélène pour les six mois de la durée de l'Exposition seulement.

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Conférence

Le directeur du Service d'urbanisme de Montréal, M. Aimé Desautels, prononcera une conférence devant les membres de la Société historique de Montréal réunis dans l'édifice du Marché Bonsecours rénové, mercredi soir prochain. M. Desautels entretiendra son assistance de l'histoire du Marché. La conférence débutera à 8h.15, le soir, et ce sera la première fois que la Société historique de Montréal tient une réunion à cet endroit.

### CTM

Les délégués de la banlieue à la Commission de Transport de Montréal se réuniront le 15 octobre prochain, à trois heures de l'après-midi, dans les locaux de la Commission de Montréal Métropolitain, afin de nommer un deuxième commissaire - adjoint.

Actuellement, les municipalités de la banlieue ne sont représentées que par un seul commissaire, le major Robert Haineault. Or, la loi, depuis qu'elle a été amendée récemment, prévoit que les 17 municipalités de la région, incluant Longueuil, devront être représentées par deux commissaires-adjoints.

Après l'élection du 15 octobre, M. Haineault demeurera en fonction jusqu'à l'expiration de son mandat, prévue pour le 15 novembre prochain. Et les municipalités devront se réunir à nouveau pour nommer, cette fois, non plus un commissaire, mais un deuxième commissaire-adjoint.

La CTM compte actuellement quatre commissaires en plus du major Haineault. Ce sont MM. Lucien L'Allier, ingénieur en chef du Métro, président de la CTM, et nommé par le gouvernement provincial; R. Marcel Lafaille, commissaire; Paul E. Morissette, directeur adjoint aux travaux publics de la métropole et Armand Lambert, c.a., assistant-directeur du Service des finances, tous deux commissaires adjoints représentant la métropole.

## un jour à l'Hôtel de ville



avec  
**MARCEL  
HUGUET**

### Assemblée

Le chapitre des améliorations locales retiendra une bonne partie de l'attention des conseillers municipaux, lors de la prochaine assemblée statutaire qui doit avoir lieu jeudi soir. Les conseillers seront appelés à voter un total de \$3,135,100 pour des travaux de construction d'égouts, de trottoirs et de pavages dans différents secteurs de la ville.

### Pont Sherbrooke

Un crédit supplémentaire de \$70,000 sera demandé pour la réparation de la dalle du pont Sherbrooke, au complet. Ce pont passe au-dessus des voies de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, à la rue Wurtele. Le Conseil avait déjà autorisé un crédit de \$30,000 pour la réparation d'une partie de la dalle. Mais, au cours des travaux, on s'aperçut qu'il devenait nécessaire de la réparer au complet.

### Bibliothèque

Les conseillers municipaux seront aussi appelés à voter un crédit de \$190,425, pour permettre à la ville d'acquérir certains immeubles situés au sud-est de la rue Sherbrooke, entre les rues Beaudry et Montcalm, afin d'agrandir la bibliothèque municipale.

### Expropriations

La ville a l'intention de réaménager le côté sud du boulevard Crémazie, près de la rue St-Laurent. Dans ce but, les conseillers municipaux seront appelés à voter deux crédits de \$26,542 et de \$137,421. Le premier montant servira à défrayer le coût de l'expropriation d'immeubles situés dans le quadrilatère formé par le boul. Crémazie, l'avenue Casgrain et les rues de Liège et St-Dominique. Tandis que le deuxième servira à payer l'expropriation d'immeubles situés au sud-est du boul. Crémazie entre la rue St-Dominique et l'avenue Casgrain et de certaines ruelles situées dans le même secteur.

### Crédits

Un crédit supplémentaire s'élevant à \$482,770.78 sera aussi demandé pour l'acquisition, à l'amiable ou par voie d'expropriation, des droits immobiliers grevant certains lots situés au nord de la rue Cabot et à l'ouest de l'avenue Gilmore. Cette expropriation permettra de raccorder la rue St-Patrick, entre la rue de l'Eglise et l'avenue Gilmore.

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Expo 67

Le Comité exécutif a autorisé, hier, le Service des incendies de la métropole à confier la prévention des incendies sur le site de l'Expo 67 pendant toute la durée de l'exposition, à des pompiers réguliers travaillant à temps supplémentaires.

Toutefois, le taux du temps supplémentaire, normalement fixé à \$3.00 de l'heure, tel que l'exige l'article 4.08 de la convention collective, a été réduit à \$2.25 de l'heure pour les pompiers, \$2.50 de l'heure pour les lieutenants et à \$2.75 de l'heure pour les capitaines, lorsqu'ils seront en devoir sur l'Expo.

Cette décision a été prise après que les pompiers eurent donné leur accord, lors d'une assemblée générale tenue le 9 septembre dernier.

Dans son rapport, le directeur du personnel, M. Hermann Primeau, signale que ce projet évitera au Service des Incendies d'engager du personnel supplémentaire et assurera la protection des constructions et des visiteurs de l'Expo par des pompiers expérimentés.

Il rappelle également que la Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle de 1967 remboursera la ville pour les frais encourus par cette mesure.

### Héliport

Le Comité exécutif a autorisé hier la Compagnie de l'Expo 67 à construire un héliport temporaire sur l'île Ste-Hélène. Cet héliport sera aménagé derrière le restaurant Hélène de Champlain et devra être démoli pour le début d'avril 1967. Il servira probablement aux entrepreneurs et aux visiteurs de l'emplacement.

### Expropriations

Le Comité exécutif devra soumettre à l'approbation du Conseil municipal un projet d'expropriation d'immeubles situés sur le versant sud de la rue Ontario, entre les rues Davidson et Cuvillier pour une valeur de \$296,646. L'expropriation comprendra aussi une ruelle nord-sud qui sera fermée à la circulation, et un terrain, situé dans le même secteur, pour fins de ruelle. Ce projet devra ensuite être soumis à la Commission municipale de Québec pour approbation.

## Un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Aqueduc

Le Conseil municipal a approuvé, hier soir, un crédit de \$1,400,000 pour la construction d'une conduite d'aqueduc de 48 pouces en béton armé dans la rue Notre-Dame, à partir de l'avenue Georges V jusqu'à l'ouest de la rue Haig, sur une distance de 1,700 pieds. Il est urgent que ces travaux soient effectués avant le printemps de 1966, date à laquelle le pavage sera reconstruit.

### Pavage

Un second crédit de \$48,276 a été voté afin de permettre la reconstruction du pavage et des trottoirs sur les deux côtés du chemin de la Côte-des-Neiges, entre l'avenue Lacombe et un point situé au nord de l'avenue Maplewood. Ces travaux font suite à la reconstruction de l'égout collecteur sous cette rue, dans le même secteur.

### Outillage

La ville dépensera \$1,513,350 pour l'achat d'outillage, béliers mécaniques, auto-niveleuses, camions vide-pousards, etc. Tel en a décidé le Conseil municipal, hier soir, à la demande des ateliers du service de la voie publique.

### Améliorations locales

Le Conseil a aussi autorisé, lors de l'assemblée statutaire d'hier, des crédits pour un montant total de \$3,135,100 pour des travaux de construction d'égouts, de pavages et de trottoirs dans différents secteurs de la ville.

### Galerie de filtre

La construction de la galerie de filtres no 7 coûtera \$600,000 de plus que prévu. Le 29 juin dernier, le Conseil votait un crédit de \$3,500,000 à cet effet. Or la plus basse soumission présentée s'élevait à \$3,722,075 et les frais de financement ainsi que les dépenses incidentes portent le total du coût des travaux à \$4,100,000. Le Conseil municipal a donc dû voter un crédit supplémentaire de \$600,000, hier soir.

### Carillon

Le projet d'installation d'un carillon électronique dans la tour de Lévis sur l'île Ste-Hélène a été retiré de l'ordre du jour de l'assemblée statutaire d'hier soir, à la demande d'une des trois parties, la Sun Life. Celle-ci avisait les autorités municipales, hier après-midi, qu'elle désirait y apporter certaines modifications. Le projet sera présenté de nouveau, à la prochaine assemblée.

A l'heure vers 11h.30, hier soir, l'assemblée doit se poursuivre cet après-midi, à 3h.30.

# un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



## Stationnement

Le Conseil municipal a adopté, hier après-midi, un amendement au règlement relatif aux billets de stationnement. Désormais, un contrevenant à qui on aura signifié une sommation, pourra, avant le jour fixé pour sa comparution à la Cour municipale, acquitter au Bureau de la circulation sis au 4375 est de la rue Ontario, dans les banques, les caisses populaires du district de Montréal ou à tout autre endroit désigné par le Comité exécutif, soit la somme de \$10,00 inscrite à titre d'amende: sur cette sommation, s'il s'agit d'une infraction pour laquelle un billet de \$5,00 a été ou aurait pu être émis, soit la somme de \$7,00 s'il s'agit d'une infraction pour laquelle un billet de \$2,00 a été ou aurait pu être émis.

## Bibliobus

Malgré la dissidence du conseiller municipal Paul-Emile Sauvageau, le Conseil a approuvé, hier après-midi, l'achat d'un bibliobus au montant de \$19,080 du Service des bibliothèques de la Mauricie.

Le conseiller Sauvageau s'était opposé à l'achat d'une telle "machine à bras" en disant qu'il était beaucoup plus efficace et approprié de construire des bibliothèques paroissiales en permanence.

Le bibliobus, d'une capacité de 3,500 volumes circulera dans les quartiers de Rivière-des-Prairies, Saraguay, Laval et Mercier, aux heures d'ouverture habituelles des succursales de la bibliothèque.



Avant la neige et le froid

# Stop, détour, travaux: on ne passe pas!

L'automobiliste montréalais ne sait vraiment plus à quel saint se vouer. Comment en effet conserver son calme olympien quand on ne cesse de se cogner le nez sur des rues barrées par suite de nombreux travaux de réfection. Comme à chaque automne, le Service des travaux publics donne un coup de collier afin de n'avoir pas à effectuer des tâches incompatibles avec le froid et la neige.

Mais cette année, le fantôme de l'Expo '67 recouvre de son ombre la plupart des quartiers de Montréal. La Ville a forcément procédé à un agencement du calendrier des travaux de rues afin de nuire le moins possible à la circulation en 1967. Le chef de l'administration, M. Lucien Saulnier, a d'ailleurs fait une déclaration en ce sens. Celle-ci a depuis été mal interprétée. Il ne s'agit pas de retenir tous les travaux à faire dans les rues, pendant les six mois de l'exposition, loin de là. S'il y a diminution des travaux, il n'y aura pas cessation, car la Ville a des besoins, en ce domaine, qui ne sauraient rester lettre morte. Certains de ces besoins dépassent même en même priorité, certaines tâches urgentes mais considérables. La vérité, c'est qu'on évitera, autant que possible, de réparer les grandes artères menant à l'emplacement de l'Expo. Cet événement, à Montréal, aura une influence directe sur les travaux à effectuer dans les rues. En plus du tronçon G de la rue University, il y a les travaux considérables de l'autoroute Décarie, ceux de l'échangeur Turcot et ceux qui seront entrepris l'an prochain, dans le centre de la ville.

## Partage

Le conseil municipal vient en effet d'approuver une impressionnante liste de travaux à être exécutés par la division des améliorations locales du service des travaux publics. Les conseillers ont donné leur assentiment à ces crédits de \$3,135,100 pour la construction ou la réfection d'égouts, de trottoirs et de pavages. Les propriétaires riverains trouveront dans leurs poches le montant de \$1,079,657 pour ces ouvrages, tandis que la Ville versera le solde, soit \$2,056,443.

## Ville-Marie

L'administration a choisi, semble-t-il, le moment où Montréal est littéralement retourné dans ses entrailles par le mé-



JACQUES BERNIER  
... de Ville en Province

tro et autres entreprises de moindre importance, pour s'attaquer à la véritable cité, la Ville-Marie d'autrefois. Avec \$25,000, le comité exécutif croit qu'il pourra décaper les pavages et trottoirs du Vieux Montréal; en outre, on a décrété l'effacement des lignes homologuées à l'angle des rues Saint-Paul et Saint-Claude afin d'y favoriser l'établissement d'un restaurant (au lieu d'un musée). La "chirurgie plastique" du Vieux Montréal se poursuit sans tache à l'œil. Enfin, façon de parler, puisque M. J. J. Trolier a reçu l'autorisation de poser une enseigne sur le bâtiment portant le no 145 de la rue Saint-Paul est. Espérons qu'elle ne sera pas lumineuse, l'enseigne.

## L.D.P.

La Ligue des Propriétaires (que nous nous plaisons à resusciter tant elle est pittoresque) enseigne-t-elle vraiment à ses membres et aux locataires

qui la consultaient, l'importance de faire enregistrer leurs baux? La question est pertinente et opportune, même si elle aura pour effet de surprendre les dirigeants de la Ligue en flagrant délit de distraction. Par le temps qui court, les locataires sont nombreux, dans les secteurs de rénovation, qui ont la rue pour tout partage pendant que le propriétaire finit par empocher les quelques dollars que le Bureau des Expropriations lui permet de toucher pour un taudis à démolir. Et la Ligue s'est souvent vantée, avec raison, d'être une source intarissable de renseignements pour les locataires affolés. Le secrétaire de la LDP, M. Emile Pigeon, admet qu'un bail qui n'est pas enregistré "ne vaut pas grand chose". Et il ajoute par contre que le détenteur d'un bail enregistré ne peut pas être bouté hors de son logement par le rouleau compresseur du renouveau urbain sans toucher du même coup une indemnité quelconque. Mais autres temps, autres soucis. La Ligue a souvent élevé la voix, surtout lors de la déposition du rôle d'évaluation qui régit les impôts fonciers et qui souvent les fait monter... La Ligue, malheureusement, n'a jamais entrepris de campagne publique pour suggérer aux locataires de faire enregistrer leurs baux, ce qui n'aurait pas été bête. Il convient de ne pas oublier que les propriétaires ne seraient ni aussi nombreux ni aussi florissants s'ils ne pouvaient compter sur les locataires. Nous suggérons aux locataires de fonder la Ligue des Locataires, pour la défense et illustration des locataires, rien de moins.

## Estimation

Puisque nous venons de parler des propriétaires, il faudrait bien maintenant parler du rapport annuel (1964-1965) du service des estimations, que dirige M. Camille-R. Godin. Au 30 avril 1965, le rôle nous apprendait que la Ville compte pour \$1,615,193,744 en terrains et \$4,063,514,239 en bâtisses, soit un inventaire des biens immobiliers de \$5,678,707,983. L'augmentation totale des valeurs foncières durant l'année se chiffre à 2,9 p. 100, ce qui se compare favorablement à l'accroissement annuel constaté au cours des dernières années. Les propriétés sur lesquelles une constatation d'évaluation avait été déposée ont été visitées et, à cet effet, les estimateurs ont préparé près de 3,000 rapports à l'attention du Bureau de Révision des Estimations. La section

d'enregistrement de la division de la confection des rôles, au service des estimations, a relevé durant l'exercice 1964-1965 environ 13,400 actes enregistrés, en raison de mutations et d'expropriations. En mai, juin et juillet 1964, les employés du service préposés au rôle de perception des impôts ont recueilli les renseignements nécessaires à la confection de ce rôle pour la ville de Montréal et aussi pour la municipalité de Côte-Saint-Luc. Les impôts des citoyens de cette dernière ville n'ont toutefois pas été versés à Montréal.

### Conseils

Conseil aux étudiants en actuariat qui se cherchent un sujet de thèse : comment et pourquoi abolir dans nos lois et règlements, l'exemption des taxes à certains privilégiés, comme les communautés religieuses prospères (toutes ne le sont pas). Conseil aux hommes politiques qui ne manquent pas de culot : trouver l'application, dans la pratique, de la thèse des étudiants. A Montréal, la totalité des exemptions, au 30 avril 1965, était de \$1,280,782,722.

### Noirs et Blancs

Le rapport du Service des estimations n'établit pas de différences entre les biens immeubles appartenant à des citoyens blancs et ceux des citoyens noirs. Mais dans l'ordinaire de la vie, tout ne se passe pas aussi uniment. A preuve cette motion présentée au conseil municipal par le conseiller Abraham Cohen, du district de Snowdon, contre la ségrégation dans les restaurants et hôtels. Me Cohen estime qu'une telle conduite de la part desdits éta-

blissements est immorale et contraire aux fins prévues par la Ville lorsqu'elle émet des permis pour l'exploitation légale de ces entreprises. Le conseiller a prié le comité exécutif d'étudier l'opportunité de ne pas émettre de permis ou d'imposer des sanctions aux restaurants et hôtels dont on sait qu'ils ont refusé de servir ou de loger toute personne à cause de sa race, de sa couleur ou de son appartenance religieuse.

### Jambe

Les lecteurs africains de la revue "Montréal '65", publiée par le cabinet du maire, ignorent probablement tout de la démarche de Me Cohen. S'ils apprenaient qu'il y a ségrégation à Montréal, ça ferait une belle jambe à l'Expo!

### Va-et-vient

Mais en attendant la "visite", la vie quotidienne va son petit train-train. M. Gérard Niding, conseiller de Papineau et membre du comité exécutif, a repris le travail après une longue absence causée par la maladie; M. Jacques Bernier, surintendant adjoint de la division de la rénovation urbaine, au Service d'urbanisme, quitte son emploi à la Ville pour devenir membre de la Commission spéciale pour l'Habitation, récemment créée par la Province; le maire, M. Jean Drapeau, accueillera dans sa ville les magistrats qui assisteront au congrès national des juges municipaux; quant à faire, M. le Maire serrera aussi la pince au président de la Régie autonome des Transports parisiens, M. Bélin, lequel vient voir de ce côté-ci de l'Atlantique comment se porte un métro français en terre canadienne.

Maurice ROY



M. EMILE PIGEON  
... "pas grand-chose"



M. CAMILLE-R. GODIN  
... comparaison favorable

## in jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Expo

La Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle de 1967 ne sera peut-être pas exempte complètement de la taxe d'amusement. C'est ce qu'a laissé entendre le président du Comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, lors de l'assemblée de vendredi dernier, au moment de l'adoption du projet de règlement qui a pour fin d'exempter l'Expo de certaines taxes pour les exercices financiers de 1965-66 à 1968-69.

"Il a y lieu d'analyser de nouveau la taxe d'amusement. Il est possible qu'elle n'obtienne pas une exemption complète de cette taxe", a déclaré M. Saulnier.

Depuis l'adoption du règlement, l'Expo se trouve exemptée de la taxe foncière, des taxes foncières générales spéciales, des surtaxes et des impositions foncières par rôles spéciaux et généralement de toutes taxes foncières. Elle ne paiera pas, non plus, de taxe d'eau, ni de taxes d'affaires. Toutefois, les services que la ville mettra à la disposition de l'Expo, comme le service d'eau par exemple, devront faire l'objet d'ententes et comporter une indemnité aux prix déterminés par le Comité exécutif.

### Philharmonique

La ville de Montréal a accordé une subvention de \$5,000 à la philharmonique des Pompiers de Montréal afin de lui permettre de faire face à ses dépenses pour la prochaine année. L'an dernier, la philharmonique n'avait reçu que \$3,750. Le Conseil a accepté d'augmenter le montant de cette subvention, à la suite d'une amende du directeur du Service des Incendies, M. Armand Durette, aussi président de la philharmonique. Dans une lettre adressée aux autorités municipales, celui-ci révélait que la réorganisation de la fanfare, l'achat d'instruments, de musique en feuille et l'engagement d'un professeur expérimenté entraînent des déboursés onéreux et qui dépassaient les prévisions budgétaires.

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Projets de règlement

Le Conseil municipal a adopté en première lecture, hier soir, plusieurs projets de règlement permettant à des institutions ou à des particuliers de construire ou d'agrandir leurs bâtiments dans la métropole.

Ainsi, la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal avait fait une demande pour ériger l'école Saint-Raymond, sur le côté ouest de l'avenue Old Orchard, entre la rue St-Jacques et le chemin Upper Lachine.

L'Oeuvre et la Fabrique de la paroisse Madonna Di Pompei désire construire une église sur le côté sud de la rue Sauvé, entre le boulevard St-Michel et la rue J.-J. Gagnier.

Les Religieuses de Ste-Croix ont aussi fait une amende pour agrandir un bâtiment, l'Ecole Normale Ignace-Bourget, située dans le prolongement de l'avenue de Bois-deBoulogne, au sud du boulevard Henri-Bourassa.

La St-Patrick Orphan Asylum a fait une amende

pour faire construire un orphelinat sur le côté ouest du chemin Deacon, entre les avenues Van Horne et Lajoie.

Enfin, la dernière demande fut présentée par Mme Dorothee Davis, laquelle désire aménager une école privée au rez-de-chaussée du bâtiment portant le no civique 3835 de l'avenue Girouard.

### Exposition

Une série de gravures exécutées par l'artiste Clarence - A. Gagnon entre 1902 et 1910 seront exposées au Centre d'art du Mont-Royal, à partir de jeudi soir prochain. Le maire Jean Drapeau doit assister au vernissage qui aura lieu vers 8h.30. Le centre d'art est situé au rond-point de la Voie Camilien-Houde, sur le Mont-Royal.

### Expo 67

La taxe d'amusement ne sera prélevée que sur les billets d'admission au terrain de l'exposition universelle de 1967 et sur ceux que les commissaires de section offrent, à titre gracieux, pour des spectacles ou des productions qu'ils organisent pour leur pays. Voilà ce qui a été décidé par le Conseil municipal de Montréal, hier soir, sur une proposition de M. Lucien Saulnier.

Cette proposition faisait suite à une entente entre les autorités de l'Expo et le président du Comité exécutif de Montréal.

# un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



## Discrimination

Le conseiller A. Cohen, du district de Snowdon, a proposé lors de la dernière assemblée du Conseil municipal que le Comité exécutif étudie l'opportunité de refuser d'émettre des permis ou d'imposer des sanctions aux restaurants et hôtels de la métropole qui auront refusé de servir ou de loger une personne à cause de sa race, de sa couleur ou de son appartenance religieuse.

Le conseiller Cohen a qualifié d'immorale l'attitude de certains restaurants de la métropole qui auraient refusé clandestinement, ces derniers temps, de servir ou de loger des membres de la race noire. Sa proposition fut appuyée par le conseiller Lucien Gagné, du même district.

## Métro

Répondant aux questions de plusieurs conseillers municipaux M. Saulnier a déclaré qu'il n'était pas question, pour le moment, de prolonger le métro en d'autres endroits de l'île de Montréal. Il a ajouté que le jour où cette question serait envisagée, le métro serait prolongé en tous les sens, simultanément. C'est la meilleure façon de contenter tout le monde.

Quant au prolongement du métro sur l'île Jésus et l'achat du tunnel Mont-Royal, rien de nouveau n'a été apporté sur ce point.

Toutefois, M. Saulnier a invité les municipalités de la banlieue à "prendre des initiatives" à ce sujet. Il a dit que Montréal était toujours intéressée à examiner ces initiatives, à condition qu'elles soient prises par les villes de la banlieue.

Abordant ensuite la question de la location, par bail emphytéotique, des terrains situés au-dessus des stations de métro, M. Saulnier a dit que le peu d'intérêt manifesté par les constructeurs avait amené la ville à ne plus lancer d'appels d'offres. Il y a urgence à aménager les entrées du métro avant le mois d'octobre 1966, mais la ville ne lancera pas d'appels d'offres tant que l'intérêt pour ces emplacements ne sera pas accru.

## Printemps

La CTM est en train de mettre au point la réorganisation des lignes de services de façon à ce que les autobus viennent se rabattre autour des stations de métro et, toujours d'après M. Saulnier, la nouvelle devrait être communiquée au printemps prochain.

## Un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Listes électorales

Selon le conseiller municipal, Albert Caplette, quelque 6.000 noms d'électeurs auraient été omis volontairement par certains énumérateurs sur les listes électorales du comté fédéral de Montréal-Ste-Marie.

Le conseiller Caplette, qui briguera les suffrages à titre de candidat officiel du parti libéral dans ce comté, lors des élections du 8 novembre prochain, demande à tous les électeurs de bien vérifier si leurs noms apparaissent sur les listes déjà complétées et affichées.

Il conseille à tous ceux qui ne verront pas leur nom, de se rendre, les 21, 22 et 23 octobre prochains aux bureaux provisoires du comté qui seront situés aux adresses suivantes: 1239 de la rue Plessis; 1673 de la rue Pané; 2530 de la rue Sheppard; 2373 de la rue Ste-Catherine est et 2148 de la rue de Montigny.

### Championnat

Le Comité exécutif a autorisé, hier, l'Association de Soccer Mineur du Québec à tenir leur banquet à l'occasion du championnat de l'est du Canada, dimanche prochain, au Chalet du Mont-Royal.

### Logement

M. Fernand Viau, anciennement surintendant-adjoint de la division des Immeubles au Service des Finances, a été nommé surintendant-adjoint de la nouvelle division du logement créée au sein du Service des Permis et Inspections, le 15 septembre dernier.

### St-Marc

Des travaux pour une valeur de \$265,700 seront entrepris sur le tronçon de la rue St-Marc, entre les rues Dorchester et Ste-Catherine. La ville doit y refaire complètement le pavage, les trottoirs après y avoir fait installer un égout.

### Carrefour

Des modifications mineures seront apportées à la rue Jean-Talon, du côté ouest de la rue St-Laurent. En effet, le pavage sera élargi sur le côté nord, entre les rues St-Dominique et St-Laurent et l'îlot situé au centre du carrefour sera modifié. Ces travaux ont été autorisés par la ville afin d'améliorer la circulation des voitures dans ce secteur.



### **A la retraite**

Trois contremaîtres du service des parcs viennent de prendre leur retraite. Il s'agit de MM. Armand Collin, 30 ans de service et contremaître du district nord, Rosaire Paquette, 25 ans de service et contremaître du district centre et Aimé Deslauriers, 27 ans de service et contremaître du district ouest.

MM. Georges Mantha et Paul-Réal Desrosiers, directeurs-adjoints au service des parcs, et M. Maurice Gauvin, surintendant de la division de l'entretien, ont pris part à une fête intime qui a eu lieu aux casernes du fort de l'île Ste-Hélène pour souligner ce triple départ.

**LA CHRONIQUE DE CLAUDE MASSON**

# un jour à l'Hôtel de ville

avec  
MARCEL  
HUGUET



## Tourisme

L'Office municipal du Tourisme annonçait hier que le bureau d'information touristique installé au carré Dominion sera désormais ouvert à l'année longue, entre 9 heures du matin et 11 heures du soir, sept jours par semaine.

Les touristes et les mont-réalaïs pourront ainsi obtenir tous les renseignements désirés, en tout temps de l'année.

L'Office municipal y maintiendra un personnel permanent et compétent. De plus, à la suite d'une entente avec l'Association hôtelière des Laurentides, un représentant capable de fournir toutes les informations sur les conditions du ski demeurera à la disposition du public pendant toute la saison de l'hiver.

## Président

M. Warner S. Goshorn, architecte paysagiste, chef de groupe au service des travaux publics de la ville, a été nommé président de l'Association des Architectes paysagistes de la province de Québec, lors de la première réunion générale de cet organisme, mercredi dernier.



# F. Hanley n'a pas (encore) la langue dans sa poche!

par Maurice Roy

Le conseiller Frank Hanley, qui représente le district de Sainte-Anne à l'hôtel de ville, s'étonne peut-être de ne plus servir à grand-chose dans la marche des affaires municipales. Mais loin de se résigner au silence, comme se sont empressés de le faire plusieurs de ses collègues, M. Hanley fait de temps à autre des déclarations qu'il souhaite être du bon bord, c'est-à-dire du bord du peuple.

La dernière sortie du conseiller portait sur le "manque à construire" de la part de l'industrie privée, dans les quartiers montréalais où la rénovation urbaine se fait à rebrousse-poil, c'est-à-dire d'abord par la démolition de maisons vétustes qui se trouvent sur le passage de futures autoroutes, alors que la vraie rénovation pourrait commencer par la mise en oeuvre de véritables projets de construction sur l'emplacement des laudis. Comme c'est là, à Montréal, on serait tenté de croire que le renouveau sera d'occasion : il se fera parce qu'on construit des routes. Il est un corollaire et il ressemble beaucoup au célèbre "Bonheur" de Gabriel Roy. Devant les membres du "Canadian Allis-Chalmers Management Club", M. Hanley a notamment déclaré : "Les hommes d'affaires n'ont pas d'excuses. Vous (les mêmes) pouvez obtenir de l'argent de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement, jusqu'à concurrence de 50 p. 100 du coût de construction. En outre, il existe une entente entre les gouvernements municipal et provincial pour subventionner les loyers dans certains cas. Et vous, Messieurs, en tant que parties intégrantes (sic) du système d'entreprises privées, vous n'avez pas su tirer avantage de ces occasions. Vous n'avez pas profité de ces occasions en dépit du fait que l'entreprise privée et toutes vos entreprises industrielles ont été lancées en partant du principe qu'il faut saisir l'occasion quand elle se présente." Est-ce tout? Mais non... Frank H. a ajouté : "J'accuse l'entreprise privée d'adopter une attitude de laisser-aller en ce qui concerne le besoin urgent de loyers à prix modiques."



M. FRANK HANLEY

## Cercle vicieux

Un curé du Sud-Ouest, l'un des "douze" qui ont déclenché l'opération de la Petite Bourgogne, nous confiait l'autre jour son pessimisme devant la lenteur de l'action entreprise par l'hôtel de ville. Son avis en vaut bien d'autres. Il est celui d'un homme qui vit une situation. Il pense que les habitants d'un quartier ont le droit de vivre où bon leur semble, mais il croit aussi que le but à viser, dans la rénovation urbaine, est de revaloriser un secteur en remplaçant les populations indigentes par des éléments plus fortunés. Autrement, c'est le cercle vicieux, la roue sans fin, les bonnes oeuvres instituées en système : "Il faudrait distribuer les pauvres dans toute l'étendue de la ville."

## Air frais

Mais les curés du Sud-Ouest s'occupent de leurs ouailles. Chapeau, devant l'initiative du curé qui a pu toucher des subventions de la Ville pour expédier 277 enfants dans un

choisi comme maire-suppléant pour une période de trois mois. Nous aussi. Tout le monde est content.

## Opéra et maison

Mais le maire, lui, M. Jean Drapeau, assistera lundi, à la représentation de l'opéra Aïda, à la Place des Arts. C'est bon signe. Ça prouve que le maire disait vrai, quand il avait entrepris de nous convaincre qu'il aime l'opéra. Et ça nous laisse espérer que M. le Maire reprendra son idée de lancer une maison d'opéra dans la métropole du Canada. Question maison, M. Jean Drapeau, semble-t-il, aime mieux celle de l'opéra qu'une résidence pour lui tout seul, pour le maire de la deuxième ville de langue française du monde.

camp de vacances pendant le mois d'août. L'entreprise a coûté \$14,000, dont 18 p. 100 versés par la Ville, le reste par la Province. Au total, 116 familles, y compris les papas-mamans, ont pu respirer le frais air de collines verdoyantes. Un porte-parole du service municipal du Bien-être social a laissé entendre que de nouvelles subventions seront accordées l'été prochain, "car la rénovation n'est pas prête d'être terminée".

## Points cardinaux

Du train où vont les choses, le métro sera prêt bien avant. M. le Maire nous l'a promis pour la mi-septembre, dans un an. Au conseil municipal, toutefois, M. Saulnier, le président du comité exécutif, n'a pas eu l'air de prendre très au sérieux les interventions des conseillers qui se sont mis à se lever, tous ensemble, pour tirer à qui mieux mieux sur la couverture du métro. Chacun voulait en voir le prolongement dans son coin, c'est-à-dire aux quatre points cardinaux. "Il n'en est pas question", de déclarer lacuniquement l'administrateur-en-chef.

## Voyage local

On pourrait dire que l'administration est plus soucieuse d'étendre en surface les lignes de pavage que de prolonger le métro en sous-sol. Le service de la circulation a entrepris cette tâche, qui est accomplie l'automne pour la première fois. Il s'agit de tracer les lignes médianes de la voie publique, sur une distance linéaire de 3,600,000 pieds. Pour tracer ces lignes, ça prend 12,000 gallons de peinture par année. La température du pavé (35 degrés) est beaucoup plus basse que d'habitude, puisque avant, on traçait les lignes au printemps. Sauf qu'avant, les automobilistes montréalais risquaient beaucoup plus de s'emboutir les uns les autres, sur des rues humides et lumineuses comme des miroirs, sans lignes blanches au milieu.

## Très heureux

Et ce n'est pas M. James Bellin, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâces, qui va s'élever là contre. C'est un homme d'un naturel plutôt conciliant. Il est en tout cas très heureux d'avoir été

# un jour à l'Hôtel de ville



avec  
**MARCEL  
HUGUÉ**

## Petite bourgogne

Tous les citoyens affectés par les expropriations qu'entraîne déjà le projet de rénovation urbaine approuvé par les autorités municipales il y a quelques mois, et ceux qui seront déplacés par celles qu'entraînera la construction de l'autoroute est-ouest dans l'axe de la rue St-Antoine, devraient se faire un devoir d'assister en grand nombre à l'assemblée organisée par le "Réveil des Citoyens de la Petite Bourgogne", à l'école d'Iberville, ce soir.

Cet organisme s'intéresse particulièrement aux problèmes des personnes qui seront déplacées par ces projets et qui devront affronter l'épineuse question du relogement, chose qu'à première vue, les autorités montréalaises semblent avoir négligée pour le moment, beaucoup plus préoccupées par l'aménagement de vastes espaces verte qui ouvriront une vue "magnifique" sur l'Expo. 67 qu'ils veulent tout aussi magnifique et grandiose.

Il suffit de relire le "mémoire préliminaire" préparé par le Service d'Urbanisme de Montréal, en mars dernier, pour constater cette anomalie déplorable, et qui ne peut que soulever l'indignation de l'homme du sens commun, même s'il ne faut imputer tous les torts passés à l'administration présente et tout en reconnaissant qu'elle a fait son "gros" possible. Mais, il y a des problèmes dont la solution ne saurait tarder.

## Windsor

Depuis 9h.30 cet avant-midi, le tronçon de la rue Windsor, entre la rue St-Antoine et le boulevard Dorchester est fermé à toute circulation.

Les travaux de construction de la ligne no 2 du Métro, dans l'axe des rues Vitré et Lagauchetière, devront être accélérés en prévision des travaux de la route transcanadienne qui débiteront prochainement dans la rue University au raccordement de la route conduisant au site de l'Expo 67.

On prévoit que la rue Windsor dans ce secteur sera fermée pendant deux mois. Aussi, afin de faciliter l'accès à la gare Windsor les voitures pourront circuler dans les deux sens sur la rue Stanley, entre les rues Dorchester et Lagauchetière et, sur cette dernière, entre les rues Stanley et de la Montagne.

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Répertoire

Dans un rapport intitulé "Le Répertoire des noms de rues", publié récemment, le secrétaire de la Toponymie du Service d'Urbanisme de Montréal, M. Georges-F. Séguin, révèle qu'environ 1,700 voies sillonnent la métropole.

Les noms de ces rues ont été compilés dans 22 pages où elles sont classées par ordre alphabétique. A chacune d'elle correspond un numéro qui permet de la localiser plus aisément à l'aide d'une carte reproduite à l'endos de la page couverture.

La ville a été sectionnée en quadrants, à partir de l'intersection des rues Notre-Dame et St-Laurent, les deux artères principales de l'île.

Les voies se trouvent ainsi numérotées à partir de ces deux axes, comme suit: vers l'est, de E-1 (boul. St-Laurent) à E-200; vers l'ouest, de O-1 (boul. St-Laurent) à O-130; vers le nord, de N-1 (rue Notre-Dame) à N-173 et vers le sud, de S-1 à S-40.

Bien que les numéros ne soient pas indiqués sur les rues mêmes, il est aisé de se retrouver à l'aide de la carte, puisque le nom de la rue correspondant au numéro est indiqué. Sans doute que ce répertoire pourra être utile à plus d'un.

### Montréal

Le premier exemplaire du livre intitulé "Montréal" sera présenté au maire Jean Drapeau, lors d'une cérémonie qui se déroulera à l'hôtel de ville, jeudi prochain, par le président des Editions Leméac, M. Gérard Leméac et le président de Pierre Des Marais Inc., M. Pierre Des Marais II. L'ouvrage qui a été préparé dans la tradition des éditions de grand luxe contient des centaines de photos sur le Montréal actuel reproduites en héliogravure.

A la même heure, soit à 11h. 30 de l'avant-midi, le Consul Général du Canada, M. Robert Choquette, en présentera un exemplaire au maire de Bordeaux, en France, M. Chaban Delmas et M. Leslie Roberts, à Toronto, en offrira aussi un exemplaire au maire de la capitale ontarienne, M. Phillip Givens.

Le clou de cette cérémonie: un circuit de communication permettra aux participants de communiquer entre eux.

## Un jour à l'Hôtel de ville



avec  
**MARCEL  
HUGUET**

### **Chef de section**

Le Comité exécutif a autorisé, hier, la nomination de M. Pierre Bourque, en qualité de chef de section à la division du jardin botanique, pour agir comme agent de liaison entre l'Expo et la ville et en tant que coordonnateur responsable des travaux sur place, pour une période d'un an.

M. Bourque est diplômé ingénieur technicien d'horticulture et a déjà travaillé à titre d'auxiliaire à la division du Jardin botanique du Service des Parcs de Montréal.

Cette nomination entre dans les cadres de l'entente proposée entre la ville et la Cie de l'Expo au sujet de l'entretien des palouses, des fleurs, des arbres et des arbustes sur les terrains de l'Exposition Universelle. De plus, celle-ci s'engage à rembourser à la ville le salaire que recevra M. Bourque pendant la période de son emploi ainsi que 20 pour cent des frais d'administration.

## Les travaux débiteront sous peu au municipal

Des travaux estimés à \$50,000 seront entrepris au Golf municipal, rue Sherbrooke est, en vue du réaménagement d'une partie du terrain et de la reconstruction du chalet.

Le comité exécutif a autorisé cette dépense, hier, à l'hôtel de ville.

Tel crédit permettra l'achat et la livraison, dès cet automne, de matériaux nécessaires au réaménagement projeté (terre arable, mousse de tourbe, ter-

reau, sable, etc.). Il permettra également d'effectuer d'ici l'hiver quelques travaux préliminaires, dont la construction d'un abri en vue de la reconstruction du chalet.

On sait déjà que des pourparlers sont en cours en vue de doter la ville d'un deuxième "golf municipal", le deuxième devant être l'actuel golf de Cartierville (l'ancien club Malborough).

## Un jour à l'Hôtel de ville



avec  
MARCEL  
HUGUET

### Golf municipal

Une dépense de \$50,000 a été autorisée hier par le Comité exécutif afin de permettre au Service des Travaux publics d'effectuer divers travaux en prévision du réaménagement d'une partie du golf municipal et de la reconstruction du chalet.

Ce montant permettra d'acheter dès cet automne les matériaux nécessaires tels que terre arable, mousse de tourbe, terreau, sable, etc. Il permettra aussi d'effectuer quelques travaux préliminaires avant l'hiver prochain, dont la construction d'un abri en vue de la reconstruction du chalet.

## Un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Chef de section

Le Comité exécutif a autorisé, hier, la nomination de M. Pierre Bourque, en qualité de chef de section à la division du jardin botanique, pour agir comme agent de liaison entre l'Expo et la ville et en tant que coordonnateur responsable des travaux sur place, pour une période d'un an.

M. Bourque est diplômé ingénieur technicien d'horticulture et a déjà travaillé à titre d'auxiliaire à la division du Jardin botanique du Service des Parcs de Montréal.

Cette nomination entre dans les cadres de l'entente proposée entre la ville et la Cie de l'Expo au sujet de l'entretien des pelouses, des fleurs, des arbres et des arbustes sur les terrains de l'Exposition Universelle. De plus, celle-ci s'engage à rembourser à la ville le salaire que recevra M. Bourque pendant la période de son emploi ainsi que 20 pour cent des frais d'administration.

### Golf municipal

Une dépense de \$50,000 a été autorisée hier par le Comité exécutif afin de permettre au Service des Travaux publics d'effectuer divers travaux en prévision du réaménagement d'une partie du golf municipal et de la reconstruction du chalet.

Ce montant permettra d'acheter dès cet automne les matériaux nécessaires tels que terre arable, mousse de tourbe, terreau, sable, etc. Il permettra aussi d'effectuer quelques travaux préliminaires avant l'hiver prochain, dont la construction d'un agril en vue de la reconstruction du chalet.

### Refuse

Le Comité exécutif de Montréal a refusé, hier, à la "West Congrégation of Jehovah's Witnesses" une demande de construire un bâtiment pour fins religieuses sur le côté ouest de l'avenue Madison, entre les rues Notre-Dame-de-Grâces et Monkland.

L'attitude du Comité est justifié par le fait que les plans de zonage réservent ce secteur aux maisons isolées ou jumelées de deux étages et d'un seul logement.

### Merveilles

Le Jardin des Merveilles du parc Lafontaine fermera prochain, le 17 octobre, au soir, pour toute la saison froide. Le transport des animaux du jardin aux quartiers d'hiver débutera à 6 heures a.m. lundi et se poursuivra pendant les deux jours suivants.



### Donnez-moi des...

Si Fernand Gignac a encore besoin de chanter "Donnez-moi des roses", les responsables du jardin botanique n'ont plus à demander de tulipes.

Pour la deuxième année consécutive, la Sun Life vient d'offrir à Montréal 45,000 bulbes de tulipes, importées spécialement de Hollande.

Ces jours-ci, des employés municipaux sont à la tâche pour planter ces bulbes afin que, le printemps venu, le Carré Dominion et la devanture de l'immeuble de la Sun Life soient fleuris.

### Exposition '67

Le comité exécutif de Montréal a approuvé hier une entente déjà proposée entre la ville et la Cie de l'Expo concernant l'entretien des pelouses, fleurs, arbres et arbustes des terrains de l'Expo.

Par cette entente, la ville s'est engagée à employer un homme compétent devant agir comme "agent de liaison" entre l'Expo et la ville et comme coordonnateur responsable des travaux sur place.

M. Pierre Bourque, qui détient un diplôme d'ingénieur technicien d'Horticulture, a été choisi à ce poste.

Pour l'engagement de M. Bourque, aucun crédit additionnel n'est requis puisque l'Expo s'engage à rembourser le salaire des hommes fournis par la ville, plus 20% de frais d'administration.

M. Bourque a déjà travaillé pour la ville, à titre d'auxiliaire à la division du Jardin botanique durant les vacances.

# un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



## O.C.P.

Invité de l'Ouest commercial et professionnel, le président du Comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, participera à un dîner-causerie, mercredi prochain, à midi, au Lépine Lounge, 2416, rue Jolicoeur. M. Saulnier ne présentera pas de conférence, mais répondra tout simplement aux nombreuses questions que les membres de l'O.C.P. voudront bien lui poser.

## LUCIEN TOUPIN

M. Lucien Toupin a été nommé, hier, commissaire adjoint de la Commission de Transport de Montréal, où il représentera les 17 municipalités de la banlieue desservies par la C.T.M. Quatorze des 17 municipalités étaient représentées à la réunion, et elles ont choisi M. Toupin à l'unanimité. Les municipalités qui n'étaient pas représentées au moment du vote sont Ville-St-Michel, Montréal Nord et Côte St-Luc.

M. Toupin est comptable agréé. Il a pris sa retraite le 15 janvier dernier, alors qu'il remplissait la fonction de gérant de St-Laurent depuis 18 ans.

Il représentera désormais les municipalités de la banlieue, en compagnie du commissaire Robert Hainault, dont le mandat doit expirer le 15 novembre prochain.

## COURTE ESCALE

Le roi et la reine de Belgique, qui se rendent en Amérique latine, pour un voyage d'un mois, feront une courte escale dans la métropole, lundi prochain. Le maire Jean Drapeau ne manquera certes pas l'occasion de nous faire le grand honneur de recevoir leurs Majestés, à huis clos, hélas! dans le salon d'honneur de l'Hôtel de ville.



# Toupin Appointed To MTC Board

By BOB HAYES

Lucien Toupin, CA, former city manager of St. Laurent and a 25-year veteran of district municipal affairs, yesterday was unanimously appointed an associate commissioner of the Montreal Transportation Commission.

Mr. Toupin, who resigned as city manager of that suburban municipality last January after 18 years in the post, was chosen at a meeting attended by representatives of 14 of the 17 suburban communities served by the MTC.

The new appointee, who marked his 51st birthday this month, is one of two associate commissioners to be named by the Montreal area suburbs as their representatives on the transportation body.

The 17 suburban municipalities are presently represented by Major Robert Hainault, whose term as commissioner expires Nov. 15. At that time, a second appointment will be made.

The change in the MTC charter to permit two suburban representatives on the commission is a result of legislation passed at the last session of the Quebec Legislature.

Mr. Toupin told delegates attending yesterday's meeting that he hoped his past experience in municipal affairs "will help me in fulfilling my role as your representative."

Prior to his service with the City of St. Laurent, the former

manager was employed for seven years with the technical division of the City of Montreal's finance department.



LUCIEN TOUPIN

un jour à  
l'Hôtel de ville



avec  
MARCEL  
HUGUET

## LUCIEN TOUPIN

M. Lucien Toupin a été nommé, hier, commissaire adjoint de la Commission de Transport de Montréal, où il représentera les 17 municipalités de la banlieue desservies par la C.T.M. Quatorze des 17 municipalités étaient représentées à la réunion, et elles ont choisi M. Toupin à l'unanimité. Les municipalités qui n'étaient pas représentées au moment du vote sont Ville-St-Michel, Montréal Nord et Côte-St-Luc.

M. Toupin est comptable agréé. Il a pris sa retraite le 15 janvier dernier, alors qu'il remplissait la fonction de gérant de St-Laurent depuis 18 ans.

Il représentera désormais les municipalités de la banlieue, en compagnie du commissaire Robert Hainault, dont le mandat doit expirer le 15 novembre prochain.

THE GAZETTE, SATURDAY, OCTOBER 16, 1965 -

## Suburbs Appoint Toupin to MTC

Suburban municipalities served by the Montreal Transportation Commission yesterday appointed a 25-year-veteran in municipal affairs to represent them as an associate commissioner on the MTC board.

He is Lucien Toupin, a chartered accountant and former city manager of suburban St. Laurent.

Mr. Toupin was unanimously chosen by 14 representatives of the 17 municipalities served by the MTC at a special meeting held in the St. Catherine street east headquarters of the Montreal Metropolitan Corporation.

Under new provisions of the MTC charter, the municipalities are represented by two commissioners on the six-man board.

The City of Montreal is represented by Commissioner R. Marcel Faillie and Associate Commissioners P. E. Morissette and Armand Lambert. The chairman of the MTC is Lucien L'Allier, who is also chief engineer for Montreal's metro.

Mr. Toupin becomes the second voice of the suburban municipalities. They are also represented by Mayor Robert Huneault, a commissioner, who retires Nov. 15. His successor will be appointed at that time.

Mr. Toupin, 51, retired as city manager of St. Laurent because



LUCIEN TOUPIN  
unanimous choice

of ill health.

He was appointed city manager of the north western municipality in 1948. At that time he was 33 and became the youngest city manager in the province.

Mr. Toupin is the past president of the Quebec chapter of the International Association of City Managers.

# Pourquoi tout "bloque net" dans le bas de la ville?

par Maurice Roy

Le "bas de la ville", les jeudis et vendredis soir, par temps de pluie, devient un vaste labyrinthe truffé de rues barrées où s'immobilise net tout ce qui normalement devrait rouler. Un problème aigu de circulation se pose, que de simples policiers en uniformes, avec les meilleures intentions du monde, ne peuvent pas régler. Or, il arrive que le Service municipal de la circulation, qui serait tout désigné pour défaire le noeud gordien, n'a pas les pouvoirs requis pour agir.

Ce qui veut dire que l'administration seule pourrait intervenir avec succès... non pas en dépêchant les membres du comité exécutif au coin des rues pour seconder les policiers, mais en donnant plus de pouvoirs audit service. Il est assez étonnant, en effet, de constater que le Service de la circulation ne s'occupe même pas de régler la synchronisation des feux, puisque c'est la division de l'électricité du Service des travaux publics qui en a la charge. Étonnant aussi de constater que le Service de la circulation, qui décerne les permissions requises pour effectuer des travaux dans les rues, n'a aucune juridiction, sous ce rapport, sur la Commission des Services électriques. Celle-ci, par exemple, peut obtenir l'autorisation d'ouvrir la chaussée au mois d'août, mais ne commencera pas ses travaux avant le mois d'octobre. Comment, dans ces conditions, le Service de la circulation peut-il exercer un droit de regard effectif et comment peut-il procéder à la planification des travaux dans les rues? Les requêtes pour travaux dans les rues pleuvent 13 à la douzaine, ces temps-ci, de tous les côtés. Elles viennent des entrepreneurs en construction, du bureau du métro, de la compagnie de l'Expo, du Service des travaux publics et des autres.

## Feux

Ce qui manque à Montréal, ce sont des voies rapides de circulation en direction nord-sud. Le seul projet en cours de réalisation est l'autoroute transcanadienne, dans l'axe du boulevard Décarie. Le chemin de la Côte-des-Neiges, malgré son aménagement convenable dans la partie sud, reste une voie où le flot des automobiles pourrait et devrait être accéléré de moitié, si la synchronisation des feux était mieux faite. De même pour la rue Bleury et l'avenue du Parc, le boulevard Saint-Laurent et les nombreuses rues de l'est qui traversent l'île en direction nord-sud. Pour ce faire, il faudrait évidemment accepter de ralentir la vitesse moyenne dans les rues perpendiculaires. Les feux de circulation d'une même artère passeraient au vert sur une bonne distance, soit à une dizaine d'intersections, plus ou moins selon les cas. Le directeur du Service de la circulation, M. Jean Lacoste, exprime l'avis que la suggestion se défend logiquement. Mais il ne sait pas si les installations électriques existantes permettraient ce genre de synchronisation. Celui qui le



M. JEAN LACOSTE  
... ça se défend

sait — et qui a tous les papiers dans son bureau pour le savoir — c'est le surintendant de la division de l'électricité.

## Absence

En parlant de gens qui ne s'occupent pas de leurs affaires, ou plutôt de gens qui s'occupent des affaires qui ne les regardent pas, il faudrait bien mentionner les membres du Conseil des ports nationaux, quand ils "siègent" au port de Montréal. Pas un seul membre du Conseil n'est Montréalais. C'est bien beau d'être dépourvu de chauvinisme, mais il semble que des dirigeants de la municipalité soient des modèles dans le genre. Le conseiller de Mercier, M. Paul-Émile Sauvageau, a été le seul, ces derniers temps, à souligner l'anomalie. Mais ses paroles sont tombées dans une mer morte d'indifférence. On attend peut-être que les séparatistes s'emparent de l'affaire. A ce mo-

ment-là, on leur aura fourni une raison de plus d'exister.

## Chance

Autre belle chance de protester contre le Conseil des Ports nationaux que viennent de laisser passer les membres de l'administration montréalaise: le C.P.N. décide de ne pas construire de gare maritime. Très bien, merci.

## Réveil

Elle puis la Petite Bourgogne? Elle aussi, elle en a perdu, des chances. Mais la population du bout essaie de se reprendre. "Le Réveil des Citoyens" a réuni l'autre jour 400 "fidèles", dans une assemblée que présidaient de ux vaillants curés, MM. Langlois, de Saint-Joseph, et Payette, de Sainte-Cunégonde. Il y avait aussi un architecte, M. Serge Carreau, et le président du Réveil, M. Lucien Dickey. Ce dernier a exprimé l'avis que la Ville de Montréal n'a pas tenu compte du mémoire présenté l'été dernier par le Réveil au sujet de l'aménagement futur des trois parcs. "Ils ont fait un projet de parc devant l'église Saint-Irénée avant de faire un projet d'ensemble", de dire M. Dickey. Si la Ville ne tient pas compte du mémoire, c'est peut-être à cause des expropriations, déjà décréetées dans le secteur. Et on peut penser que le mémoire aurait eu meilleure audience s'il avait été présenté par des gens qui ne se sont jamais endormis.

## Représentants

Mais une fois réveillés, disent les gens du Réveil, marchons. C'est pourquoi ils ont décidé de demander à la Province et à l'Etat fédéral de nommer deux représentants de la Petite Bourgogne à la Société générale d'Habitations et à la Société centrale d'Hypothé-

(suite à la page 30)

ques et de Logement. Et c'est pas tout: que la Société centrale établisse un comité d'arbitrage neutre pour décider des questions d'expropriations et d'aménagement.

## Inaugurations

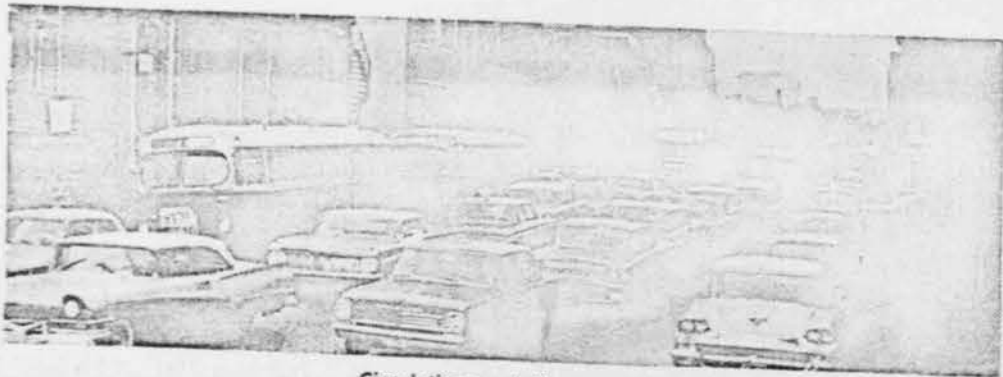
Ailleurs dans la Ville, l'aménagement est plus avancé. A l'extrémité ouest de l'île Sainte-Hélène, on en est rendu au stade des inaugurations. Le maire, M. Jean Drapeau, sera présent à la coupe du ruban du pont de la Concorde, jeudi midi. Tout de suite après, vers 3 h., le maire et sa suite se transporteront Place Victoria, où un autre ruban sera coupé, en présence du Premier ministre du Québec. Le soir, banquet pour tous, à l'hôtel qu'on a presque appelé le Château Maisonneuve.

## Voyage fleuri

Mais le plus chanceux, c'est M. Jean Dupire, chargé de l'accueil et des affaires culturelles au cabinet du maire. M. Dupire rentre d'un voyage à Bogota, en Colombie, accompli en prévision de l'exposition florale qui se tiendra peut-être au Jardin botanique, avec des fleurs de la Colombie (pas la britannique, mais la latine).



M. JEAN DUPIRE  
... de retour



Circulation ou stationnement ?

## un jour à l'Hôtel de ville



avec  
**MARCEL  
HUGUÉT**

### SOUSCRIPTIONS

"Le Bon Dieu en Taxi" fera appel à la générosité des montréalais à partir de mercredi prochain alors que le Père Aquin lancera sa campagne de souscriptions, dont l'objectif est de \$25,000 et qui se poursuivra jusqu'au 30 octobre.

Depuis vendredi dernier, trois nouvelles campagnes ont été lancées qui doivent se terminer également le 30 octobre prochain. Deux d'entre elles permettront d'alimenter les fonds d'entreprises artistiques: l'École Nationale de Théâtre du Canada et les Grands Ballets Canadiens qui cherchent à recueillir respectivement \$50,000 et \$150,000. La troisième a été lancée en faveur du nouvel Hôpital Chinois de Montréal avec un objectif de \$200,000.

Enfin, les deux dernières souscriptions toujours en marche et qui se termineront les 25 et 28 octobre dans l'un et l'autre cas serviront à alimenter les fonds de l'Orchestre Symphonique de Montréal (objectif \$200,000) et de la Fédération of Catholic Charities Inc. (objectif: \$800,000).

### TARIFS

Si les tarifs imposés aux usages du service de transport en commun de la Commission de Transport de Montréal ne sont pas augmentés d'ici un an, il se peut fort bien qu'ils soient basés sur une limite de "distance parcourue" quelques mois après la mise en service du métro.

### SENS HUMAIN

Il est révoltant de voir avec quelle indifférence et quel manque de sens humain élémentaire, une certaine firme de l'est de la métropole poursuit la fabrication de ses produits en causant un tort immense aux résidents de l'entourage, alors qu'elle ne détient aucun permis d'opération.

Ce qui me révolte encore plus, c'est que cette compagnie ait obtenu le permis de construire avant d'avoir fourni les preuves au Service de Santé de Montréal qu'elle prendrait les mesures nécessaires pour ne pas nuire aux gens. C'est là une inconséquence administrative dont sont souvent responsables les gouvernements municipaux paralysés par la bureaucratie. Imaginez le beau "méli-mélo judiciaire" dans lequel doivent patauger les autorités municipales aujourd'hui pour avoir accordé le permis de construire alors que le Service de Santé refusait à cette compagnie le droit d'opérer.

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Pont Jacques-Cartier

Infatigable et intarrissable, le conseiller municipal du district de Mercier, M. Paul-Emile Sauvageau, est revenu à la charge, hier après-midi en disant que le port de Montréal devrait appartenir à la métropole, et non plus au Conseil des ports nationaux dont les membres sont nommés par le gouvernement fédéral.

Le conseiller Sauvageau prenait pour prétexte l'extrême lenteur des travaux de réparation sur le pont Jacques-Cartier, après avoir rappelé la mauvaise organisation des services sur le port notamment celui des incendies.

"Les montréalais et tous ceux qui empruntent ce service essentiel font rire d'eux, a dit M. Sauvageau. Les travaux sont à tel point mal organisés, il y a tellement peu de personnel, que les réparations risquent de s'éterniser."

"Un tel état de chose ne pourrait pas être toléré si la direction du port était soumise à l'autorité municipale de Montréal, accordant ainsi un droit de regard direct aux contribuables montréalais."

"Actuellement, comment voulez-vous que les intérêts de ceux-ci soient considérés quand les membres de la direction du port sont nommés par le gouvernement fédéral, que le poste de président est occupé par un résident d'Ottawa, celui de vice-président, un type de Vancouver, celui de gérant, un type de Ville Mont-Royal, celui de l'adjoint au gérant, un type de St-Lambert et un autre poste, par un type de la région du Lac St-Jean. Il est grand temps de remédier à cette situation désastreuse en confiant l'administration du port à des gens sérieux. Et la meilleure solution, c'est que le port devienne la propriété de la ville, comme c'est le cas à Toronto."

### Laporte

Les quartiers municipaux disparaîtront-ils à Montréal? Lors de la conférence prononcée à Bécancourt la fin de semaine dernière, le ministre Pierre Laporte ne précisait pas lorsqu'il annonçait son projet de faire disparaître les quartiers dans la majorité des villes du Québec.

S'il en a l'intention, on peut s'attendre à une vive opposition de la part des autorités municipales, en se basant sur la déclaration faite par M. Saulnier, hier après-midi.

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Camions

Parlant devant un groupe d'hommes d'affaires de l'Ouest Commercial et Professionnel, hier, M. Lucien Saulnier a déclaré que la ville rendrait public "dans quelque temps" un projet afin de réglementer la circulation des camions lourds dans les rues de Montréal.

### Chemin de fer

M. Saulnier a aussi dit que des pourparlers se poursuivaient "au niveau des hauts fonctionnaires", afin de voir s'il y a lieu de réduire la quantité des lignes du chemin de fer appartenant au CNR et passant aux limites du secteur de la "Petite Bourgogne", destiné à être rénové.

"Ce qui en restera, a-t-il dit, devrait être reconstruit selon une formule plus moderne."

### Retraite

Le Dr Adélarde Groulx, directeur du Service de Santé de la Ville de Montréal a demandé récemment aux autorités supérieures d'être mis à sa retraite à partir du 1er novembre prochain. Il est possible qu'il devienne conseiller sanitaire pour la Compagnie de l'Expo, sur une demande de celle-ci.

Né le 26 avril 1897, à Ste-Scholastique, dans le comté des Deux-Montagnes, le Dr Groulx a reçu son Doctorat en Médecine à l'Université de Montréal, en 1924.

Il est entré au service de la ville en 1928, alors qu'il était nommé surintendant de la division de l'Hygiène de l'enfance du Service de santé. En 1937, il accédait au poste qu'il occupe actuellement.

### Assemblée spéciale

Lors de l'assemblée spéciale convoquée pour vendredi après-midi, les conseillers municipaux seront appelés à voter un crédit de \$230,000 pour l'exécution de travaux d'hiver par la division du jardin botanique du service des parcs. Ces travaux ont pour but d'offrir du travail à plusieurs ouvriers, et de diminuer ainsi le chômage.

Un projet de règlement leur sera aussi soumis en première étude afin de permettre à l'Institut de Diagnostique et de Recherches Cliniques de Montréal de construire un bâtiment à l'angle sud-ouest de l'avenue des Pins et de la rue St-Urbain.

# Un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



## Bleury

La circulation des véhicules sera interrompue à partir de 7 heures ce soir jusqu'à 7 heures, lundi matin, sur la rue Bleury, entre les rues Sherbrooke et Ste-Catherine.

Cette mesure est nécessitée par la reconstruction du pavage et des trottoirs à l'intersection de la rue Bleury et de l'avenue du Président Kennedy. Les voitures pourront emprunter la rue Jeanne-Mance au cours de la fin de semaine.

## Villeray

Le Conseil municipal sera appelé, cet après-midi, à approuver en première lecture un projet de règlement afin de limiter la hauteur des bâtiments à deux étages sur la côté ouest de l'avenue des Erables, sise dans le quartier Montcalm, entre les boulevards Rosemont et Crémazie.

Cette mesure ferait suite à la demande de vingt-quatre propriétaires de maisons construites sur l'avenue Des Erables, entre les rues Villeray et Vauquelin.

Le Service d'urbanisme est d'avis que l'étude porte sur tout le quartier Montcalm au lieu de réglementer la hauteur de maison pour un seul côté d'un quadrilatère. Ce service ne favorise pas les modifications de zonage parcellaires à l'occasion de demandes isolées.

Cependant, il n'a pas d'objection à ce que le Conseil adopte la mesure mentionnée plus haut, étant donné qu'elle s'accorderait avec la réglementation existante sur le côté est de l'avenue Des Erables, sise dans le quartier Rosemont.

## Parcomètres

Le Conseil sera aussi appelé à autoriser l'installation de parcomètres aux abords du marché Atwater. Il est question que le service de la circulation en installe environ 116.

Cette mesure servirait à décongestionner ce secteur, surtout les jeudis, vendredis et samedis. De plus, ces parcomètres faciliteraient l'accès du marché aux clients.

## Chauffage

Un crédit de \$24,000 lui sera aussi demandé pour l'installation d'un système de chauffage à vapeur dans la bâtiment principal du faisceau de voies du plateau Youville du métro.



## METROPOLE

### Va te réconcilier...

Les relations entre Montréal et les villes de banlieue ont beaucoup changé ces derniers mois.

Voici maintenant que le dialogue est amical, même fraternel. Le maire Marcel Laurin, devant les Hommes d'Affaires de St-Laurent, a déclaré que les contacts entre Montréal et les banlieues se font maintenant dans une atmosphère de bonne volonté et de compréhension.

A preuve, une entente entre St-Laurent et Montréal serait à la veille de se régler au sujet

ment où les bonnes soeurs décident du club de golf Marlboro.

### Sens de l'économie

Tous les moyens sont bons quand il s'agit de "sauver" l'argent des contribuables.

Alors qu'il était conférencier invité au dîner-causerie de l'Ouest Commercial et Professionnel, mercredi midi, M. Lucien Saulnier a eu à répondre à la question suivante: pourquoi la ville n'engagerait-elle pas un gardien jusqu'à neuf heures le soir et non jusqu'à quatre heures l'après-midi seulement au parc Cartier?

Le président du comité exécutif, ayant appris quelques instants auparavant que les religieuses d'un couvent voisin se promenaient presque tous les soirs dans ce parc, a déclaré que celles-ci étant d'excellentes gardiennes, la ville songerait à installer un gardien jusqu'à neuf heures au mo-

raient de cesser leur promenade.

Qui osera dire maintenant que les religieuses ne participent pas à l'épargne des fonds publics?

### Réorganisation?

M. J. Adrien Robert est un "provocateur" de réorganisations à la police de Montréal.

En 1961, il a été, avec MM. Way et Gaubiac (de douce mémoire?) à la base d'un chambardement quasi total des cadres de la police de Montréal.

Voici maintenant que, quatre années plus tard, il "provoque" à nouveau, sans le vouloir, une autre réorganisation... du moins au sein de l'état-major.

En effet, il faudra nommer un remplaçant à M. Jean-Paul Gilbert comme directeur-adjoint

et toute une série d'autres nominations faisant suite à celle du nouveau directeur-adjoint.

De plus, il faudra remplacer le sous-inspecteur chef Russel Sénécal, du Bureau des enquêtes criminelles qui, après 35 années de service, a décidé de prendre sa retraite.

### A compter de ce soir

Le service de la circulation de la ville de Montréal avise les intéressés que la reconstruction du pavage et des trottoirs à l'intersection de la rue Bleury et de l'avenue du Président Kennedy, entraînera l'interruption de la circulation à compter de ce soir à 7h. et cela jusqu'à lundi matin, à 7h.

Durant la période des travaux, les véhicules et les autobus seront détournés par la rue Jeanne Mance.

## un jour à

### l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



#### N.D.G.

Sur une motion du conseiller John N. Parker, le Conseil municipal a prié le Comité exécutif hier soir, de charger le service d'urbanisme d'entreprendre une étude des règlements de zonage dans le quartier Notre - Dame - de - Grâce, dans le but de modifier le plan de zonage de ce quartier en y restreignant la hauteur des bâtiments, sauf à certains endroits particuliers.

Le Comité exécutif devra aussi étudier la possibilité de limiter la hauteur de tout nouveau bâtiment à six étages dans les zones commerciales, jusqu'à ce que l'étude du Service d'urbanisme soit terminée.

#### RENOVATION

Une seconde motion a été présentée par le conseiller Frank Hanley, du district de St-Anne, priant le Comité exécutif d'étudier la possibilité de demander aux gouvernements fédéral et provincial de modifier la Loi Nationale sur l'Habitation de façon à accorder à l'entreprise privée les mêmes pouvoirs et privilèges qu'aux municipalités en ce qui concerne les logements à prix modique.

Le conseiller Hanley a prétendu qu'il fallait que l'entreprise privée prenne une plus grande part à la rénovation urbaine et qu'on lui offre la possibilité de construire des loyers à prix suffisamment bas pour que les familles de petit revenu puissent y vivre.

#### HELICOPTERE

Selon le conseiller Paul-Emile Robert, du district de Villeray, le service de la police de Montréal devrait pouvoir disposer d'hélicoptère afin de surveiller et de mieux contrôler la circulation des voitures sur les grandes artères de la métropole, surtout lorsqu'elle est très dense.

#### PARCOMETRES

Le Conseil municipal a approuvé, hier soir, l'installation de 116 parcomètres aux abords du marché Atwater, afin de permettre à un plus grand nombre de clients de pouvoir profiter de la meilleure zone de stationnement.



# Quand l'honnêteté flirte avec le zonage

par Maurice Roy

Il paraît que le parti politique qui détient très majoritairement le pouvoir, à l'hôtel de ville, est un parti honnête. Le fait est que cette affirmation traduit assez bien la réalité, du moins si l'on en juge par les informations qui atteignent le grand public, composé en bonne partie d'électeurs.

Ajoutons ici qu'il ne s'agit pas non plus d'essayer de trouver des bêtes noires au Parti civique. Nous soulignons l'honnêteté du PC parce qu'un conseiller, M. John Parker, du district de Notre-Dame-de-Grâces, vient de nous rafraîchir la mémoire sur le sujet. En partant du postulat de l'honnêteté, M. Parker s'est fait fort de présenter au conseil municipal une motion invitant le comité exécutif à demander au Service d'urbanisme d'effectuer un rele-

dit, les gens du Réveil commencent à être gênants. Un an après le coup de canon des curés, sur les embusqués qui se nichaient dans l'entreprise privée aussi bien que dans les pouvoirs publics, la fumée s'évapore. On aperçoit plus clairement, avec du recul, l'ombre de la poire pour la soif, que MM. Laporte et Saulnier avaient jetée aux dérangeurs, en accomplissant une tournée de nos taudis nationaux.

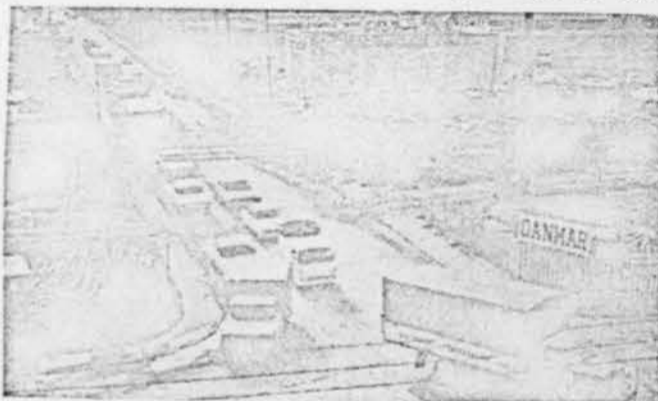
## En musique

M. Hanley aussi est gênant. Surtout quand il se met à chanter sur des airs connus, comme la rénovation. Son dernier coup de maître a été de demander au président du comité exécutif de faire faire un relevé de tous les legis vacants de la ville avec le montant du loyer exigé dans chaque cas. M. Hanley veut savoir par là s'il est nécessaire de construire des habitations temporaires pour loger les chré-

l'autoroute transcanadienne. Pour accomplir leurs travaux, les ouvriers ont barré l'avenue Royalmount, juste au nord de Ferrier. Mais personne, parmi les 16,000 fonctionnaires de la Ville, n'a pensé à modifier le minutage du feu de circulation, au coin Ferrier-Décarie, par où s'écoule désormais toute la circulation qui empruntait Royalmount auparavant. Avec le résultat que vous ne roulez pas, mais que vous stationnez là où c'est normalement interdit, en pleine rue, pendant de longs quarts d'heures.

## Boum !

Et puis, il y a la compagnie Vérona, qui besogne ferme au même endroit. La firme fait sauter de la dynamite à tort et à travers, comme ça vient, tant bien que mal. Elle ne prend aucune mesure efficace pour la protection des piétons. Deux journalistes, marchant du côté est de Décarie, un midi, l'autre jour, entendirent tout à coup un coup de sifflet, immédiatement suivi de plusieurs détonations. Les roches se mirent à voler dans les airs, manquant de près les tâcherons de la plume. C'est sans doute pourquoi le policier préposé au coin Ferrier-Décarie se fait si rare. Ce doit être un homme qui vit sous la terre.



(Photo Marce)

Comment ne pas rechigner contre la perte de temps des embouteillages quand on sait que la vie est si courte ?

vé complet du zonage dans son district. M. Parker s'émue de voir s'élever, toutes les semaines et quelques, de nouvelles structures d'acier qui prennent leur élan sous le niveau des rues pour ne s'arrêter qu'à des 12, 15 et 20 étages. "En étudiant les règlements, dit M. Parker, je me suis rendu compte qu'on peut construire à la hauteur qu'on veut, dans les zones commerciales du district. Cette pratique a pour effet de changer la nature du district de Notre-Dame-de-Grâces où de nombreux citoyens ont acheté des propriétés comptant sur la pérennité du caractère résidentiel de l'endroit." En conséquence, M. Parker veut que les urbanistes dressent un plan de zonage et que d'ici là, on interdise la construction des bâtisses dépassant six étages.

## Astuce

Mais par les temps qui courent, le sol montréalais, fût-il situé dans NDG, se vend au prix d'or. Les constructeurs ont intérêt à bâtir haut, pour que ça rapporte plus. Et ils ont intérêt à conserver toute leur liberté d'agir, partout sur le territoire urbain. "Mais, comme disait M. Parker, aujourd'hui, nous avons un parti honnête." Vous saisissez l'astuce ?

## La bonne poire

Toutefois, si ça continue, le parti honnête va se faire poser des questions. Les membres du Réveil des Citoyens de la Petite Bourgogne sont en rogne. Ils voudraient que l'honnêteté fit bon ménage avec l'efficacité. Et ils s'impatientent en constatant que la rénovation ne se fera pas en un clin d'oeil. Ils voudraient que l'administration leur dise où elle s'en va, avec la rénovation. Et quand elle espère toucher le but. Autrement

tiens que l'on jettera dehors en démolissant afin de reconstruire à neuf. S'il s'avérait que les legis vacants sont assez nombreux, la Ville aurait une raison de plus pour orchestrer l'initiative privée en matière de rénovation.

## Evasion

Et ceux qui avaient répandu le bruit que M. Hanley est atteint du cancer en ont pris pour leur rhume. Car, bien loin d'être cancéreux, M. Hanley est le champion des coureurs à pied. Entre les 4 et 14 octobre, le vaillant conseiller de Sainte-Anne est sorti vainqueur d'une épreuve de 100 milles, en trottant une moyenne de huit milles par jour. Comme il dit si bien : "J'ai tellement de problèmes à régler dans mon district que je me dois de m'évader."

## Négligence

Mais nous défions personnellement M. Hanley ou n'importe quel autre conseiller municipal de s'évader de la rue Ferrier, entre l'aurore et le crépuscule. Il arrive que la rue Ferrier, transversale au boulevard Décarie, est en passe de devenir partie de

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### CARILLON

L'utilisation de l'électronique pour actionner le Carillon que la ville de Montréal, la Compagnie de l'expo et la firme Sun Life projet- l'emplacement de l'expo 67, ne semble pas plaire à tous les montréalais.

En effet, un organisme a été fondé la fin de semaine dernière, le Comité des Amis du Carillon afin de s'opposer énergiquement au projet tel qu'il est conçu.

La présidence du Comité des Amis du Carillon a été confiée à Mme Lucie de Vienne; M. David P. Allan, de Notre-Dame-de-Grâce en est le secrétaire, tandis que membre du bureau de direction de la compagnie Foundation, M. Gustave Girard a accepté d'en faire partie. Ce comité veut rallier tous ceux qui pensent qu'un carillon doit se composer de cloches.

Et comment donc! Remplacez les cordes par un système électronique et essayez de vous y reconnaître ensuite. A moins que l'on ne veuille créer un nouvel instrument. Mais alors, il faudra lui trouver un nouveau qualificatif.

### SOUSCRIPTIONS

Quatre campagnes de souscriptions se poursuivent toujours actuellement et ne se termineront pas avant samedi prochain. Il s'agit des campagnes lancées en faveur de l'Ecole Nationale de Théâtre du Canada, des Grands Ballets Canadiens, de l'Hôpital Chinois de Montréal et du "Bon Dieu en Taxi" dont les objectifs sont respectivement de \$50,000, \$150,000, \$200,000 et \$25,000.

Ces organismes comptent toujours sur la générosité indispensable du public.

D'autre part, le Fonds des Nations unies pour l'Enfance organisera une grande quête publique, samedi prochain, afin de récolter des fonds pour venir en aide à l'enfance malheureuse dans le monde.

### CANCERS

Les plaintes formulées par certains membres du syndicat des fonctionnaires municipaux au sujet des voitures que la ville met à la disposition des fonctionnaires des différents services et qu'on n'hésite pas à qualifier de "cancers ambulants" n'ont pas suscité de réactions de la part des autorités municipales. Comme d'habitude, on demeure plongé dans l'indifférence et le silence en espérant que l'opinion publique oublie.



## METROPOLE

### Pour les Ukrainiens

Les Ukrainiens, qui sont maintenant beaucoup plus nombreux dans le quartier Rosemont, auront bientôt leur parc.

Des travaux sont présentement effectués dans la partie sud du parc Drummond, soit entre Bellechasse et boulevard Rosemont et entre 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> avenue.

Les améliorations majeures seront apportées au printemps '66 afin que le tout soit prêt pour l'été prochain.

Ce parc porterait le nom d'Uk-

raine, afin de faire plaisir aux résidents de cette nationalité, surtout que ceux-ci songent à ériger un centre communautaire dans ce secteur.

Il n'y a pas de ségrégation à Rosemont.

### Aux cultivateurs

Cultivateurs qui prenez place au Marché Atwater, consolez-vous.

Un bruit a couru que les autorités de l'Exposition universelle et internationale de 1967 avaient engagé des pourparlers avec la ville de Montréal en vue de louer la majeure partie de ce marché pour y installer des bureaux.

## LA CHRONIQUE DE CLAUDE MASSON

C'est complètement faux. Il ne s'agissait que d'une rumeur. M. Lucien Saulnier l'a clairement déclaré aux membres d'un groupement du sud-ouest de la métropole à qui il s'adressait récemment.

Cultivateurs, vous avez suffisamment de problèmes au niveau provincial, (!) rassurez-vous sur le plan municipal.

### Des autos-cercueils?

Dans le dernier numéro du journal "Bonsecours", revue du syndicat des fonctionnaires municipaux, M. Fernand Foisly n'y va pas de main morte dans la "Tribune Libre" au sujet des véhicules automobiles que la ville met à la

disposition des fonctionnaires.

M. Foisly signale l'état de ces voitures: un grand nombre d'entre-elles sont d'anciennes autopatrouilles du service de la police, des freins fatigués, un volant des plus difficile à manoeuvrer, une chaufferette incapable de soutenir une lutte contre les froidures de l'hiver, un intérieur malpropre.

En première conclusion, M. Foisly note: "Qu'espère-t-on prouver par de tels cercueils? La longévité d'une voiture!.....l'endurance des employés!.... que sais-je encore..."

Puis il ajoute en second lieu: "Croyez-vous qu'un bon outil de travail faciliterait davantage les relations patrons-employés et un accroissement de l'efficacité".

Qu'en pensent les responsables du service de la voie publique, division des ateliers?

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Place des arts

Les travaux vont bon train sur l'avenue du Président Kennedy. Bientôt, les piétons et les automobilistes pourront y circuler allègrement, oubliant les misères du passé, les uns sur de beaux trottoirs, les autres sur un pavage tout neuf que l'on ne viendra pas perforer. Je l'espère, quelques jours plus tard, comme c'est souvent la coutume.

### Travaux d'hiver

Des travaux de reboisement pour une valeur de \$40,000 seront entrepris prochainement sur le parc Mont Royal (la montagne) par les employés du Jardin Botanique de Montréal. Ceux-ci devront également reboiser les parcs Angrignon et Thomas Chapais, au coût de \$25,000 et \$20,000.

Comme d'habitude, le jardin botanique devra aussi abattre ou émonder certains arbres et en planter de nouveaux sur le terrain du golf municipal, et voir à la plantation de nouveaux arbres dans les rues de la métropole. Une somme de \$75,000 a été consacrée à l'exécution de ces travaux.

De plus, à la section de l'horticulture, le Service des parcs devra pourvoir à l'aménagement d'arbres, d'arbustes et de conifères dans les divers parcs de la métropole, pour un coût de \$40,000. Enfin une dépense de \$30,000 sera consacrée au réaménagement des jardins et des serres au Jardin Botanique.

Ces travaux entrent dans les cadres de la campagne des travaux d'hiver en offrant de l'ouvrage aux ouvriers qui, autrement, devraient vivre sur l'assurance chômage pendant la période froide.

### Quartiers urbains

Déjà le projet de loi du ministre provincial M. Pierre Laporte, concernant l'abolition des quartiers urbains, suscite de vives réactions, surtout à Montréal, où l'on compte 48 conseillers. Certains prétendent que dans une ville aussi gigantesque que celle-ci, la décentralisation actuelle permet aux contribuables de garder le peu de contact qu'il ont déjà avec l'administration municipale. D'autres, par contre, prétendent que Montréal pourrait facilement être administrée par six ou huit hommes de valeur élus "à large", affranchis de ce que l'on appelle généralement "l'esprit de clocher" et intéressés à ce qui se passe dans toute la ville.

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### La Toussaint

A l'occasion de cette fête lundi prochain, la plupart des édifices municipaux seront fermés. Seuls les marchés, le Golf municipal, le Jardin Botanique demeureront ouverts au public. L'enlèvement des déchets se fera comme à l'ordinaire.

Les édifices municipaux qui seront fermés sont: l'hôtel de ville, la Cour municipale, les bibliothèques, les balanes publiques, les piscines intérieures et les centres récréatifs.

### Exposition

Une exposition organisée par le Service des Parcs et présentant les oeuvres de jeunes adolescents, s'ouvrira jeudi soir, au Centre Récréatif Maisonneuve. L'exposition est intitulée: "Lignes et Couleurs" et le maire Jean Drapeau ou son représentant présidera le vernissage qui doit avoir lieu à 8h.30 du soir.

### Travaux importants

D'importants travaux doivent être entrepris bientôt, s'ils ne le sont pas déjà, au coût d'un demi-million de dollars, dans le nord de la ville, près de la limite et du district de Saraguay. Ces travaux consistent en la pose de conduites d'égout sur le nouveau boulevard Toupin, de part et d'autre du boulevard Gouin, sur une rue projetée à l'ouest du boulevard Toupin ainsi que sur la rue Beauséjour, entre la rue Béique et le boulevard déjà mentionné.

### Emile-Duployé

D'autres travaux de l'ordre d'un demi-million de dollars doivent aussi être entrepris sur la rue Emile-Duployé, laquelle traverse la section est du parc Lafontaine. Un égout doit y être reconstruit, au coût de \$121,700, entre la rue Sherbrooke et un point situé au nord de la rue Gauthier. D'autre part des trottoirs seront aménagés de chaque côté de cette rue, entre Sherbrooke et la rue Du Parc Lafontaine, et le pavage sera entièrement refait.

### Pont Lachapelle

La ville doit faire entreprendre prochainement des réparations au pont Lachapelle qui enjambe la rivière des Prairies, dans l'axe de la rue Reed, Cartierville. Nous connaissons jeudi les compagnies qui ont répondu à l'appel d'offres lancé par le Comité exécutif.



## METROPOLE

### Rétrospective

Le Regroupement Municipal de Laval vient d'établir une rétrospective de l'administration de Laval depuis la fusion des 14 municipalités de l'île Jésus... il y a 64 jours.

Ce résumé nous informe que seize services ont été établis, la réorganisation complète des services de la police et d'incendie a été effectuée, le plan La Haye sur les voies de circulation a été complété, quatre conventions collectives sont en voie de négociations, les frais interurbains entre les différents secteurs sont éliminés, etc...

Le communiqué fait aussi mention des réalisations dans les domaines de l'électricité, transport, commerce, industrie, santé, loisirs.

Et le communiqué dit: la nouvelle formule du regroupement municipal... s'est avérée une expérience des plus heureuses.

On verra si, oui ou non c'est bien vrai, le 7 novembre au soir.

### Premier rapport

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, qui a annoncé il y a quelque temps l'étude, par le service municipal d'urbanisme, de la possibilité d'améliorer les abords du pont Jacques-Cartier, du côté de Montréal, recevra d'ici une dizaine de jours un premier rapport de ce service.

Les deux points intéressants de la conclusion qui sera soumise seront les mesures prévues pour faciliter la circulation à l'entrée du pont Jacques-Cartier et le problème de l'expropriation dans ce secteur.

Prions c'est l'heure!

### On attend le 15

A Verdun, les autorités municipales n'ont pas peur du travail: il y a deux assemblées régulières du conseil, chaque mois, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois.

Avant-hier soir, rien de bien important n'a été discuté. Il s'agissait de régler certaines questions de régie interne.

Le "gros" problème actuellement à Verdun, l'acceptation ou l'interdiction de motels et d'hôtels dans la cité, sera réglé après le référendum du 15 novembre prochain.

Actuellement c'est la sécheresse... en fait de nouvelles.

### Retour au bercail

La Cité de Saint-Michel, qui avait quitté sans explications le Comité de Coordination Intermunicipale il y a quelques mois, vient de réintégrer celui-ci.

Une résolution à cet effet a été acceptée unanimement par les membres du conseil municipal de cette ville de banlieue.

Ce départ subit, on s'en souvient, n'avait jamais été accepté par le CCI.

Le maire de St-Michel, M. Maurice Bergeron, a également repris son poste de premier vice-président du Comité de Coordination Intermunicipale.

Des projets à l'horizon?

## un jour à l'Hôtel de ville



avec  
MARCEL  
HUGUET

### Procureur

Interrogé hier sur les raisons qui ont motivé sa demande de démission en tant que procureur de la police de Montréal, Me André Tessier, qui demeure le procureur en chef de la Cour municipale, a répondu qu'il agissait tout simplement "par délicatesse" afin de laisser la voie libre au nouveau directeur J.-P. Gilbert.

"Le procureur de la police, a-t-il dit, n'est ni plus ni moins que le procureur du directeur. En effet, si je me souviens bien, la Charte mentionne que j'étais le procureur du chef Robert. Alors, je ne veux pas mettre le nouveau directeur dans l'embarras, au cas où il prévoirait quelqu'un d'autre à ce poste."

"Est-ce que vous accepteriez de demeurer procureur de la police, si le nouveau directeur vous le demandait?"

"J'accepterais volontiers" a répondu Me Tessier.

### Exposition

L'exposition intitulée "Lignes et Couleurs" dont le vernissage aura lieu ce soir, au Centre Récréatif Maisonneuve, se poursuivra jusqu'au 11 novembre prochain.

Organisée par le Service municipal des parcs, elle présentera 56 tableaux exécutés par des adolescents (es) âgés de 12 à 19 ans.

### Compétitions

Les compétitions de plongeurs ont débuté depuis mardi dans les piscines municipales. Aujourd'hui, les garçons des districts 3 et 4 pourront s'exécuter à la piscine Généreux et, demain, ce sera le tour des jeunes filles des districts 1 et 2 au centre Marquette. Les parents sont invités à venir admirer les exploits de leurs enfants.

### Cour Municipale

Le poste de M. René Leblanc, c.r., décédé il y a plusieurs semaines déjà, demeure toujours vacant. La Cour municipale qui comprend 8 salles d'audience, se trouve donc privée de deux procureurs de la Couronne depuis ce malheureux incident. Et les juges s'en plaignent beaucoup.

D'autre part, on s'interroge sur les raisons qui retardent la nomination des nouveaux procureurs. Serait-ce que personne n'est intéressé à occuper cette fonction beaucoup moins lucrative que la pratique privée?

### Station McGill

Le contrat pour la finition de la station de métro McGill, située dans la rue Burnside, à l'intersection de la rue University, a été accordé hier, par le Comité exécutif, à la firme T.G.A. Construction Inc. au prix de sa soumission, soit \$735,000, incluant les dépenses incidentes.

Cette firme a été choisie parmi huit soumissionnaires dont les prix variaient entre \$699,600 et \$788,600. T.G.A. Construction avait présenté la plus soumission et les dépenses incidentes s'élevaient à \$35,400.

### Epuration

A la demande du directeur du service des Travaux Publics, le Comité exécutif a approuvé, hier, la création d'une nouvelle fonction, celle de préposé à l'usine d'épuration de Saraguay. Le service des Travaux publics signale que des postes identiques devront être créés lors de la mise en opération des usines MacKay et Notre-Dame.

Le nouveau préposé, qui devrait être nommé bientôt, recevra \$2.34 l'heure jusqu'au 30 novembre 1965. A partir du 1er décembre, il recevra \$2.46 l'heure, à partir du 1er juin 1966. Ce taux a été exigé par le Syndicat canadien de la Fonction publique, alors que la ville offrait d'abord \$2.24 l'heure.

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Démission

Le Comité exécutif a approuvé hier la demande adressée par Me André Tessier, procureur en chef de la Cour municipale, au directeur du contentieux, Me Armand Pagé, pour être relevé de ses fonctions à titre de conseiller juridique du directeur du service de la police de Montréal.

Me Tessier occupait ce poste depuis le 26 septembre 1961, sur une recommandation du chef J. -Adrien Robert. Il continuera toutefois à faire partie du contentieux de la cour municipale.

Les raisons pour lesquelles Me Tessier a voulu démission, exigent que l'on définisse ses fonctions avec plus de précision. Me Tessier agit aussi par dépit envers le nouveau directeur. Gilbert au cas où celui-ci prévoirait quelqu'un d'autre à ce poste.





### Ça continue

Ainsi, le bruit a couru que les travaux de construction de la "Place Delorimier" avaient été retardés à cause d'un affaissement de terre de huit pouces.

Mais ce n'est pas là la raison du retard. Au département de l'inspection des bâtisses, à l'hôtel de ville, on nous a fait savoir que cette rumeur n'était nullement fondée.

D'autre part, à la compagnie responsable de ce projet on nous a indiqué que les travaux de la "Place Delorimier" ont été retardés parce que la commande d'aluminium n'est

pas parvenue en temps.

Maintenant tout est redevenu normal et cet édifice de 11 étages sera prêt au début de '66.

### Mécontentement

Les 24 propriétaires de maisons sises sur l'avenue des Erables, entre les rues Villeray et Vauquelin, ne sont pas très heureux de voir s'élever présentement, sur le côté ouest de l'avenue des Erables, une maison de trois étages alors que toutes les autres sont de deux étages.

Ils ont décidé de soumettre une requête aux autorités municipales, demandant que la hauteur des maisons de ce secteur soit limitée à deux étages. Actuellement, 13 de ces maisons sont limitées à 25 pieds de hau-

### LA CHRONIQUE DE CLAUDE MASSON

teur minimum et 35 pieds maximum, soit celles situées sur le côté ouest de la dite avenue. Les onze autres maisons sont limitées à deux étages, minimum et maximum, suivant le règlement de zonage du quartier Rosemont.

Selon le service d'urbanisme, il serait préférable que l'étude soit faite pour tout le quartier Montclam au lieu de régler la hauteur de maison pour un seul côté d'un quadrilatère.

Ce même service est toutefois d'accord et a recommandé au conseil, par mesure de concordance avec la réglementation existante sur le côté est de l'avenue des Erables, que la hauteur des maisons situées sur le côté ouest de la même avenue entre les boulevards Rosemont et Crémazie, soit limitée à deux

étages minimum et maximum. Le conseil a approuvé cette recommandation.

Les 24 propriétaires doivent donc être heureux de cette décision...même si leur mécontentement demeure, à cause de la malheureuse exception de trois étages du côté ouest de la rue Des Erables, entre Vauquelin et Villeray.

### Assemblée

Le Conseil de la Corporation de Montréal Métropolitain se réunira pour une assemblée régulière, cet après-midi, à ses bureaux de la rue Ste-Catherine.

La rencontre ne semble pas être due à l'analyse d'un point particulièrement urgent, mais à l'étude des problèmes qui se posent régulièrement à Montréal et dans les banlieues.

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Rues fermées

Le Service de la circulation annonçait hier, que plusieurs tronçons de rues seront fermés à la circulation des voitures au cours de la fin de semaine.

Le tronçon du chemin de la Côte Ste-Catherine, compris entre le boulevard Décarie et l'avenue Trans Island sera fermé à partir de 7 heures du matin, samedi, jusqu'au lundi soir, le 1er novembre, à 7 heures.

Le tronçon de la rue St-Ambroise, entre les rues St-Augustin et St-Ferdinand sera fermé pour la journée de samedi seulement, entre 7 hrs a.m. et 7 hrs p.m.

Enfin, ce même jour, le côté est de la rue St-Rémi, entre les rues Cazalais et St-Jacques, sera fermé entre 7 hrs a.m. et 10 hrs p.m.

### University

Le service de la circulation avise aussi le public que le tronçon de la rue University, compris entre la rue Sherbrooke et l'avenue du Président-Kennedy, sera fermé à la circulation pour une période d'environ 15 jours, à partir de mardi matin, le 2 novembre 1965, à 9h. 30 a.m., afin de permettre la reconstruction du pavage et des trottoirs.

Pendant cette période, les véhicules pourront circuler sur la rue Union. Celle-ci sera rouverte dès lundi, le 1er novembre, les travaux pour la construction du Métro étant terminés à cet endroit.

Le directeur Jean Lacoste signale également que la rue Union deviendra une rue à circulation dans les deux sens entre les rues Ste-Catherine et Burnside.

### Cour municipale

La Cour municipale compte depuis cette semaine un nouveau procureur de la Couronne en la personne de Me J.-Emilien Simard, c.r. Celui-ci a déjà assumé une fonction analogue à la Cour municipale de Québec. A Montréal, il prendra le poste laissé vacant par Me René Leblanc, c.r., décédé il y a quelques semaines.

### Toussaint

Les piscines municipales intérieures seront fermées lundi. Toutefois, les jeunes pourront se baigner dans les piscines des centres Maisonneuve, Gadbois et Marquette, dimanche après-midi entre 1h.00 p.m. et 9h.00 p.m.

# Dans l'île: 28,000 véhicules de plus en un an

par Maurice Roy

La région métropolitaine est en train de rattraper les provinces de l'Ouest pour ce qui est de l'enregistrement véhiculaire. Les statistiques fournies par M. Joseph Naud, statisticien du Service de la circulation, ne doivent être guère encourageantes pour les administrateurs publics char-

gés d'améliorer le réseau. On a l'habitude de dire, en effet, dans les milieux spécialisés, que les grands ouvrages de voirie sont vétustes avant même d'être mis en service.

On établit la population de l'île de Montréal, en 1965, à 1,960,000 habitants. L'enregistrement véhiculaire est de 531,000, dont 440,000 automobiles. Dans la ville même, la population est de 1,271,000 habitants. On y compte 350,000 véhicules, dont 290,000 automobiles. Au niveau des provinces, les automobiles sont plus nombreuses dans l'ouest que dans l'est. En sorte qu'un moins grand nombre de personnes se répartissent l'usage de chaque véhicule enregistré. En Saskatchewan, l'indice population-véhicule est de 2.4 personnes, en Alberta et en Colombie-Britannique 2.5, au Manitoba et en Ontario 2.8. Au Québec, l'indice est de 3.9. L'augmentation des véhicules dans l'île de Montréal a été de 28,000 en un an. L'indice était de 3.78 en 1964. Il est maintenant de 3.69. A Los Angeles, on calcule une moyenne de deux personnes par automobile enregistrée.

## Siècle

En voilà assez pour démontrer que ce siècle ne marche plus, il roule. Ce qui risque d'être malsain pour les paroissiens... C'est peut-être pour ça qu'un moine de ma connaissance s'est retiré au monastère. Il dit aujourd'hui, avec du mépris dans la voix: "Quand j'étais dans le siècle..." Comme nous le comprenons!

## Compliments

Mais la société séculaire ne saurait se passer de musique. Et l'affluence est la même chez le vendeur de bagnoles qu'au guichet des salles de concerts. L'hebdomadaire newyorkais "Variety" a entendu parler des concerts populaires de l'arène Maurice-Richard. Le journal associe au succès des concerts de l'est la poussée de fièvre qui s'est emparée de Montréal depuis trois ans. Le journal remarque que l'auditoire des concerts est "poli", bien mis et il a autant de goût pour apprécier les vins que les chefs-d'œuvre symphoniques.

## Opéra

Mais les concerts populaires, c'est de la petite bière, à côté des nouvelles que M. Jean Dra-



La cloche de la Liberté, en montre au pavillon de la Pennsylvanie, à la foire commerciale de New York. Peut-on préférer l'électronique à ces nobles annonciatrices de la joie et de la paix?

peau, maire de Montréal, communiquera bientôt à la population au sujet de l'opéra. Bientôt, ça veut dire dans un mois environ. Quelque chose bout dans la marmite du maire. Et si M. le Maire allait nous annoncer qu'il a écrit un opéra? Pour dire le vrai, nous aimerions mieux que M. le Maire nous réitère sa promesse d'inaugurer dans un proche avenir sa maison de l'opéra. Et il pourrait en profiter pour dénoncer le scandale du carillon électronique que des affairistes, des béotiens veulent faire installer sur l'emplacement de l'Expo, au mépris de tout sens commun. Ce qu'il nous faut, c'est un carillon de vraies cloches, un carillon qui pourra faire chanter et danser les foules, les soirs de Saint-Jean-Baptiste...

## Son de cloche

En tout cas, les Amis du Carillon ont pris en mains l'intérêt des cloches. Et nous prédisons que ça va sonner avant même que les cloches ne soient fondues. Madame Lucie de Vienne, à titre de présidente des Amis, est déjà partie en campagne. A peu près la moitié des conseillers municipaux pressentis pour appuyer le mouvement ont répondu favorablement. Nous verrons bientôt ce que ça vaut.

## Réunion

Mais la rénovation urbaine retient toujours aussi l'attention. Les Amis de la Rénovation n'existent pas, mais ce qui existe — on s'en souviendra — c'est le Comité de la Rénovation urbaine, dont le président est M. Gerry Snyder, vice-président du comité exécutif. Le groupe se réunit le 29 octobre après huit mois d'inactivité. La réunion de vendredi portera surtout sur des affaires de routine, en ce qui touche les Habitations Jeanne-Mance. Les membres les plus en vue du comité sont MM. Aimé Desautels, directeur du Service d'urbanisme et Ernest Langlois, surintendant de la division de la rénovation, M. Roger Choquette, directeur de la Société centrale d'Hypothèques et de logement, assistera à la réunion à titre de conseiller. Il y aura aussi, ne l'oublions pas, M. Lucien Saulnier, administrateur en chef de la Ville de Montréal... Les délibérations du comité seront peut-être plus intéressantes, maintenant qu'on parle de la Petite Bourgogne.

## Fluctuations

Mais quel souffle de renouveau a donc balayé l'ancienne Ville-Marie? C'est rendu que la transformation de Montréal a des répercussions jusque chez les embaumeurs. D'après le rapport financier du service des finances (qui tient un état détaillé de toutes les taxes et taxettes imposées par la Ville) le nombre des embaumeurs a diminué à Montréal en 1964-1965. Et c'est pas rien que pour les embaumeurs. C'est pareil pour les entrepreneurs de pompes funèbres, les marchands de glace et les vendeurs d'automobiles usagées. Par contre, la hausse se fait sentir parmi les encanteurs, les propriétaires de jardins de l'enfance et les propriétaires de bicyclettes. Si on voulait tirer une conclusion de cette situation alarmante, on pourrait croire que les embaumeurs sont retournés en enfance.

# un jour à l'Hôtel de ville



avec  
**MARCEL  
HUGUET**

## Photo sport

L'Association des Photographes de la presse de Montréal apportera toute sa collaboration à l'exposition "Photo-Sport", organisée par le Service des parcs de Montréal.

Le président de cet organisme, M. Roger St-Jean, a confié la responsabilité de l'exposition à M. Armand Desjardins. L'exposition doit se tenir au centre récréatif Maisonneuve, du 25 novembre au 14 décembre prochain. "Cette décision, a rapporté M. Desjardins, permettra aux visiteurs de revivre certaines scènes, certains moments palpitants survenus au cours des dernières décades dans le merveilleux monde du sport."

## Le lait

En dépit des "doutes" émis par le conseiller municipal Paul-Emile Sauvageau au sujet de l'observation des règlements d'hygiène dans la livraison du lait dans certaines écoles de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, il paraît, selon certains informateurs, que le Service du Bien-Etre Social aurait toujours eu des rapports excellents à ce sujet. Qui a raison? C'est ce que nous saurons au milieu de cette semaine, par les résultats de l'enquête que doit effectuer le Service du Bien-Etre Social.

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Métro

Six compagnies ont répondu à l'appel d'offres lancé par le Comité exécutif pour la finition de la station de métro Place d'Armes, située dans l'axe de la rue Vitré, à l'ouest de la rue St-Laurent.

La Compagnie de construction Secant a offert d'exécuter les travaux au coût de \$493,700. C'est le plus bas soumissionnaire. Les autres offres ont été présentées par les firmes Alta Construction (1964) Ltée, au prix de \$524,800; Prieur Entreprises Inc., au prix de \$534,336; Delmont Const. Ltée, au prix de \$550,000; Vermont Const. Inc., au prix de \$552,450 et Alphonse Gratton Inc., au prix de \$566,000.

### Chasse-neige

La ville aura besoin d'une souffleuse à neige pour débayer les rails du métro dans la cour Youville, pendant les périodes d'hiver. Aussi, deux compagnies ont offert des prix à la suite de l'appel d'offres lancé par le Comité exécutif. L'une, la firme Plasser Machinery Corp. Ltd, offre d'en fournir un pour le prix de \$30,193. L'autre, la firme Lyman Tube and Supply, propose un prix légèrement moins élevé soit \$29,682.

### Pont Lachapelle

Des réparations seront bientôt faites au pont Lachapelle, communément appelé le "pont de Cartierville", dans le nord de Montréal, par l'une ou l'autre des deux firmes qui ont répondu à l'appel d'offres lancé par le Comité.

La plus basse soumission a été présentée par la firme B.G.L. Ingénieurs et Constructeurs Ltée, au montant de \$149,848, tandis que l'offre de la firme Quebec Engineering Ltd s'élève à \$168,248.

La compagnie qui sera choisie devra refaire le béton désagrégé au-dessus et en-dessous du tablier du pont, imperméabiliser la dalle de béton, refaire le pavage, etc. Et la structure métallique sera nettoyée au jet de sable.



## METROPOLE

LA CHRONIQUE DE CLAUDE MASSON

métropole aura lieu dans les six magasins "Miracle Mart" de la région, mercredi.

Des kiosques seront entre-autres retenus par la Commission de Transport de Montréal, lesquels montreront l'évolution du transport en commun depuis les premiers tramways tirés par les chevaux jusqu'aux modèles les plus récents d'autobus.

Un kiosque particulier montrera la progression des travaux du métro ainsi que plusieurs maquettes des stations.

La compagnie canadienne de l'Exposition universelle et internationale de 1967 a également consenti à exposer des photos et

des maquettes de divers pavillons.

### Encore bon

Même s'il est âgé de 68 ans, le chef du Parti des Citoyens de l'Île Jésus, M. Olier Payette se dit prêt à assumer la mairie de Ville de Laval au lendemain du 7 novembre.

Questionné sur les inquiétudes que pose son âge, il répond à qui veut l'entendre que si c'est là une objection à ce qu'il puisse diriger les destinées de la deuxième plus populeuse ville de la province, il faudrait alors demander au Pape Paul VI, au Général DeGaulle, au premier ministre Pearson et au chef de l'Opposition John Diefenbaker de démissionner de leur poste.

Il a l'esprit vivant ce M. Payette.

### Vive Montreal

Une exposition "Vive Montréal" qui décrira divers aspects de la

# un jour à

## l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGJET**



### Enquête

Les résultats de l'enquête sur la livraison du lait dans les écoles catholiques de Montréal devraient être connus des autorités municipales, dès cet après-midi.

Cette nouvelle a été révélée par le directeur adjoint du Service municipal de la Santé, le docteur R. Lamquin, hier après-midi. Il a précisé que l'enquête se poursuivait avec célérité et qu'il espérait pouvoir en communiquer les résultats au Comité exécutif, dès aujourd'hui.

Depuis vendredi, des inspecteurs ont été dépêchés dans toutes les écoles de la ville de Montréal. Ceux-ci ont pour mission de vérifier si ces écoles ont des réfrigérateurs afin d'y entreposer le lait et aussi de prélever des échantillons qui devront être analysés en laboratoire.

Hier, presque toutes les écoles avaient été visitées. Et l'on procédait au fur et à mesure à la compilation des contenants de lait destinés à l'analyse.

Il était donc impossible de savoir si le lait était contaminé ou non. On sait que cette enquête a été entreprise à la demande du conseiller municipal Paul-Emile Sauvageau. Celui-ci a révélé hier, qu'il surveillait de très près cette enquête, et qu'il s'assurait que la situation soit corrigée.

### Concorde

Selon le président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier, il n'est pas question pour la ville de participer financièrement au prolongement du pont de la Concorde reliant la jetée Mackay à l'ouest de l'île Ste-Hélène.

Toutefois, il n'est pas qu'il ne s'opposait pas à la construction d'un tunnel reliant le pont à la rive sud, qu'il juge possible après l'Expo 67 seulement.

### 26ème exposition

La 26ème exposition annuelle d'automne organisée par le Jardin Botanique de Montréal s'ouvrira jeudi soir prochain, en présence du maire Jean Drapeau et de S. E. l'Ambassadeur de Colombie, M. Diego Calle-Restrepo. Cette exposition, qui aura lieu dans les serres du Jardin Botanique, présentera la légende du Dorado de la culture Chibcha de la région de Bogota. Cette légende est née chez les Indiens de Colombie, dont les cultures remontent à plus de 300 ans avant J.-C.

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
MARCEL  
HUGUET



### 26ème exposition

La 26ème exposition annuelle d'automne organisée par le Jardin Botanique de Montréal s'ouvrira jeudi soir prochain, en présence du maire Jean Drapeau et de S. E. l'Ambassadeur de Colombie, M. Diego Calle-Restrepo. Cette exposition, qui aura lieu dans les serres du Jardin Botanique, présentera la légende d'El Dorado de la culture Chiricha de la région de Bogota. Cette légende est née chez les Indiens de Colombie, dont les cultures remontent à plus de 300 ans avant J.-C.

### Exposition d'automne

La 26e exposition annuelle d'automne, "La légende de l'El-Dorado de Colombie", aura lieu à compter de jeudi soir, le 11 novembre, dans les serres d'expositions du jardin botanique.

Cette exposition, organisée par le jardin botanique avec l'étroite collaboration du Consul-général de Colombie, M. Jaime Uribe-Henao, présentera la légende El Dorado qui remonte à plus de 300 ans avant Jésus-Christ.



## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
MARCEL  
HUGJET



### 26ème exposition

La 26ème exposition annuelle d'automne organisée par le Jardin Botanique de Montréal s'ouvrira jeudi soir prochain, en présence du maire Jean Drapeau et de S. E. l'Ambassadeur de Colombie, M. Diego Calle-Restrepo. Cette exposition, qui aura lieu dans les serres du Jardin Botanique, présentera la légende "El Dorado" de la culture Chibcha de la région de Bogota. Cette légende est née chez les Indiens de Colombie, dont les cultures remontent à plus de 300 ans avant J.-C.

### Exposition d'automne

La 26e exposition annuelle d'automne, "La légende de l'El-Dorado de Colombie", aura lieu à compter de jeudi soir, le 11 novembre, dans les serres d'expositions du jardin botanique.

Cette exposition, organisée par le jardin botanique avec l'étroite collaboration du Consul-général de Colombie, M. Jaime Uribe-Henao, présentera la légende El Dorado qui remonte à plus de 300 ans avant Jésus-Christ.

## un jour à l'Hôtel de ville



avec  
**MARCEL  
HUGUET**

### Electricité

Le Comité exécutif a approuvé hier la création du nouveau poste d'ingénieur chargé des télécommunications, à la division de l'électricité du Service des travaux publics, et il a, par la même occasion, aboli un poste d'ingénieur de section tel que le recommandait le directeur de ce service M. C. A. Boileau, dans un rapport du 4 mai dernier.

Dans ce rapport, M. Boileau mentionnait qu'il était nécessaire de "réorganiser les cadres pour permettre une redistribution des attributions." M. Boileau suggérait également la nomination de M. Marcel Tremblay, actuellement ingénieur de section, au nouveau poste des télécommunications.

Cette dernière demande n'a pas été approuvée, étant donné que la "politique établie veut que les promotions soient accordées sur une base permanente" tel que le précise le directeur du personnel, M. Hermann Primeau, dans son rapport." Dès que les autorités auront approuvé la création de cette fonction, poursuit M. Primeau nous annoncerons un concours en vue d'établir une liste de candidats pouvant être nommés à cette fonction".

### Soumissions

Le directeur du Service des travaux publics, M. C. A. Boileau a également reçu l'autorisation du Comité exécutif pour lancer un appel d'offres publiques en vue de l'installation de systèmes d'éclairage sur la rue St-Denis, entre les rues Crémazie et Jean-Talon, ainsi que sur le chemin de la Côte-des-Neiges, entre les rues Mackenzie et Côte-Ste-Catherine. Les soumissions devront comprendre aussi l'installation de signaux de circulation sur la rue St-Denis, entre de Liège, et Jean-Talon, sur Côte-des-Neiges, entre les rues Bedford et Côte-Ste-Catherine et la pose d'alarmes incendie sur Côte-des-Neiges, entre Mackenzie et Côte-Ste-Catherine.

### Journalistes

"L'ami" des journalistes le conseiller municipal Paul-Émile Sauvageau, que l'on prétend être le bras droit de M. Lucien Saulnier président du Comité exécutif, a accepté avec joie, voire avec empressement, la présidence "honoraire" du Club sportif des Journalistes du Québec.

## Un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Jour d'élection

A l'occasion de l'élection fédérale, le 8 novembre prochain, les bureaux de l'hôtel de ville et ses divers services municipaux fermeront leurs portes à 4 heures de l'après-midi, soit une demi-heure avant l'heure habituelle. Cette mesure permettra aux employés municipaux de prendre le temps suffisant pour exercer leur droit de vote.

### Métro

Le Comité exécutif a autorisé l'ingénieur en chef du Métro, M. Lucien L. L'Allier, à demander de nouvelles soumissions pour le mobilier et le montage des bureaux change et de barrières dans les stations du métro de Montréal.

Cette décision a été prise après que le Comité ait rejeté la seule soumission présentée par la firme Robert Mitchell Company Ltd, le 21 octobre dernier, en réponse à un premier appel d'offres. La soumission présentée ainsi que la proposition alternative que la compagnie y avait annexée dépassaient beaucoup trop les prévisions et ne répondaient pas exactement aux spécifications exigées par la ville. La soumission et la proposition s'élevaient respectivement à \$661,187 et \$573,465.

### Informatique

Seize employés de la ville ont déjà commencé un stage de six mois, au nouveau Centre de l'Informatique, situé dans l'édifice rénové du marché Bonsecours.

Ces employés ont suivi des cours de programmation et d'analyse et devront s'exercer à manier l'ordinateur électronique installé à cet endroit récemment et servant à compiler des statistiques et des documents, et fournir des renseignements à une vitesse "électronique".

D'ici trois mois, tel que requis par le Syndicat des fonctionnaires municipaux, la ville devra déterminer les fonctions. Ceux qui ne seront pas choisis pourront retourner à leurs fonctions précédentes dans les divers services municipaux.

### El Dorado

La 26<sup>ème</sup> exposition florale d'automne, intitulée "La Legenda de El Dorado de Colombia" sera inaugurée le 12 novembre prochain, au jardin Botanique, et durera jusqu'au 7 décembre, soit presque un mois. Le public pourra la visiter de 10hrs a. m. à 10hrs p. m. tous les jours de la semaine. On rapporte que chaque année, au-delà de 100,000 personnes visitent l'exposition d'automne.

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Le lait

Il ne fait aucun doute que le second rapport soumis par le Dr R. Lamquin, du service de la santé de Montréal, contredit carrément les conclusions émises dans le premier rapport soumis deux jours auparavant. Dans le premier cas, le Dr Lamquin affirmait que le lait était conservé dans des conditions contraires à l'hygiène, et dans le second, il se déclare satisfait de ce que les "cartons" ne sont pas entreposés près des radiateurs ou dans les corridors, mais immédiatement distribué aux élèves dans les écoles qui ne sont pas pourvues de réfrigérateurs. A quoi est due cette divergence? On pourra toujours tirer ses propres conclusions en se rappelant que le premier rapport avait été réclamé par le conseiller municipal Paul-Emile Sauvageau, à la suite de nombreuses plaintes venant du public, tandis que le second répondait à un ordre de la haute administration.

### Construction

Si le rythme de la construction se maintient dans la métropole, il est permis de penser que le total du montant des permis accordés par le Service des Permis et Inspections atteindra aisément les \$300 millions. Actuellement, la valeur des permis accordés, incluant ceux pour la rénovation des bâtiments s'éleve à près de \$265 millions.

### Petite Bourgogne

En nous référant aux déclarations faites par M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif, il y a quelques semaines, le Service d'urbanisme devrait soumettre ses plans pour la rénovation du secteur intitulé "La Petite Bourgogne", très bientôt.

### Souhaits

Tous nos voeux de succès à M. Euclide Longpré, greffier de la Cour municipale de Montréal. M. Longpré a remis sa démission la semaine dernière et celle-ci a été approuvée par le Comité exécutif. M. Longpré était au service de la ville depuis environ 25 ans et il effectuait, nous dit-on, un travail remarquable. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles entreprises.

### Rumeur

Il est rumeur que la Place d'Armes, située dans le centre du quartier des affaires de Montréal soit agrandie bientôt.

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
MARCEL  
HUGUET



### Répercussions

Dans quelle proportion, l'idée de la fusion a-t-elle joué dans le résultat des élections de la nouvelle cité de Laval? Dans quelle proportion, la victoire écrasante de Me Jacques Tétreault, à la mairie, est-elle un démenti à la politique annexionniste du ministre Laporte? Seuls les experts pourront le déterminer par une analyse approfondie du scrutin. Car, d'autres facteurs ont certainement joué.

Mais, un fait demeure. La fusion obligatoire et l'attitude arrogante qu'ont affichée les tenants de l'annexion avaient sans aucun doute blessé profondément l'orgueil naturel de la population qui souffre mal tout ce qui ressemble à la dictature et encore moins lorsqu'il est convaincu qu'on lèse ses droits.

Et il est permis de penser que le renversement de la situation politique à Laval aura retenti dans les municipalités de la banlieue qui sont perpétuellement aux prises avec la métropole quant à l'administration des services régionaux, tels la

Commission de Transport de Montréal, le Métro, etc.

Actuellement, les municipalités de la banlieue contribuent financièrement à ces services. A la Place des Arts, elles n'ont aucun droit de regard direct sur l'administration du budget. A la CTM, deux délégués les représentent. Sur six. Et toutes les décisions sont soumises à l'approbation du Comité exécutif de Montréal.

Il est superflu de revenir sur l'ambition de Montréal de contrôler le développement régional de l'île. C'est un fait connu de tous.

Or, l'élection de Laval apporte un appui moral aux municipalités de la banlieue et constitue un "avertissement", et pour Montréal, et pour le ministre des affaires municipales. Le vieux principe du "no taxation without representation" ne meurt jamais.

### El Dorado

Le peintre et sculpteur Ismael Font de Barcelone sculpte actuellement la statue représentant le Zipa, chef de tribu des Chibchas et le prêtre qui représente la Légende de l'El Dorado de Colombie. Selon la coutume, chaque année, le Zipa s'imprégnait de résine recouverte de poudre d'or et se rendait sur un radeau dans l'étang accompagné du prêtre. Il invoquait ensuite le ciel et se jetait dans l'eau.

## Saulnier tient toujours à la politique de regroupement

Nonobstant le résultat de l'élection tenue dimanche dernier dans la Cité de Laval — municipalité née de 14 municipalités de l'île Jésus — M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, n'en continue pas moins à préconiser la formule étiquetée "une île, une ville" pour l'île de Montréal.

En réponse à un chroniqueur municipal qui lui demandait hier après-midi s'il avait des commentaires à formuler au sujet du résultat de la consultation populaire sur l'île Jésus, M. Saulnier a dit: "L'idée de la fusion semble confortablement établie, acceptée, dans la ville de Laval si l'on considère

le vote obtenu par le candidat à la mairie perdant qui était pour la fusion et si l'on considère qu'il devait y avoir comme favorables à la fusion, au moins le quart des électeurs qui ont appuyé le candidat à la mairie gagnant".

— Est-ce que le résultat de cette élection peut modifier la politique de regroupement déjà prônée par l'administration Drapeau-Saulnier sur l'île de Montréal?

— Non, a répondu M. Saulnier.

— Continuez-vous à croire qu'il ne devrait y avoir qu'une seule ville sur l'île de Montréal?

— C'est encore souhaitable.

## Un jour à l'Hôtel de ville

avec  
MARCEL  
HUGUET



### Fusion

Pour le président du Comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, la toute récente victoire de Me Jacques Tétreault à la mairie de la nouvelle cité de Laval n'est pas un démenti à la politique de l'administration de la métropole.

Appelé à commenter cet événement, M. Saulnier a dit, hier après-midi: "L'idée de la fusion me paraît confortablement établie, acceptée, par l'ensemble de la population."

Il a ensuite expliqué qu'en supposant qu'un quart des suffrages accordés à Me Tétreault pouvaient provenir de citoyens qui acceptaient la fusion, et en les ajoutant aux suffrages récoltés par le candidat défait, Me Jean-Noël Lavoie, on pouvait penser que la population venait de ratifier la mesure législative appliquée par le gouvernement.

"Est-ce que cela peut modifier la politique suivie depuis quelque temps par la métropole à l'égard des municipalités de la banlieue?" lui a-t-on demandé.

M. Saulnier a répondu: "Non!"

# Un jour à l'Hôtel de ville

avec  
MARCEL  
HUGUET



## Scrutin

Parmi les trois conseillers municipaux de Montréal qui briguaient les suffrages à l'élection fédérale, deux ont été réélus au rang des libéraux tandis que le troisième a été défait par le seul candidat conservateur élu dans la région de Montréal.

Le conseiller H.-Pit Lesard, du district de St-Henri et qui se présentait dans le comté fédéral du même nom a remporté la victoire par une majorité écrasante, 12,180 voix, sur son plus proche adversaire du parti progressiste-conservateur, Paul Barré, qui n'a récolté que 6,328 voix.

Le second, M. Gérard Loiseleur, conseiller du district de Ste-Anne, et briguant les suffrages dans le comté fédéral du même nom également, a défait son adversaire M. George Neill, du parti progressiste-conservateur, par une majorité imposante. M. Loiseleur a récolté 5,975 voix contre 2,265 pour M. Neill.

Quant au troisième, M. Albert Caplette, conseiller municipal du district de Ste-Anne et briguant les suffrages dans le comté fédéral de Ste-Marie, il a été défait par le candidat du parti progressiste-conservateur, M. Georges Valade. M. Caplette a récolté 5,155 voix et M. Valade, 9,659.



## Surprise bientôt?

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, est un véritable politicien.

En ce qui concerne les sujets relatifs à la municipalité, il est tout disposé à émettre des commentaires précis, d'une part, mais qui, d'autre part, laissent quelquefois les chroniqueurs municipaux "sur leur appétit".

Pour ce qui a trait à sa vie politique personnelle, les déclarations se bornent la plupart du temps au classique: "Pas de commentaires".

Ainsi, il est depuis longtemps rumeur que M. Saulnier se joigne un jour au cabinet Lesage. Il n'a jamais nié ni confirmé cette rumeur mais a déjà déclaré qu'il ressentait une certaine fierté quand ce sujet était abordé.

Mais depuis quelques jours, il aurait reçu une autre offre. Il s'agirait d'une fonction fort intéressante, qui ne l'empêcherait pas de conserver sa charge actuelle de président du comité exécutif de la métropole.

On verra bien d'ici peu ce qu'il adviendra de cette offre.

## Des précisions

Au soir de son élection comme seul député progressiste-conservateur de la région de Montréal, M. Georges Valade a déclaré qu'il demanderait à l'administration Drapeau-Saulnier de faire enquête auprès de certains fonctionnaires municipaux qui auraient pris part à la campagne électorale pour le compte du parti libéral.

Interrogé à ce sujet, M. Saulnier, président du comité exécutif, a déclaré: "Je ne veux pas m'associer à des accusations avant d'obtenir plus de précisions".

Aussi a-t-il invité M. Valade à lui fournir plus d'informations. Car, pour que des remontrances soient adressées aux fonctionnaires visés, il faut que leur participation à la campagne ait eu lieu durant leurs heures de travail n'importe quel individu libre étant de travailler pour le parti politique de son choix.

## Boul. Gouin fermé

Le service municipal de la circulation avise les automobilistes que la reconstruction et l'élargissement du pavage du boulevard Gouin, entre la rue Basile-Routhier et l'avenue St. Charles, entraînera l'interruption de la circulation pour une période d'environ un mois, commençant ce matin.

Durant la période des travaux, la circulation sera détournée par le boulevard Henri-Bourassa.

*Claude Masson*



# Un jour à l'Hôtel de ville

avec  
MARCEL  
RUSSET



## Achats et magasins

Huit maisons ont répondu à l'appel d'offres lancé par le Comité exécutif pour la construction d'un édifice où seront logés les bureaux du service municipal des Achats et Magasins.

La plus basse soumission a été présentée par Alphonse Gratton Inc. et s'élève à \$676,037. Les autres soumissions ont été présentées par les compagnies Duroc Const. Inc., au montant de \$679,152; Cité Const. Cie Ltée, \$685,700; J.-E. Vincent Ltée, \$691,365; Sphere Const. Ltée, \$697,081; Interville Const. Inc. \$698,000 Paul Rolland Const. Ltée, \$709,000 et Albert Deschamps Ltée, \$750,000.

Ce nouvel édifice sera situé au 9515 de la rue St-Hubert, près de la rue Louvain. Il servira à regrouper tous les bureaux du Service des Achats, près des magasins qui sont déjà installés dans la Cour Louvain. Il comprendra un sous-sol et un étage.

## Rénovation

Le comité exécutif a accepté, hier, que l'engagement de Mme Françoise Dupuis soit prolongé de quatre mois. Mme Dupuis fut employée, il y a quelque temps, à titre d'auxiliaire préposée à la planification, à la division de la rénovation urbaine du service d'Urbanisme.

## Métro

Dix-huit voitures ont déjà été livrées, par la Canadian Vickers, au Métro de Montréal. Et sept ou huit nouvelles devraient être entreposées aux ateliers d'Youville, ce matin.

## Golf

Le golf municipal vient de discontinuer son activité pour cette année. Aussi le service des Parcs invite tous les joueurs à venir prendre l'équipement qu'ils auraient pu laisser dans les casiers, le plus tôt possible, car le chalet actuel sera démolé bientôt.

## Pas de remplacement

Le comité exécutif a décidé de ne pas combler la vacance créée par le départ de M. Albert Castonguay, mais de répartir le travail d'une façon différente. Ainsi, M. Vincent Chené, adjoint au directeur du service du Secrétariat, devra effectuer quelques travaux supplémentaires, comme la vérification des résolutions du comité exécutif et la rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil, moyennant une augmentation de traitement.



### Présentation officielle

C'est ce matin, à 10.45 heures, que sera présentée au maire Jean Drapeau la première des 45 voitures Renault fabriquées au Canada et commandées par la ville de Montréal.

La remise de ce véhicule a été faite par M. Gérard Filion, maire de St-Bruno, où l'usine d'assemblage Peugeot-Renault est installée.

La présentation aura lieu devant l'entrée principale de l'hôtel de ville et sera suivie d'une réception au bureau du maire.

### Nouvel édifice

Huit entreprises ont présenté des offres pour la construction d'un immeuble à bureaux de deux étages - sous-sol et premier plancher - pour le service municipal des achats et magasins.

Cet édifice d'environ 80' par 200' sera érigé dans le Cour Louvain, au 9515, rue St-Hubert. Ces bureaux permettront de centraliser dans un même bâtiment tous les bureaux du service.

La plus basse offre a été présentée par Alphonse Gratton Inc., soit \$676, 037., tandis que la plus haute a été celle d'Albert Deschamps Ltée, au montant de \$750,000.

### D'autres wagons

Une dizaine de wagons pour le métro sont sortis, hier après-midi, de la Canadian Vickers, dans l'est de la ville.

Les responsables de ces wagons ont fait l'inspection de ceux-ci, et normalement, ils seront transportés aujourd'hui même à l'Atelier Youville où sont entreposés tous les wagons jusqu'à l'inauguration du métro.

### Au service de la Voie publique

M. Charles Marsan, ingénieur, au service de la ville depuis mars 1945, vient d'être nommé assistant directeur du service municipal de la Voie publique, dont le directeur est M. Jean-V. Arpin.

Le comité exécutif, à sa séance d'hier, a confirmé cette nomination recommandée par M. Arpin.

Jusqu'à maintenant, M. Marsan était ingénieur du district Est de la Voie Publique.

*Claude Watson*

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Pont Jacques-Cartier

Les travaux de réfections mineures au tablier du pont Jacques-Cartier sont maintenant terminés. Les véhicules pourront désormais rouler sur "la pente douce".

Voilà un premier pas d'accompli, en attendant que la ville réaménage les abords de l'extrémité aboutissant sur l'île de Montréal, à proximité de la rue Delorimier. On sait, d'après les déclarations fréquentes du président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier, qu'un comité inter-service doit se réunir ces jours-ci afin de préciser les plans de ces approches.

### Projet nouveau

Lundi soir prochain, le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, doit prononcer une conférence des plus importantes, à laquelle sera présent le premier ministre de la province, l'honorable Jean Lesage. Il appert que Me Drapeau doit y révéler des projets de la plus haute importance pour le monde du sport.

### Assemblée

Lors de la prochaine assemblée du Conseil municipal, les conseillers seront appelés à voter deux crédits de l'ordre d'un demi million de dollars pour l'achat de systèmes d'éclairage et leur installation dans les rues, les parcs et les places publiques et pour l'achat de signaux de circulation ainsi que leur installation et leur synchronisation.

### Ski

Des cours d'initiation au ski et des cours de perfectionnement sont au programme pour les jeunes de 18 ans et moins sur les pentes du service des parcs pour la prochaine saison du ski.

Tous les samedis matins, des moniteurs spécialisés de la division de la récréation initieront les enfants à ce sport magnifique et promulgueront des conseils pratiques à tous ceux qui connaissent les notions du ski, de 9 heures à midi.

Les cours doivent débiter le 15 janvier prochain, aux cinq endroits suivants: les parcs Ahuntsic, Des Hirondelles, Ignace Bourget, Maisonneuve et Mont-Royal (Lac des Castors). Le coût est de cinq dollars par enfant. Ceux qui désirent participer à ces cours peuvent obtenir leur formule, à partir du 15 novembre prochain, en téléphonant à 872-2593.

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Pont Jacques-Cartier

Les travaux de réfections mineures au tablier du pont Jacques-Cartier sont maintenant terminés. Les véhicules pourront désormais rouler sur "la pente douce".

Voilà un premier pas d'accompli, en attendant que la ville réaménage les abords de l'extrémité aboutissant sur l'île de Montréal, à proximité de la rue Desjardins. On sait, d'après les déclarations fréquentes du président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier, qu'un comité inter-service doit se réunir ces jours-ci afin de préciser les plans de ces approches.

### Projet nouveau

Lundi soir prochain, le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, doit prononcer une conférence des plus importantes, à laquelle sera présent le premier ministre de la province, l'honorable Jean Lesage. Il appert que Me Drapeau doit y révéler des projets de la plus haute importance pour le monde du sport.

### Assemblée

Lors de la prochaine assemblée du Conseil municipal, les conseillers seront appelés à voter deux crédits de l'ordre d'un demi million de dollars pour l'achat de systèmes d'éclairage et leur installation dans les rues, les parcs et les places publiques et pour l'achat de signaux de circulation ainsi que leur installation et leur synchronisation.

### Ski

Des cours d'initiation au ski et des cours de perfectionnement sont au programme pour les jeunes de 18 ans et moins sur les pentes du service des parcs pour la prochaine saison du ski.

Tous les samedis matins, des moniteurs spécialisés de la division de la récréation initieront les enfants à ce sport magnifique et promulgueront des conseils pratiques à tous ceux qui connaissent les notions du ski, de 9 heures à midi.

Les cours doivent débiter le 15 janvier prochain, aux cinq endroits suivants: les parcs Ahuntsic, Des Hirondelles, Ignace Bourget, Maisonneuve et Mont-Royal (Lac des Castors). Le coût est de cinq dollars par enfant. Ceux qui désirent participer à ces cours peuvent obtenir leur formule, à partir du 15 novembre prochain, en téléphonant à 872-2593.



## Au jardin botanique

En plus de l'exposition "La Légende de El Dorado de Colombie", qui a été ouverte officiellement jeudi soir par Son Excellence l'Ambassadeur de Colombie, M. Diego Calle Restrepo, le jardin botanique présente aussi les serres de plantes de sous-bois tropicaux, des jardins de plantes économiques tropicales de divers pays, des plantes de nos maisons dans leur milieu naturel, des fougères tropicales groupées selon leurs habitats, de la collection de bégonias, des plantes grasses, des lithops (plantes imitant les pierres) et des fougères de pays tempérés.

## Travaux terminés

Les travaux de repavage des cinq travées du pont Jacques-Cartier, de l'entrée nord du pont à l'île Ste-Hélène, ont pris fin hier après-midi, à l'heure de pointe.

Les automobilistes qui voyagent régulièrement sur ce pont et les touristes qui empruntent celui-ci assez régulièrement ne seront sans doute pas fâchés d'apprendre que tout est maintenant normal.

Reste maintenant à trouver des solutions pour faciliter la circulation à l'entrée et à la sortie nord du pont.

## Aide aux boueurs

Ainsi, le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, s'occupera de faire respecter les contrats signés entre l'administration municipale et les entrepreneurs privés pour l'enlèvement des déchets par Sanitary Refuse Collectors Inc. et Pierre Brunelle Inc.

Tel est l'essentiel d'une entrevue qui a eu lieu entre des représentants des deux compagnies ci-haut mentionnées et le président Saulnier.

On sait qu'encore une partie des 387 employés de ces compagnies continuent de faire la grève. Pour les remplacer, la ville a fait appel à des employés du service municipal de la Voie publique.

## Au Centre d'Art

Pour commémorer le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut Thomas More, fondé en 1945 pour l'éducation des adultes, une exposition intitulée "Collection d'Art de l'Institut Thomas More", a lieu à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 5 décembre, au Centre d'Art.

L'exposition permet d'admirer des oeuvres à caractère suivant: lithographie, aquarelle, dessin, peinture pastel, huile, encre, gravure et sculpture. Au total, 67 tableaux seront exposés.

Le public peut visiter l'exposition tous les jours de 1h. à 7h. p.m.

*Claude Watson*

## un jour à l'Hôtel de ville



avec  
**MARCEL  
HUGUET**

### Tronçon "G"

C'est aujourd'hui que le Conseil des Ports Nationaux doit demander les soumissions pour la construction de la deuxième partie du tronçon "G", route devant relier la rue University à la Place d'Accueil de l'Exposition Universelle de 1967 et au pont Champlain. Ces soumissions seront ouvertes le 16 décembre prochain, à Ottawa.

Cette deuxième section (le contrat pour la première ayant été octroyé il y a quelque temps) aura une longueur de 7,500 pieds et contournera la Place d'Accueil, près du pont Victoria, longera le fleuve St-Laurent et reviendra vers le nord pour aboutir à un point situé dans l'axe du parc Marguerite-Bourgeoys, à Pointe-St-Charles.

Les véhicules pourront disposer de six voies, trois dans chaque sens, sur la majeure partie du parcours. Une petite section seulement n'offrira que deux voies dans les deux sens. Enfin, le contrat comprendra également les voies d'accès et de sorties.

Lorsque ce contrat aura été accordé, soixante-dix pour cent des travaux auront été mis en chantier. Il restera à construire les embranchements au pont Champlain, à la route trans-canadienne, aux boulevards Décarie et de La Vérendrye, ainsi qu'au pont Mercier.

### Mystérieux

La nouvelle que doit annoncer le maire Jean Drapeau a donné lieu à nombre de spéculations chez ceux qui cherchaient à percer le "mystère" dont on a voulu entourer la conférence de ce soir. Il semble que l'hypothèse la plus plausible concerne la création d'un organisme devant régir les sports et les loisirs à l'échelle métropolitaine. Et la coopération financière ou autre des autorités provinciales expliquerait la présence du premier ministre Jean Lesage.

### Campagnes

Quatre campagnes de souscriptions dont les objectifs s'élevaient, au total, à \$465,000, seront lancées aujourd'hui et se poursuivront jusqu'au 30 novembre prochain. Il s'agit des campagnes lancées par le "Grace Dart Hospital" (objectif: \$75,000), les Petits Frères des Pauvres (\$30,000), la Conférence St-Vincent-de-Paul du Collège Ste-Marie, (\$10,000) et le Prêt d'Honneur de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, (\$350,000).



### Importante nouvelle

Son Honneur le maire de Montréal a convoqué pour ce soir une conférence de presse sur des questions d'une très grande importance pour toute la population en général et plus particulièrement d'un vif intérêt pour le monde du sport.

Depuis l'annonce de cette conférence de presse, les rumeurs vont bon train quant aux sujets qui seront abordés par le premier magistrat de la métropole, surtout depuis qu'on sait que le premier ministre Jean Lesage sera présent au rendez-vous.

### Grand projet

Les citoyens de Ville St-Michel seront bientôt dotés d'une aréna municipale.

Lors d'une récente assemblée du conseil municipal, les échevins ont été invités à approuver le règlement en vue de l'homologation du terrain où serait construite l'aréna, soit le terrain situé sur la rue Jarry, entre les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> avenues.

Aucune date n'a toutefois été annoncée quant aux débuts des travaux.

### Référendum à Verdun

C'est ce soir que l'on connaîtra le résultat du référendum qui a lieu aujourd'hui à Verdun, référendum ayant pour but de connaître l'opinion des citoyens au sujet de l'octroi de permis de licences pour l'exploitation de débits de boisson dans les limites de cette ville.

Déjà quelque 500 personnes ont catégoriquement dit "non" au changement du règlement municipal actuel, ceci lors d'une réunion convoquée par un comité conjoint catholique-protestant.

On verra le résultat au cours des prochaines heures.

### Pour le pont

C'est à dix heures, ce matin qu'aura lieu la réunion interservice en vue d'étudier les recommandations du service municipal d'urbanisme pour améliorer les approches du pont Jacques-Cartier.

Assisteront à cette rencontre des représentants des services de la voie publique et des travaux publics et des membres du contentieux.

M. Lucien Saulnier a précisé, après avoir pris connaissance du rapport du service d'urbanisme, que si celui-ci était accepté totalement ce serait excellent; mais il a ajouté qu'il faut considérer les dépenses qu'entraîneront les améliorations suggérées.

*Claude Masson*

## Un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Urbanisme

Se basant sur les données du recensement de 1961, le Service d'Urbanisme de Montréal, dont le directeur est M. Aimé Désautels, établit, dans sa troisième édition des Cahiers d'Urbanisme, que 39,8 pour cent des bâtiments de la ville sont âgés de moins de 19 ans, 26,3 pour cent, entre 19 et 44 ans, et 33,9 pour cent ont plus de 44 ans. Ces trois groupes d'âge correspondent aux trois aspects de la rénovation urbaine: conservation - restauration - réaménagement. Le rapport souligne aussi que "la vie utile d'un bâtiment résidentiel ordinaire dont la charpente et les murs extérieurs sont constitués de bois avec revêtement extérieur de brique ou de pierre est établie à 55 ans au maximum".

"Il n'est pas trop risqué de dire, ajoute M. Désautels, que le premier groupe d'âge comprend la majorité des logements à conserver du fait qu'ils sont relativement neufs; le groupe d'âge intermédiaire comprend la majorité des logements à restaurer car ils nécessitent sans doute des réparations et le dernier groupe, comprend la majorité des logements à réaménager puisqu'ils ont atteint déjà ou atteindront bientôt leur limite de vie utile".

C'est donc dire qu'il y a beaucoup à faire dans le domaine de la rénovation à Montréal. On sent fort bien l'utilité des mesures prises par les autorités municipales depuis un an en créant le "code du logement" et en votant des amendements à la charte de la ville afin d'accorder des subventions pour la restauration.

Reste à suivre maintenant le travail qu'accomplira la nouvelle division de la rénovation urbaine, créée récemment au sein du Service d'urbanisme.

### Van Horne

Le directeur du Service de la circulation, M. Jean Lacoste, ing., annonçait hier que le tronçon de l'avenue Van Horne, compris entre le boulevard Décarie et l'avenue Coolbrook sera fermé à compter de 9h. 30, ce matin.

Cette mesure a été nécessitée par la construction de la route transcanadienne. On prévoit que les travaux se poursuivront pendant deux mois, à cet endroit. Les automobilistes sont donc invités à emprunter les rues Dupuis et Plamondon, cette dernière rue étant de nouveau ouverte à la circulation.





## En faveur du pneumatique

La nouvelle parue dans quelques journaux à l'effet que la RATP (Régie Automome des Transports Parisiens) avait décidé d'abandonner les wagons sur pneumatique, a effrayé certains Montréalais qui, immédiatement, en ont conclu que les responsables du métro de Montréal devraient réviser leurs vues.

Il n'en est rien. MM. Drapeau, Saulnier et L'Allier ont rassuré la population dans une déclaration distincte, dans laquelle ils réaffirment que les wagons du métro de Montréal seront construits sur pneumatique.

D'ailleurs, les études faites par les experts, et notamment par des dirigeants de la RATP, ont convenu que le pneumatique est l'idéal.

Et dans sa déclaration, le président de la Commission de Transport de Montréal et ingénieur en chef du métro, M. Lucien L'Allier, énumère les avantages que comporte le pneumatique: diminution du bruit aux stations et dans les tunnels; coefficient plus considérable de friction, assurant un arrêt sur une distance moins grande en cas d'urgence; plus grande facilité de s'engager dans les courbes et rapidité commerciale plus considérable.

De toutes façons, les essais qui auront lieu d'ici peu sur la ligne nord-sud du métro de Montréal démontreront l'utilité marquante du pneumatique.

## En deuil

Le notaire Jean Guillet, conseiller municipal du district Rosemont, est en deuil.

Son père, Me Paul Guillet, notaire, demeurant depuis de très nombreuses années sur la rue Masson, dans le quartier où son fils est échevin, est décédé samedi dernier à l'âge de 76 ans.

Les funérailles ont lieu ce matin, à 10 heures, en l'église St-Esprit de Rosemont.

Nos sincères condoléances au conseiller Guillet et aux membres de la famille du défunt.

## Ce matin... et pour deux mois

A compter de ce matin, à 9H.30, et pour une période d'environ deux mois (à cause des travaux de construction de la route transcanadienne) la circulation sera interrompue sur l'avenue Van Horne, dans le tronçon compris entre le boulevard Décarie et l'avenue Coolbrook.

Durant ce laps de temps, la circulation sera détournée par les rues Dupuis et Plamondon, cette dernière rue étant maintenant réouverte.

Avis aux automobilistes... de la part du service municipal de la circulation.

*Claude Masson*

## Un jour à l'Hôtel de ville



avec  
**MARCEL  
HUGUET**

### Urbanisme

Se basant sur les données du recensement de 1961, le Service d'Urbanisme de Montréal, dont le directeur est M. Aimé Désautels, établit, dans sa troisième édition des Cahiers d'Urbanisme, que 39,8 pour cent des bâtiments de la ville sont âgés de moins de 19 ans, 26,3 pour cent, entre 19 et 44 ans, et 33,9 pour cent ont plus de 44 ans. Ces trois groupes d'âge correspondent aux trois aspects de la rénovation urbaine: conservation - restauration - réaménagement. Le rapport souligne aussi que "la vie utile d'un bâtiment résidentiel ordinaire dont la charpente et les murs extérieurs sont constitués de bois avec revêtement extérieur de brique ou de pierre est établie à 55 ans au maximum".

"Il n'est pas trop risqué de dire, ajoute M. Désautels, que le premier groupe d'âge comprend la majorité des logements à conserver du fait qu'ils sont relativement neufs; le groupe d'âge intermédiaire comprend la majorité des logements à restaurer car ils nécessitent sans doute des réparations et le dernier groupe, comprend la majorité des logements à réaménager puisqu'ils ont atteint déjà ou atteindront bientôt leur limite de vie utile".

C'est donc dire qu'il y a beaucoup à faire dans le domaine de la rénovation à Montréal. On sent fort bien l'utilité des mesures prises par les autorités municipales depuis un an en créant le "code du logement" et en votant des amendements à la charte de la ville afin d'accorder des subventions pour la restauration.

Reste à suivre maintenant le travail qu'accomplira la nouvelle division de la rénovation urbaine, créée récemment au sein du Service d'urbanisme.

### Van Horne

Le directeur du Service de la circulation, M. Jean Lacoste, ing., annonce hier que le tronçon de l'avenue Van Horne, compris entre le boulevard Décarie et l'avenue Coolbrook sera fermé à compter de 9h. 30, ce matin.

Cette mesure a été nécessitée par la construction de la route transcanadienne. On prévoit que les travaux se poursuivront pendant deux mois, à cet endroit. Les automobilistes sont donc invités à emprunter les rues Dupuis et Plamondon, cette dernière rue étant de nouveau ouverte à la circulation.



## En faveur du pneumatique

La nouvelle parue dans quelques journaux à l'effet que la RATP (Régie Automome des Transports Parisiens) avait décidé d'abandonner les wagons sur pneumatique, a effrayé certains Montréalais qui, immédiatement, en ont conclu que les responsables du métro de Montréal devraient réviser leurs vues.

Il n'en est rien. MM. Drapeau, Saulnier et L'Allier ont rassuré la population dans une déclaration distincte, dans laquelle ils réaffirment que les wagons du métro de Montréal seront construits sur pneumatique.

D'ailleurs, les études faites par les experts, et notamment par des dirigeants de la RATP, ont convenu que le pneumatique est l'idéal.

Et dans sa déclaration, le président de la Commission de Transport de Montréal et ingénieur en chef du métro, M. Lucien L'Allier, énumère les avantages que comporte le pneumatique: diminution du bruit aux stations et dans les tunnels; coefficient plus considérable de friction, assurant un arrêt sur une distance moins grande en cas d'urgence; plus grande facilité de s'engager dans les courbes et rapidité commerciale plus considérable.

De toutes façons, les essais qui auront lieu d'ici peu sur la ligne nord-sud du métro de Montréal démontreront l'utilité marquante du pneumatique.

## En deuil

Le notaire Jean Guillet, conseiller municipal du district Rosemont, est en deuil.

Son père, Me Paul Guillet, notaire, demeurant depuis de très nombreuses années sur la rue Masson, dans le quartier où son fils est échevin, est décédé samedi dernier à l'âge de 76 ans.

Les funérailles ont lieu ce matin, à 10 heures, en l'église St-Esprit de Rosemont.

Nos sincères condoléances au conseiller Guillet et aux membres de la famille du défunt.

## Ce matin... et pour deux mois

A compter de ce matin, à 9H.30, et pour une période d'environ deux mois (à cause des travaux de construction de la route transcanadienne) la circulation sera interrompue sur l'avenue Van Horne, dans le tronçon compris entre le boulevard Décarie et l'avenue Coolbrook.

Durant ce laps de temps, la circulation sera détournée par les rues Dupuis et Plamondon, cette dernière rue étant maintenant réouverte.

Avis aux automobilistes... de la part du service municipal de la circulation.

*Claude Masson*

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



Selon le directeur du Service des Permis et Inspections, M. Roméo Mondello, Montréal sera une des villes les moins affectées par la récession que doit subir l'industrie de la construction dans le monde à partir de 1970 et que révélait récemment une enquête effectuée dans 127 pays.

M. Mondello appuie cette conviction sur la multiplicité et la valeur considérable des projets qui doivent être mis en chantier après l'Expo 67 et qui fera suite à la "reprise phénoménale que nous vivons actuellement à Montréal".

D'autre part, les prévisions pour 1965 semblent en bonne voie de s'accomplir. Le Service des permis a prévu pour une valeur de \$300 millions les investissements dans l'industrie de la construction à Montréal pour cette année, ce qui représente la "moitié des activités à New York, ville 7 fois plus peuplée que Montréal."

Autre fait intéressant: la région métropolitaine absorbait, en 1964, 62 pour cent de tout ce qui se fait dans la construction au Québec en comparaison de 54 pour cent en 1960. Cela représentait \$715 millions en 1964, dont \$243 millions pour Montréal seulement.

### Code du logement

L'application de Code du Logement offrira désormais un nouveau débouché assez important dans le domaine de la rénovation urbaine. L'inventaire qui a débuté le 2 novembre dernier devra être terminé avant 1970 et comptera l'inspection de 360,000 logements.

### Tout-petit

"Laissez venir à moi les tout-petits", voilà la parole célèbre que pourra revendiquer le président du Comité exécutif de Montréal, lundi soir prochain. En effet, M. Lucien Saulnier devra retrouver son âme d'enfant afin de présider à l'inauguration de la section enfantine de la bibliothèque Notre-Dame de St-Henri. Elle aura lieu à 8 heures du soir, au 4.700 ouest de la rue Notre-Dame.

### Echange

Les conseillers municipaux seront appelés jeudi à approuver deux projets d'actes d'échange de terrains entre la Ferme St-Laurent Limitée et la firme Three Star Construction Ltd.

Ces projets permettront à la Ferme St-Laurent de construire une usine de pasteurisation des plus modernes et, dans le deuxième cas, à la firme Three Star d'ériger un gratte-ciel qui portera le nom de "La Tour Laurier".



## Population de 1,260,000 âmes

On parle souvent du nombre de citoyens qui habitent Montréal. Quand des amis nous visitent ou que des touristes séjournent dans la métropole, les chiffres "r'volent" sans aucune précision.

Hier, au cours d'une causerie devant les membres de la Construction Industry Exhibitions, M. Roméo Mondello, ingénieur professionnel, directeur du service municipal des permis et inspections, a fourni des chiffres. Prenez votre calepin et notez-les... pour les prochains visiteurs.

Il y a cinquante ans, la ville de Montréal dépassait à peine le demi-million d'âmes; en 1950, la métropole comptait un million de population; aujourd'hui, notre ville compte 1,260,000 citoyens.

L'île de Montréal, au complet, approche le 1,800,000; le Montréal métropolitain, c'est-à-dire l'île de Montréal plus l'île Jésus et le comté de Chambly, 2 millions.

La province de Québec compte 5½ millions d'âmes et le Canada 19 millions.

Est-ce que les statisticiens peuvent fournir d'autres chiffres plus exacts? A vous la parole...

## \$300 millions en travaux en 1965

Quant à y aller de statistiques, aussi bien continuer (espérons que Jacques Beauchamp ne m'en voudra pas). Les contrats de construction de tous genres, incluant les secteurs résidentiel, commercial, industriel, les institutions diverses et les travaux publics ont atteint pour le Montréal métropolitain tout seul \$715 millions en 1964, soit 62% du total provincial; ils étaient de \$391 millions en 1960 ou 54% du total provincial cette année-là.

La valeur en travaux de construction dans la ville de Montréal uniquement a touché \$243 millions en 1964 pour l'ensemble des seuls secteurs habitation, commerce, industrie et institutions, sans les travaux publics.

Cette valeur était de \$185 millions en 1963 et elle va atteindre \$300 millions en 1965.

Pour nous faire une image de ce que \$300 millions en constructions civiles représentent, pensons un instant à la valeur de \$1 million qui est celle d'un édifice à bureaux de 10 étages ou 100 pieds de hauteur, construit sur 100 pieds de front et 100 pieds de profondeur. Alors en cette année 1965 nous aurons érigé dans la ville de Montréal l'équivalent de 300 tours à bureaux de 1 million de pieds cubes chacune.

C'est tout de même pas si mal en attendant le stade olympique.

*Claude Masson*

## un jour à l'Hôtel de ville



avec  
**MARCEL  
HUGUÉ**

### Rétablissement

Depuis déjà plusieurs jours, deux juges de la Cour municipale de Montréal sont absents pour cause de maladie. Le juge en chef M. Germain Charland et le juge Ernest Simard. On me rapporte que le juge Charland doit demeurer en convalescence à son domicile tandis que le juge Simard a été hospitalisé au Pavillon Le Royer de l'Hôtel-Dieu. Il est probable qu'il ne revienne pas à la Cour avant deux semaines. A tout événement, je leur souhaite un prompt rétablissement.

### Petite Bourgogne

M. Lucien Dickey m'informe qu'il s'est retiré de son poste de président du Comité des Citoyens de Ste-Cunégonde, il y a quelques jours. Mais, qu'on se le dise, il n'a pas l'intention d'abandonner ses concitoyens et poursuivra avec autant d'énergie la lutte pour la rénovation complète de ce secteur depuis trop longtemps ignoré.

### Carillon

Le carillon électronique qui sera installé dans la tour de Lévis n'aura pas de cloches puisque le Comité exécutif de Montréal a l'autorisation d'approuver le projet au nom de la ville sans référer au Conseil municipal. Les amateurs des carillons traditionnels devront donc ou s'habituer à cette musique "nouvelle vague" ou se boucher les oreilles.

### Haumont

Le Comité exécutif a abrogé hier la résolution qui permettait l'emploi de M. Roger Haumont à partir du 29 octobre dernier. En effet, M. Haumont devait assumer la fonction de traducteur au Laboratoire du Service des Travaux publics, mais il ne se serait jamais présenté à son travail. M. Haumont aurait informé, par téléphone, le directeur M. C. Boileau, qu'il n'était plus intéressé mais il ne l'aurait jamais confirmé par lettre, tel qu'on le lui avait demandé.

D'autre part, nous avons su, de source fiable, qu'il s'agirait, non de Roger, mais de Roland Haumont.

### Liberté

M. Jean-Marc Laliberté vogue vers de nouveaux horizons et entrevoit l'avenir avec beaucoup d'optimisme depuis qu'il a été nommé assistant au cabinet du directeur du Service de la Voie publique.

## Un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Commentaires

Plusieurs conseillers municipaux ont tenu à glisser chacun leur petit mot, hier soir, quelques minutes avant que le Conseil n'autorise le Comité exécutif à lancer un appel d'offres pour la construction du "Monument aux Fondateurs de Montréal" tandis que les autres, la majorité, en sont probablement demeurés muets de surprise ou ont senti l'inutilité d'ajouter des commentaires à ce stage-ci.

Le conseiller Roger Sigouin, du district de Laval "Qu'est-ce que ça mange en hiver?" rappelant ainsi un propos lancé par un conseiller municipal (qui se reconnaîtra, sans doute), il y a quelques années, au sujet du projet de la Place des Arts.

Le conseiller Sigouin n'a cependant rien dit au sujet des stations d'essence.

Le conseiller Fernand Allie, du district de St-Louis "Ce projet fera la gloire des Montréalais".

Le conseiller Euclide Laliberté, du district d'Ahuntsic: "Je crois qu'il faut bannir le pessimisme quand il s'agit de projets d'envergure comme celui-là. Il ne faut pas rapprocher la tour de la planification urbaine".

Le conseiller Claude Melançon, du district de St-Jacques: "Il serait très intéressant de connaître la distance entre les deux parois dont est composée la tour.

Enfin, le conseiller Gérard Loiseau, du district de Ste-Anne a soulevé les foudres de M. Saulnier en reprochant aux administrateurs publics de ne pas manifester autant d'enthousiasme et de ténacité envers des projets comme la rénovation urbaine qu'envers des projets comme la tour.

"Nous sommes conscients des travaux à faire dans la rénovation urbaine, a lancé M. Saulnier en bondissant de son siège. Je pense qu'il est malhonnête de taxer les administrateurs publics d'indifférence dans ce domaine-là. Et si j'avais le moindre doute que nous devrions puiser à même de budget de la ville ne serait-ce pas qu'un dollar par année, j'abandonnerais le projet!"

### Carillon

Le conseiller Fernand Allie du district de St-Louis expère toujours que la ville construira un petit beffroi comprenant un carillon avec cloches traditionnelles, tout près du carillon électrique.

## un jour à l'Hôtel de ville



avec  
MARCEL  
HUGUET

### Comité d'arbitrage

La nomination des membres du Comité qui devra arbitrer les litiges causées par l'application du Code du Logement devra être étudiée de nouveau par le Comité exécutif à la demande du Conseil municipal.

Le Comité exécutif devra reconsidérer son projet de résolution qui avait pour but de nommer MM. Jean-Luc Poulin, architecte; Roger Nicolet, ing. cons. Maurice Joubert, Constructeur et Diets Habets, travailleur social.

Un conseiller municipal a suggéré qu'au moins un membre de ce Comité soit de langue anglaise.

### Zonage

Le Conseil municipal a approuvé plusieurs projets de règlements de zonage permettant à des particuliers ou à des organismes de construire ou d'occuper leurs bâtiments pour fins d'écoles maternelles ou privées, construire des églises, etc.

Ainsi, Mme Rita Beattie pourra organiser une école privée dans le rez-de-chaussée du bâtiment situé au 6332 de la rue Jogues.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal pourra ériger l'école St-Raymond sur le côté ouest de l'avenue Old Orchard, entre la rue St-Jacques et le chemin Upper Lachine.

Mme Dorothée Davis pourra occuper aux fins d'une école privée, le rez-de-chaussée du bâtiment sis au 3835 de l'avenue Girouard.

L'Oeuvre et la Fabrique de la paroisse Madonna Di Pompéi fera construire une église sur le côté sud de la rue Sauvé, entre le boulevard St-Michel et la rue J. J. Gagnier.

Les Religieuses de Ste-Croix agrandiront l'Ecole Normale Ignace-Bourget située dans le prolongement de l'avenue de Bois-de-Boulogne, au sud du boul. Henri-Bourassa.

L'Asile St-Patrick (St-Patrick Orphan Asylum) fera construire un orphelinat sur le côté ouest du chemin Deacon, entre les avenues Van Horne et Lajoie.

Mme Lise Bertrand aménagera une garderie de jour au rez-de-chaussée du bâtiment sis au 5611 de la rue Eadie.

Enfin, la St-Luke's United Church of Canada modifiera l'intérieur de l'église existant au 3480 du boulevard Décarie, au sud du chemin de la Côte-St-Antoine.

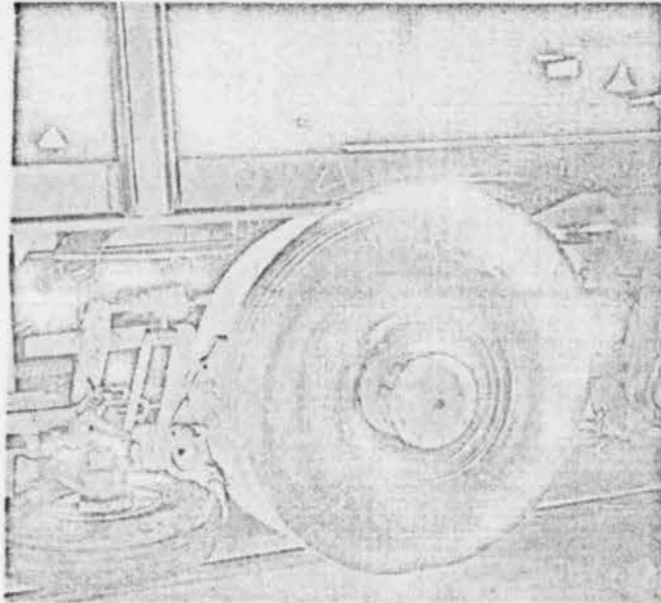


# Laroche: le vrai père des Olympiades chez nous

par Maurice Roy

"Ça prouve que ce que l'on sème finit toujours par germer", dit M. Jean Laroche, à la suite de la nouvelle de la candidature de Montréal aux Olympiades de 1972. Plusieurs auront oublié, précisément, ce que le conseiller municipal de Villeray avait semé, le 10 janvier 1962, en présentant à l'administration montrealaise le volumineux rapport d'une commission d'enquête sur les sports. C'était ni plus, ni moins, le document de base qui a permis au maire de Montréal de préparer la candidature de la Ville aux jeux internationaux.

"Le maire m'a consulté à plusieurs reprises, déclare M. Laroche, parce qu'il savait que l'enquête que j'ai dirigée en 1962 avait étudié à fond les sports amateurs aussi bien que les sports professionnels." Pendant sa conférence de presse, M. Drapeau a souligné que même si le rapport Laroche était resté lettre morte pendant de longs mois, "il conservait sa place dans le deuxième tiroir de mon bureau". Le conseiller Laroche explique la présence du Premier ministre aux côtés de M. Drapeau par la disponibilité de Québec à mettre au point un programme d'éducation physique à l'échelle de la Province: "Nous possédons assez de professeurs d'éducation physique, dit M. Laroche, pour mettre sur pied immédiatement une entreprise du genre. Le programme pourrait tomber sous la juridiction



Les pneus du métro, gonflés à l'azote...

du ministère de l'Éducation ou bien du ministère des Affaires municipales, ou bien encore du ministère des Affaires culturelles... Si les jeunes n'ont pas la possibilité de s'intéresser aux sports, nous ne serons que piteusement représentés lors de l'événement international." En corollaire à la conférence de presse du maire, le conseiller de Villeray a déclaré que l'avenir lui a donné raison même au chapitre des sports professionnels. "Nous recommandions alors, dit le conseiller, d'instituer une enquête dans les sports professionnels pour en déloger de minables individus. Les procédures judiciaires entrepri-

ses à Québec contre un individu accusé de crimes d'incendies et de fraudes ont donné plus de poids à nos assertions."

## Piscine

Le conseiller de Villeray fera tout son possible pour que la piscine olympique soit construite dans son propre district, dans le parc Villeray. "Tout ce qui nous manquera, c'est un stade de 75,000 à 80,000 places", ajoute-t-il. Les prochaines Olympiades se tiendront en 1968, à Mexico; les dernières ont eu lieu à Tokyo, au Japon. "Si les Olympiades

de Tokyo ont coûté cher, dit M. Laroche, c'est que cette ville n'était pas préparée pour l'événement comme le sera Montréal, après la tenue de l'Expo..."

## Mieux vaut tard...

Evidemment, quand on pense à l'Expo, on peut difficilement oublier que Montréal met les bouchées doubles pour s'y préparer. Mais est-ce bien sûr? Dans quelle mesure le comité exécutif a-t-il à coeur d'apporter une solution aux ennuis angoissants, délirants, ahurissants de la circulation dans Montréal? Une petite déclaration de M. Jacques Barrière, directeur adjoint du service municipal de la circulation, nous a laissé perplexe. Participant à un débat télévisé sur le sujet, M. Barrière a dit que "la Ville s'intéressera de très près aux voies rapides de circulation quand l'Expo sera passée..." La belle affaire! Puis en manière d'excuse, M. Barrière a ajouté que la Ville peut difficilement dégager les rues, "puisque les usines d'automobiles produisent à un rythme plus accéléré que ne se fait l'amélioration des lieux!" Ce qui ne nous rassure pas davantage...

## Précisions

Plusieurs âneries ont été dites et répétées, depuis quelques jours, au sujet des pneus du métro. On a pu lire que les pneus du métro de Montréal ne rouleraient que 150,000 milles et qu'ils coûteraient \$3,000 pièce! En fait, chaque pneumatique aura une durée de 300,000 milles dans le métro de Montréal et la durée pourra

se prolonger jusqu'à 400,000 milles en poussant un peu. Le coût des pneus Michelin est de \$175 l'exemplaire pour les roues porteuses et de \$75 pour les roues latérales. A Paris, le métro sur pneus roule sur le métal et sur le bois en plus du béton. Ici, toutes les lignes sont "bétonnées", ce qui a pour effet d'empêcher l'oxydation des jantes. La pression est de 128 livres au pouce pour les voitures motrices et de 93 livres au pouce pour les remorques. Le métro de Montréal sera l'un des plus confortables du monde, précisément parce qu'il roulera sur pneus, n'en déplaise aux Italiens et aux Parisiens.

## Dollars

Et l'administration Drapeau-Saulnier entreprendrait beaucoup plus de travaux d'améliorations si les dollars n'étaient pas si rares. Ce n'est pas le pouvoir politique qui fait défaut... mais plutôt les revenus en argent et la possibilité d'effectuer toujours de nouveaux emprunts. La Ville emprunte régulièrement et continuera de le faire, mais elle emprunte pour des travaux prioritaires (notons en passant que l'Est est favorisé sous M. Saulnier tout comme l'Ouest l'était sous M. Asselin...) Des observateurs sérieux prévoient que dans quelques mois, la Province devra même prêter main-forte à la métropole du Canada pour financer le métro! Ça se produira sans doute après l'inauguration du métro, quand la Commission de Transport de Montréal commencera d'acheter de nouveaux pneumatiques...

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
MARCEL  
HUGUET



### Vieux Montréal

On prévoit qu'avant le 31 décembre 1965, tout le système d'éclairage des rues située dans le secteur borné par les rues Bonsecours, St-Paul, Notre-Dame et la place Jacques-Cartier sera refait dans le style de l'époque de 1875, au coût de \$85,000.

### Eclairage

Plus d'un demi million de dollars ont été votés par le Conseil municipal lors de sa dernière assemblée spéciale afin de refaire les systèmes d'éclairage dans plusieurs rues de Montréal. On se rappellera que le Parti Civique avait promis, dans son programme électoral, d'enterrer tous les fils électriques qui sillonnent le ciel de la métropole. Depuis, plusieurs artères ont chargé d'aspect, mais il reste beaucoup de travaux à faire. Ainsi, la rue St-Denis, entre le boul. Métropolitain et la rue Jean-Taïon; le chemin de la Côte-des-Neiges, de la rue Mackenzie à Côte Ste-Catherine, la rue Berri, du boul. Métropolitain au boul. Gouin, pour n'en nommer que quelques-uns, verront bientôt se profiler de nouveaux lampadaires, où les fils auront disparu sous terre.

### Campagnes

Quatre campagnes de souscriptions seront lancées au cours de cette semaine et chercheront à récolter, au total, \$75,000 de la bourse généreuse de nos mont-réalais. La première, celle des Jeunesses Actives Inc., débutera le 26 novembre avec un objectif de \$5,000; celle du Kiwanis Club of St-Georges, Montréal Inc. commencera le lendemain, avec un objectif de \$20,000 tandis que la troisième, la Old Brewery Mission Inc. débutera le 28 novembre avec un objectif de \$50,000. Ces trois campagnes se termineront vers la mi-décembre.

### Magasin coopératif

La coopérative "La Familiale" de Montréal fera bientôt construire un magasin coopératif, c'est-à-dire une sorte de centre d'achats, sur la rue Chabanel, entre les avenues de Bretonvilliers et André-Grasset, dans le domaine St-Sulpice, afin de desservir les résidents de l'endroit. Ce petit centre comprendra une épicerie, une pharmacie, un salon de barbier et de coiffure, une caisse populaire et une tabagie.

## un jour à l'Hôtel de ville



avec  
**MARCEL  
HUGUET**

### Assemblée

Lors de la prochaine assemblée spéciale du Conseil municipal, prévue pour jeudi soir prochain, les conseillers municipaux seront appelés à approuver une demande faite par la Corporation de l'Archevêque Catholique Romain de Montréal pour agrandir un établissement charitable connu sous le nom "Les Glaneuses", situé à l'angle nord-est de la rue Adam et de l'avenue d'Orléans.

### Collège

Une seconde demande a été présentée par la Congrégation des Soeurs Ste-Marcelline. Celles-ci veulent faire construire un institut collégial qui serait situé au 9165-75 ouest, sur le boulevard Gouin.

### Ecole

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal a également fait une demande dans le but d'ériger le bâtiment de l'Ecole St-Benoit, sur le côté sud de l'avenue du Mont-Cassin, entre la rue Meilleur et la ruelle sise entre les rues Tanguay et Verville.

### Maternelle

S'il est approuvé, le règlement permettant l'installation d'une école maternelle sur l'avenue de Châteaubriand devra préciser le nombre d'enfants maximum qu'elle pourra recevoir à la fois. Il s'agit de l'école maternelle Claudine, et celle-ci serait aménagée au rez-de-chaussée du 6284 de l'avenue de Châteaubriand. La demande a été faite par Mme Joliette Biron.

### Tunnel

Le Conseil municipal devra également approuver un projet de règlement permettant à la Compagnie Canada Packers Limited de construire un tunnel sous la rue Bridge, au nord de la rue Forfar. On sait que la ville peut autoriser certaines occupations temporaires ou permanentes du domaine public, tant au-dessus qu'au-dessous des terrains publics, trottoirs, ruelles, pièces et cours d'eau municipaux.



## Rue St-Hubert : sens unique vers le sud?

Les marchands de la rue St-Hubert songent sérieusement à demander aux autorités municipales de renverser les flèches de l'actuel sens unique vers le sud, sur cette artère.

Depuis plus d'un an, le sens unique est vers le nord, rue St-Hubert, et vers le sud, rue Châteaubriand.

Or, la majorité des marchands, semble-t-il, après l'étude du pour et du contre, serait en faveur de l'inverse: que le sens unique devienne vers le sud sur St-Hubert et vers le nord sur Châteaubriand.

Les requérants prétendent que la clientèle se compose beaucoup plus de résidents du nord de la ville et même de l'île Jésus.

De plus, les parcs de stationnement sont en majorité à l'est de St-Hubert, soit entre les rues Boyer et St-André.

On connaîtra sous peu le bon "sens" de nos administrateurs municipaux.

## Moins de bruit qu'à Montréal

La ville d'Ottawa est à son tour aux prises avec un problème de lait. On se souvient qu'il y a à peine quelques semaines, Montréal a été saisi aussi d'un problème de lait, mais pas de même nature que celui d'Ottawa.

Dans la capitale fédérale, il s'agit d'un laitier accusé d'avoir illégalement livré son produit avant huit heures le matin, enfreignant ainsi un règlement municipal contre le bruit. Mais le laitier en question objecte que ses bouteilles de lait sont en carton.

A Montréal, c'est le conseiller Paul-Emile Sauvageau qui avait dénoncé les conditions de conservation du lait dans les écoles.

Si le conflit à Ottawa, à cause des bouteilles de carton, ne fait pas de bruit, on se souvient que celui de Montréal a fait passablement de tapage. Les messieurs de la CECM et du service de santé en savent quelque chose.

## M. Drapeau : 37<sup>e</sup> maire

Saviez-vous que le maire actuel, Me Jean Drapeau, c.r., élu pour la première fois en 1954, est le 37<sup>ème</sup> de nos concitoyens à occuper ce haut poste.

Le sénateur Sarto Fournier, qui occupa la même fonction de 1957 à 1960, était donc le 38<sup>e</sup> maire de la métropole.

De ces 38 maires, trois seulement avaient moins de quarante ans lors de leur élection au poste de premier magistrat de Montréal. C'était MM. Honoré Beaugrand, 35 ans, Camilien Houde, et le maire actuel Jean Drapeau, tous deux à l'âge de 38 ans.

*Clubs Watson*

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Assemblées

A l'avenir, les conseillers municipaux seront appelés à siéger plus fréquemment dans la salle du Conseil de l'hôtel de Ville de Montréal. Cette mesure a été prise par l'administration municipale devant le nombre croissant des règlements qui sont appelés à être soumis à l'approbation du Conseil. Cela permettra également de ne pas surcharger l'ordre du jour, de façon à ce que l'on puisse consacrer plus de temps aux discussions des projets sans prolonger indéfiniment les assemblées, comme cela se produit trop souvent.

Les conseillers pourront sans doute consacrer plus de temps à l'étude des items qu'ils devront approuver et, ainsi, les connaître plus à fond.

### La tour

Invité à commenter le mécontentement créé à Paris par la décision de la ville de Montréal de participer à l'Exposition de 1967 en construisant une tour sans la contribution de la "ville lumière", M. Lucien Saulnier président du Comité exécutif de Montréal, a déclaré hier qu'il n'avait aucun commentaire.

Par ailleurs, les soumissions qui seront présentées pour la construction de la Tour seront ouvertes le 23 décembre prochain. Actuellement, trois compagnies ont déjà fait une demande à la ville afin qu'on leur remette les cahiers des charges qui leur permettront de préparer leurs offres.

### Planétarium

Le Comité exécutif a autorisé hier, le Service des Parcs à dépenser \$12,500, pour l'impression de 20,000 copies d'un livret publicitaire qui sera distribué à l'occasion de l'ouverture du Planétarium Dow, le 11 février 1966.

Ce livret-guide offrira également un découpage-montage détachable permettant de construire la maquette du planétarium. On pourra se le procurer pour le prix prévu de 99 cents.

### Permis refusés

Le Comité exécutif a refusé, hier, trois demandes de permis pour l'aménagement d'un restaurant et d'un parquet de danse ainsi que pour la vente de liqueurs alcooliques pour consommation sur les lieux, au "Club Caraïbe" et au "Club Caribe" situé au 328 est, de la rue Ste-Catherine.

Le Comité a pris cette décision après avoir consulté un rapport du directeur du Service de la police, M. Jean Paul Gilbert.



## La pensée de Pierre Laporte

Voulez-vous savoir ce que M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, pense de la fusion sur l'île de Montréal?

Il a indiqué sa pensée à cet effet au Magazine Perspectives, dans l'édition de dimanche dernier: "Je crois à une mesure de fusion dans l'île de Montréal. Pas dans l'immédiat, c'est impossible. Le seul point de comparaison que j'ai, et je ne l'accepte pas comme définitif, c'est Toronto, où on a créé une autorité supramunicipale, il y a dix ans, laquelle propose la fusion des onze municipalités en quatre. On a mis dix ans à Toronto. Pour Montréal, je ne peux dire le temps que ça prendra".

Voilà!

## En vue de la fusion?

Afin d'établir de meilleures communications, avec la ville de Jacques-Cartier, le Conseil municipal de Longueuil a décidé d'ouvrir, aux limites de son territoire, les rues Logan, Perreault et Providence...

Le règlement en ce sens, approuvé au cours de la dernière séance du conseil, autorise l'exécution de travaux d'égoût, d'aqueduc, de pavage, de trottoirs et de bordures sur ces rues, établissant ainsi une communication directe avec les mêmes artères qui existent dans le territoire de Jacques-Cartier.

Ce règlement sera soumis à l'approbation des électeurs-proprétaires de Longueuil lors d'une assemblée publique à cet effet, le 30 novembre.

Est-ce que ces travaux sont effectués en vue de fusion prochaine prévue sur la rive sud?

## Tarifs uniformes de taxi à Laval?

Aussitôt qu'elle aura reçu l'adhésion de la majorité des 120 propriétaires de taxi de l'île Jésus, l'Association des propriétaires unis du taxi de Laval fera deux demandes au conseil municipal.

M. René Bastien, agent d'affaires de l'Association, également gérant de l'Association des propriétaires-unis du taxi de Montréal, a fait savoir que les demandes porteront sur 1) l'uniformisation des tarifs sur l'île Jésus et 2) la permission pour toutes les voitures-taxis de Laval de prendre des voyageurs partout dans l'île.

Le maire Tétreault n'a pas fini de faire face à des modifications de règlements qui tiennent encore compte des 14 municipalités de l'île Jésus.

## Pro-maire de Longueuil

M. Olivier R. Duvernay, échevin au siège no. 2 de la ville de Longueuil, vient d'être nommé par ses confrères du conseil municipal maire suppléant de cette municipalité de la rive sud. Il occupera cette fonction pour le prochain terme de trois mois.

*Olivier R. Duvernay*

# un jour à

## l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Sanguinet

A la suite de la réouverture de la rue Berri et de la fin des travaux du métro sur la rue St-Denis, le service de la Circulation désire informer les automobilistes que la rue Sanguinet sera établie en permanence à sens unique vers le nord, sur toute sa longueur, entre les rues Craig et Sherbrooke.

Cette mesure prend effet aujourd'hui même alors qu'auparavant la rue Sanguinet était à sens unique réversible, matin et soir.

### Assemblée

Lors de l'assemblée du conseil municipal ce soir, les conseillers seront appelés à approuver un crédit de \$45,000 pour la construction d'un égout dans la rue Rousselot, de l'égout existant au nord de la rue Everett en gagnant le nord.

Le Conseil devra également approuver l'octroi d'un contrat au montant de \$670,000 à la firme Spino Construction Co. Ltd pour le jumelage de l'égout collecteur Décarie-Rimbault entre les rues de Sallaberry et Dudemaine et pour les modifications qu'il faudra apporter au système régulateur de cet égout.

### Cour Louvain

Un crédit de \$860,000 sera aussi demandé pour l'octroi

à la firme Alphonse Gratton Inc. d'un contrat pour la construction de l'édifice à bureaux du Service des Achats et magasins, dans la cour Louvain.

### Elargissement

En prévision du prolongement et de l'élargissement du boulevard Rosemont, entre les rues Lacordaire et Duquesne, un crédit s'élevant à \$20,813.12 sera demandé aux conseillers municipaux pour l'expropriation de certains immeubles situés à cet endroit.

### Papineau

Un second crédit s'élevant à \$209,165 sera également demandé au Conseil afin de permettre à la ville d'exproprier certains immeubles situés au sud de l'avenue Papineau, entre le boulevard Henri-Bourassa et la voie promenade projetée. Cette mesure servira à préparer l'élargissement de l'avenue Papineau à cet endroit.

### L'Oasis

Enfin, le Conseil devra approuver, en première lecture, une demande pour l'installation d'un centre d'accueil, sans but lucratif, sous le nom de "L'Oasis (Montréal) Inc.", dans le rez-de-chaussée du bâtiment situé au 4267-73 de la rue St-Hubert.



## Très pratique ... et gratuit

Le Calendrier d'hiver des événements qui auront lieu dans la métropole est maintenant publié. Un dépliant bilingue, sur huit attrayants panneaux, énumère les grandes manifestations artistiques et sportives des prochains mois de décembre, janvier et février.

On peut se procurer des exemplaires gratuits de ce Calendrier en écrivant à l'Office Municipal du Tourisme de Montréal, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Québec.

La distribution est également assurée aux bureaux du tourisme du gouvernement canadien en Europe et aux Etats-Unis, au bureau de New York du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche de la Province, ainsi qu'aux clubs automobiles.

## Une seule solution... quasi impossible

Il y a quelques jours, dans cette rubrique, nous mentionnions l'intention de plusieurs marchands de la rue St-Hubert de faire des représentations à l'administration municipale pour que le sens unique sur cette artère commerciale soit du nord au sud et celui de la rue Château-Briand du sud au nord. C'est actuellement l'inverse.

Or, à moins que les marchands en cause aient songé à une formule miracle, il semble que cette transformation soit quasi impossible.

Un membre du comité exécutif qui a longuement travaillé aux divers problèmes de la rue St-Hubert, nous a expliqué qu'il faudrait y construire un échangeur à l'intersection du boulevard Rosemont et un autre à l'intersection de la rue du Rosaire, au nord de la rue Villeray.

Par échangeur, nous entendons un carrefour étagé comme celui de Bleury-Park. Un tel travail, aux deux endroits mentionnés ci-haut, coûterait des millions de \$55.

A moins, évidemment, que les marchands de la Plaza trouvent eux-mêmes la solution de génie...

## Les taxis face à la ville

L'Association des propriétaires-unis du taxi de Montréal se prépare à se présenter devant la Cour, mardi prochain, le 30 novembre, pour faire connaître son opposition à deux articles du règlement municipal no. 2745.

Les articles que l'association veut voir rescinder empêchent un propriétaire de voitures-taxis de demeurer ailleurs que dans les limites de Montréal (art. 12) et stipule qu'il ne peut y avoir plus d'une voiture-taxi par propriétaire (art. 14)

*Claude Watson*



## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
MARCEL  
HUGUET



### Fête d'adieu

Plus de cinq cents membres, anciens et actuels, du Service de santé se réuniront ce soir, au Chalet de la Montagne, pour rendre hommage à l'ancien directeur, le Dr Adélar Groulx, à l'occasion de son départ de ce Service, le 1er novembre dernier.

Au cours de cette fête, des membres du personnel offriront un cadeau souvenir au Dr Groulx, avec leurs meilleurs souhaits de succès dans sa nouvelle tâche, à titre de médecin chef des Services de santé de la Compagnie de l'Expo 67.

### Opposition

Selon trois conseillers municipaux, le projet de construction d'une tour par la ville de Montréal sur l'emplacement de l'Expo 67 est un non-sens. Ces conseillers ne peuvent admettre que la ville ait trouvé \$11 millions pour épater les étrangers lors de l'Expo, alors que le président du Comité exécutif se plaignait il y a un mois, de manquer d'argent pour accélérer les travaux de rénovation urbaine des quartiers où les gens croupissent dans des taudis infects.

C'est une surprise. Depuis plusieurs années, on ignore ce qu'est l'opposition au conseil municipal de la métropole. Tout au plus avons-nous été témoins, et combien rarement, d'oppositions verbales et vaines.

Or, ces trois conseillers MM. Gérard Loiselle, H. Pit Lessard et Bruno Lépine ont décidé de s'opposer fermement au projet de la tour. Et je suis persuadé qu'il rejoindront le désir le plus vif de la population qu'ils représentent.

### Station Sauvé

Six firmes ont offert des soumissions pour la finition de la station de métro Sauvé et de la construction de ses accès.

La plus basse a été présentée par la firme Secant Cie de Construction au montant de \$565,415. Les cinq autres firmes, Rodighiro Const. J. P. Cartier, J. Serrentino Const. Co. Ltd. ont présenté des offres à des coûts variant entre \$576,830 et \$598,700.

La station de métro Sauvé est située dans l'axe de la rue Berri, à l'angle de la rue Sauvé, dans le nord de la ville.

par Maurice ROY

### Décentralisation

Le maire, M. Drapeau, a complété l'énoncé de M. Saulnier en affirmant que désormais, la Ville de Montréal se doit d'apporter un soin particulier aux arts. C'est une prise de conscience que certains contribuables se feront un devoir de rejeter. Mais le maire parle juste quand il dit que les arts et les artistes ont leur place dans la société moderne. Les bœtiens de la métropole du Canada ont eu tout le loisir de se manifester avant que ne commence de souffler le vent du renouveau. En guise de piédestal à ce bouquet de fleurs, soulignons l'inauguration de la première bibliothèque de district de la Ville, aménagée dans une ancienne caserne de pompiers, au 4700 ouest, rue Notre-Dame. La nouvelle bibliothèque comprendra plus tard une section pour adultes et un dépôt de livres de consultation tout aussi complet que la bibliothèque centrale. Pour le moment, seule la section pour enfants est ouverte au public. La Ville vient donc de franchir une étape importante dans ses efforts pour décentraliser la bibliothèque de la rue Sherbrooke en organisant sur son territoire, des bibliothèques de consultation.

### Sombres années

Les temps changent et les hommes aussi. Il y a vingt-cinq ans, au moment où M. Edmond Hamelin était élu conseiller municipal pour la première fois, les édiles ne parlaient pas souvent de l'art et des artistes. Bon an mal an, on passait quand même au travers. Ce qui n'est pas peu dire, surtout pour M. Hamelin, qui pendant sa carrière, a été maire de Montréal par défaut, pendant les sombres années de guerre. La charge de maire-suppléant lui ayant été dévolue durant l'emprisonnement de M. Houde pour des excès de langage, M. Hamelin a connu les comédies les plus tragiques de la scène municipale de Montréal. Mais, pour ce conseiller décédé mercredi à l'âge de 71 ans, la vie politique aura eu ses bons moments. M. Hamelin était en effet de nouveau maire-suppléant, en 1961, quand le conseil municipal a donné son approbation à la construction du métro.

### Scrutin

M. Hamelin, qui représentait le district de Maisonneuve au conseil, sera remplacé selon la procédure indiquée dans la charte de Montréal. Deux conseillers déposeront un avis de motion afin de pouvoir proposer, à la séance suivante, un candidat dont le nom, les prénoms, l'occupation et le lieu de résidence apparaissent sur l'avis. S'il n'y a qu'un candidat, ce dernier est déclaré élu par le maire. Dans quelque 335 jours, il ne s'agira pas seulement de remplacer un seul conseiller... La population sera invitée à donner son appréciation sur l'équipe Drapeau-Saulnier. Les prochaines élections municipales sont fixées au dernier dimanche d'octobre. Le peuple se souviendra-t-il, à ce moment-là, du principe voulant que les institutions humaines sont toujours susceptibles d'améliorations? Ce sera une

bonne occasion de voter pour détrôner certains embusqués qui, dans le Parti civique, se contentent de "siéger". Posons tout de suite la question: faut-il voter pour l'homme ou pour le parti?

### Sigle

Ce qui fait que les fonctionnaires aiment tant être fonctionnaires, c'est qu'ils n'ont pas à solliciter le renouvellement de leur mandat, à intervalles réguliers, auprès du peuple. Cette situation invite à la méditation et aussi à la coordination. A ce sujet, M. Aimé Desautels, directeur du service d'urbanisme, aime citer l'exemple du métro, où les débats se sont déroulés sans complications. Mais le service d'urbanisme est soucieux de se faire connaître et aussi de faire connaître le territoire où il exerce. C'est ce qui nous vaut une nouvelle livraison des cahiers d'urbanisme, le troisième de la série. On y trouve un sigle symbolisant la région de Montréal. Trois lignes représentent les cours d'eau arrosant la région: le fleuve Saint-Laurent (grande ligne diagonale), la rivière Richelieu (une verticale) et la rivière Outaouais (petite diagonale). Le soleil, symbole de l'urbanisme, a son centre au confluent du fleuve et de la rivière Outaouais, emplacement de l'archipel d'Hochelaga, lieu d'établissement de Ville-Marie, devenue Montréal, devenue la métropole du Canada.



EDMOND HAMELIN  
... de bons moments

## un jour à l'Hôtel de ville



avec  
**MARCEL  
HUGUET**

### Explosifs

Le Conseil de la ville de Montréal a autorisé, hier, le maire à signer la formule, au nom du conseil, s'opposant à l'emmagasinage de produits inflammables, pour fins de commerce, dans des bâtiments situés dans la paroisse de Montréal, du quartier de St-Henri, à l'angle sud-est de la rue St-Ambroise et du chemin de la Côte-St-Paul.

La ville est l'une des signataires des formules qui sont envoyées à tous les propriétaires, locataires ou occupants des immeubles situés dans un rayon de 250 pieds du centre géométrique, tel que déterminé par le directeur des travaux publics, du terrain décrit dans la demande de permis, parce qu'elle possède des biens immeubles à l'intérieur de ce rayon.

### Epuration

Le Conseil a également prouvé un crédit supplémentaire de \$250,000 pour le choix du procédé qui sera employé pour épurer les eaux d'égout qui aboutiront à l'usine de l'Île de la Visitation et pour la préparation des plans préliminaires en vue de la construction de cette usine.

### Edifice médical

Un projet a également été approuvé, en première lecture, pour modifier le zonage de terrains situés à l'angle des rues de Serres et Grenet, à Cartierville afin de permettre la construction d'un édifice médical qui logera les médecins attachés à l'hôpital du Sacré-Coeur.

Ces terrains seront désormais situés dans un secteur commercial, alors qu'ils avaient déjà été modifiés de commercial à domiciliaire, le Service d'urbanisme ignorant, à ce moment-là, le projet.

### Institut

Le Conseil municipal a autorisé, en seconde lecture, l'Institut de Diagnostic et de Recherches Cliniques de Montréal à construire un bâtiment à l'angle sud-ouest de l'avenue des Pins et de la rue St-Urbain.

### Convention

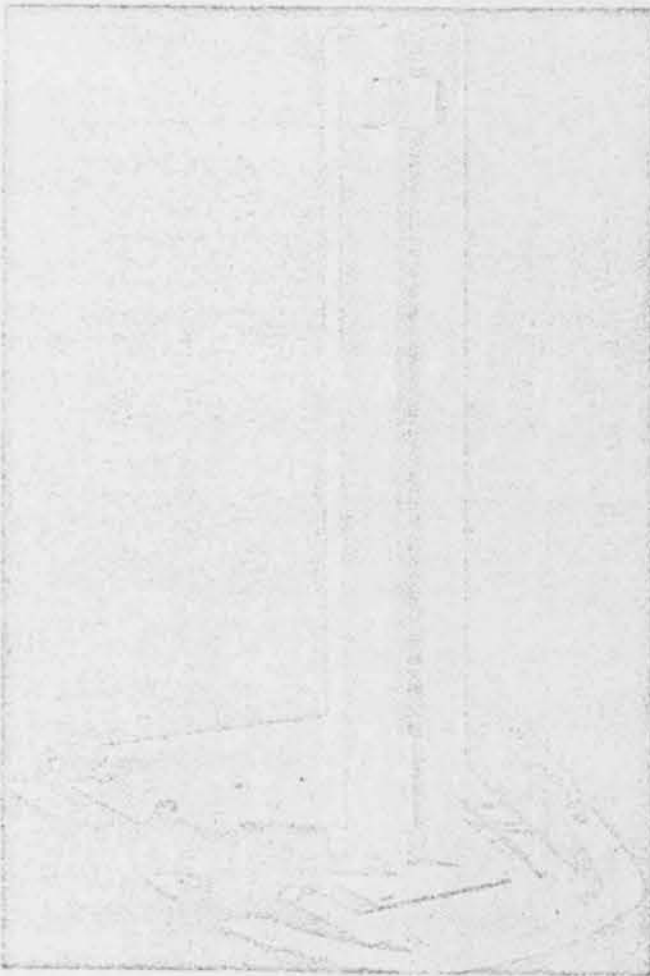
Le projet de convention entre le fédéral et la ville permettant à celle-ci de contribuer pour \$2,500,000 au coût de construction de l'estacade en amont du pont Champlain afin de retenir les glaces et protéger ainsi les terrains de l'Expo 67, a également été approuvé.

# Monter la tour ou abattre les taudis?

par Maurice Roy

Dans le style qu'on lui connaît, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, a déclaré l'autre soir, devant le conseil municipal réuni: "Que ce soit bien compris une fois pour toutes: la Ville devra, à partir de maintenant, mener de front plusieurs tâches différentes mais qui se complètent." Par ces mots, le chef de l'administration apportait une réponse toute claire à l'intervention du conseiller Gérard Loiseleur — contre le nouveau projet de tour dans l'île Sainte-Hélène.

M. Loiseleur, conseiller de Sainte-Anne, n'a pas manqué de montrer de l'étonnement à voir surgir de nouveau un projet lancé il y a près d'un an par le maire, M. Drapeau, mais qui n'a pu être mené à bien pour différentes raisons, dont la moindre n'est pas celle de l'opposition de la ville de Paris. Cette fois, le projet de la tour, relancé par M. Saulnier, ne sera pas lié au bon plaisir des belles parisiennes. Tout ce que ces messieurs pourront faire, à distance, ce sera de s'émouvoir, d'être stupéfaits... et ils ont déjà commencé. Quant à M. Loiseleur, il était naïf de lui faire que la Ville s'engage à construire une tour pour loger pendant quelques heures des visiteurs, alors que ses citoyens croiraient dans un temps démis-



La tour Saulnier: plus de noblesse et de virilité que la première.

des décennies. Pour expliquer l'attitude de M. Loiseleur, il faut avoir que les pressions s'exercent nombreuses sur les conseillers de Sainte-Anne pour accélérer la rénovation urbaine. Mais, en tout bien tout honneur, il nous semble que la déclaration de M. Saulnier mérite d'être retenue, sans minimiser l'urgence des besoins du logement. Montréal, sous l'administration actuelle, a des idées de grandeur. Or, la Ville doit se donner des monuments qui permettront d'étayer avec de plus en plus d'assurance, ces idées de grandeur sans lesquelles la tenue de l'Expo n'aurait pas dépassé le stade du rêve. Pour les Olympiades, on verra plus tard...

## Précisions

La tour de 1,066 pieds de

hauteur coûtera \$11,870,000 à construire. Elle est conçue de trois étages qui peuvent accueillir 2,500 personnes à la fois. Le prix d'entrée sera de \$1.50, ce qui rapportera \$1,250,000 au rythme de 3,000,000 de visiteurs pendant l'Expo. Selon les calculs de M. Saulnier, la tour attirera assez de visiteurs pour se financer d'elle-même.

## Décentralisation

Le maire, M. Drapeau, a complété l'annonce de M. Saulnier en affirmant que désormais, la Ville de Montréal se doit d'apporter un soin particulier aux arts. C'est une prise de conscience que certains contribuables se feront un devoir de rejeter. Mais le maire parle juste quand il dit que

les arts et les artistes ont leur place dans la société moderne. Les bécotiers de la métropole du Canada ont eu tout le loisir de se manifester avant que ne commence de souffler le vent du renouveau. En guise de piédestal à ce bouquet de fleurs, soulignons l'inauguration de la première bibliothèque de district de la Ville, aménagée dans une ancienne caserne de pompiers, au 4760 ouest, rue Notre-Dame. La nouvelle bibliothèque comprendra plus tard une section pour adultes et un dépôt de livres de consultation tout aussi complet que la bibliothèque centrale. Pour le moment, seule la section pour enfants est ouverte au public. La Ville vient donc de franchir une étape importante dans ses efforts pour décentraliser la bibliothèque de la rue Sherbrooke en organisant sur son territoire, des bibliothèques de consultation.

## Sombres années

Les temps changent et les hommes aussi. Il y a vingt-cinq ans, au moment où M. Edmond Hancelle était élu conseiller municipal pour la première fois, les édiles ne parlaient pas souvent de l'art et des artistes. Ten au fait au, on passait quand même au travers. Ce qui n'est pas peu dire, surtout pour M. Hancelle, qui pendant sa carrière, a été maire de Montréal par défaut, pendant les sombres années

GERARD LOISELEUR

111, rue St-Jacques

de guerre. La charge de maire suppléant lui ayant été dévolue durant l'emprisonnement de M. Houde pour des excès de langage, M. Hamelin a connu les comédies les plus tragiques de la scène municipale de Montréal. Mais, pour ce conseiller décédé mercredi à l'âge de 71 ans, la vie politique aura eu ses bons moments. M. Hamelin était en effet le nouveau maire-suppléant, en 1964, quand le conseil municipal a donné son approbation à la construction du métro.

#### Scrutin

M. Hamelin, qui représentait

le district de Maisonneuve au conseil, sera remplacé selon la procédure indiquée dans la charte de Montréal. Deux conseillers déposeront un avis de motion afin de pouvoir proposer, à la séance suivante, un candidat dont le nom, les prénoms, l'occupation et le lieu de résidence apparaissent sur l'avis. S'il n'y a qu'un candidat, ce dernier est déclaré élu par le maire. Dans quelque 335 jours, il ne s'agira pas seulement de remplacer un seul conseiller... La population sera invitée à donner son appréciation sur l'équipe Drapenau-Saulnier. Les prochaines élections municipales sont fixées au dernier dimanche d'octobre. Le peuple se souviendra-t-il, à ce moment-là, du principe voulant que les institutions humaines sont toujours susceptibles d'améliorations? Ce sera une

bonne occasion de voter pour détronner certains embusqués qui, dans le Parti civique, se contentent de "siéger". Posons tout de suite la question: faut-il voter pour l'homme ou pour le parti?

#### Sigle

Ce qui fait que les fonctionnaires aiment tant être fonctionnaires, c'est qu'ils n'ont pas à solliciter le renouvellement de leur mandat, à intervalles réguliers, auprès du peuple. Cette situation invite à la méditation et aussi à la coordination. A ce sujet, M. Aimé Desautels, directeur du service d'urbanisme, aime citer l'exemple du métro, où les débats se sont déroulés sans complications. Mais le service d'urbanisme est sou-

cieux de se faire connaître et aussi de faire connaître le territoire où il exerce. C'est ce qui nous vaut une nouvelle livraison des cahiers d'urbanisme, le troisième de la série. On y trouve un sigle symbolisant la région de Montréal. Trois lignes représentent les cours d'eau arrosant la région: le fleuve Saint-Laurent (grande ligne diagonale), la rivière Richelieu (une verticale) et la rivière Outaouais (petite diagonale). Le soleil, symbole de l'urbanisme, a son centre au confluent du fleuve et de la rivière Outaouais, emplacement de l'archipel d'Ile-à-la-Pelle, lieu d'établissement de Ville-Marie, devenue Montréal, devenue la métropole du Canada.



EDMOND HAMELIN  
... de bons moments

## un jour à l'Hôtel de ville

avec  
**MARCEL  
HUGUET**



### Explosifs

Le Conseil de la ville de Montréal a autorisé, hier, le maire à signer la formule, au nom du conseil, s'opposant à l'emmagasinage de produits inflammables, pour fins de commerce, dans des bâtiments situés dans la paroisse de Montréal, du quartier de St-Henri, à l'angle sud-est de la rue St-Ambroise et du chemin de la Côte-St-Paul.

La ville est l'une des signataires des formules qui sont envoyées à tous les propriétaires, locataires ou occupants des immeubles situés dans un rayon de 250 pieds du centre géométrique, tel que déterminé par le directeur des travaux publics, du terrain décrit dans la demande de permis, parce qu'elle possède des biens immeubles à l'intérieur de ce rayon.

### Epuration

Le Conseil a également prouvé un crédit supplémentaire de \$250,000 pour le choix du procédé qui sera employé pour épurer les eaux d'égout qui aboutiront à l'usine de l'Île de la Visitation et pour la préparation des plans préliminaires en vue de la construction de cette usine.

### Edifice médical

Un projet a également été approuvé, en première lecture, pour modifier le zonage de terrains situés à l'angle des rues de Serres et Grenet, à Cartierville afin de permettre la construction d'un édifice médical qui logera les médecins attachés à l'hôpital du Sacré-Coeur.

Ces terrains seront désormais situés dans un secteur commercial, alors qu'ils avaient déjà été modifiés de commercial à domiciliaire, le Service d'urbanisme ignorant, à ce moment-là, le projet.

### Institut

Le Conseil municipal a autorisé, en seconde lecture, l'Institut de Diagnostic et de Recherches Cliniques de Montréal à construire un bâtiment à l'angle sud-ouest de l'avenue des Pins et de la rue St-Urbain.

### Convention

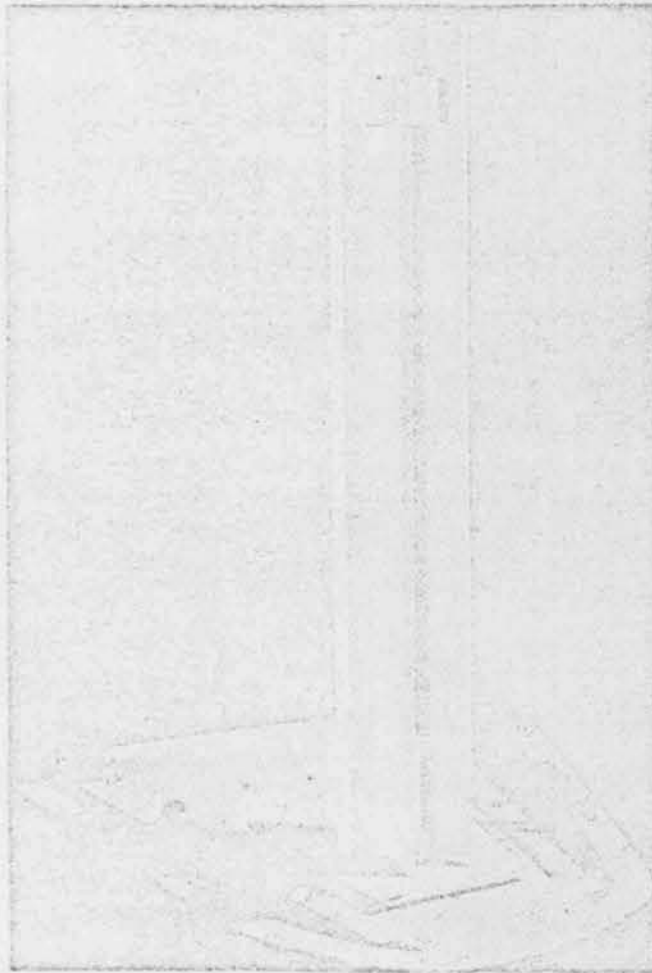
Le projet de convention entre le fédéral et la ville permettant à celle-ci de contribuer pour \$2,500,000 au coût de construction de l'estacade en amont du pont Champlain afin de retenir les glaces et protéger ainsi les terrains de l'Expo 67, a également été approuvé.

# Monter la tour ou abattre les taudis?

par Maurice Roy

Dans le style qu'on lui connaît, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, a déclaré l'autre soir, devant le conseil municipal réuni: "Que ce soit bien compris une fois pour toutes: la Ville devra, à partir de maintenant, mener de front plusieurs lignes différentes mais qui se complètent." Par ces mots, le chef de l'administration apportait une réponse toute chaude à l'intervention du conseiller Gérard Loiseleur — contre le nouveau projet de tour dans l'île Sainte-Hélène.

M. Loiseleur, conseiller de Sainte-Anne, n'a pas manqué de marquer de l'étonnement à voir surgir de nouveau un projet lancé il y a près d'un an par le maire, M. Drapeau, mais qui n'a pu être mené à bien pour différentes raisons, dont la manière n'est pas celle de l'héritage de la ville de Paris. Cette fois, le projet de la tour, relayé par M. Saulnier, ne sera pas lié au bon plaisir des édiles parisiens. Tout ce que ses messieurs pourront faire, à distance, ce sera de s'émouvoir, d'être stupéfaits... et ils ont déjà commencé. Quant à M. Loiseleur, il était indigné du fait que la Ville s'engage à construire une tour pour louer pendant quelques heures des visiteurs, alors que des citoyens croquaient dans des taudis depuis



La tour Saultier: plus de noblesse et de virilité que la première.

des décennies. Pour expliquer l'attitude de M. Loiseleur, il faut savoir que les pressions s'exercent nombreuses sur les conseillers de Sainte-Anne pour accélérer la rénovation urbaine. Mais, en tout bien tout honneur il nous semble que la déclaration de M. Saulnier mérite d'être retenue, sans minimiser l'urgence des besoins du logement. Montréal, sous l'administration actuelle, a des pièces de grandeur. Or, la Ville doit se donner des monuments qui permettront d'étayer avec de plus en plus d'assurance, ces pièces de grandeur sans lesquelles la tenue de l'Expo n'aurait pas dépassé le stade du rêve. Pour les Olympiades, on verra plus tard...

## Précisions

La tour de 1.066 pieds de

hauteur coûtera \$11,670,000 à construire. Elle est couronnée de trois étages qui peuvent accueillir 2,500 personnes à la fois. Le prix d'entrée sera de \$1.50, ce qui rapportera \$1,500,000 au rythme de 2,000,000 de visiteurs pendant l'Expo. Selon les calculs de M. Saultier, la tour attirera assez de visiteurs pour se financer d'elle-même.

## Décentralisation

Le maire, M. Drapeau, a complété l'énoncé de M. Saultier en affirmant que désormais, la Ville de Montréal se doit d'apporter un soin particulier aux arts. C'est une prise de conscience que certains contribuables se feraient un devoir de rejeter. Mais le maire parle juste quand il dit que

les arts et les artistes ont leur place dans la société moderne. Les bédouins de la métropole du Canada ont eu tout le loisir de se manifester avant que ne commence de souffler le vent du renouveau. En guise de piédestal à ce bouquet de fleurs, soulignons l'inauguration de la première bibliothèque de district de la Ville, aménagée dans une ancienne caserne de pompiers, au 4760 ouest, rue Notre-Dame. La nouvelle bibliothèque comprendra plus tard une section pour adultes et un dépôt de livres de consultation tout aussi complet que la bibliothèque centrale. Pour le moment, seule la section pour enfants est ouverte au public. La Ville vient donc de franchir une étape importante dans ses efforts pour décentraliser la bibliothèque de la rue Sherbrooke en organisant sur son territoire, des bibliothèques de consultation.

## Sombres années

Les temps changent et les hommes aussi. Il y a vingt-cinq ans, au moment où M. Edmond Hamelin était élu conseiller municipal pour la première fois, les édiles se parlaient pas souvent de l'art et des artistes. Non au mal au, on passait quand même au travers. Ce qui n'est pas peu dire, surtout pour M. Hamelin, qui pendant sa carrière, a été maire de Montréal par défaut, pendant les sombres années

GERARD LOISELEUR

conseiller municipal

de guerre. La charge de maire-suppléant lui ayant été dévolue durant l'emprisonnement de M. Houde pour des excès de langage, M. Hamelin a connu les comédies les plus tragiques de la scène municipale de Montréal. Mais, pour ce conseiller décédé mercredi à l'âge de 71 ans, la vie politique aura eu ses bons moments. M. Hamelin était en effet de nouveau maire-suppléant, en 1961, quand le conseil municipal a donné son approbation à la construction du métro.

#### Scrutin

M. Hamelin, qui représentait

le district de Maisonneuve au conseil, sera remplacé selon la procédure indiquée dans la charte de Montréal. Deux conseillers déposeront un avis de motion afin de pouvoir proposer, à la séance suivante, un candidat dont le nom, les prénoms, l'occupation et le lieu de résidence apparaissent sur l'avis. S'il n'y a qu'un candidat, ce dernier est déclaré élu par le maire. Dans quelque 335 jours, il ne s'agira pas seulement de remplacer un seul conseiller... La population sera invitée à donner son appréciation sur l'équipe Drapeau-Sauvage. Les prochaines élections municipales sont fixées au dernier dimanche d'octobre. Le peuple se souviendra-t-il, à ce moment-là, du principe voulant que les institutions humaines sont toujours susceptibles d'améliorations? Ce sera une

bonne occasion de voter pour détonner certains embusqués qui, dans le Parti civique, se contentent de "siéger". Posons tout de suite la question: faut-il voter pour l'homme ou pour le parti?

#### Sigle

Ce qui fait que les fonctionnaires aiment tant être fonctionnaires, c'est qu'ils n'ont pas à solliciter le renouvellement de leur mandat, à intervalles réguliers, auprès du peuple. Cette situation invite à la méditation et aussi à la coordination. A ce sujet, M. Aimé Desautels, directeur du service d'urbanisme, aime citer l'exemple du métro, où les débats se sont déroulés sans complications. Mais le service d'urbanisme est sou-

cieux de se faire connaître et aussi de faire connaître le territoire où il exerce. C'est ce qui nous vaut une nouvelle livraison des cahiers d'urbanisme, le troisième de la série. On y trouve un sigle symbolisant la région de Montréal. Trois lignes représentent les cours d'eau arrosant la région: le fleuve Saint-Laurent (grande ligne diagonale), la rivière Richelieu (une verticale) et la rivière Outaouais (petite diagonale). Le soleil, symbole de l'urbanisme, a son centre au confluent du fleuve et de la rivière Outaouais, emplacement de l'archipel d'Ile-à-la-Pelle, devenue Montréal, devenue la métropole du Canada.



EDMOND HAMELIN  
... de bons moments





## Le Planétarium sera bien aéré

Dans un édifice de l'importance de ce que sera le Planétarium Dow, qui sera inauguré en février prochain, l'aération et le chauffage sont très importants, mais le visiteur ne songe pas au coût de ces opérations.

La brasserie Dow, elle, y a pensé. Dans un contrat que vient d'accepter le conseil municipal de Montréal, cette brasserie accepte de fournir, à longueur d'année, toute la vapeur nécessaire au chauffage ou au refroidissement de l'édifice, situé à square Chaboillez.

La vapeur sera fournie au taux d'un dollar et vingt-cinq cents par mille livres pendant les trois premières années.

Par la suite, le taux sera révisé.

Ce contrat est pour une durée de 20 ans. Il pourra, de plus, être renouvelé. La période de temps sera déterminée à ce moment-là.

## Et la Place Radio-Canada

Les élections fédérales sont terminées. Le Parti libéral, par la bouche même du premier ministre, a annoncé que la Place Radio-Canada sera définitivement construite dans l'est.

Au plan municipal, on devient quand même impatient. Comme le dit Léon Trépanier "On veut savoir". Ainsi, le conseiller municipal John Lynch Stauton a demandé au président du comité exécutif M. Lucien Saulnier, si la ville continue d'insister auprès du fédéral pour que la construction de cette Place se réalise.

M. Saulnier lui a répondu: "Vous comprendrez qu'avec les événements du 8 novembre, il a fallu attendre un peu. Mais nous allons attirer l'attention du gouvernement fédéral dès les prochains jours ou disons plutôt dès les prochaines semaines".

En tout cas, il y a espérance....

## Réparations au pont Lachapelle

Le pont Lachapelle, qui enjambe la rivière des Prairies, dans l'axe de la rue Reed, sera réparé.

Au crurs d'une récente spéciale du conseil municipal, ce lui-ci a donné l'autorisation au service des travaux publics d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, B.G.L. Ingénieurs et Constructeurs Ltée soit \$149,848.

Un crédit de \$185,000. a donc été voté, comprenant les dépenses incidentes.

*Claude Masson*

## Un jour a l'Hôtel de ville

### Géologie de Montréal

La ville de Montréal a décidé de se rendre à la demande de l'École Polytechnique et d'autres institutions et de mettre à la disposition des étudiants et du public la brochure "Géologie de Montréal".

Cette brochure avait été préparée par la Division technique de contrôle et de recherche du Service des travaux publics à l'occasion du sixième congrès international de la mécanique des sols qui s'est déroulée à Montréal du 8 au 15 septembre 1965.

Cette brochure, qui donne un bon aperçu de la géologie de l'île de Montréal, sera mise en vente au coût de \$1.00 pour couvrir les frais d'impression et de reliure.

### Abris amovibles

Le Comité a approuvé une demande de la Commission de transport de Montréal qui désire installer treize abris amovibles pour la protection des usagers des véhicules de la CTM.

Tous les frais encourus pour l'enlèvement et la construction de ces abris sont à la charge de la CTM qui se rend également responsable de l'exécution des travaux à la satisfaction de la ville et de tout accident qui pourrait survenir par la construction ou l'existence de ces abris. Cette recommandation est sujette à l'approbation du Conseil.

### Le métro Frontenac

Paul Rolland Construction Limitée construira l'accès et la finition de la station de métro Frontenac, dans l'axe de la rue du Havre, à l'intersection de la rue Ontario. Le contrat accordé au plus bas soumissionnaire s'élève à \$1,107 000.00, plus \$43,000 de dépenses incidentes.

### Surintendant

Le Comité exécutif de la ville de Montréal a nommé hier M. Paul-Emile Lespérance surintendant de la division de la construction du Service des permis et inspection, au traitement annuel de \$14,700.

M. Lespérance succède à M. Philippe Beauregard, récemment permuté au Service d'urbanisme en qualité de chargé de la planification.



par Claude MASSON

## Pour les amateurs de "géologie"...

Le comité exécutif a approuvé la mise en vente, au coût de \$1.00, de la brochure intitulée "Géologie de Montréal".

Celle-ci avait été préparée en septembre dernier, à l'occasion du 6e congrès international de la Mécanique des Sols.

Elle donne un bon aperçu de la géologie de l'île appuyée par des tableaux, photographies, cartes, etc...

Dernièrement, la direction de l'Ecole Polytechnique et d'autres institutions demandaient aux autorités municipales de mettre la brochure en question à la disposition des étudiants.

Sur recommandation de la division technique-laboratoire de contrôle et recherche du Service des travaux publics, le comité exécutif a autorisé la vente de cette brochure auprès du grand public.

## La tour et les banlieues

La question continue de se poser: est-ce que les villes de la région métropolitaine participeront au financement du "Monument aux fondateurs de Montréal" qui sera érigé sur le site de l'Expo?

A ce sujet, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a fait parvenir une lettre aux maires des municipalités de la région, leur disant qu'il est prêt à fournir les explications nécessaires concernant ce projet. Toutefois, cette missive ne contient aucune demande de la part de Montréal. Il ne s'agit que d'une suggestion aux villes de banlieues.

Quant aux maires de ces villes, ils ne savent pas encore sur quel pied danser.

Aussi, une réunion du Conseil de coordination intermunicipale est prévue d'ici une quinzaine de jours, afin de discuter de cette possibilité de participation.

D'autre part, les 14 municipalités de la rive sud, qui viennent de se grouper dans une commission intermunicipale, songeraient aussi à prendre part au projet de la tour de 1,066 pieds, surnommée "la tour Saulnier", pour expliquer la différence avec le projet mort-né de la "tour Montréal-Paris" du maire Drapeau.

Est-ce que des résultats concrets seront connus d'ici peu à ce sujet?

## Le maire honoré

Moins de vingt-quatre heures après son retour dans la métropole, le maire Jean Drapeau sera honoré. C'est en effet ce soir qu'aura lieu, à l'hôtel Reine-Elizabeth, le rassemblement de l'élite industrielle et financière montréalaise, pour rendre hommage aux douze "hommes du mois" choisis par la direction de la revue "Commerce". Cette soirée aura lieu sous la présidence du Lieutenant-Gouverneur, son Excellence Paul Comtois.

# On n'est pas tendre pour la viande de cheval...

par Maurice Roy

Il paraît que le commerce illicite de la viande de cheval se pratique dans certaines boutiques de l'est de la ville. Personne n'a de preuves mais les preuves sont-elles nécessaires à la propagation d'une rumeur ? D'autant plus que la preuve, en ce cas, serait assez difficile à faire, vu la ressemblance des viandes bovines et chevalines. "Pour reconnaître l'une de l'autre, dit M. Albert Lefebvre, directeur de l'inspection des aliments, ça prend un œil très exercé."

M. Lefebvre explique que l'une des principales raisons pour lesquelles la viande chevaline est interdite à Montréal, c'est que la population n'a jamais manifesté le désir d'en acheter. En vertu de règlements municipaux datant du début du siècle, seuls pourraient être vendus dans Montréal, pour consommation, les chevaux abattus dans un rayon de trois milles des limites de la Ville. Aucun abattoir de chevaux n'existe dans ce secteur et la Ville de Montréal se propose bien, dans l'avenir, d'empêcher l'établissement de tout nouvel abattoir sur son territoire — tant de boeufs que de chevaux. Dans les règlements sur l'alimentation, le cheval est toujours considéré dans une catégorie à part de la viande bovine. Est-ce parce que le cheval serait nocif à l'organisme humain ? Bien au contraire... Mais la classification s'impose, dit M. Lefebvre, "afin de prévenir la fraude, afin d'empêcher que des bouchers peu scrupuleux vendent du cheval au prix du boeuf". Les spécialistes des viandes affirment que de ce côté-ci de l'Atlantique, la demande pour la viande chevaline n'a jamais été forte à cause des nombreux troupeaux qui paissent depuis toujours dans nos vallées. "Ce sont les Européens, dit M. Lefebvre, qui ont popularisé quelque peu, ici, à l'occasion de la guerre, la consommation de la viande de cheval." Mais les anciens règlements sur l'alimentation ont déjà été refondus par le comité municipal dont c'est la fonction. Ces règlements sont réunis dans un "chapitre" qui sera bientôt approuvé par le conseil municipal.



JEAN DRAPEAU  
Occupé

## Oui ou non ?

M. Saulnier, quand il a un message à faire passer... Mais comment s'en tirera le président du comité exécutif, dans ses démarches à Ottawa au sujet des attermoissements de la Société Radio-Canada qui ne se décide pas à construire dans l'est ? M. Saulnier ne veut toutefois pas faire de démarches inutiles, préférant donc attendre que le remaniement ministériel de M. Pearson soit chose faite avant de tenter quoi que ce soit. Un haut fonctionnaire du service d'urbanisme nous faisait part, récemment, de ses doutes quant aux chances de réalisation du projet de Radio-Canada dans le quadrilatère Dorchester, Craig, Wolfe et Pineau. "La société aura déjà construit un important pavillon sur la jetée Mackay... Décidera-t-elle d'en faire un immeuble permanent ?" se demandait le porte-parole. Mais à part certains démêlés avec Radio-Canada, M. Saulnier aura bientôt plus souvent l'occasion d'exercer son

éloquence. Il annonçait récemment que l'administration a décidé de tenir des assemblées du conseil plus fréquentes... et moins longues.

## Absence

De son côté, M. le Maire Jean Drapeau n'a guère de loisirs. Les Olympiades, dit-on, en plus de la propagande qu'il doit faire d'un océan à l'autre pour l'Expo, lui prennent tout son temps libre. M. le Maire, en conséquence, a été incapable de se libérer, samedi dernier, pour participer au banquet du 21<sup>e</sup> anniversaire du Syndicat des Journalistes de Montréal, au restaurant Hélène-de-Champlain. Mais quelques jours auparavant, M. le Maire avait réussi à se rendre au bal du Commerce et, pendant le présent week-end, il paraîtra à l'installation du nouveau recteur de l'Université de Montréal. Le maire a dû se dire que les journalistes n'étaient guère importants, ou bien qu'ils comprendraient son absence, ou bien qu'ils ne méritaient pas sa présence.

# Les horribles poteaux vont

# disparaître

par Maurice Roy

La commission des services électriques de Montréal poursuit dans l'ombre son important travail d'embellissement des lieux. Cet organisme est chargé, en effet, d'enfouir sous terre les fils électriques qui décorent toujours des centaines de rues de la métropole du Canada. Le conseil municipal a été invité à voter un crédit de \$2,600,000 pour permettre la poursuite des travaux.

Les fils électriques ont disparu déjà sur une bonne étendue du territoire urbain, surtout dans le centre ville et aux endroits où des travaux de réfection ou de construction de voirie ont été entrepris. Le boulevard Dorchester, par exemple, est libéré de ses fils et poteaux. Ne restent plus que les lampadaires qui, en plus d'éclairer la nuit, possèdent un certain élément décoratif. Cette fois, la commission des services électriques demande de l'argent pour construire des conduits souterrains destinés à recevoir les fils dans certaines parties des artères suivantes: les rues Berri, Bridge, Saint-Jacques, Bellechasse, le boulevard Gouin,

qui ne connaissent pas d'indigents, de téléphoner à Mlle Françoise Dumoulin (872-4496) ou à M. Maurice Rowan (872-4468). L'une et l'autre ont de longues listes de familles à pourvoir...

## Eloquence

Là-dessus, rappelons le dernier couplet d'éloquence de M. Frank Hanley, bouillant conseiller du district de Sainte-Anne, qui a élevé la voix l'autre jour devant les membres de l'Association des Citoyens du Centre d'Affaires de Montréal: "Plusieurs d'entre vous, a dit M. Hanley, ont leur bureau ici, dans mon quartier de Sainte-Anne, mais je doute qu'il y en ait un seul parmi vous qui habite également ici. Plusieurs d'entre vous ont transporté leur entreprise sur les hauteurs du boulevard Dorchester et sur la rue Sherbrooke parce que c'est plus chic. Mais qu'avez-vous laissé derrière vous? Vous avez laissé vos vieilles manufactures, vos édifices crasseux et un milieu caractérisé aujourd'hui par ses cours de bric-à-brac qui sont le propre des secteurs vétustes."

## Expropriations

Mais autres gens, autres préoccupations. Plutôt que de vouloir changer les mœurs des hommes d'affaires, M. Paul Bertrand, président de la Ligue des Propriétaires, aimerait bien mieux pouvoir amender la charte de Montréal... du moins en ce qui touche les expropriations. Dans une déclaration, le président de la ligue soutient que "le conseil municipal de Montréal, utilisant les pouvoirs que lui confère la charte, a depuis quelques années causé préjudice à certains expropriés". A l'appui de sa thèse, M. Bertrand cite le cas des proprios de 14 immeubles situés dans le secteur Saint-Zotique, Boyer et Beaubien, que la Ville s'est appropriée par voie de possession préalable le 15 août 1962. Le 22 octobre 1965, la régie des services publics, à la suite d'appels de ces causes d'abord entendues par le Bureau des Expropriations, réduisait le montant alloué aux propriétaires de \$2,000 à \$1,500. M. Bertrand déplore que les expropriés entendus par le bureau et la régie soient obligés de payer des frais de cour et d'avocats à la Ville: "Il est injuste et intolérable, dit M. Bertrand, de voir que la loi permet à la Ville de forcer les expropriés à lui payer des honoraires de cour alors que le propriétaire a été forcé par voie d'expropriation à quitter son immeuble et que l'évaluation qui en a été faite par la cour ne dépend pas de lui."

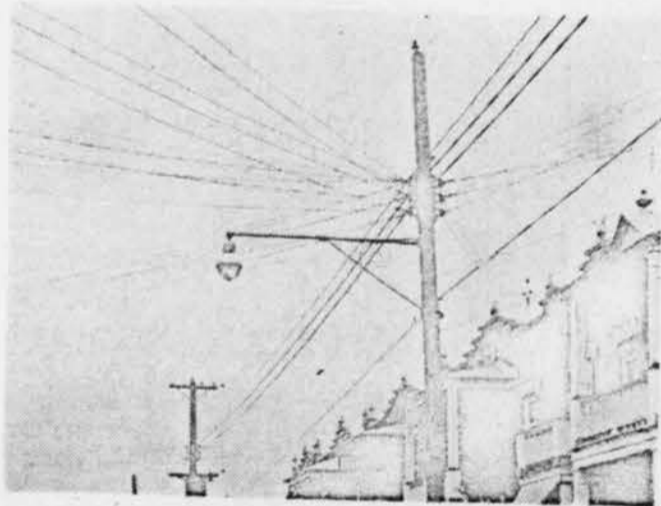
## Economies

Si les propriétaires tirent la langue, il arrive que les fonctionnaires connaissent des années de prospérité... surtout ceux qui sont membres de la caisse populaire des employés municipaux. Dans une vague de modernisme bien compréhensible, la caisse vient d'être transportée du sous-sol de l'hôtel de ville à un local situé au 305 est, de la rue Craig. Le déménagement s'est effectué sous le regard attentif de M. Benoit Rajotte, président de la caisse et directeur adjoint du service du personnel. Plus que président, M. Rajotte est même fondateur de cette caisse, qui possède aujourd'hui un actif de \$5,000,000 avec 6,400 déposants et 3,085 emprunteurs. La caisse n'appartient pas à un groupe particulier d'employés municipaux. Au

contraire, les conseils d'administration de tous les syndicats — à l'exception des policiers et pompiers — participent à son administration. La caisse a été fondée en 1946. Les pertes encourues depuis pour mauvaises créances s'élèvent à \$2,200...

## Refonte

Mais à la Ville, on ne modernise pas que les choses matérielles. Les règlements municipaux ont été l'objet, depuis plusieurs mois, d'un travail de moine auquel présidait lui-même en personne M. le Maire Jean Drapeau. Les règlements refondus seront soumis au conseil municipal dans deux mois environ. Les textes juridiques ainsi abrégés, édulcorés, émondés et réjouvénés seront adoptés par le conseil comme l'y autorise la charte.



Vestige des temps jadis.



BENOIT RAJOTTE  
Déménagement

la rue Hochelaga, la rue Notre-Dame. Cette dernière rue surtout se fera remonter le pavage dans les prochains mois. Le comité exécutif a demandé aux conseillers de voter une somme de \$4,297,000 pour la réfection de la vieille rue dans le secteur est de la ville. Cette somme sera prise à même l'emprunt de \$25,000,000 qui fournira également le "fric" nécessaire à l'enfouissement des fils, soit \$2,600,000.

## Paniers

Pendant que les conseillers font danser les millions de dollars, M. Charles Renaud, directeur du service du Bien-être social, reprend la danse annuelle des paniers de Noël. Sauf que cette année, M. Renaud rappelle à la population bien pourvue qu'il ne faut pas seulement donner généreusement pendant les Fêtes, mais aussi donner à bon escient. La vague de charité qui déferle sur la cité à l'occasion de Noël favorise souvent imposteurs et profiteurs. De plus, les donateurs de paniers de Noël risquent de ne pas savoir distribuer équitablement leurs largesses parmi les familles nécessiteuses. Pour mettre un peu d'ordre dans ces bonnes actions, M. Renaud demande à ceux

# Moins de place pour la petite construction

par Maurice Roy

Même les plus enthousiastes entrevoient un ralentissement de la mise en chantier de nouveaux immeubles dans Montréal. Le service municipal des permis et inspections a autorisé des travaux pour \$300.000.000 au cours de l'année qui s'achève. Ce montant brise le record de tous les temps et ce n'est pas certain qu'il sera dépassé dans le futur immédiat.

M. Roméo Mondello, directeur du service municipal, estime que la seule ombre au tableau, c'est la restriction sur le crédit auquel les gouvernements supérieurs ont cru bon d'avoir recours. "Ces restrictions, croit M. Mondello, n'auront pas grand effet sur les firmes importantes de construction, qui possèdent plusieurs moyens de se procurer de l'argent. Mais les restrictions se feront sentir davantage parmi les petits emprunteurs." Le record de la construction, à Montréal, a dépassé celui de 1964, qui était de \$243.000.000. Le record précédent avait été atteint en 1959, au montant de \$209.000.000. M. Mondello remarque que si la valeur de la construction mise en chantier s'est accrue presque continuellement depuis 20 ans, le nombre des permis a par contre tendance à diminuer, "ce qui veut dire qu'il y a de moins en moins de place pour la petite construction dans une grande ville comme la métropole du Canada". La prédiction de M. Mondello pour la valeur des permis de construction en 1966 : \$250.000.000.

## Dossier

Mais dans la vie municipale, c'est comme dans la chanson de Léo Ferré: "Quand c'est fini, ça recommence." A Montréal, le passage d'une année à l'autre ne saurait marquer le parachèvement de certains projets et le lancement de nouveaux. Ce qui compte surtout, c'est la suite dans les idées, la suite dans les projets. Ainsi, par exemple, on travaille ferme, au cabinet du maire, afin de faire parvenir en bonne et due forme la demande de Montréal pour la tenue ici des Jeux Olympiques d'été en 1972. "Le dossier



PIERRE LORANGE  
... maintenant disponible

sier de la Ville doit être déposé à Lausanne au plus tard le 31 décembre", signale M. Jean Dupire, chargé de l'accueil et des affaires culturelles. Ce dossier sera le même qui a été divulgué à Toronto. C'est un document préliminaire qui témoignera officiellement de l'intérêt que porte Montréal aux Jeux de 1972. Le dossier sera probablement complété d'ici au mois d'avril, au moment où le Comité international des Olympiques se réunira à Rome. Les délibérations se poursuivront en français, langue officielle de l'organisme.

## Silence

Méditant sur son message au bon peuple à l'occasion des Fêtes, M. le Maire a résolu de faire de Montréal une ville à la mesure de l'homme. "Nous devons nous préoccuper, de dire M. Drapeau, de tout ce qui a trait à la culture populaire, aux espaces verts, aux diverses manifestations de la vie de l'esprit, aux loisirs tonifiants mais aussi et plus généralement à l'habitat et à l'urbanisme." Ce qui est fort bien. Mais le message du maire aux Montréalais aurait été plus convaincant s'il nous avait renseigné davantage sur la maison d'opéra, laquelle est menacée de sombrer dans l'oubli avant même d'avoir été

fondée. Il serait malheureux que ce projet ne dépassât pas le stade de la parole.

## Successeur

Quant à lui, M. Pierre Lorange n'a pas eu tellement à parler ou à faire anti-chambre pour être désigné par deux conseillers municipaux afin de remplacer M. Edmond Hamelin, décédé, au siège numéro 1 du district de Maisonneuve. Vieux compagnon d'armes de M. Jean Drapeau, le candidat avait refusé en 1957 et aussi en 1960 de joindre les rangs des édiles, parce qu'il voulait d'abord affermir son commerce de joaillerie. "J'aurais été disponible en 1962, dit M. Lorange, mais il n'y avait plus alors de siège vacant". A moins que l'Assemblée législative ne tienne une session spéciale pour amender la charte de Montréal sur la désignation des conseillers entre les élections, il est maintenant acquis que M. Lorange sera confirmé dans ses fonctions, lors de la prochaine séance du Conseil.

## Camions

Si les conseillers sont utiles à quelque chose, c'est bien à inscrire à l'ordre du jour des motions qui soulèvent certaines questions devant l'opinion publique. La discussion dure le temps que durent les roses, mais elle force quelquefois l'Administration à dévoiler ses batteries. Ainsi, après un débat animé sur la motion de M. John Lynch-Staunton, de Côte-des-Neiges, visant à imposer des amendes plus fortes à ceux qui enfreignent les règlements du stationnement, M. Saulnier a brossé un tableau général des inquiétudes de la Ville au sujet de la circulation dans son ensemble. "Nous avons consulté les services de la circulation et de la police, a dit le président du Comité exécutif, afin de savoir dans quelle mesure nous pourrions interdire aux camions de circuler dans certaines rues aux heures de pointe." Puis M. Saulnier a suggéré à M. Lynch-Staunton et au Conseil de laisser l'administration tranquille pendant quelque temps avec ce genre de problèmes, puisque des travaux sérieux sont à la veille de produire des résultats.

## Cartes

De son côté, M. Gérard Loiseau, conseiller de Sainte-Anne, a rappelé que les édiles réunis avaient adopté une résolution en août 1962, à l'effet d'instituer à Montréal la carte d'identité. Sans abandonner son fauteuil présidentiel, M. le Maire a demandé à plusieurs reprises au conseiller si ça ferait l'affaire des députés fédéraux que la Ville donne suite à son projet. M. Loiseau de protester qu'il parlait en sa qualité de conseiller et non de député, M. Drapeau prévoyait sans doute que l'autorité fédérale émettra bientôt une carte d'assurances sociales. Après la séance du Conseil, M. Loiseau déclarait: "Je trouverais logique que les pouvoirs publics, au fédéral, au provincial et au municipal, partagent le coût de la carte d'identité."

par Maurice Roy

### Circulation

Puisque nous y sommes, demandons au président ce qu'il pense d'un usage plus extensif des rues secondaires pour dégager les grandes voies de circulation, surtout dans la direction nord-sud : "Nous ne pouvons guère compter sur les rues secondaires pour dégager la circulation, puisque ces rues sont la plupart du temps des artères à forte densité résidentielle. Mais le transport en commun va être repensé à l'occasion de la mise en service du métro. Même les lignes de transport interurbain seront peut-être réorganisées. Je sais que les compagnies trouvent qu'il n'est pas avantageux pour elles de se rendre jusqu'au centre de la ville où sont les terminus. Ceux-ci devraient donc être placés dans la périphérie. Nous songeons aussi à restreindre les heures permises pour la circulation des fardiens... comme dans toutes les grandes villes civilisées." Que pense M. Saulnier des relations intermunicipales, en ce début d'année ? "Les administrateurs des villes de banlieue, affirme-t-il, se sensibilisent graduellement à leurs responsabilités communautaires. Il y a un peu d'amélioration, mais pas plus. En 1965, on a vu qu'en face d'un problème posé brutalement, la solution a été imposée brutalement. Si dans l'avenir d'autres problèmes surgissent, nous les réglerons de façon similaire."

M. Saulnier oublie la tour et sort le balai

par Maurice Roy

"Parmi les projets prioritaires de 1966, déclare M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, il en est deux qui touchent des aménagements routiers que je ne peux pas révéler par crainte de la spéculation. En outre, nous accordons la priorité à l'aménagement des voies d'accès du pont Jacques-Cartier dans Montréal et aussi aux innombrables travaux de voirie qui seront entrepris dans la ville avant l'Expo. Nous comptons également dans l'ordre des priorités la rénovation urbaine de la Petite Bourgogne. Ce projet n'est peut-être pas le plus coûteux mais il est le plus important."

En ce début d'année, M. le Président n'est pas en colère, bien sûr, mais disons qu'il est sérieux. Pas plus chanceux que son collègue de la mairie, M. Saulnier a dû faire demi-tour avec son projet de tour. Des grandes langues ont supposé que M. le Président a été très discret en expliquant pourquoi le comité exécutif a renoncé à la tour une deuxième fois: "Il serait imprudent, dit-il, d'engager la responsabilité de la Ville au moment où le marché connaît des restrictions sur le crédit et au moment où le trésor municipal est déjà promis à un important programme d'investissement. Un an avant l'Expo, nous devons faire le grand ménage de la Ville." Montréal, affirme le président, effectue les deux tiers de ses emprunts au Canada et le reste aux États-Unis. Cette politique est-elle normale? "La Ville de Montréal, dit M. Saulnier, ne peut pas limiter ses emprunts à un seul marché, ce marché fut-il canadien."

Circulation

Puisque nous y sommes, demandons au président ce qu'il pense d'un usage plus extensif des rues secondaires pour dégager les grandes voies de circulation, surtout dans la direction nord-sud: "Nous ne pouvons guère compter sur les rues secondaires pour dégager la circulation, puisque ces rues



LUCIEN SAULNIER  
... jusqu'au bout

sont la plupart du temps des artères à forte densité résidentielle. Mais le transport en commun va être repensé à l'occasion de la mise en service du métro. Même les lignes de transport interurbain seront peut-être réorganisées. Je sais que les compagnies trouvent qu'il n'est pas avantageux pour elles de se rendre jusqu'au centre de la ville où sont les terminus. Ceux-ci devraient donc être placés dans la périphérie. Nous songeons aussi à restreindre les heures permises pour la circulation des fardiens... comme dans toutes les grandes villes civilisées." Que pense M. Saulnier des relations intermunicipales, en ce début d'année? "Les administrateurs des villes de banlieue, affirme-t-il, se sensibilisent graduellement à leurs responsa-

bilités communautaires. Il y a un peu d'amélioration, mais pas plus. En 1965, on a vu qu'en face d'un problème posé brutalement, la solution a été imposée brutalement. Si dans l'avenir d'autres problèmes surgissent, nous les réglerons de façon similaire."

Mandat

Tant à Québec qu'à Ottawa, la rumeur a investi récemment M. Saulnier de pouvoirs ministériels qui feraient plus d'un jaloux. A ces bruits, le président du comité exécutif répond placidement, comme un homme qui attend son heure: "J'ai un mandat à remplir et je le remplirai jusqu'au bout."

Elections

"Jusqu'au bout", ça veut dire jusqu'au mois d'octobre. M. le Maire l'a rappelé, l'autre jour, lors du banquet de Noël que la Ville offre aux journalistes. "Nous célébrons Noël pour la dernière fois ensemble au cours de ce mandat", a dit M. Drapeau. C'est la première allusion publique du maire aux élections de 1966.

Chameau

Noël à l'hôtel de ville, ça veut dire aussi Noël au jardin des merveilles du parc Lafontaine. Quarante-trois mille personnes ont visité le jardin à ce jour, soit 13.000 de plus que l'an dernier. Paradis de l'enfance, le jardin illuminé restera ouvert jusqu'au 9 janvier. Le chameau rumine sous la neige en attendant ceux qui ne sont pas encore venus voir la crèche vivante.

Sapins

Mais ce qui fait le bonheur des uns fait le malheur des autres. Par exemple, l'enlèvement des arbres de Noël cause plus d'un souci au directeur de la voie publique, M. Jean-Victor Arpin. Celui-ci demande aux citoyens de transformer leur arbre en ballot de trois pieds de longueur sur deux pieds de largeur, afin de ne pas causer d'obstruction dans les chutes d'incinérateurs.

Zèle

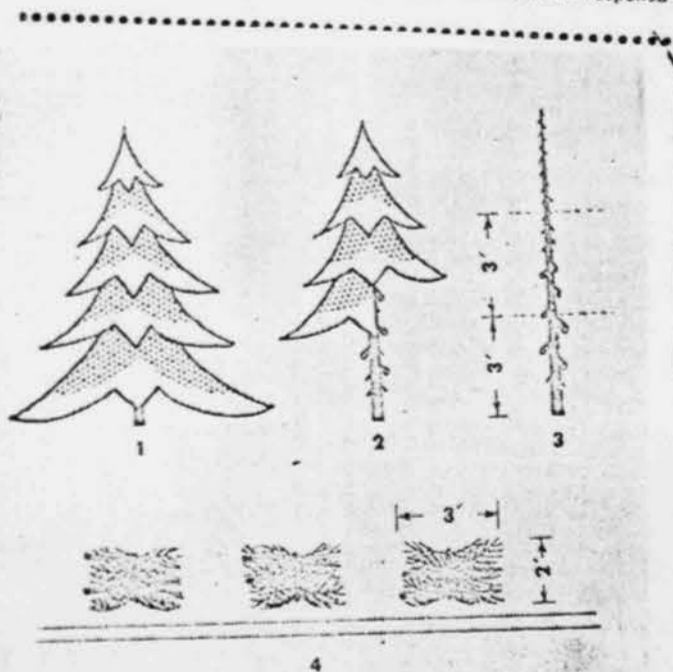
Malheureux aussi de vivre Noël à Montréal, ceux qui se sont attiré des pépins après avoir été incapables de garer leur automobile dans le centre ville pour aller magasiner. Exemple: un honnête citoyen s'amène au stationnement de la Place Ville-Marie, mais il constate que c'est complet. Il se dirige au stationnement du square Dominion, rue Metcalfe, et s'aperçoit que là aussi tout le monde est arrivé avant lui. Force lui est donc de laisser son carrosse en bordure de la rue où le stationnement est toléré le soir et les week-ends. A son retour, l'automobiliste a trouvé la carte de visite d'un policier sans doute très dévoué, d'un policier modèle, d'un policier exemplaire, sans doute comme les aime M. Jean-Paul Gilbert, directeur du service de la police.

Urbanisme

Pour ces raisons d'efficacité au travail, on devrait permettre à la police d'aller vaquer du côté du service d'urbanisme... ou on s'agite beaucoup mais parfois en vain. Ainsi, le service dirigé par M. Aimé Desautels vient de publier un troisième cahier d'urbanisme. Ça serait exagéré de dire que c'est un coup de maître. Il nous semble que les fonctionnaires, cette fois, n'ont même pas accouché d'une souris. Le document reste dans les généralités les plus générales. Il abonde en vérités de La Palice, ne précise rien, reprend des informations déjà connues ou fournit des informations dont personne ne s'inquiète. Les publications antérieures du service d'urbanisme, heureusement, étaient d'une autre facture. Le troisième cahier porte sur le plan directeur de la région, mais ne dit absolument pas ce que sera ce plan, si ce n'est que ce sera un plan que l'on construit comme un plan.

Charité

Ce n'est pas le plus pittoresque de nos conseillers municipaux, M. Frank Hanley, qui se montrerait aussi timoré en faisant une affirmation. Le conseiller de Sainte-Anne a pris la mouche encore une fois, au nom des déshérités de son quartier: "J'ai lu dans les journaux, dit-il, qu'un banquet a été offert en l'honneur d'un grand philanthrope en reconnaissance de sa contribution au progrès de la collectivité. Cependant, je ne vois aucune manifestation de sa contribution dans Sainte-Anne, Saint-Henri ou dans l'est de la ville. J'apprends aussi que la collectivité juive de Montréal met des sommes considérables à la disposition d'Israël, pour contribuer au développement de ce pays en plein essor. Mais moi, je suis Irlandais et je n'ai jamais fourni un dollar à l'Irlande, pays appauvri s'il en est. Je préfère de beaucoup mettre ce dollar au service des familles nécessiteuses de Montréal." Et d'une pierre, deux coups!



Comment ébrancher les sapins.

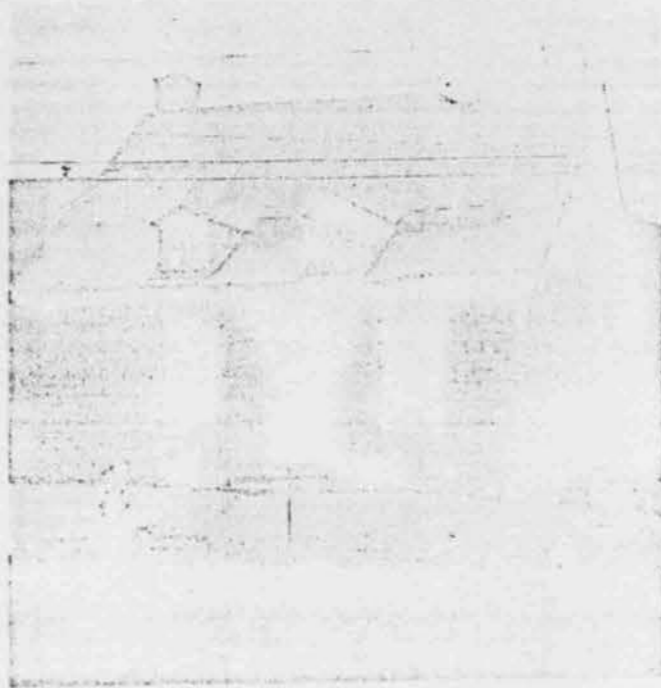


# Un nouveau musée dans l'est?

par Maurice Roy

Les conseillers municipaux des districts de l'est se font fort de revendiquer la lune pour leur bout de ville. On connaît bien à ce sujet l'attitude intraitable du conseiller Paul-Émile Sauvageau, qui a souvent jeté les hauts cris au conseil municipal, quand ses collègues de l'ouest semblent sur le point de persuader l'administration de dépenser de nouvelles sommes outre le boulevard Saint-Laurent...

M. Sauvageau représente le vaste district de Mercier, tout comme son collègue Richard Lasalle. Cette fois, c'est M. Lasalle qui attire l'attention du comité exécutif pour que la Ville fasse acquérir et transformer en musée une vieille et belle maison située au 5230 est, de la rue Notre-Dame. Le conseiller s'est donné la peine de consulter les archives municipales pour connaître les origines de la maison: "Elle a été construite en 1740, dit M. Lasalle, et elle constitue un point d'attraction important pour les Américains qui nous visitent. C'est dans cette maison, en effet, qu'un groupe d'envahisseurs américains ont été capturés par les Montréalais en 1775. Le chef des Américains s'appelait Ethan Allen, et la maison est encore désignée sous ce nom." Les parchemins des archives nous apprennent que l'Américain au nom écossais comptait sur l'hostilité des Français à



La maison Allen: démolir les réservoirs ou bien transporter la maison?

l'endroit des Anglais pour les inciter à combattre les Britanniques. Mais bien pris qui croyait prendre! Au hasard d'une escarmouche, Allen et ses hommes durent se rendre sans façon. Le conseiller Lasalle suggère donc que l'on classe parmi les monuments historiques la maison Allen, puis qu'on la transporte en un lieu plus pro-

pice à un musée. Il suggère le parc Raoul-Gauthier, à l'ouest de l'avenue Hays. M. Lasalle croit que la Ville, de concert avec la Commission Jacques-Viger, pourrait aménager la maison en un musée des guerres canado-américaines pour le bénéfice des Américains, des Canadiens et aussi des Montréalais.

## Termes

Le président du comité exécutif, M. Saulnier, a fait savoir au conseiller que sa suggestion est à l'étude. Quant à lui, M. Lucien Bergeron, directeur de l'Office municipal du tourisme, aimerait bien que le projet Lasalle soit mis à exécution... Si M. Bergeron pense ainsi, ça serait-il parce qu'il croit que Montréal, ville laide, offre peu de choses aux touristes? Malsaine serait cette attitude pour un fonctionnaire soucieux de rester en bons termes avec le maire, M. Jean Drapeau, qui, incidemment, touchera bientôt à la fin de son terme.

## Initiatives

Mais M. le Maire, à raison, ne semble pas inquiet outre mesure de son avenir politique dans la métropole du Canada. Comme disait tantôt un homme de grand jugement, le bon peuple préférera voter pour le parti civique aux élections d'octobre plutôt que pour un autre parti, parce que Jean Drapeau a fait prendre à la Ville de lourdes initiatives: "Laissons-lui le temps de continuer son œuvre." Moi, si j'étais Jean Drapeau, je n'aimerais pas qu'on me laisse le temps de continuer mon œuvre. Ça n'avait pas réussi à Duplessis qui avait inventé l'autonomie. A moins que M. Drapeau soit désireux d'aller rejoindre, un jour que nous espérons lointain, l'homme qui disait, avant le rapport Parent, que le système d'éducation de la Province était le meilleur au monde. En tout cas, si les électeurs décident de laisser M. Drapeau continuer son œuvre, souhaitons que le maire, une fois départi de cette vallée de larmes, ait plus de chances pour son monument que n'en

eut le plus grand premier ministre depuis la Confédération.

## Cumul?

Mais M. Drapeau jouerait un bon tour aux Montréalais s'il décidait d'aller continuer son œuvre à Québec. Le fait est que la Province tout entière voterait elle aussi en 1966 et, quant à se faire élire, le maire de Montréal pourrait bien choisir le tout Québec. A ce moment-là, la politique des fusions de villes ne s'imposerait plus puisque le royaume du maire s'étendrait du Nouveau-Brunswick à l'Ungava en passant par la sombre région de Hull, qui se trouve près d'Ottawa. Mais élu à Québec, M. le Maire ne serait plus maire. Devenu premier ministre, Jean Drapeau transporterait sans doute la capitale provinciale à Montréal. En forçant un peu, il pourrait ainsi continuer d'être maire de Montréal en même temps que premier ministre de Montréal. Mais si M. Drapeau décidait de cumuler les deux postes, il serait sans doute surpris de voir comme ils seraient nombreux les milliers de citoyens du Québec qui voudraient profiter de l'alternative en votant pour un parti devenu insignifiant, contre un parti qui règne en maître souverain.

## Face à face

Un qui serait surpris de voir arriver le maire de Montréal à Québec, avec sa suite, ça serait M. Lucien Saulnier. Il s'agit de savoir, maintenant, lequel des deux arrivera le premier. Ce qu'on sait déjà, c'est que l'équipe Drapeau-Saulnier se transformerait probablement en équipe Saulnier vs Drapeau...

A Lavaltrie

# Trait de génie du conseil municipal

par Maurico Roy

"Nous manquons de places d'eau autour de Montréal pour l'aménagement de terrains de camping. En outre, on ne songe pas assez à l'énorme problème de la circulation en 1967 dans la région métropolitaine, en mettant au point des projets d'aménagement." La déclaration est de M. Bernard Foucard, coordonnateur du logement non commercial (service aux visiteurs) à la Compagnie de l'Expo.

De son côté, le président de l'Union des Municipalités de la Province de Québec, M. Fernand Drapeau, membre du Comité exécutif de Montréal, estime qu'il est à peu près impossible de songer à aménager des terrains de camping dans un rayon de 30 milles autour de Montréal, mais que les emplacements sont très nombreux dans un rayon de 50 milles et

qu'ils sont innombrables dans un rayon de 100 milles. Mais ces emplacements, pour nombreux qu'ils soient, ne sont pas aménagés...

C'est en tenant compte de toutes ces considérations que le village de Lavaltrie, situé à 25 milles à l'est de Montréal, sur la route numéro 2, a décidé d'aménager un terrain de camping qui pourra servir de modèle à tous les autres. Le maire de la localité, M. Roland Miron, vante son projet en faisant remarquer que Lavaltrie offre des possibilités d'aménagement et de commodités à peu près uniques: le camping sera situé à l'arrière de l'église du village, dans un secteur boisé de 10 acres, à proximité des magasins, des écoles, des médecins et de tous les services communautaires habituels. Lavaltrie, en 1967, sera desservie par deux grandes voies de communications: la route no 2, en bordure du fleuve, et l'autoroute du nord, qui passera à une fraction de mille du terrain de camping. Le projet mis au point par la municipalité prévoit un important aménagement portuaire destiné aux navires de plaisance. M. Miron nous présente un projet fort bien structuré qui est maintenant rendu au stade de l'exécution. Celle-ci dépendra toutefois du sort que les gouvernements de Québec et d'Ottawa feront à la requête de Lavaltrie pour obtenir des subventions devant permettre le déboisement des rues et la pose des services publics: "L'électricité, l'aqueduc et les égouts sont déjà rendus jusqu'au secteur projeté, puisque ces mêmes services desservent déjà plusieurs habitations environnantes."

Ce projet d'un terrain de camping est un trait de génie à mettre au compte du conseil municipal. Après les six mois de l'Expo, la municipalité aura tout loisir de démembrer petit à petit son terrain de camping pour vendre les emplacements (au nombre de 400) afin d'y construire des maisons. Les 10 acres du territoire en question auront déjà reçu les services publics nécessaires et les rues auront été tracées — ce dont s'occupe actuellement un urbaniste-conseil, M. Roger Gagnon, ingénieur.

Celui-ci affirme que le terrain de camping a été conçu de façon à répondre en tous points aux normes du logement de la Compagnie de l'Expo comme à celles du gouvernement provincial. Sous ce rapport, M. Fernand Drapeau annonce que l'UMPQ s'apprête à faire des

pressions sur Québec pour qu'une législation appropriée soit adoptée sans retard pour faciliter le camping chez nous: "On oublie trop souvent, dit le président de l'Union, l'aspect économique du camping. Cette façon de vivre et de passer des vacances est de plus en plus populaire parmi notre population; les pouvoirs publics devraient profiter de l'occasion pour garder les campeurs dans la province. Sinon, ils continueraient d'aller séjourner en Ontario ou aux Etats-Unis. Pourtant, ce ne sont pas les lieux pittoresques qui manquent au Québec. Ce sont les endroits organisés spécifiquement pour le camping."

A ce jour, l'Association des Terrains de Camping et de Caravaning du Québec, qui compte 53 membres, estime qu'il y a dans la province environ 6.700 emplacements de tentes. Mais pendant la période de l'Expo, on prévoit que 30.000 personnes par nuit dormiront sous la tente. Mais où?

Peut-être à Lavaltrie.

# La CECM entre l'écorce et l'arbre

par Maurice Roy

Un conseiller municipal, M. Gérard Loisel, du district de Sainte-Anne, a essayé, mais en vain, de fournir aux élèves qui fréquentent les écoles supérieures un service de transport en commun comme la Commission des Ecoles catholiques de Montréal a organisé

elle a écrit au président de la CECM, mais il n'est pas sûr que la lettre ait été envoyée au bon destinataire... Car M. Marc Jarry, lui, n'est pas favorable à la requête du conseiller. La CECM, en effet, ne transporte aucun élève des écoles secondaires. Elle dépense toutefois \$175.000 par année pour faire transporter 5.000 élèves du cours élémentaire par la CTM, dans les secteurs où les écoles

élèves. Mais d'autres améliorations devront sans doute être apportées. Ce qui veut dire que c'est la CTM qui, encore une fois, va se retrouver entre l'arbre et l'écorce...

## Hospitalité

... parce qu'aux dernières nouvelles, M. Loisel entendait s'adresser au président de la CTM, M. Lucien L'Allier. Le conseiller croit qu'un moyen de transport organisé s'impose dans son secteur, vu le grand nombre des automobilistes très hospitaliers qui rôdent dans la "pointe". Et d'autres histoires sont arrivées que nous ne pourrions même pas raconter ici. A la CECM, on se demande pourquoi la vertu des jeunes élèves serait plus menacée dans la "pointe" qu'ailleurs dans l'île de Montréal.

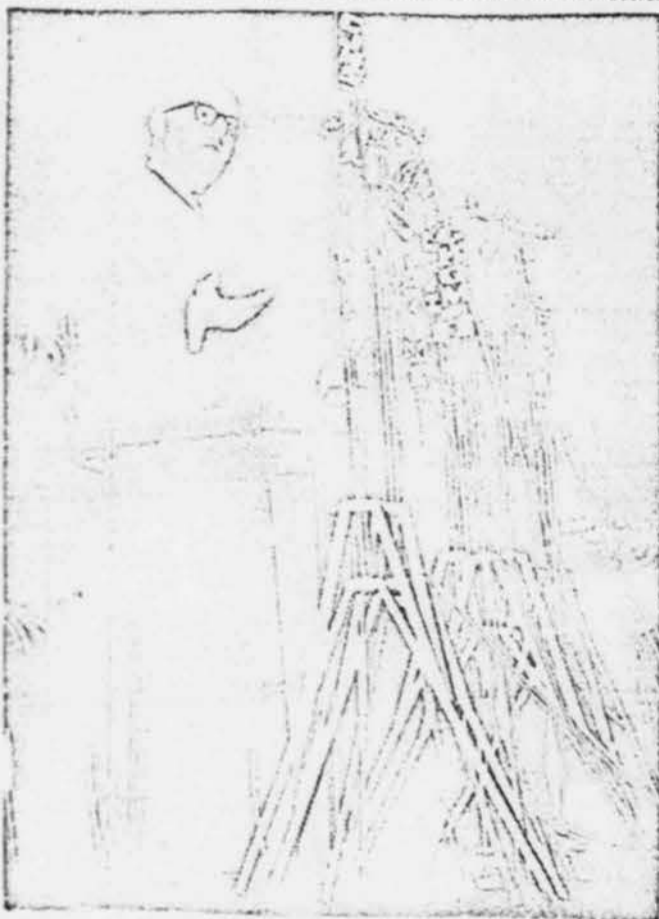
## Propagande

Ce n'est pas de ce sujet piquant que le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, va parler dans sa prochaine tournée canadienne. Chaussant ses bottes de sept lieues, le maire se mettra en route pour Toronto. Il compte y énumérer les qualités géographiques et autres de sa ville ou sera surtout célébré, en 1967, le centenaire de la confédération. M. le Maire réussit si bien dans sa propagande que la Compagnie de l'Expo en a fait son ambassadeur itinérant au Canada. Le maire se prête de bon gré à ces missions extraordinaires — auxquelles la charte de Montréal ne l'oblige nullement — en songeant qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même. La prochaine tournée sera placée sous les meilleurs augures. C'est le premier ministre de l'Ontario lui-même, M. Leslie Robarts, qui viendra souhaiter "bon voyage" au maire dans le salon de la mairie, lundi, à l'hôtel de ville de Montréal. Le lendemain matin, M. Drapeau sera reçu par son collègue de Toronto, le maire Philip Givens, dans un hôtel de ville tout neuf et très beau. Puis la ronde des entrevues et conférences de presse va commencer. Le soir, dîner public en présence de M. Winters, ministre fédéral du Commerce. Après Toronto, ce sera Hamilton, Niagara et Windsor.

## Neige et dollars

Le maire pourrait profiter de son passage à Windsor pour se faire donner du sel en cadeau. La Ville en a un tel besoin pour assaisonner ses rues l'hiver ! Jusqu'à maintenant, la précipitation en neige mesu-

rée a été de 43 pouces, au regard de 28 pouces à la même époque, l'année dernière. En 1964-1965, la neige a coûté \$6,874,623 au trésor municipal pour le déblaiement, l'enlèvement, l'épandage des abrasifs et l'entretien de l'outillage. L'administration est tenue par la loi de prévoir chaque année, dans son budget, un montant minimum de \$4,000,000 pour la neige. Les dépenses en surplus de ce montant sont acquittées au cours de l'année financière qui suit. La précipitation totale, l'hiver dernier, a été de 77 pouces, l'année d'avant, 60 et l'année d'avant avant, 111 pouces (ça, c'était pour 1962-1963).



M. JEAN DRAPEAU  
... le maire au travail

dans certains secteurs. Il ne semble pas, non plus, que M. Loisel aura plus de chances de parvenir à ses fins dans un avenir immédiat, à moins de...

A moins d'en toucher un mot au président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, qui — si l'idée lui plaît — en causera au président de la Commission de Transport de Montréal, lequel pourra en parler au président de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal. Dans une première démarche, le conseiller Loi-

ne sont pas encore construites ou dans les secteurs trop éloignés des écoles (construites). M. Loisel soutient que les écoles supérieures Saint-Henri et Esther-Blondin sont trop éloignées de la pointe Saint-Charles. Il a peut-être raison, mais la CECM ne pourrait pas, selon un porte-parole, ouvrir une école supérieure dans le secteur, parce que le nombre des élèves ne serait pas assez élevé. Un représentant de la commission scolaire nous assure que celle-ci a demandé et obtenu, déjà, l'amélioration de certaines lignes pour le transport des

par Maurice Roy

Plus du quart de la population de la province de Québec vit dans la région métropolitaine de Montréal. Cette agglomération urbaine groupe 357,975 habitants de plus que dans les quatre provinces maritimes réunies. Les démographes estiment que la population de la ville même de Montréal atteint un degré de quasi-saturation, tandis que la périphérie continue de se peupler.

Au dernier recensement fédéral, en 1961, la population de la ville de Montréal avait été établie à 1,191,062, au regard de 1,021,529 dix ans auparavant, lors d'un autre recensement fédéral. Le même recensement de 1961 avait démontré que le Grand Montréal comprenait 1,236,400 habitants, au regard de 2,265,400 au 1er juillet 1964, selon des chiffres disponibles au Service municipal d'urbanisme. La population de la région de Montréal a presque doublé depuis 1951, tandis que celle de la ville proprement dite n'a augmenté que de 200,000 habitants. Dans le Québec, les statistiques du ministère de l'Industrie et du Commerce évaluaient à 5,833,000 habitants la population totale en juin 1964. Les démographes prévoient que la somme totale de tous les Québécois franchira le tournant du sixième million en 1971. En outre, d'après les prévisions les moins exagérées, le Québec devrait compter 10,000,000 d'habitants en 1996. Ces projections ont été établies en 1963, quand on s'est rendu compte que la hausse correspondait à 17 habitants de plus par chaque millier de population. Mais à la lumière des chiffres les plus récents, on s'aperçoit que plus de 26 p. 100 de la population du Québec se trouve dans Montréal ou dans la région métropolitaine.

### Terre promise

Montréal continue d'être la terre promise de tout un peuple. Les démographes retiennent en effet une constante qui est vérifiable depuis au moins cinq ans : chaque année, la population du Grand-Montréal s'enrichit de 20,000 immigrants... provenant de tous les coins du Québec. Cette cohorte est comprise dans les 70,000 personnes qui s'installent dans la région. Le taux d'accroissement de la population régionale a été de 4 p. 100 entre 1956 et 1961. Autre tendance vérifiée par le service d'urbanisme : la population totale de la ville ne change guère malgré le va-et-vient d'une population flottante et mouvante. En général, ceux qui habitent Montréal sont jeunes ou âgés ou vieux et mariés. Quant aux jeunes mariés, ils disparaissent vers les banlieues, où le grand air et les prés verts conviennent mieux à l'élevage... des enfants.

### Publicité

Les phénomènes démographiques observés à Montréal, dit-on, se produisent à peu près également dans toutes les grandes villes de l'Amérique du nord. Aussi envisage, le phénomène rapproche la ville de Montréal de ses voisines américaines. Ce qui a pour effet de combler d'aise le conseiller de Sainte-Anne, M. Frank Hanley. Celui-ci vient en effet de déposer au conseil municipal un avis de motion pour que la Ville de Montréal présente un char allégorique à la fête des fleurs



La Fête des fleurs à Pasadena...

de Pasadena, en Californie, au mois de janvier 1967. Dans l'esprit de M. Hanley, la présence de Montréal sur la côte du Pacifique à cette occasion fournirait à Montréal la chance incomparable de s'annoncer... et d'inviter les Américains à visiter l'Expo-67. "Cette fête des fleurs est télédiffusée dans des millions de foyers américains", affirme M. Hanley. Il a peut-être raison, car la publicité, lui, il connaît ça.

### Roses

Ce que M. Hanley ne dit pas dans son avis de motion, c'est que 90 p. 100 des fleurs qui embaument et décorent les rues ont été cultivées dans le sable californien. Le défilé des roses a lieu au jour de l'an. Les fleurs sont coupées à midi, la veille du défilé. Les fleuristes de toute la ville retroussent leurs manches et passent la nuit dans une activité fébrile à préparer une centaine de chars. Le défilé a cinq milles de longueur. En 1967, avec un peu de chance, Montréal aura aussi son char fleuri. Pour mieux marquer le caractère de la province de Québec, je suggère que nous placions sur le char une statue de la sainte qui se spécialisait dans les pluies de roses.

### Voyages

Comme c'est parti là, Montréal n'aura peut-être pas à fabriquer son char de roses pour le défilé de Pasadena en 1967. Le maire, M. Drapeau, qui voyage de plus en plus, piquera bien plutôt une pointe vers la côte du Pacifique avant la tenue de l'Expo! Pour le moment, le maire refait ses valises avant de repartir vers l'Europe où il ira arracher au Comité olympique international la tenue à Montréal des jeux de 1972.

### Epines

Mais il n'y a pas de roses sans épines. Pour les villes du Grand-Montréal qui ne veulent pas lâcher le morceau et s'entendre avec Concordia sur moult questions laissées en souffrance par les administrateurs depuis belle lurette, la vie en rose, c'est le statu quo. Mais c'est aussi l'épingle dans le pied de M. Saulnier et en l'occurrence du lieutenant André Plante, dirigeant syndical des pompiers de la Ville de Montréal. Celui-ci vient de lancer un nouveau cri d'alarme en soulignant qu'un incendie dans la ville d'Ou-tremont a fait deux morts.

Le pompier revendique, après l'avoir fait auprès de la Commission Blier, un

système d'entraide inter-municipal. Cette fois, la Fédération des Pompiers professionnels du Québec en touchera un mot au Commissariat des incendies et par ricochet à M. Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles et aussi ministre des Affaires municipales.

### Bien raison

Quant à lui, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, pense que le lieutenant a bien raison : "La Ville souscrit en totalité aux revendications des pompiers, dit M. Saulnier, parce que des suggestions dans le même sens ont été faites dans le rapport de la Commission Blier. Mais il appartient à la Province d'agir. Nous sommes parfaitement disposés à une mise en commun des services d'incendie. Chaque fois que l'occasion se présente, nous réitérons notre accord à cette politique générale. Si Montréal avait eu le pouvoir de procéder à une mise en commun de ces différents services municipaux dans l'île, ça serait fait depuis longtemps. Mais il y a des municipalités qui ne sont pas organisées, dans ce domaine-là comme dans d'autres."

Les petites villes doivent-elles plier l'échine devant Montréal?

par Maurice Roy

Joliette, Sainte-Thérèse et Dorval sont trois municipalités d'une population moyenne de 20.000 habitants. Chacune possède son commissaire industriel. Environ 60 autres municipalités du Québec peuvent se vanter d'avoir aussi confié leurs destinées industrielles à un commissaire. Mais voici que le rôle de ces fonctionnaires distingués est scruté à la loupe par un économiste de Montréal, qui dirige précisément l'office municipal d'initiatives économiques.

M. Georges Longval croit en effet que les administrations municipales d'une part et, de l'autre, les titulaires se font une idée erronée du travail que doit accomplir un commissaire industriel: "Plutôt que d'employer le plus clair de leurs énergies à essayer d'attirer chez eux de l'industrie manufacturière, dit M. Longval, les commissaires de province devraient s'occuper d'expansion économique en tirant le meilleur parti possible de l'industrie tertiaire."

C'est un fait bien connu que l'industrie tertiaire, qui groupe les services au public, les commerces de détail, les transports en commun et en règle générale toutes les industries qui ne sont pas des entreprises de transformation des produits, est quelque peu négligée. Ceux qui ont pour mission de faire progresser une ville d'importance intermédiaire trouvent plus de gloire à s'accorder le mérite d'avoir



"Les commissaires industriels ne durent pas longtemps..."

invité chez eux une industrie manufacturière qu'à ordonner et planifier les entreprises locales déjà installées.

M. Longval déplore que les commissaires industriels se lancent dans de grandes entreprises de recrutement pour l'industrie lourde, sans s'être assurés que leur localité possède tous les avantages que ne manquent pas de peser les hommes d'affaires.

Sous ce rapport, la grande majorité des centres urbains de la Province devraient se retirer de la course au profit de Montréal: "Le fleuve est un entonnoir naturel et Montréal se trouve dans le fond." C'est péremptoire, mais rigoureusement exact. En conséquence, "le travail des commissaires industriels se fait par les pieds et non par la tête. Ils attirent des industries chez eux sans savoir, et sans avoir les moyens de le savoir, si les débouchés sont disponibles."

A ces considérations, l'économiste montréalais ajoute une tendance qui s'est manifestée à Sainte-Thérèse, aux usines de la General Motors. C'est la tendance de la rareté de la main-d'oeuvre spécialisée, qui concorde avec le plein essor de la machine: "A Sainte-Thérèse, vous avez une industrie qui fabrique un produit complexe, l'automobile, mais les ouvriers touchent des salaires qui ne s'élèvent guère au-dessus de \$5.000."

Même si Montréal grossit avec l'implantation des industries tertiaires, la région métropolitaine est quand même le lieu de prédilection des financiers. Montréal a absorbé depuis quatre ans 43 p. 100 des investissements régionaux. C'est surtout le secteur urbain du centre ouest qui est favorisé, avec 15 p. 100 du total, tandis que l'est retient 12 p. 100. Les territoires urbains de l'île Jésus et de la rive sud héritent du reste des investissements.

Tous les coins de la Province ne sont pas aussi favorisés, il s'en faut. "Malgré les efforts des commissaires industriels, dit M. Longval, toutes les régions du Québec, à l'exception de Montréal et des Cantons de l'Est, sont en dépression constante." Au Lac-Saint-Jean, les ressources hydrauliques sont épuisées et cette région, affirment les spécialistes, n'est plus capable d'absorber le surplus de la main-d'oeuvre, et c'est également le cas pour la région de Hull. "En Abitibi, soutient M. Longval, l'économie est malheureusement basée sur l'épuisement des mines. Ces ressources ne se renouvellent pas. L'agriculture y est insignifiante. Vivre en Abitibi, c'est un acte d'amour. C'est humainement défendable, mais ça ne l'est pas

économiquement."

Si l'on en croit M. Longval, le ministère de l'Industrie et du Commerce a beaucoup à fai-

re et la division du territoire en 10 régions devra produire des résultats efficaces en ce qui a trait à une meilleure répartition des ressources économiques. "Mais je me demande, dit M. Longval, comment on peut justifier la présence d'un commissaire industriel pour une ville de 20.000 habitants... La véritable fonction de ces employés municipaux devrait être de représenter leur localité, de lui trouver le meilleur visage possible, même, au besoin, d'agir comme fondés de pouvoirs du maire et des conseillers."

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres.

"Les commissaires industriels, affirme Georges Longval, ne font pas vieux os. Ils sont trop soumis aux vicissitudes de la politique. Les conseils municipaux ne comprennent pas le vrai rôle des commissaires industriels. Ceux qui ne sont pas congédiés avec l'arrivée de nouveaux administrateurs doivent malheureusement faire le jeu du patronage."

On construit deux fois plus que dans toute la province

par Maurice Roy

Les spécialistes soutiennent que le volume de la construction touchera les \$11 milliards en 1966. C'est une augmentation de 10 p. 100 sur l'année dernière. L'entreprise privée et les travaux publics se partageront également la hausse. Pendant ce temps, le produit national brut va atteindre les \$55 milliards, soit un accroissement de 5 p. 100. A Montréal, au cours des mêmes mois, le volume de la construction sera du double de celui de la province.

Le directeur du Service des permis et inspections, M. Roméo Mondello, croit en effet que les immeubles à construire au cours de l'année atteindront la valeur de plus de \$300,000,000 en y incluant les bâtisses de l'Expo. Ce chiffre dépassera le total record enregistré en 1965. Quatre projets totaliseront à eux seuls \$90,000,000: la Place de la Justice, la Banque Canadienne Nationale à la place d'Armes, l'édifice de la Chambre de Commerce dans la côte du Beaver Hall, et la Maison du Théâtre à la Place des Arts. Ce dernier emplacement verra s'élever, après l'Expo, trois autres immeubles, soit le Théâtre de l'Opéra, l'École des Beaux-Arts et le Conservatoire de musique. Les universités contribueront d'une façon non négligeable à la mise en chantier de nouveaux immeubles au cours de l'année. Ainsi, l'Université de Montréal entreprendra son pavillon de la Faculté des sciences et celui des Facultés de droit et sciences sociales, en plus de quatre maisons d'étudiants. Du côté de McGill, on construira une annexe à la bibliothèque, à l'angle nord-est des rues Sherbrooke et McTavish. Dans le secteur privé, le projet le plus impressionnant est celui de Macc, qui se situe principalement de chaque côté de l'avenue McGill College, entre les rues Sainte-Catherine et Sherbrooke. Le projet comprend un garage de 12 étages, trois théâtres ou cinémas, une clinique médicale de 15 étages et la galerie Victoria.

## Bravo pour l'Hydro!

Une telle pagaille de piétons sur rue nécessitera sans doute l'installation de multiples systèmes de chauffage... surtout avec les hivers que nous connaissons bien. Il semble toutefois que l'ère de la "truie à charbon" qu'affectionnaient nos pères soit révolue. Le courant de la tendance... en ce domaine, c'est plutôt le courant électrique. L'année passée, 3,500 maisons nouvelles ont été érigées dans le Québec avec un système de chauffage à l'électricité. Dans la seule ville de Mont-

réal, 6,800 logements sont chauffés à l'électricité, ce qui équivaut à la moitié de la consommation provinciale dans le secteur "logements".

## ... Fusil d'épaule!

A part M. Mondello, un autre fonctionnaire municipal — anonyme — y est allé de ses commentaires sur la construction. En l'occurrence, il s'agit de la construction au-dessus des stations du métro. "La vente des droits aériens par appels d'offres, dit l'homme, n'a pas été un succès pour la Ville. Nous avions oublié que les agents d'immeubles n'aiment pas le système des soumissions publiques pour traiter leurs affaires. Nous leur demandions en effet des garanties avant de pouvoir leur en fournir." Donc, la Ville a changé son fusil d'épaule, ou plutôt elle est en train de le changer, parce que le Comité exécutif médite actuellement sur le dossier. On s'occupe pour le moment de modifier, dans les cahiers des charges, les détails qui avaient fait que les acheteurs n'avaient pas acheté. A part les terrains des stations, la Ville dispose de 6,000 emplacements qu'elle mettra en vente quand le Service des finances aura fini de s'organiser. La dernière vente à l'enchère a eu lieu le 4 août. En temps normal, les lots de la Ville reviennent sur le marché à des fréquences beaucoup plus rapprochées.

## Avec grâce!

A la Commission de Transport de Montréal, les fusils changent aussi d'é-

paule... ou plutôt les trolleys changent de fil. A partir du 11 avril, la CTM commencera de retirer de la circulation ses 105 trolleybus qui parcouraient les rues Frontenac, Beaubien, Bélanger et Amherst. Ces voitures seront graduellement remplacées par une centaine d'autobus dont la plupart sont munis de portes de sorties placées au milieu du véhicule. Les portes sont en outre plus larges, ce qui permettra aux dames dont le poids est de 200 livres et plus de descendre gracieusement sans trop rapetisser leurs voisins du bord. Un porte-parole de la CTM note que l'entreprise fera également bon usage des voitures de la compagnie Inter Cité, qui roulait dans les rues de Rivière-des-Prairies et de Jacques-Cartier avant que la Ville ne décide d'étendre à ces secteurs son service de transport en commun.

## La cote d'amour?

Donc, depuis son arrivée au pouvoir, M. Drapeau aura réussi à annexer Rivière-des-Prairies d'une part et, de l'autre, à étendre les services de la CTM dans une municipalité de la rive sud. Tout le monde sait qu'il n'a pas dit son dernier mot en matière de problèmes intermunicipaux. Mais le pauvre homme a tant à faire! Par exemple, il se trouvait l'autre jour à Toronto, au nom de l'Expo-67. Mal lui en prit de ne pas se mettre à régler les problèmes du Grand-Toronto... Ça n'aurait jamais fait qu'une voix discordante de plus. Mais M. le Maire nous assure que, si les deux grandes villes du Canada ont chacune leurs maux de tête, elles s'opposent de moins en moins en rivales: "C'est fini, ces histoires-là" de dire le maire. O ironie, M. Saulnier a profité du même moment pour s'inquiéter de la croissance démographique plus rapide à Toronto qu'à Montréal. "Si Toronto, a dit le président du Comité exécutif, faisait l'intégration de sa région au rythme actuel, il y

aurait lieu de s'inquiéter et de se demander si, dans un certain nombre d'années, il ne s'arrogera pas le titre de métropole au chapitre de la population."

## Les génies

Pendant que M. Drapeau est optimiste et que M. Saulnier s'inquiète, d'autres s'interrogent. Par exemple, M. Hubert Humphrey, vice-président des Etats-Unis, se demande si les citoyens sérieux ne se désintéressent pas de la chose municipale. Le second violon du Capitole affirme que la plupart des génies de l'époque contemporaine s'intéressent davantage à l'étude des armes téléguignées, de la technologie de l'espace et d'autres "patentes" à la mode, qu'à la politique municipale. "Ces ressources humaines, a dit le vice-président, devraient s'appliquer à l'étude et à la solution des problèmes urbains." Oui... Mais ça pourrait faire du génie. Les génies de M. Humphrey nous transformeraient le métro en tapis magique, utiliseraient le Mont-Royal comme terrain d'entraînement et feraient péter les mortiers du château de Rametzay comme des lance-fusées. Mais ils pourraient peut-être aussi expédier sur la lune M. Gilbert Croteau et Mlle Louise Parent?

# Plus ça va, plus nous ressemblons à New York

par Maurice Roy

"Des comptages périodiques permettent de constater que le nombre des automobiles augmente sans cesse dans Montréal... Plus ça va, plus nous ressemblons à New York par nos problèmes de circulation." C'est l'opinion de M. Jean Lacoste, directeur du Service municipal de circulation. Si Montréal ressemble davantage à New York, il est normal que les solutions appliquées pour l'écoulement rapide des véhicules dans la métropole des États-Unis soient appliquées aussi dans la métropole du Canada.

Ainsi le directeur de la circulation, après avoir mûrement réfléchi sur le sujet, a recommandé à l'administration municipale de procéder au changement simultané des feux de circulation sur le boulevard Dorchester et sur la rue Sherbrooke, entre la rue Guy et le boulevard Saint-Laurent. C'est dire que tous les feux placés entre ces deux dernières artères tourneront au vert simultanément, permettant ainsi un meilleur dégagement du secteur le plus achalandé du centre ville. M. Lacoste présente la chose comme une expérience de plus pour accélérer la circulation. "Avec l'approche de l'Expo, dit-il, nous devons faire tout notre possible pour dégager les rues." Les feux du boulevard Saint-Joseph sont déjà synchronisés



Un Copernic de bronze pour Montréal.

le flot véhiculaire. "Si l'expérience est satisfaisante, précise M. Lacoste, nous étendrons la synchronisation simultanée aux rues Sainte-Catherine et de Montigny-Burnside. Pour les artères nord-sud, c'est plus difficile d'appliquer ce système, parce que les rues transversales sont trop éloignées les unes des autres.

### Sens unique

Pour la circulation nord-sud, le Service de circulation semble vouloir utiliser davantage le système des sens uniques. Ainsi, les rues Saint-Urbain, de Bleury, Frontenac, d'Iberville, les avenues Papineau et de Lorimier et le boulevard Saint-Laurent, deviendront à sens unique.

### Pour la nuit

Autre innovation du Service de circulation : les affiches de noms de rues, boulevard Dorchester, ont été recouvertes de peinture "luminescente", ce qui fait que les noms de rues se distinguent beaucoup plus facilement, la nuit. Entre la rue Guy et l'avenue de Lorimier, pour le moment.

### Copernic

Si l'on finit par rouler trop vite dans les rues de Montréal, il n'y aura plus

moyen d'admirer en passant nos merveilles architecturales... C'est peut-être parce que nous en manquons que des mesures ont été prises pour que le défilé des autos s'accélère de plus en plus. Quoi qu'il en soit, les Polonais de Montréal ont décidé d'ajouter un monument à ceux que nous possédons déjà. Il s'agit d'une gigantesque statue représentant l'astronome Nicolas Copernic, né à Torun, en Pologne, en 1473. La statue sera exécutée d'après l'oeuvre originale — exécutée en 1820 — du sculpteur danois Thorvaldsen. L'original de la statue se trouve au musée du même nom, en Suède. C'est là qu'on a déjà commencé à fabriquer la maquette de plâtre qui servira au coulage dans le bronze. La statue de Copernic, qui coûtera \$30,000, sera placée d'abord sur les terrains de l'Expo, puis elle sera installée en permanence à la Place Ville-Marie.

### Exposition

Continuant de faire sa part pour donner la chance aux Montréalais d'admirer les oeuvres d'art, le Service des parcs a organisé deux nouvelles expositions. La première mettra en vedette les membres du Service de scénographie de la Société Radio-Canada, qui présenteront des oeuvres personnelles au Centre d'art du Mont-Royal, à partir du 19 mars. Le 17 mars, sera inaugurée au Centre Maisonneuve une exposition des femmes-peintres de Montréal. M. Jean Bertrand, directeur des expositions au Service des parcs, annoncera bientôt un nouveau mode de présentation des tableaux pour la prochaine exposition d'été au square Dominion.

### Agent

De son côté, M. André Champagne, directeur du Service des parcs, annonce la nomination de M. Roland Léonard au poste d'agent de liaison. M. Léonard aura pour tâche principale de faire connaître aux Montréalais, par les moyens habituels de la publicité, tous les événements sportifs, récréatifs ou artistiques que la Ville organise pour aider ses payeurs de taxes à sortir de la matérialité.



M. ROLAND LEONARD  
Agent de liaison

simultanément. Pour Dorchester et Sherbrooke, la durée des cycles sera établie par le Service des travaux publics. Le minutage variera évidemment avec les différentes périodes du jour, de façon à accommoder

Bibliobus, télex, amendes et subventions

par Maurice Roy

Avec la télévision, le cinéma, le théâtre, les boîtes à chansons, les rapports d'impôt et le printemps, les Montréalais n'ont plus, hélas! le temps de lire. Il faut noter en passant que ce n'est guère encourageant de vouloir lire par les temps qui courent, parce qu'on risque toujours de passer pour pseudo-intellectuel. Les libraires se plaignent, les éditeurs aussi. Mais certains lecteurs doivent avoir le courage de leurs divertissements préférés, puisqu'ils ne lâchent pas.

C'est pour eux, en tout cas, que se dérouleront à Montréal deux manifestations très livresques qui auront l'heur (ou le malheur) de se chevaucher. La semaine nationale des bibliothèques se tiendra du 26 mars au 2 avril et le huitième salon du livre, lui, s'ouvrira le 31 mars. Il prendra fin le 5 avril par la remise du Grand Prix littéraire de la Ville de Montréal, au Palais du Commerce. Le conservateur de la bibliothèque municipale, M. Jules Bazin, en profitera peut-être pour dépenser quelques dollars de la subvention de \$100,000 qu'il a touchée récemment de la Province. Mais il précise que "cet argent n'a pas été accordé pour acheter des livres uniquement, mais pour être dépensé au service des bibliothèques en général". M. Bazin note avec quelque dépit que la "remise de peine" approuvée par le comité exécutif concernant les emprunteurs de livres qui avaient dépassé le temps alloué, n'a pas tout à fait servi les fins recherchées: "Les gens commencent déjà à nous demander l'annulation avant le début de la semaine des bibliothèques, parce que la décision du co-

mité exécutif a été publiée trop tôt." Pendant cette même semaine, un service gratuit de télécommunications entre les bibliothèques du pays sera mis à la disposition du public (lecteur) les 31 mars, 1er et 2 avril, au Palais du Commerce. Les amateurs de livres de Vancouver à Halifax seront ainsi reliés avec leurs semblables de la métropole du Canada et vice versa. La Ville de Montréal, elle, dépensera \$300 pour monter son propre kiosque au salon du livre. Un objet plutôt considérable y sera placé en démonstration: le bibliobus acheté par Montréal à la Ville de Trois-Rivières.

Antiquités

Avant que ne commencent les deux semaines du livre, les Montréalais désireux de se faire les pieds afin de mieux déambuler dans les salles du Palais du Commerce pourraient aller se promener dans le Vieux Montréal. Ils y verront, au coin des rues Bonsecours et Saint-Paul, la maison Pierre du Calvet, restaurée par les soins du propriétaire actuel, le magasin James Ogilvy, qui célèbre cette année son centenaire. La maison aux pierres usées par le temps abritera, dans le cours de l'été, un magasin spécialement destiné aux touristes, lequel comprendra un impressionnant rayon d'antiquités.

Démolitions

Si la maison Pierre du Calvet a pu atteindre un âge respectable, c'est bien uniquement parce qu'elle est située dans le Vieux Montréal. Combien d'autres manoirs aussi impressionnants ont connu la fin honteuse d'une démolition, tout simplement parce qu'ils étaient situés sur la route du progrès. Dans la seule année 1963, 2,763 logements ont disparu de Montréal par suite d'expropriations

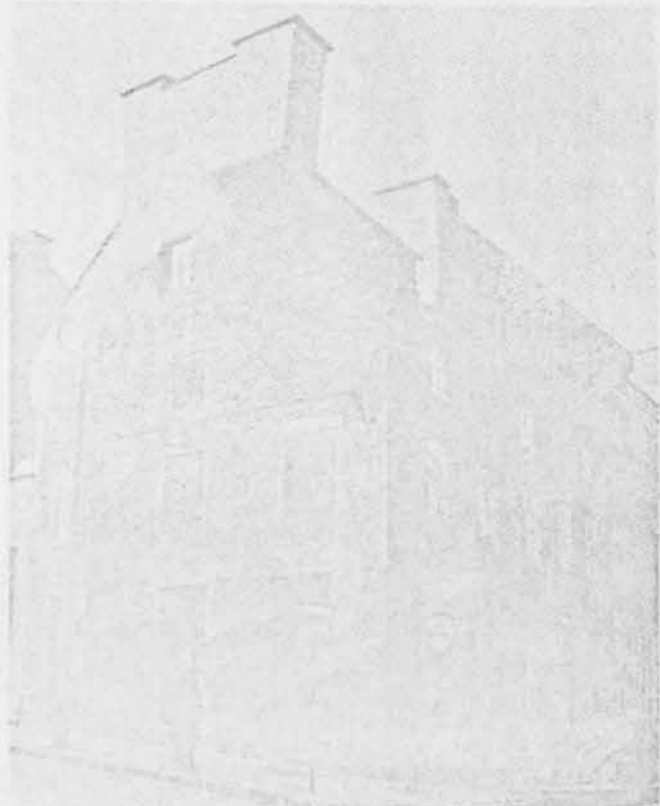
ou de démolitions. Depuis 1961, le total des logements démolis a été de 9,547. Tout ça à cause de l'épée de Damoclès... ou plutôt non: à cause du pic du démolisseur (un cliché en vaut bien un autre!).

Supputations

En revanche, le Montréal de demain n'est pas encore tout à fait construit. Mais plus ça va, plus on se doute de l'emplacement des deux ensembles immobiliers qui ajouteront un prestige considérable à la ville: le forum et Radio-Canada. Un député libéral de la ville de Montréal nous assure que l'entreprise de la couronne lancera des appels d'offres avant l'été, à condition que la construction des immeubles de la Société soit reculée de quelques mois encore. On se souvient que le rapport Fowler, sur lequel médite encore le cabinet de M. Pearson, favorisait surtout Toronto pour les installations permanentes de Radio-Canada. Mais le député affirme que "Montréal a 99 chances sur 100 de gagner". Quant au forum, une quinzaine d'emplacements ont été suggérés. Deux de ces emplacements sont restés dans l'ordre des possibilités à la suite d'études rigoureuses. L'un d'entre eux est situé dans l'est. Ce qu'on sait déjà, c'est qu'un hôtel important sera construit boulevard Dorchester, entre la rue Montcalm et l'avenue Papineau et que les joueurs de hockey seront logés dans les étages supérieurs de cet hôtel.

Correction

Il n'y a pas de mal à chercher des bâtiments quand ils ne sont pas construits. On peut toujours se consoler en pensant qu'on ne les a pas perdus vraiment, et qu'on veut seulement rêver un peu... Sauf que pour les statues, c'est pas pareil. Prenez, par exemple, la statue de feu Maurice Duplessis. Perdue, elle n'a jamais été retrouvée. Encore un peu et c'était la même chose pour la future statue de Copernic, que les Polonais veulent offrir à Montréal et dont nous parlions ici la semaine dernière. Le consulat de Pologne, qui ne savait pas trop à quoi s'en tenir, nous avait dit que la statue sera placée Place Ville-Marie après l'Expo. Mais un Polonais mieux renseigné que son consulat nous a bien gentiment corrigé en nous assurant que Copernic sera placé à demeure devant le planétarium Dow. Qui dit mieux?



LA MAISON PIERRE DU CALVET  
Vieilles pierres et antiquités



# Les maires de banlieue boudent M. Gordon

par Maurice Roy

Les maires des villes de banlieue sont émus. Ils sont même légèrement courroucés depuis que M. Donald Gordon leur a "bambé" sous les pieds le tunnel du Mont-Royal. A partir de ce moment-là, les maires ont multiplié les déclarations, accusant le président et directeur général du Canadien National de trahison et de chantage. MM. Dawson et Ball, res-

les discussions futures sur le sujet se dérouleront entre M. Gordon, d'une part, et les membres du nouveau comité de l'autre, pour la réalisation (sic) du réseau rapide. Mais encore faudrait-il que les deux parties se rencontrent. Un porte-parole des Chemins de fer nationaux nous confie que M. Gordon a bien hâte que les maires cessent de se donner en spectacle sur la place publique et qu'ils se décident à lui demander une entrevue. Le maire de Roxboro, président du nouveau comité, reprochait mercredi à M. Gor-

## Tronçon

Ce qui a re-re-gâté la sauce, c'est peut-être la façon d'agir de M. Gordon... ou sa réputation d'homme fort. Les maires n'ont pas cru le président du CN quand il leur a représenté, dans une lettre personnelle (qu'ils ont camouflée le plus longtemps possible, ce qui explique la déclaration publique de M. Gordon) que le trafic voyageur a augmenté de 20 p. 100 à la gare centrale depuis que le Canadien Pacifique s'est retiré de l'exploitation en commun entre Montréal et Toronto. Aujourd'hui, la gare centrale doit accommoder 14 trains de plus que lorsque M. Gordon avait offert de céder le tunnel pour \$1. Par voie de conséquence, le CN voudrait bien garder pour lui l'exploitation du tunnel, par où il sera peut-être obligé d'acheminer bientôt ses trains vers Toronto, quand les voies ferrées du sud deviendront trop encombrées. Or, cette pratique ne rendrait pas impossible l'utilisation, par les banlieues, du tronçon Saint-Laurent et Deux-Montagnes. Mais au fait, c'est peut-être précisément la solution dont M. Ball, de Roxboro, ne veut pas entendre parler?

## Finition

Dans l'avenir immédiat, le réseau rapide que veulent se donner les banlieues pourrait bien tourner en queue de poisson. A Montréal, aucun danger... Les travaux sont avancés. Tous les contrats de parachèvement des stations sont accordés, sauf ceux de Bonaventure et Place Victoria. Quant au percement du tunnel, c'est chose faite.

## Chatte

Du côté de l'autoroute Décarie, c'est encore le tohu-bohu. Une chatte n'y retrouverait pas ses petits. Nous voulons bien croire que Montréal s'embellit, mais à quel prix! Enfin... passons (passons également dans les trous de rues). Du côté de chez Swann, non... de Décarie, les travaux progressent à un rythme qui permet au ministère de la Voirie d'assurer que le tout sera terminé à temps pour l'Expo. Sauf que l'autoroute ne sera recouverte alors que d'une première couche de revêtement; les deux autres suivront après l'Expo.

Finis les déplacements des services publics, finis aussi les expropriations et démolitions. On s'affaire beaucoup pour le moment aux murs de soutènement qui encadreront la voie rapide à huit voies. De chaque côté, une chaussée de quatre pistes pour les voies de service. La construction du tunnel sous l'église Notre-Dame-du-Grâce est commencée. Dès le mois d'avril, les ouvriers enfouiront dans le sol les premiers piliers de soutien des 21 viaducs qui desserviront la circulation transversale à la voie rapide. Le tronçon de quatre milles et demi (entre Turcot et le boulevard Métropolitain) sera construit tout en permettant la circulation d'un flot moyen de 40,000 véhicules par jour.

## Poisson?

Le métro c'est pour bientôt; l'autoroute Décarie c'est pour plus tard, mais le planétarium Dow, c'est pour tout de suite. En effet, la brasserie Dow procédera à l'inauguration du planétarium le 1er avril, devant M. le Maire et sa suite municipale (pourvu que ça soit pas un poisson d'avril). Le 4 avril, le planétarium sera ouvert au public. Les Montréalais pourront s'y sentir chez eux: l'édifice et tout son contenu auront été remis officiellement aux dirigeants de la Ville.

## Négociations

Les fonctionnaires municipaux aussi se sentent chez eux, depuis quelques jours. Ils viennent d'emménager dans l'immeuble de la Confédération des Syndicats nationaux, au 1001 de la rue Saint-Denis. "C'est plus pratique, dit M. André Lanciault; nous sommes plus près de l'hôtel de ville." Là-dessus, le président des fonctionnaires dit qu'il se prépare activement aux prochaines négociations.



Décarie, c'est encore le tohu-bohu, mais la construction des murs de soutènement avance rapidement.

pectivement de Mont-Royal et de Roxboro, viennent même de donner une conférence de presse sur la question de la voie rapide avortée.

Quant à la Ville de Montréal, elle ne va pas mal, merci. A vrai dire, le borbier où sont enlées les banlieues du nord-ouest laisse assez indifférents MM. Drapeau et Saurier, qui ont un métro à inaugurer dans quelques mois. Ce qui fait que

don de vouloir trouver une "solution acceptable"... Cette attitude à quelque chose de machiste. Nous sommes personnellement informé que les dirigeants de l'entreprise de la Citrouane ont un plan de rachat à offrir aux banlieues du nord-ouest. Mais encore faudrait-il que les maires manifestent le désir de dialoguer avec le Grand Cheminot. Des le 7 mars, M. Gordon écrivait aux maires pour les inviter à venir le rencontrer. Le seul moyen qui reste au président du CN pour voir ses amis les maires, c'est la contrainte par corps...

par Maurice Roy

Le printemps n'a pas ramené que les corneilles dans le ciel de Montréal. D'autres oiseaux beaucoup plus croassants ont fait leur apparition ici et là, à la grande stupéfaction des honnêtes gens qui veulent dormir le matin. Mais les honnêtes gens n'auront qu'à lever la tête pour apercevoir, les hélicoptères des postes privés de radio. Leur stupéfaction cédera la place à de l'indignation pure et simple.

Car quatre postes de radio privés de Montréal (un seul de langue française) ont décidé de rendre service à la population, même si la population, qui a le dos large, ne leur avait rien demandé. Les postes ont décidé, comme ça, qu'ils paieraient de leur fric pour faire survoler le territoire de la ville par un hélicoptère à bord duquel serait placé un reporter. Et puis le reporter raconte ce qu'il voit, probablement au cas où un beau matin, vers 8 h. 30, il apercevrait le boulevard Décarie dégarni de toutes ses automobiles. Ça, ou bien encore l'effondrement de la Place Ville-Marie, ou bien la baleine Moby Dick qui remonte le fleuve Saint-Laurent sinon le boulevard du même nom... Toutes nouvelles qu'il faudrait illico communiquer aux cher-z-auditeurs. Mais en attendant que Décarie se libère, que PVM s'éroule ou que remonte la baleine, quatre hélicoptères s'accrochent de-ci, de-là, dans le ciel de Montréal, à des altitudes qui sont bien inférieures aux 1.000 pieds réglementaires. Pourtant, le règlement municipal 1448 permet à la police d'arrêter à vue quiconque fait inconsidérément du bruit à des heures indues. Mais l'écrit sur lequel s'appuie la police ne l'autorise pas à utiliser le lasso pour forcer les bruyants hélicoptères à se poser à terre.

### Vietnam

En fait, tout le monde est pris au dépourvu. Tout le monde, s'entend, sur le plan municipal. Les dirigeants de la police ont l'intention de porter la question devant la Commission de Sécurité publique, rarement invoquée, que préside le maire, mais qui s'est occupée, jusqu'ici, entre autres choses, des épidémies de rats. Le vice-président de la Commission, M. Lawrence Hannigan, du district de Laval, ose une opinion : "Les hélicoptères devraient au moins voler plus haut." Ce qui reste à voir. Car nous nageons ici en pleines affaires fédérales et les hélicoptères qui nous épient sont tous munis de permis du ministère des Transports. Du côté du Service de santé, le porte-parole, chargé de l'observation des règlements d'hygiène publique, prend bonne note des plaintes de certains citoyens, mais ne peut faire plus pour le moment. A la police, un porte-parole autorisé n'est guère encourageant... Il dit que la population devra s'habituer à entendre le bruit des hélicoptères, puisqu'ils auront un rôle de plus en plus important à jouer bientôt, à

compter de l'ouverture de l'Expo. Mais on peut douter fortement que la Ville ait d'ici là le temps de mettre de l'ordre dans ses papiers. Et puis la police elle-même entend se munir d'hélicoptères dans un avenir rapproché. Mais quand ça se produira, au moins, nous saurons qu'il s'agit des pouvoirs publics et non d'entreprises privées qui s'improvisent sauveteurs du genre humain. Et puis Montréal n'est pas le Vietnam !

### Présentez... armes !

Sans être le Vietnam, Montréal est une ville où ça joue dur. Avec des pétards de tous les calibres. Et que ça inquiète le conseiller Abraham Cohen, du district de Snowdon. Le conseiller, qui est aussi avocat, vient de demander à l'administration Drapeau-Saulnier d'étudier l'opportunité de suggérer au ministre de la Justice, M. Wagner, d'inviter tous ceux qui se trouvent en possession d'une arme à feu de faire un pas en avant... et de présenter les armes. Me Cohen voudrait ainsi que l'autorité publique puisse enregistrer tous ces joujoux — en promettant au préalable de ne pas taper sur les doigts de ceux qui ont une arme non enregistrée. "Une telle pratique serait très utile à la police", dit Me Cohen. Mais s'il faut, maintenant, que ceux qui possèdent des armes à feu se mettent à être utiles à la police, où allons-nous ? Bien que la suggestion du conseiller ait du bon, elle est en tout cas calquée sur l'invitation lancée récemment à tous les porteurs d'armes de la province d'Ontario.

### Soulèvement

Les sentiments humanitaires de Me Cohen ont pu se manifester à leur mieux, dans les salons de la mairie. Le conseiller, agissant comme maire suppléant, a reçu une délégation venue commémorer à l'hôtel de ville le soulèvement des Juifs à Varsovie, en Pologne. L'association groupant les visiteurs s'appelait le Canadian Jewish Congress.

### Gauche, droite !

Pour sa part, le conseiller Paul-Emile Sauvageau, du district de Mercier, a décidé de se dépouiller de tous les sentiments partisans qui lui restaient dans l'arène municipale et il est allé s'asseoir, dans la

salle du conseil, avec les quatre indépendants. M. Sauvageau — comme pas mal de monde le sait déjà — a décidé de tenter de se faire élire à l'Assemblée législative sous la bannière de l'Union nationale, ce qui le dépossède automatiquement de toutes ses qualités et prérogatives comme membre du Parti civique de MM. Drapeau et Saulnier. Un danger plane donc sur le conseil : que M. Sauvageau s'avise d'aimer mieux ça, être indépendant, que membre du Parti civique, et qu'il le dise à ses anciens partisans ! Ces derniers pourraient tous vouloir aller s'asseoir à la droite de M. le Maire, c'est-à-dire à la gauche de M. Frank Hanley !

### Balade

En tout cas, espérons que les conseillers verront à modérer leurs transports... Il n'en va pas de même, au contraire, de la CTM, qui, elle, pourrait bien s'exciter un peu. Justement, là, elle va faire un effort. Lundi soir, elle invite la presse tout entière de Montréal à une petite balade en métro. Pas longue, la balade, puisqu'elle durera deux milles et demi aller-retour, entre les stations Jean-Talon et Crémazie. On pourrait dire d'une manière que la Ville commence d'inaugurer son métro. Lundi, ce sera la première avant-première de la première générale, pour les journalistes et les conseillers municipaux.

(Comme si les journalistes et les conseillers avaient construit le métro !) Mais pourquoi ne pas inviter aussi tous les ouvriers qui ont creusé le tunnel et ceux qui ont construit les voitures ? La raison, c'est que la CTM se fie aux journalistes pour qu'ils disent à la population que les roues du métro sont bien rondes... et silencieuses.

### A vendre !

C'est rendu que la CTM se donne des allures de grandeur. Elle peut bien faire sa fraîche, maintenant qu'elle a commencé à inaugurer son métro. Dès le 20 juin, l'organisme de transport public mettra en vente ou cherchera à mettre en vente la centaine de trolleybus, dont une cinquantaine vient d'être mis au rancart. Malheureusement pour les pyromaniques, la Commission de Transport n'incendiera pas ses vieux autobus électriques comme elle avait fait de ses trams. Elle essaiera plutôt de les refiler à que que ville plus retardataire encore que Montréal en matière de transport en commun. Des porte-parole autorisés nous assurent qu'une dizaine de villes canadiennes utilisent encore les bus à trolleys. Moi, je suggère à la CTM de vendre ses bus aux banlieues du nord-ouest, qui pourraient s'arranger pour les faire passer par le tunnel à M. Gordon, après entente, évidemment, avec M. Gordon, du CN.

# Des odeurs nauséabondes au parfum de la rose

par Maurice Roy

"La pollution de l'air qui préoccupe la santé des citoyens dans toutes les villes du monde est une priorité pour les pouvoirs publics. Il paraît que chaque semaine de retard apportée à la solution de ce problème entraîne des décès qui ne s'évaluent pas en millions en années." Telle est l'opinion du docteur Roland Lamquin, directeur du service de santé de Montréal, qui se réjouit du fait que l'administration Drapeau-Sauvé a compris l'importance de la lutte à la pollution de l'air en proposant au conseil municipal l'adoption du "Code de l'air".

Le code de l'air — faut-il le préciser à l'attention de ceux qui sont insouciés avec les lois de l'aérométrie — ne veut en rien faire concession aux prescriptions de l'Etat fédéral pour la conduite des usines. Le code de l'air, toutefois, désendra le "code rose" du parfait fonctionnaire dont la tâche sera d'épurer l'atmosphère de Montréal, jusqu'à atteindre d'un fait pourcentage de fumées toxiques et de métaux variés, allant de la possibilité d'incinérateurs aux nauséabondes mercuriels d'abattoirs. C'est un fait bien connu que les mauvaises odeurs, comme aussi le parfum de la rose, voyagent dans l'air au gré du vent. C'est ce qui fait dire au docteur Lamquin que la lutte contre la pollution de l'air doit s'exercer sur une base régionale. Autrement, "les entreprises industrielles qui sont empêchées de s'installer dans les limites de Montréal vont s'implanter juste à nos portes..." Le directeur du service de santé se réjouit de voir que les fabricants d'automobiles sont déjà désarmés de leurs véhicules de dispositifs d'épuration des gaz. Mais le docteur Lamquin ne peut s'empêcher de relever une opinion erronée que les Montréalais entretiennent sans le savoir: "L'air de Montréal, dit-il, est beaucoup plus pollué en hiver qu'en été. Nous avons tendance à croire que l'air froid est synonyme d'air pur, mais c'est en hiver que les systèmes de chauffage, agités aux incinérateurs, déversent dans l'atmosphère les polluants les plus nocifs." Nous suggérons au docteur Lamquin de faire brûler de l'encens aux quatre coins de la ville pour lutter contre les mauvaises odeurs. Mais puisque les parfums voyagent, les villes de banlieues pourraient essayer une ou deux familles enchantées: roses leur sont offertes en hommage par MM. Drapeau et Sauvé.

## Inquiétude

Pour savoir vraiment où en est le vent, dans les affai-



Mr. Robert Bouchard



Le docteur Roland Lamquin



M. René Béland

res de Montréal, il faut le demander au conseiller Paul-Félix Sauvageau. Ce district de Mercier. Le postulant-député use fera-t-il pas la lutte sous la bannière de l'Union nationale? s'inquiète en effet de l'absence de tout règlement à l'intention des établissements de réparation d'appareils de radio et de télévision. Mais ce n'est pas tout. En outre, souligne le conseiller, la police connaît de soi-disant réparateurs qui ont des dossiers la ou ou sait et qui ont même eu des démêlés avec la justice. En foi de quoi M. Sauvageau exprime avec la dernière énergie le désir que la Ville serre la vis aux techniciens en leur adoptant un bon petit règlement ou seront énumérés les actes qu'un honnête homme ne devrait jamais accomplir, fit-il technicien en radio et télévision.

## Fierté

Si le conseiller Sauvageau est mécontent, d'autres conseillers pourront se réjouir d'un achat

que la Ville s'appête à faire. Il s'agit d'acquiescer, au coût de \$75,000, cinq balais automobiles que le service de la voie publique désire utiliser pour faire le ménage des rues avant l'Expo. Cette acquisition permettra à certains conseillers de dire, comme ceux de la ville de Québec, il y a quelques années: "Vous saluez l'ère de notre balai!" Ce mot, qui frise celui de Camborne, devra être atténué pour les conseillers de Montréal, ils diront plutôt: "Nous sommes fiers de nos balais!"

## Désarroi

Plutôt que d'acheter des balais, le comité exécutif pourrait suggérer aux citoyens de nettoyer le pas de leur porte, avec leurs propres balais, dans le genre de celui que montait la sorcière Carabosse pour parcou-

rir le vaste monde. Si chacun balayait davantage, on s'ennuierait moins. Car le modernisme n'a pas apporté que du confort et des plaisirs. Il a fait de nous des blasés. Mais les spécialistes de la récréation ont voulu nous secourir dans notre désarroi. C'est alors que nous venons d'assister à la naissance du Symposium canadien de la Récréation, que préside M. René Béland, surintendant de la récréation au service des parcs de Montréal. L'organisme publie un bulletin qui s'appelle "Imagination illimitée", en vue de la tenue du symposium dans la métropole de Canada au mois de juin 1966. "Des organismes nationaux, provinciaux, régionaux et locaux, dit M. Béland, contribueront à l'organisation de ce symposium, qui sera lieu pour la première fois au Canada." Les membres du symposium ont bien compris, après leur congrès, d'établir une politique uniforme dans l'organisation des balais pour tout le peuple canadien. Espérons que le maire, M. Jean Drapeau, a entendu parler de cette initiative.

## Meurtres

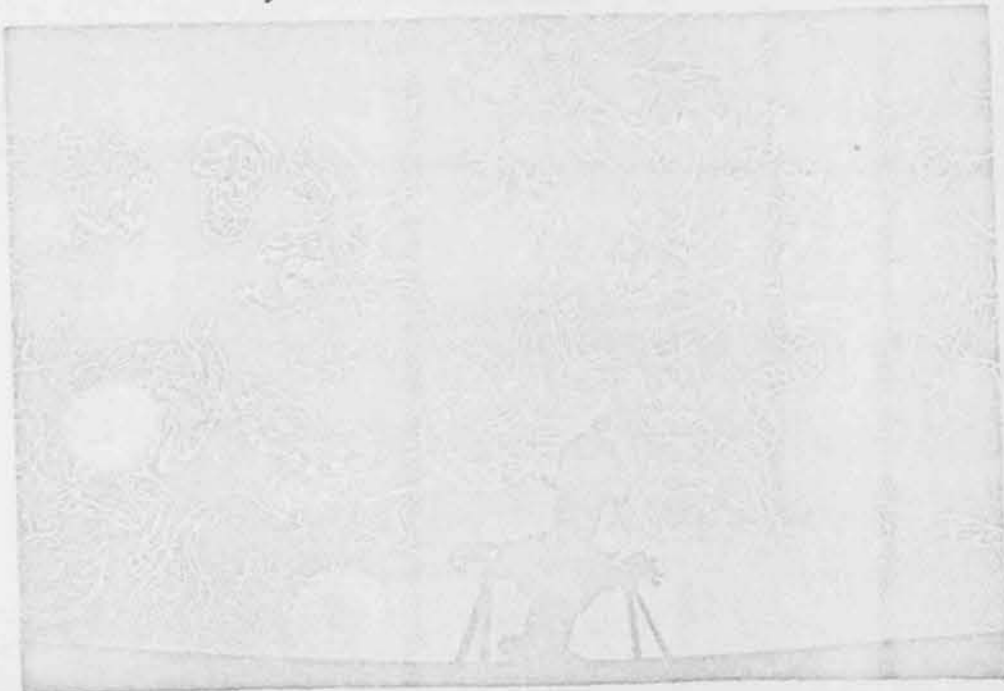
Un monsieur qui ne s'annote pas dans les mois à venir, c'est M. Robert Bouchard, qui vient d'être investi des fonctions de greffier à la Ville de Montréal. A ce titre, M. Bouchard agira comme président des élections municipales que la ville de Montréal nous promet pour la fin d'octobre. Cet avocat, conseiller en loi de la reine depuis 1961, nous semble être un homme sérieux — ayant déjà joué de la clarinette — et un homme impartial, puisqu'il n'appartient à aucune société mondaine. Mais la sérénité et l'impartialité de M. Bouchard sont celles d'un ancien juge: "J'ai entendu quelques causes de meurtres quand j'étais juge des Territoires du Nord-Ouest, de 1963 à 1965." A moins que les élections ne tournent mal, M. Bouchard n'aura plus à démêler d'histoires de meurtres. Le nouveau greffier n'en sera pas à ses premières élections. Il a déjà prêté main-forte à l'ancien président des élections au Canada, M. Nelson Castonguay, pour les Territoires du Nord-Ouest: "Nous n'avions pas autant de votants qu'à Montréal, dit M. Bouchard, mais notre territoire équivalait à un tiers du Canada." S'il était resté juge, M. Bouchard aurait formé, avec le juge "Big Boy" de la cour de la Bien-être social de Sherbrooke, un duo raffiné dans les familles.

18,000 pour les vacances de 6,000 enfants.....

par Maurice Roy

La chèvre de Monsieur Séguin n'a jamais su apprécier le bonheur qui était sien, soit celui de butifoler dans de vastes prés, sous le regard protecteur et attendri de son maître... Si seulement les enfants de Montréal pouvaient avoir la même bonne fortune! Il faudrait, toutefois, arrêter la cette comparaison, car la chèvre de Monsieur Séguin, comme l'a raconté Alphonse Daudet, a fini dans la gueule du loup...

Le retour des vacances pose de nouveau un problème difficile à résoudre pour des milliers de parents de Montréal. Comment permettre aux enfants de sortir du milieu urbain, sans grever le budget familial outre mesure? Le directeur adjoint du service du bien-être social, M. André Cournoyer, déclare que la Ville consacrerait \$18,000 cette année à loger quelque 200 enfants dans différentes colonies de vacances. Le travailleur social n'ignore pas les besoins réels de la population: "Il y a au moins 6,000 enfants dans Montréal qui auraient un pressant besoin de séjourner à la campagne et qui devront rester en ville". Cette statistique est établie sur le nombre des cas d'assistance inscrits au bien-être, soit 12,000. Apparemment, c'est plus facile pour les



LE CIEL DU PLANETARIUM  
Plus beau que nature?

occupent actuellement les dirigeants du service du Bien-être social. Il y a, par exemple, ces individus qui se rendent coupables de fausses représentations, auprès des individus ou des familles qui reçoivent l'aide du Bien-être. Le service municipal suggère à tous les bénéficiaires d'exiger que les individus qui se présentent chez eux produisent des pièces d'identité. M. André Cournoyer affirme qu'il possède les noms de deux personnes qui se sont fait passer pour des employés du service, sous de faux prétextes. Ces intrus, apparemment, n'hésitent pas à poser les questions les plus indiscrettes à leurs interlocuteurs. M. Cournoyer s'apprête à alerter le concitoyen municipal de cet état de choses.

### Pompes et pompiers

Les travailleurs sociaux ont peut-être tendance à tout envisager par la lentille de leur métier. Il en est ainsi pour tout le monde... même pour les pompiers. Ainsi M. André Plante, président de l'Association des Pompiers de Montréal, est fort sensibilisé aux dangers d'incendie là où personne ne réagirait... M. Plante vient donc de distribuer un nouveau mémoire, lequel traite des moyens à prendre pour enrayer les incendies dans le port de Montréal. Le président du Conseil des Ports nationaux, M. Mann, a obtenu un exemplaire du document (gratuitement), de même que le président du comité exécutif, M. Saulnier. Le chef syndical suggère l'installation d'un système de bateaux-pompes pour que la protection contre le feu soit plus efficace. Après les événements des dernières semaines dans le port, la suggestion des pompiers, espérons-le ne fera pas long feu.

### Rideau!

Comme dirait Bossuet, passons d'un feu à l'autre (le purgatoire et l'enfer?). A partir du 27 mai, la Ville tiendra de nouveau sa campagne d'embellissement. Et

les citoyens sont invités à faire la ronde autour de trois feux de joie qui seront allumés dans trois secteurs de la ville, pour brûler les ordures de sous-sols et de fonds de ruelles. Il ne faudrait quand même pas que M. Plante aille éteindre ces feux-là avant qu'on les allume... Mais les pompiers de Montréal, nous a-t-on assuré, ont l'œil... La nouveauté, dans cette semaine de prospérité, c'est la tentative que fera la Ville pour améliorer l'aspect des parcs de stationnement. "C'est un projet pilote", nous dit un informateur. Il s'agira de dissimuler les horribles coltures rangées en zigzags derrière un léger rideau de béton, autour duquel on placera des tables et des chaises sous un abri, pour le confort des automobilistes qui attendent (comme les femmes qui "espèrent" après leur mari...)

### De la visite!

Une semaine avant les feux de joie servira le bourgmestre de Bruxelles, M. Cooremans, qui s'est empressé de répondre à l'invitation du maire, M. Drapeau, de visiter Montréal. L'homologue de M. Drapeau à Bruxelles passera une semaine dans la métropole du Canada et nous ne serions pas surpris qu'il se rende visiter l'emplacement de l'Expo. M. Cooremans a lui-même agi comme président du comité exécutif de l'Exposition universelle de 1958, qui s'est tenue à Bruxelles. Le bourgmestre assistera probablement à la réunion plénière de tous les commissaires généraux des pays participant à l'Expo, laquelle réunion plénière est prévue pour le 24 mai. Faut-il ajouter que M. Cooremans sera précédé à Ville-Marie (fondée par Monsieur de Maisonneuve en 1642) par nul autre que... (ça sous entend de le dire), par nul autre que le maire de Toronto en personne, M. Philip Givens. Le maire sera accompagné, comme il sied, de ses collègues du conseil municipal.

### Envoûtés

Les Torontois auront peut-être envie de voir ce que c'est, un planétarium... Ils auront la chance de le savoir pendant leur séjour à Montréal. Le planétarium Dow a le vent dans les voiles et le temps se maintient au beau fixe. Vingt-huit représentations ont lieu chaque semaine, avec réclame le lundi soir. Les adultes paient 75¢ pour entrer et les enfants 25¢. Le directeur artistique est M. Donald Davis et le directeur adjoint est M. Auray Blain. Souhaitons que les édiles de Toronto se rendent au planétarium, que la direction de la prison leur fasse une conférence en anglais et non en français... On peut-être, après tout, que le contraire serait encore mieux?



M. ANDRÉ PLANTE  
... long feu

travailleurs sociaux de placer les garçons que les filles. L'aide pécuniaire versé par le Bien-être n'est pas donnée sous forme de subvention aux colonies, mais il prend la forme d'un certain montant pour chaque enfant placé dans telle ou telle colonie. Les 200 enfants qui bénéficieront de cette aide sont la plupart du temps des pensionnaires d'institutions qui ne disposent pas de colonies de vacances, mais qui doivent néanmoins renvoyer les enfants pendant les mois d'été.

### Imposteurs

Mais d'autres problèmes et les feux des vacances se-

par Maurice Roy

Avec son budget de \$216,000,000 et ses 16,000 employés, la Ville de Montréal est le plus gros employeur de la métropole du Canada. C'est aussi un organisme public qui, sans gaspiller, dépense tout l'argent perçu de différentes sources. La Ville dépense tout parce qu'elle n'existe pas pour accumuler des profits, mais pour dispenser des services au nom du bien commun.

Mais si la Ville dépense tant, où prend-elle son argent ? Chacun peut répondre qu'elle ne se gêne pas pour secouer le fond de nos poches, mais cependant elle est moins coupable, sous ce rapport, que les pouvoirs publics de Québec et d'Ottawa... La majeure partie des ressources financières de la Ville provient de la taxation pour fins générales, dont l'impôt foncier. Mais un coup d'œil au chapitre du revenu, dans le budget municipal, fait voir une interminable liste de quelque 125 permis différents qui, bon an, mal an, rapportent au trésor municipal, la somme de \$3,100,000. C'est à croire que la Ville émet un permis pour un oui, un permis pour un non. Les taux varient entre 1¢ (pour un parc de stationnement sur terrain privé) et \$500 (pour les prêteurs sur gages). Fait assez bizarre, les ramoneurs paient un taux aussi élevé que les prêteurs sur gages... Mais ceux qui font profession d'embaumeur doivent s'acquitter d'un permis de \$25, tandis que les maîtres fumigateurs et les maîtres exterminateurs (de quoi ?) paient \$100. En ramassant les miettes ici et là, la Ville recueille \$43,000 à faire passer des certificats d'inspection, \$500,000 en honoraires, \$4,000 en frais de documents, \$500,000 en frais de travaux et \$1,000,000 au poste "divers", ce qui comprend les revenus des monte-pentes, des pesées publiques, des piscines et vespasiennes. Pour être juste, il faudrait parler ici des amendes versées à la Cour municipale et au Bureau de circulation, qui totalisent \$4,200,000.

### Tours

Un monsieur qui doit être bien vu du grand argentier de la Ville, M. Lu-

cien Saulnier, c'est M. Roméo Mondello, directeur du service des permis et inspections. Car il arrive à M. Mondello de rapporter des bonnes nouvelles à l'Administration. C'est dans son bureau, par exemple, que s'amorcent les grands projets de construction, à Montréal. C'est lui qui guide les entrepreneurs en construction et les architectes dans les sinueux méandres des règlements municipaux qui touchent au bâtiment. M. Mondello déclarait, l'autre jour, que la valeur des permis de construction émis par son service en 1965 a atteint \$301,000,000, "ce qui équivaut à 301 tours de \$1,000,000 chacune, chaque tour ayant 10 étages de hauteur, sur 100 pieds de front à la base et 100 pieds de profondeur". Que si MM. Saulnier et Drapeau regrettent encore de n'avoir pu construire leur tour respective, ils peuvent se consoler...

### Babel

Avec toutes ces tours qui poussent dans la ville comme champignons en montagne, la ville finira par ressembler à une tour de Babel. C'est même la conviction des rares Québécois qui vivent encore au fond des campagnes. Ce stade de notre évolution de citadins a forcé quelques hommes d'affaires à réfléchir sur le problème. Prenez, par exemple, M. William Parsons, vice-président d'une compagnie américaine qui s'appelle System Development Corporation... Le vice-président est d'avis que les agglomérations urbaines, au cours de la prochaine décennie, présenteront un tel problème de classification et d'information relatif au troupeau humain, que les administrateurs ne pourront pas s'en sortir sans l'aide des cerveaux électroniques. Le spécialiste ajoute qu'aux Etats-Unis trois citoyens sur quatre habiteront la ville en 1980. Mais à Montréal, nous avons déjà notre centre de l'informatique...

### Cirque

Ce n'est pas M. Frank Hanley qui va protester... Lui, ce sont les votes qui l'intéressent avant tout. Et plus il y a de votants, plus on s'amuse. Car M. Hanley possède à un haut degré le talent de rire et de faire rire. Chez nos hommes politiques, c'est une qualité rare. Cette qualité, en tout cas, ne laisse pas les électeurs indifférents. Elle a au moins contribué à faire réélire M. Hanley plusieurs fois tant à l'Assemblée législative qu'à l'hôtel de ville. Fidèle à son propre programme d'action, Frank (qui parle anglais mais qui aime à se faire passer pour Canadien français) a décidé l'autre jour d'aller faire un tour en ville avec les vieux de la vieille, ceux des hospices et des institutions de charité. Frank a emmené ses amis voir le cirque du Forum. Mais ce n'est pas tout... Dans quelques jours, M. Hanley organisera un tournoi de balle-au-mur au parc Liébert, pour une nouvelle catégorie de votants, ceux qui ont de 18 à 21 ans...

Les autres conseillers municipaux qui briguent les suffrages en vue des élections provincia-

les du 5 juin nous reprocheront peut-être de faire mousser la candidature de M. Hanley...

Mais il n'en tient qu'à eux d'être aussi pittoresques que le fils de la verte Erin...

Où la Ville prend-elle son argent ?

# Les femmes cessent de pédaler à 45 ans

par Maurice Roy

Les accidents de la circulation, dans les rues de Montréal, n'impliquent pas que des automobiles et des piétons. Souvent, les cyclistes jouent de malheur et trouvent le moyen de se faire dans les frais. Dans la seule année 1965, rapporte le Service de la circulation, 346 accidents de bicyclettes se sont produits. De ce nombre, 755 accidents étaient des hommes et 91, des femmes.

Les ligues de sécurité ne manquent pas de multiplier les invitations à la prudence, mais ces invitations s'adressent surtout à ceux qui roulent entressés. Par contre, pour les gens qui, parce qu'ils ont son plus d'esprit sportif que les autres, soit moins d'argent dans leur poche, donc roulent sur des bécanes, les vérifications mécaniques et les conseils à la prudence sont moins fréquents. Mais ce n'est pas à Mme Henri que l'on pourra reprocher de ne pas faire sa part. Propriétaire d'un atelier de réparations de vélocipèdes dans le quartier de Côte-des-Neiges, Mme Henri ne se contente pas d'ajuster des freins ou de changer des pneus... Elle assume également la responsabilité de donner des conseils aux cyclistes, en faisant ressortir que, si la bicyclette est un merveilleux instrument de transport, elle peut aussi causer des blessures, pour ne pas dire plus. "Les enfants, dit Madame Henri, m'écoutent mieux que si j'étais leur mère, parce qu'ils pensent que leurs parents sont trop craintifs." Dans les 27 ans de sa carrière, Madame Henri a fait des centaines de téléphones aux parents pour les encourager à surveiller la becane de leurs enfants et, aussi, à surveiller leurs enfants tout court.

## Equilibre ?

Au Service de la circulation, M. Jean Lacoste, le directeur, signale que l'âge critique, pour les accidents de bicyclettes, se situe entre 18 et 19 ans. "Dans l'année 1964, dit-il, 703 accidents se sont produits, mais, de ce nombre, 440 bicyclettes étaient montées par des conducteurs dont l'âge variait entre 10 et 19 ans." Les cyclistes âgés de 5 à 9 ans ont causé 106 accidents (95 garçons, 11 filles). Il est intéressant de noter qu'à un âge plus tardif, dans la vie, le nombre des filles ou femmes disparaît complètement de la liste des accidentés de la bicyclette... Ainsi, entre 20 et 24 ans, 34 accidents se sont produits dont deux avec des conducteurs féminelles. Celles-ci sont représentées au moins une fois dans la catégorie des 25-34 ans et 35-44 ans. Mais à partir de 45 ans, jusqu'à 75, les femmes n'ont plus d'accidents à bicyclettes. Ou bien elles ne montent plus, rendues à cet âge, ou bien elles acquièrent un sens de l'équilibre que les hommes n'auront jamais... puisqu'en 1964 trois cyclistes de 75 ans ont eu un accident.

## Cicérones

Ceux qui trouvent que c'est trop dangereux d'aller à bicyclette pourront toujours visiter

Montréal en empruntant le service Promenade de la Commission de Transport en commun. La "promenade" recommencera le 26 juin pour la troisième année consécutive. En 1965, il y a du nouveau: les autobus des cars, si on veut dire aussi s'arrêteront à la Place des Arts. Les dirigeants de la Place sont en train de former une équipe de cicérones pour guider les visiteurs dans la grande salle et pour, en même temps, que les touristes visitent les Jardins de la Place des Arts, parce que comme jardins, c'est plutôt mûche.

## Sous terre

Si les entours de la Place des Arts sont encore moches trois ans après l'inauguration de la Grande Salle ce n'est pas une raison pour ajouter des bidons ailleurs dans la ville. Et l'Hydro-Québec aurait mauvaise grâce à refuser de tenir compte de la requête présentée par les citoyens de la paroisse Sainte-Catherine. L'entreprise publique veut en effet construire une centrale de transformation du courant électrique dans l'îlot formé par les rues de Montigny, Saint-André, Robin et Saint-Timothée. Les contribuables ne s'opposent pas au projet, à condition que les installations soient enfouies sous terre. Le curé de la paroisse, l'abbé Tremblay, est descendu dans la rue et il appuie sans réserve la cause des contribuables. Il trouve que c'est le temps ou jamais de protester, surtout qu'on est en pleine campagne d'embellissement. Lors d'une assemblée publique des "protestants", on s'est demandé si la Ville avait émis le permis de construire. Non seulement le permis n'a pas été décerné, mais la Ville n'a même pas reçu la demande formelle à cet effet.

## Saint Antoine ?

On peut croire, sans crainte

d'errer, que si la Ville avait reçu une demande, elle ne l'aurait pas perdue... Car le service des permis et inspections, dirigé par M. Romeo Mandello, est bien dirigé. Là où ça va moins bien, par exemple, c'est quand les pompiers se mettent à chercher les bornes d'incendie et qu'ils ne les trouvent pas... surtout dans le district du port, où les bornes se font rares. Un conseiller municipal a suggéré à l'administration municipale d'effectuer un relevé des bornes d'incendie et d'en ajouter, si besoin est. Même si les pompiers de Montréal sont au nombre de 2,327 (comme nous l'apprend leur rapport annuel) ils ne sont pas pour commencer à invoquer saint Antoine quand la maison brûle. Les pompiers ont répondu à 10,950 appels en 1965 et les pertes causées par le feu ont été de \$9,815,023, soit une augmentation de plus de deux millions et demi de dollars. C'est entre 8 h. et 9 h. du soir que le plus grand nombre d'appels est enregistré au quartier général des pompiers. C'est à la même heure que s'enregistre le plus grand nombre de fausses alertes.

par Maurice Roy

Les relations de MM. Drapeau et Saulnier avec le cabinet Lesage n'étaient pas mauvaises.

Elles étaient même cordiales. Les représentants de la Ville et les ministres ne s'amusent sans doute pas comme larrons en foire, mais ils dialoguaient aisément.

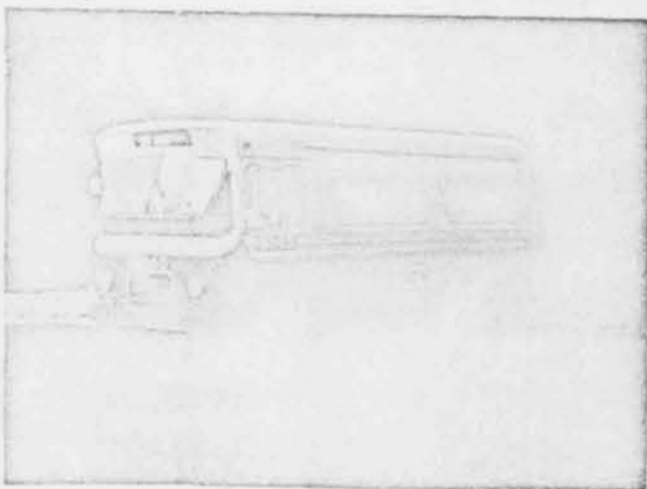
Les uns et les autres tenaient un langage qui était mutuellement compris.

Dimanche dernier, c'était au tour du peuple de parler. Aujourd'hui, il appartient à quelques hommes publics de se passer de main à main le flambeau du pouvoir, tandis que les autres auront pour tâche de rajuster leur tir. Car nous imaginons mal MM. Drapeau et Saulnier poursuivre leur entretien

un point: c'est que Montréal doit rester la métropole du Canada. M. Saulnier pensait sans doute à la même chose, l'autre jour, quand il a déclaré, devant des journalistes, qu'il espère que les relations entre la Ville et la Province continueront d'être bonnes, "dans le meilleur intérêt de la Ville... et de la Province".

### Prestige

Mais à supposer qu'un différend d'importance survienne entre nos deux "capitales", comme si M. Drapeau voulait pousser le métro vers Pointe-aux-Trembles et que M. Johnson veuille le pousser vers Sainte-Anne-de-Bellevue, nos deux hommes feraient peut-être bien de s'en remettre à l'autre Drapeau, Fernand de son petit nom, qui siège au comité exécutif de la Ville et qui jouit du plus grand prestige tant auprès du



La "bussinette" à l'essai.

avec MM. Lesage, Laporte, Kiérens et Lévesque sous prétexte que l'entretien était bien amorcé. Plutôt, avec tout le sens politique qu'on leur connaît, MM. Drapeau et Saulnier aimeraient bien mieux poursuivre le débat avec MM. Johnson, Dozois, Sauvageau et Charbonneau. D'autant plus que le portefeuille des Affaires municipales dans le nouveau conseil des ministres ira vraisemblablement à un député qui connaît les problèmes montréalais. Les différents cabinets-fantômes constitués jusqu'ici par la presse sont unanimes à confier les Affaires municipales à M. Dozois, qui fut déjà conseiller et membre du comité exécutif de la Ville ou à M. Sauvageau, qui représente toujours le district de Mercier au conseil. On est sûr, au départ, que MM. Johnson et Drapeau s'entendront sur

Premier Ministre que du maire.

### Grandes ouvertes

Au sujet du métro, un membre anonyme de la Cinquième Colonne nous apprend que des petits accidents se produisent de temps à autre dans le tunnel. Evidemment, la Commission de Transport de Montréal ne le crie pas sur les toits et elle a bien raison. Après tout, on ne peut pas mettre en marche un métro de 15 milles de longueur sans faire du gâchis. Le contraire serait surprenant. Ainsi, la CTM regrette de tout coeur qu'un court-circuit ait provoqué l'autre jour l'incendie d'une voiture toute neuve. Et puis la CTM serait quelque peu mécontente des difficultés de fonctionnement que présentent les mécanismes automatiques des portes coulissantes... Ces difficultés, n'empêcheront pas la

CTM de proclamer, au temps venu, qu'elle ouvre toutes grandes les portes de son métro en même temps que l'Expo ouvrira les siennes.

### Une "bussinette"

Mais personne n'a encore songé à prolonger le métro jusqu'au sommet de la montagne, du côté de Westmount. Afin qu'aucun des rapins qui ont pignon sur rue dans ce coin-là ne s'avise de le demander, la CTM a mis en service sur la ligne 130 un coquet petit autobus de marque "Flexible", qui tient 25 passagers assis et 19 debout — si tout ce monde-là veut bien se tasser un peu. La voiture a été prêtée par la firme Canadair, qui détient de la compagnie américaine une franchise de fabrication. La CTM n'a pas encore décidé d'acheter les "minibus". Elle préfère de gros véhicules qui peuvent transporter 100 passagers aux heures de pointe, même s'ils roulent alléges au beau milieu de l'après-midi. Il paraît que c'est plus économique. Mais ça peut faire des jaloux que d'affecter une "bussinette" en pleine montagne de Westmount, où les millionnaires courent les rues, tandis que dans d'autres quartiers, les usagers sont plus nombreux et moins argentés.

### Pas cher

En tout cas, ce n'est pas en transportant les enfants qui vont se baigner dans l'île Sainte-Hélène que la CTM pourra s'enrichir. Il n'en coûte en effet que 5¢ aux enfants pour prendre l'autobus sur la rue de Bordeaux. Ce service des plus utiles continuera de fonctionner cet été, à partir du 18 juin jusqu'au 5 septembre. L'année prochaine, les piscines de l'île seront probablement fermées au public, même si on envisage d'en réserver l'utilisation au personnel de l'Expo. Cette mesure, non encore confirmée, causera sans doute du mécontentement, surtout si l'on tient compte du fait que les plages sont rarissimes à Montréal. Resteront les 13 piscines en plein air de la Ville, où les enfants sont admis gratuitement jusqu'à 3 heures de l'après-midi.

### Nouvel office

Mais si le nouvel Office de l'Embellissement réalise ses projets, point ne sera besoin d'aller dans l'île Sainte-Hélène pour se reposer la vue des hor-

reurs que l'on trouve dans Montréal. L'organisme, dont M. Jean-Marc Laliberté est le coordonnateur, groupe quatre autres membres, tous fonctionnaires municipaux prêts par leur service respectif. Quelques inspecteurs se joindront à l'Office, qui dépend directement du président du comité exécutif. L'Office a établi ses quartiers dans une caserne de pompiers, au coin de l'avenue du Mont-Royal et de la rue des Erables.

### Nouveau précis

Le président Saulnier ne se préoccupe pas que de l'embellissement. Il annoncera dans quelques jours la publication d'un manuel que tous les Montréalais se devront de posséder. M. Saulnier appelle ça un "précis". Le dictionnaire précise qu'un précis est un ouvrage qui expose brièvement les choses essentielles. Nous aurons donc le "précis municipal" précisément dans trois semaines. Très bien, merci, puisque nous avions demandé ce manuel précisément deux fois dans cette chronique.

par Maurice Roy

Quand le maire de Montréal s'est présenté à Rome, au mois d'avril, pour inviter les jeux Olympiques en 1972, il a sans doute regretté pendant quelques secondes que les jeunes Montréalais soient restés, jusqu'à ce jour, plutôt indifférents aux sports olympiques. Mais les efforts de M. Drapeau ne resteront pas sans suite: ils auront directement contribué à orienter la pensée et les projets du Service des parcs.

A partir du 27 juin, les 145 terrains de jeux de la ville seront envahis par plusieurs mil-

enseignés systématiquement dans les parcs, le seront désormais.

### Liberté...

Le directeur du Service des parcs, M. André Champagne, déclare que les jeunes, en pratiquant les sports olympiques, "apprennent à se vaincre eux-mêmes et à discipliner leur tempérament." Le plus souvent, dans les sports olympiques, les équipes sont composées d'individus qui luttent entre eux, contrairement à plusieurs autres sports de participation qui se jouent par équipes adverses. "Nous n'obligeons personne à jouer, dit M. Champagne, parce que l'olympisme mérite d'être pratiqué dans la liberté."

### ... et théâtre

Les enfants des parcs qui

moment d'énormes réservoirs d'essence. Le conseiller Richard Lasalle, du district de Mercier, a suggéré à la Commission de transporter la maison dans le parc Raoul-Gauthier pour ensuite la transformer en un musée des guerres canado-américaines. Si la Commission veut bien extraire la maison Allen de ses réservoirs, le public pourra découvrir que le général Allen fut un héros à la bataille de Ticonderoga. Pour le moment, nous avons découvert, par un rapide sondage, que le dossier de la maison Allen faisant dans quelque bureau avant d'être envoyé... aux archives?

### Guides

Mais les lieux et monuments historiques ne représenteraient que peu de choses, si les gui-



La maison Allen, dans un décor industriel...

liers d'enfants et d'adolescents. Tout ce petit monde sera dirigé dans ses ébats par une armée de moniteurs formés par le service des parcs. Les 17 et 18 juin, au parc Jarry, se dérouleront les Olympiades proprement dites. L'événement pourrait bien cette année prendre une importance qu'il n'a jamais eue. Un porte-parole du service souligne que l'athlétisme sera l'activité principale au cours de la saison. Les disciplines olympiques prévues au programme sont plus nombreuses qu'auparavant. Le saut à la perche, le lancement du disque et le ballon-volant, qui n'avaient jamais été

ne se sentent aucun goût pour la compétition sportive pourront se livrer à des exercices moins violents, tels que l'artisanat pour les filles et le bricolage pour les garçons. Et pour ceux qui ont franchement une âme de poète, ils pourront fréquenter le théâtre de Verdure, en compagnie des chansonniers, ou le car du Vagabond avec ses marionnettes ou encore la Roulotte, qui offrira une représentation de "La Belle au bois dormant".

### Dossier

Le seul inconvénient que nous trouvons à la représentation de "La Belle", c'est que le jeu scénique des acteurs influencera peut-être certains de nos organismes municipaux déjà fort portés à sommeiller. Sans insister, disons que la Commission Jacques-Viger a le talent de se prélasser sur certaines questions, se promettant bien de trouver des solutions au plus tard dans la semaine des trois jeudis. Il en va ainsi de la maison Allen, vénérable demeure canadienne qui attend patiemment, au 5230 de la rue Notre-Dame est, d'être transportée en un lieu plus hospitalier. Car la maison du général Ethan Allen est entourée pour le

des touristiques ne les mettaient pas en valeur. Aussi M. Lucien Bergeron, directeur de l'Office municipal du Tourisme, nous signale-t-il que la Ville possède un règlement bien précis sur ce métier destiné à un bel avenir, mais vivant du passé. Les guides qui peuvent arborer l'insigne officiel de leur état doivent avoir reçu au préalable un diplôme de l'École de tourisme de l'Université de Montréal; puis ils doivent aussi être détenteurs d'un permis municipal (\$5). Les autres s'exposent à se faire colteler par la police.



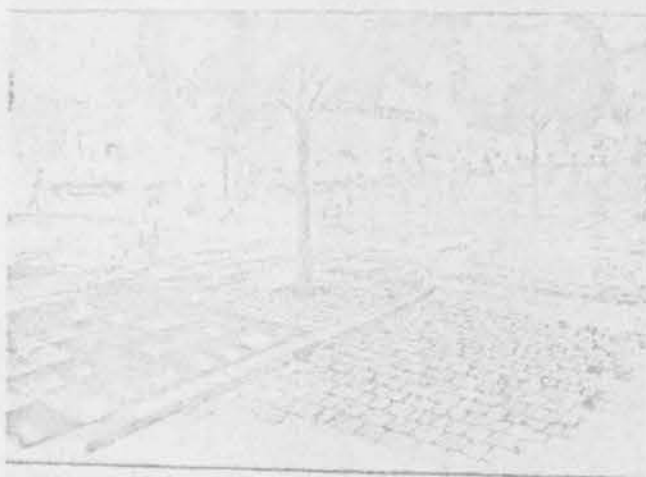
par Maurice Roy

La dernière assemblée régulière du conseil municipal avait commencé sous le signe de la fraternité, M. le Maire ayant eu soin de féliciter les trois conseillers qui sont sortis vainqueurs des élections provinciales. Et les conseillers ont poursuivi en adoptant un bon nombre des articles inscrits à l'ordre du jour. Et soudainement, quelques conseillers ont arrêté la machine à voter pour poser des questions.

M. Paul-Émile Sauvageau, du district de Mercier, a profité de l'adoption des crédits de \$226,000 pour l'aménagement de la Place Jacques-Cartier. Il a remarqué qu'au coin nord-est de la rue Saint-Paul et de la Place, les pètons, depuis une couple d'années, ne peuvent passer sur le trottoir à cause des contreforts d'une vieille maison. Le président du comité exécutif, M. Saulnier, répond toujours aux questions comme il explique les mesures à faire adopter. Il a promis de soumettre, à la prochaine assemblée, les conditions de vente des belles bâtisses que la Ville avait acquises pour mieux les préserver. L'hôtel Rasco, à l'ouest de la Place, est compris dans ces immeubles. La Commission Jacques-Viger a déjà voulu s'installer, avec ses meubles exotiques, dans la maison du coin, mais elle a changé d'idée, vu que la restauration serait trop onéreuse.

#### Dispenses?

Un peu plus tard, au cours de l'assemblée, le conseiller Paul-Émile Robert, du district de Ville-Marie, s'est inscrit en faux contre une requête du comité exécutif. En fait, il s'agit d'une permission que le comité soumet au conseil, pour être dispensé de faire des demandes de soumissions publiques. Quatre articles de l'ordre du jour portaient sur le sujet. M. Saulnier a eu une vive réaction, dont le plus surpris fut sans doute M. Robert. Ce dernier a précisé que son intervention ne mettait pas en doute l'honnêteté de l'administration. Le président du comité a expliqué que la Ville préfère faire des achats qui dépassent \$5,000 au besoin avec une dispense du conseil, plutôt que de morceler les commandes. Le comité exécutif est autorisé à faire des dépenses ne dépassant pas \$5,000 sans l'obligation de



PLACE JACQUES-CARTIER

(Photos Jean Taylor)

La future Place Jacques-Cartier. L'esquisse a été préparée par la division de l'aménagement des parcs du service des travaux publics.

passer par le conseil. Ce que voyant, M. Robert a fait enregistrer sa dissidence.

#### Retard

Enfin, le conseiller Gerald Charness, du district de Côte-des-Neiges, a mis quelque peu l'administration dans l'embarras en demandant pourquoi le service des achats et magasins avait attendu trois mois avant de placer la commande d'une calculatrice analogique Mellroy. Le comité avait autorisé le comité exécutif à placer la commande à la fin de septembre 1963, mais le service des achats et magasins ne s'est exécuté qu'au mois de décembre, avec le résultat que le prix de la marchandise envoyée avait augmenté de plusieurs milliers de dollars. Le comité demandait au conseil de voter à ce sujet des crédits supplémentaires de \$23,000... Après l'intervention du conseiller Charness, le rapport a été retourné au comité exécutif pour plus ample étude.

#### Odeurs

À maintes reprises, pendant l'assemblée du conseil, il a été question de l'embellissement. Faut-il croire que cette tâche écrasante d'embellir Montréal a été bien amorcée par M. Saulnier? Le président ne ménage ni son temps ni son talent pour que les velléités des bonnes âmes sourieuses d'embellir Montréal puissent avoir leur application dans le concret. Et le président est persuadé que la population, en cette matière, est influençable. Aussi aimerait-il que les discours qu'il prononce à ce su-

jet soient davantage que des discours, mais des directives personnelles à l'adresse de chaque contribuable en particulier. Et le président a bien raison: c'est inouï de constater jusqu'à quel point la population de Montréal a la faculté de survivre dans la laideur! L'Office d'embellissement, mis sur pied par M. Saulnier, a commencé de fonctionner. Il se propose, en particulier, de nettoyer, peindre et niveler les entrées du tunnel Wellington et d'y disposer des arbres en baquets. L'Office soulève aussi que l'usine de la Canada Packers sera dotée sous peu d'un système de ventilation moderne, permettant de supprimer les mauvaises odeurs. Serait-ce en les remplaçant par de bonnes odeurs?

#### Cataclysme

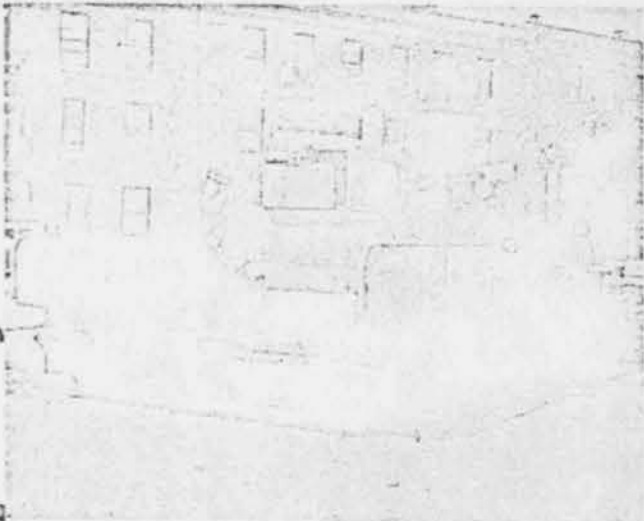
Si, d'aventure, l'Office parvenait à embellir Montréal, il ne faudrait pas que son travail soit ruiné par un cataclysme. Et ce serait un cataclysme, croyons-nous, si les milliers d'automobiles qui circulent dans les rues se mettaient à s'emboîter, à grimper sur les poteaux, à labourer les pelouses, à fracasser les façades et à émettre les menagements. Cela se produit très souvent, mais ce qui sauve la ville de la destruction totale, c'est qu'il n'y a pas de mouvement d'ensemble dans la façon dont se produisent les accidents. Afin sans doute de réduire le plus possible le nombre des accrochages légers ou mortels, la Commission des Écoles catholiques de Montréal a institué cette année, pour la première fois, des cours de conduite automobile. Quarante-huit élèves des écoles secondaires Saint-Viateur et Christophe-Colomb se sont inscrits aux cours. Nous suggérons aux candidats qui ont reçu leur diplôme de bonne conduite, d'afficher le parchemin sur leur voiture, à condition que ça n'obstrue pas la vue des autres automobilistes.

*deux fois*

# Jumelons, mais que ça soit sérieux!

par Maurice Roy

Parmi les hommes politiques canadiens oeuvrant sur la scène municipale, nul plus que Jean Drapeau ne s'est illustré davantage à l'étranger. Mieux connu que la plupart des ministres de nos gouvernements, le maire est reçu dans les capitales du monde avec un peu moins de déploiement protocolaire que les chefs d'Etat, mais avec autant de



(Photo Gilles Corbeil)

Pour la "profiluse" du service de la voie publique, un voyage de 55 milles.

cordialité et d'empressement. Aussi les propos de M. Drapeau sur les affaires internationales méritent-ils d'être retenus. Evidemment, si le maire se mettait à envoyer des lettres à Washington ou s'il revendiquait des privilèges diplomatiques (à l'exemple de certains ministres québécois), son nom paraîtrait certes dans la grande presse. "Without going to such extremes..." (Anna Russell dixit), le maire a toutefois émis des idées valables au cours d'une entrevue accordée au journaliste Saul Adler, du journal "L'Information d'Israël". L'article a été reproduit dans la livraison du 10 juin, consacré au Canada québécois. Le maire y explique que le jumelage entre villes de pays différents ne vaut pas grand-chose s'il ne s'accompagne pas d'un programme précis d'échanges et de collaboration. "Les jumelages qui se font actuellement ne peuvent rien apporter de concret, affirme le maire, puisqu'ils se limitent à la simple signature d'un protocole. A ti-

tre d'exemple, je vous dirais que mon prédécesseur a conclu le jumelage de Montréal avec Nice et les seules manifestations en furent un voyage du maire de Montréal à Nice, du maire de Nice à Montréal; depuis, on n'en a plus entendu parler." Est-ce à dire que M. le Maire est contre les jumelages? Ce serait mal le connaître. Au contraire, il a déclaré au journal israélien que Montréal pourrait bien se jumeler avec une ville d'Israël, "à condition que ce jumelage ait des résultats plus positifs que ceux

que nous avons pu observer de par le monde".

## "Jumelons!"

Puisque le maire parle si bien, pourquoi ne pas le citer davantage? Ainsi, il déclare: "Pour qu'un jumelage atteigne son but — une meilleure compréhension entre deux peuples — il faut organiser chaque année, pendant une semaine, voire un mois, des échanges d'étudiants, d'hommes d'affaires, de troupes de théâtre, d'orchestres. Et il faudrait, pour que de tels échanges obtiennent un plein succès, que les compagnies aériennes et maritimes y contribuent, de même que les hôtels, pensions, etc." Nous croyons savoir qu'en l'occurrence le peuple de Montréal est tout entier derrière son maire et s'il pouvait parler, il dirait: "Jumelons, jumelons!"

## Porte ouverte

Si nous comprenons bien le

maire, il n'entend pas que le jumelage d'une ville avec une autre ressemble à ces mariages d'opérettes, d'opéras comiques ou même d'opéras. Et puisque nous voici dans l'opéra, rappelons que le grand Verdi — selon les meilleures sources occultes — s'est retourné dans sa tombe le soir du "Rigoletto" que nous n'avons pas vu. Souhaitons que la Ville de Montréal, qui a un droit de regard dans les affaires de la Place des Arts, prenne les mesures nécessaires afin d'éviter à Monsieur Verdi — et à d'autres — d'être importuné de nouveau par ce genre de dérangement. A l'occasion du scandale de "Rigoletto", la Régie de la Place des Arts s'est empressée de se dégager de toute l'affaire, ce qui est son droit. Mais la porte de sortie nous semble un peu trop grande ouverte. Car la Régie est un organisme dont l'existence émane des pouvoirs publics et elle ne peut, pour cette raison, se couvrir aussi prestement des pépins découlant d'un festival qui se tient dans la salle Wilfrid-Pelletier. Il faudrait donc, semble-t-il, qu'à l'avenir les amateurs de musique, qui payent le gros prix pour voir un spectacle à la Place des Arts, possèdent la garantie que leur soirée n'ira pas finir dans la poche des aventuriers du spectacle.

## Embryon?

Si la Ville de Montréal ne vient pas à bout de la Place des Arts (ce qui est fort improbable), elle pourrait bien fermer la salle Wilfrid-Pelletier et donner plus d'expansion aux concerts populaires de l'Aréna Maurice-Richard, de l'Aréna de Villeray et de l'Auditorium de Verdun... Les concerts marchent à fond et personne n'a envie de partir avec la caisse.

## Culot

Plus il y a de concerts à Montréal, plus il y a de Montréalais qui voyagent en taxis! Mais les compagnies de taxis de Montréal ne manquent pas de culot. Elles ont eu celui,

par exemple, d'aller s'opposer à une requête de la Ville auprès de la Régie des Transports pour pouvoir émettre un certain nombre de permis temporaires de taxis pendant l'Expo. Les taxis ne savent sans doute pas qu'il est déjà impossible d'appeler une voiture s'il tombe un brin de pluie par-ci, par-là... que c'est la même chose vers 7 h. du soir, les jours de congé, etc.

## Béton bitumineux

Mais pour que les taxis puissent faire bonne route, ils doivent rouler sur de la "belle asphalte". C'est pourquoi, sans doute, le

Service de la voie publique est obligé de repaver, durant l'été, 55 milles de rues. Apparemment, le service des travaux publics, qui s'occupe des travaux quand il s'agit de reconstruire la chaussée, s'était gardé un peu trop de boulot à faire. Aujourd'hui, on doit courir au plus pressé et procéder au recouvrement en béton bitumineux de plusieurs rues, quitte à les reconstruire après l'Expo. Le directeur de la voie publique, M. Jean-Victor Arpin, assure que la moitié des travaux sont déjà terminés.

par Florian BERNARD

## Verdun

L'ex-maire de Verdun, M. Georges O'Reilley, sera de nouveau dans la lutte lors des prochaines élections de cette municipalité. Il sera l'adversaire du maire J. Albert Ga-

riépy. M. O'Reilley avait été défait, il y a trois ans, lorsque le referendum sur les débits de boisson avait été rejeté par la population.

## Saint-Lambert

Les dirigeants de Saint-Lambert ont donné le feu vert à un projet de construction d'un centre d'hébergement, dans l'avenue Saint-Laurent. Lors de la même séance su-

conseil, les dirigeants de la ville ont également autorisé un emprunt de \$789,000 en regard de 16 règlements différents.

## Anjou

Le Réveil d'Anjou vient de publier le premier numéro d'un journal consacré à la "démocratie" municipale. La direction du journal a promis de ne jamais publier la photo du maire Ernest Crépeault, expliquant que de nombreuses autres publications se chargent de le faire ! Le journal est distribué gratuitement à tous les contribuables.

Les assemblées politiques municipales pourront dorénavant se dérouler dans les immeubles de la ville. Ainsi en a décidé Québec en forçant la ville à abroger une résolution qu'elle avait adoptée le 10 février dernier.

Vu à l'hôtel de ville d'Anjou, lundi, le capitaine Elmen Tremblay, congédié par Québec.

## Greenfield Park

Le nouveau rôle d'évaluation est maintenant prêt. Tous les citoyens intéressés à savoir si leurs propriétés ont subi une hausse ou une diminution peuvent consulter le

rôle au 156 boulevard Churchill, où il sera affiché durant trente jours. Toute protestation devra parvenir par écrit au greffier, M. J. Raymond Dumas.

## Longueuil

La nouvelle ville de Longueuil a publié son premier numéro d'une revue destinée aux citoyens. Le maire Roland Therrien offre ses vœux à ses nouveaux contribuables.

Le conseil de Longueuil possède maintenant un bureau de révision composé de trois

membres, dont un président nommé par résolution des membres du conseil. Ce bureau a été créé à la suite d'un avis de motion présenté par le conseiller Thomas Dubuc. Toutes les séances seront publiques. Le nouveau bureau entrera en fonction le 30 septembre.

## Laval

Choisi candidat officiel de l'Action Laval, dans le quartier Vimont-Auteuil, M. Michel Bissonnet a obtenu de la ville de Montréal "un congé sans traitement pour affaires publiques". Le candidat Bissonnet est assistant-chef de bureau au cabinet du directeur du service du secrétariat municipal, à l'hôtel de ville

de Montréal. Le comité exécutif de la ville de Laval a interdit que des automobiles de marque Peugeot soient utilisées comme autos-taxi. Le chef de la police, M. Léo Lequin, estime que ces petites autos sont trop dangereuses. Reste à savoir ce qu'en pense la compagnie Peugeot...

## Montréal-Nord

Le maire Yves Ryan sera de nouveau candidat à la mairie en novembre 1970. On ne lui connaît, jusqu'ici, aucun adversaire. Il serait toutefois étonnant qu'il ne s'en présente aucun, d'autant plus qu'à Montréal-Nord les candidats sont toujours nombreux.

Durant près d'un mois, le boulevard Henri-Bourassa sera fermé à la circulation entre Déry et Albert-Hudon. Cette décision est rendue nécessaire à cause des travaux d'élargissement de la rue Henri-Bourassa. Tout reviendra normal à compter du 20 octobre prochain.

par André BEAUVAIS

### Quand 2,770 cols bleus décident de se prononcer

Une requête en désaffiliation vient d'être déposée à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) par plus de 2.770 cols blancs à l'emploi de la Ville de Montréal, membres du Syndicat des fonctionnaires municipaux qui comprend environ 4,500 membres.

Les requérants demandent qu'une assemblée générale spéciale ait lieu au cours de janvier, uniquement sur cette question, assemblée qui, aux dires des mécontents, devra être suivie d'un référendum secret sur le rejet ou l'acceptation de l'affiliation à la CSN. Une importante réunion du conseil syndical de ce syndicat des cols blancs aura lieu lundi soir au cours de laquelle toute cette affaire sera débattue. Précisons que le président du syndicat, M. Jean Des Trois Maisons, s'oppose à cette initiative de désaffiliation.

C'est la troisième fois qu'une telle action est prise par des cols blancs de Montréal, depuis 10 ans. Mais cette fois, l'escalade semble bien structurée.

Les griefs formulés à l'encontre de la CSN sont les déclarations de M. Marcel Pépin, le président, sur les mesures de guerre, lors de la crise d'octobre, le manque de services proportionnels aux sommes d'argent versées à la CSN et l'inefficacité, dit-on, de cette centrale syndicale lors de l'adoption du bill 295 qui a permis à la Ville de Montréal de ne pas souscrire au fonds de pension des employés municipaux.

Les signataires de la requête optent pour la formation d'un syndicat indépendant "qui s'auto-financera de façon plus avantageuse".

#### Transcanadienne : une action se prépare

Depuis quelques jours, les déclarations et les événements se précipitent relativement à la question de la route transcanadienne, dans l'est, entre le pont Jacques-Cartier et la rue Viau. Les autorités de Montréal ont laissé entendre que le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, pourrait changer d'idée et abandonner le choix de la rue Rouen; mais M. Pinard a vite rattrapé que l'axe de la rue Rouen restait le premier choix et que la zone portuaire était impossible. Mais cette question intéresse beaucoup de monde puisqu'il y aurait près de 2,000 familles à déplacer, sur la rue Rouen.

Hier matin, une importante réunion s'est déroulée au cinéma Odéon-Champlain à laquelle participait le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, ainsi que les députés fédéraux de Maisonneuve, M. Antonio Thomas, et de Gammelin, M. Portelance.

Tous trois, ainsi que les représentants de la Société des hommes d'affaires de l'Est, de l'Association des marchands, du Centre commercial, de l'Association des 11 cures des paroisses touchées par le projet et d'une asso-

ciation de citoyens de Hochelaga-Maisonneuve ont signé une requête en faveur du choix du port de Montréal pour l'autoroute est-ouest, entre le pont Jacques-Cartier et la rue Viau.

MM. Pelletier, Thomas et Portelance ont déjà fait connaître publiquement leur opinion sur cette question. Du côté des associations locales, une action qu'on dit "gigantesque" se prépare si le ministre de la Voirie décide du choix sur la rue Rouen.

La requête signée, hier, doit être remise au conseiller municipal Pierre Lorange, représentant le quartier Hochelaga-Maisonneuve, lequel entend faire pression auprès du maire Jean Drapeau qui doit rencontrer à nouveau le ministre Pinard. Les deux autres conseillers du quartier MM. Normand Lussier et Yvon Payette, s'intéressent eux aussi de très près à ce projet d'autoroute est-ouest.

#### \$250 millions de plus dans l'ouest

C'est lundi prochain que les ingénieurs du Canadien Pacifique présenteront au conseil d'administration de cette firme colossale le projet officiel des édifices géants que le CP veut construire sur les emplacements qu'elle possède à côté de la gare Windsor.

On sait que le Canadien Pacifique a déjà annoncé son intention d'investir plus de \$250 millions dans cette entreprise gigantesque qui comprendra des édifices à bureaux, un hôtel, des commerces ultra-modernes et des logements en hauteur. Mais aucune décision finale n'avait encore été prise. Lundi soir, le conseil d'administration du CP doit faire le point sur cette question.

A l'hôtel de ville, on espère évidemment que la décision de procéder avec ce projet sera officiellement annoncée dans les prochaines semaines. Le conseil municipal a donné son appui entier aux ingénieurs qui ont préparé les plans de cette extraordinaire construction.

#### Paul-Emile Sauvageau est bien accueilli

Il y a beaucoup d'optimisme, à l'hôtel de ville de Montréal, relativement à la prochaine saison de Terre des Hommes. La nouvelle des nominations de M. George-Emile Lapalme et de M. Paul-Emile Sauvageau, à la tête de Terre des Hommes, fut bien accueillie par le "restant" de personnel de TdH 70 et tout le monde s'est vite mis à la tâche.

Une tournée rapide dans les cercles municipaux permet de conclure que le choix de M. Sauvageau est opportun. Ce dernier a mis la main à la pâte dès le lendemain de sa nomination. Depuis mardi, il travaille en moyenne 10 heures par jour pour faire le bilan des difficultés connues et des possibilités à envisager. Pour sa part, M. Gérard Niding, président du comité exécutif de Montréal, a révélé hier que l'administration sera en mesure de fournir, à la fin du mois, une bonne image de ce que sera la prochaine saison.

# La Métropole

## ...en vrac

par André BEAUVAIS

Le conseil municipal de Montréal tenait, hier soir, sa première assemblée spéciale de 1971 au cours de laquelle 36 sujets ont été discutés.

Cette assemblée spéciale avait été convoquée par le comité exécutif, comme le stipule la charte de la Ville de Montréal. La charte permet au comité exécutif de réunir le conseil en assemblée spéciale autant de fois qu'il le désire, dans l'année.

Le conseil doit, en outre, tenir quatre assemblées régulières au cours des mois de mars, juin, septembre et décembre.

### Déplacement du terminus Bourassa

Parmi les décisions importantes prises, hier soir, notons celle du déplacement du terminus des autobus Henri-Bourassa.

Le terminus Henri-Bourassa, à l'est de Lajeunesse, est situé en plein centre du boulevard, ce qui gêne considérablement la circulation des autobus et des véhicules.

Le conseil a résolu d'acheter, de l'Hydro-Québec, un terrain de 32,150 pieds carrés (angle sud-ouest de Henri-Bourassa et Durham) au prix de \$200,000, ce qui permettra d'intégrer le terminus d'autobus à la station de métro Henri-Bourassa.

Le déplacement du terminus permettra un meilleur alignement du boulevard qui fait une courbe très gênante à cet endroit.

### La cour Rosemont ne suffit plus

Un autre achat sera bâclé avec l'Hydro-Québec. Il s'agit d'un terrain de 99,919 pieds carrés situé du côté nord de la rue Louvain, entre les avenues Papineau et Christophe-Colomb. Le prix d'achat sera de \$99,919.

La Ville veut construire sur cet emplacement de nouveaux ateliers municipaux puisque ceux de la cour Rosemont (entre Saint-Denis et Saint-Hubert) ne suffisent plus. Il y a quelques années, on avait considérablement réduit l'espace, dans la cour municipale Rosemont, afin d'y aménager la station de métro du même nom.

### Plus de camions sur Saint-Joseph la nuit

Par ailleurs, les édiles municipaux ont décidé de prohiber la circulation des camions, sur le boulevard Saint-Joseph, entre les rues Fallum et Hutchison, de 10 h. le soir à 7 h. le matin.

Il semblerait que la circulation lourde gêne le sommeil des Montréalais qui habitent en bordure de ce magnifique boulevard. Le camionnage sera également interdit sur la rue Gilford, de la 3e Avenue au raccordement de la 2e Avenue et sur cette dernière avenue jusqu'au boulevard Saint-Joseph. La raison donnée: l'étroitesse de ces artères.

### La tuyauterie fait défaut

Quand la tuyauterie de Montréal nécessite des réparations, cela coûte beaucoup plus que réparer votre lavabo, Madame! On a accordé, hier, un contrat de \$136,000 à la compagnie Jacali Inc. (plus bas soumissionnaire) pour la restauration de chambres de vannes. Les travaux consistent à remplacer la tuyauterie et

les vannes dans dix chambres qui ont plus de 75 ans. Comme les dépenses incidentes atteindront \$98,100 c'est un crédit total de \$235,000 que le conseil a voté.

### Les pompiers en ont assez!

Depuis quelques mois, les pompiers de Montréal ont noté une recrudescence du nombre des bâtiments inoccupés. Ces bâtiments vacants offrent un attrait alléchant pour les intrus qui brisent les vitres, défoncent les portes et s'instituent en démolisseurs; le tout se traduit souvent des incendies.

A la demande des pompiers, le conseil a apporté une modification au règlement No 1900 qui concerne la construction. Dorénavant, l'un ou l'autre des directeurs des services d'incendie ou des permis et inspections pourra obliger les personnes concernées à exécuter des travaux pour clore et barricader ces constructions, à défaut de quoi la Ville pourra les démolir aux frais du propriétaire.

### Un compétiteur qui rapporte

Les conseillers municipaux ont fixé, hier, le coût de la taxe d'amusement chez un grand compétiteur de la Ronde, soit le parc Belmont.

La Ville prélèvera 15 cents du billet payable à l'entrée et 11 cents sur les passes. Pour l'admission des enfants, les coûts respectifs seront de 8 cents et de 5 cents.

L'article No 8 de la Loi des droits sur les divertissements stipule que dans le cas de parcs d'amusement, la Ville peut conclure, avec les propriétaires, tout arrangement. La taxe d'amusement pour 1971 est cependant la même qu'en 1970 alors que la métropole avait réalisé des revenus de \$71,362.84 en taxes d'amusement, du parc Belmont.

### Le Grand Prix littéraire

Les édiles municipaux ont de plus profité de leur rencontre d'hier pour former le jury du Grand Prix Littéraire de la Ville de Montréal. Le jury se compose de M. Robert Choquette, poète, qui agira comme président, Mme Eva Kushner, professeur en études françaises à l'Université de Carleton, Mme Lisette Morin, critique, M. André Belleau, professeur à l'Université du Québec, M. Hugh Hood, professeur en études anglaises à l'Université de Montréal, M. Jean Royer, critique au journal L'Action, et M. Pierre Villon, critique à Radio-Canada.

Puis, les conseillers ont ratifié la nomination du juge Jacques Vadboncoeur comme membre du Conseil des Arts de la région métropolitaine de Montréal. C'est, incidemment, le Conseil des Arts qui a suggéré la formation du jury pour le Grand Prix littéraire de Montréal.

### Et quoi d'autre?

D'autre part, le conseil municipal a voté des crédits de quelque \$190,000 pour des pavages et constructions de trottoirs dans le secteur des rues Van Horne, Bernard, Saint-Laurent, Saint-Dominique et Cloutier... Dans le but de venir en aide à huit bibliothèques, il a décidé d'octroyer des subventions totales de \$85,000 pour l'achat de livres de lecture.

# La Métropole

...en vrac

## Pose de conduits

### souterrains

Le conseil municipal de Montréal a voté, hier soir, des crédits de \$2,500,000 pour permettre à la Commission des services électriques de procéder à la construction de conduits souterrains dans des parties de la rue Wiseman, la rue Jarry, le boulevard Décarie, la rue Saint-Jacques, le Chemin de la Côte Saint-Luc, le boulevard Rosemont, la rue Lachapelle et la rue Decelles. D'autres endroits sont prévus mais le comité exécutif n'en a pas fait lecture.

## M. Fernand Desjardins :

### maire suppléant

Le conseiller municipal Fernand Desjardins a été nommé maire suppléant pour une période de trois mois. Son mandat débutera le 23 février. M. Desjardins, qui représente le quartier Mercier, dans l'est, a remercié le conseil en disant que c'était rendre hommage aux 200,000 citoyens de l'est que de l'avoir choisi pour occuper ce poste. Le maire suppléant remplit les fonctions du maire en l'absence de ce dernier.

## Le conseiller Laroche

### contre la C.E.C.M.

Le conseiller Jean Laroche a voté contre une demande de la Commission des écoles catholiques de Montréal de construire une école élémentaire sur le côté ouest de la rue Jeanne-Mance, entre l'avenue Laurier et le boulevard Saint-Joseph. M. Laroche a fait savoir que les plans de cette institution ne prévoyaient pas de facilités pour la pratique des sports extérieurs, après les heures de classe. M. Laroche a toujours demandé, au conseil, que les salles des écoles publiques soient mises à la disposition des adultes, le soir. "Nos écoles doivent, le jour, desservir la population écolière et, le soir, la population adulte qui désire pratiquer les sports. Selon les plans soumis, ce ne semble pas être l'intention de la C.E.C.M.", a dit M. Laroche.

## Les évaluations

Le conseiller municipal Fernand Desjardins s'en est pris au service d'évaluation de Montréal qui aurait fixé l'évaluation de plusieurs maisons, dans certains quartiers de la métropole, "à bien au-delà de la valeur marchande". Il en résulte, selon M. Desjardins, que plusieurs propriétaires ont de la difficulté quand ils désirent vendre leur maison. Le conseiller de Mercier a laissé entendre qu'il interviendra sur cette question auprès de la Communauté urbaine de Montréal. Le conseiller Paul-Emile Robert a ajouté "en exemple", qu'une personne de ses connaissances s'appretait à vendre, pour \$30,000, une maison évaluée à \$55,000 par le service d'évaluation de Montréal !

# La Métropole

par André BEAU

## L'administration n'était pas au courant!

Tout indique que les membres du comité exécutif de Montréal n'étaient pas au courant des nombreux griefs que formulent depuis plusieurs semaines les employés manuels de la métropole.

C'est, du moins, le renseignement que nous donne M. Jean Meloche, conseiller technique de la locale 301 du Syndicat canadien de la fonction publique.

Au nom des 7.000 cols bleus de Montréal, le président de la locale 301, M. Roger Lampron, M. Meloche et plusieurs autres membres de l'exécutif syndical des fonctionnaires ont rencontré, mardi, le maire Jean Drapeau, M. Gérard Niding, président de l'exécutif, M. John Lynch-Staunton et M. Yvon Lamarre, membres de l'exécutif.

"A la surprise des représentants syndicaux, les administrateurs de Montréal ont avoué ne pas être informés de la situation", a dit M. Meloche.

"Aussi, ajoute-t-il, nous ont-ils demandé un délai pour étudier le cas et fournir une réponse au syndicat."

Hier matin, c'est M. Fernand Drapeau, également membre du comité exécutif, qui a communiqué avec la locale 301 pour faire savoir au président Lampron que Montréal ferait connaître sa position aujourd'hui, jeudi.

## ... en vrac

Par ailleurs, les employés manuels s'impatientent. Des dizaines sont désireux d'entreprendre une marche sur l'hôtel de ville si Concordia ne fait pas connaître sa position rapidement.

Les cols bleus reprochent à l'administration le manque d'un interlocuteur valable à l'hôtel de ville, ce qui, selon eux, entraîne l'irrespect du contrat de travail signé au mois de mars 1970 et qui arrivera à terme le 31 décembre 1971.

Rappelons que les 7.000 employés manuels de Montréal déclenchèrent un arrêt de travail de cinq jours, en 1967, relativement aux offres salariales de Concordia.

"Ce qui nous étonne, souligne M. Laroche, c'est que nous avons rencontré M. Gérard Niding, le 30 décembre 1970, pour lui remettre un dossier sur les malaises qui touchent les cols bleus et nous apprenons maintenant que l'administration municipale n'est pas informée de la situation!"

## Montréal vaut \$8 milliards

Tous les terrains et bâtiments, imposables et non imposables, dans la ville de Montréal, valent \$8.275.070.814.

C'est l'information que donne M. Jacques-J. Ranger, ingénieur, estimateur intérimaire de Montréal, dans le rôle d'évaluation foncière qu'il vient de remettre au comité exécutif pour l'exercice financier 1971-72.

Il s'agit là d'une augmentation de 2 p. 100 sur le rôle déposé à la même date, l'an dernier, et qui était de \$8.241.676.181.

De la valeur globale, les immeubles imposables représentent une somme de \$6.237.021.830 tandis que les immeubles non imposables atteignent \$2.038.048.984.

Pour les fins de taxation scolaire, les valeurs se répartissent comme suit:

Catholiques:	\$2.496.212.206
Protestants:	\$224.484.295
Juifs:	\$1.047.411.432
Neutres (compagnies)	\$2.285.737.071
Neutres (individus)	

## Exempts

\$178.138.735

\$2.043.087.075

Ce rôle d'évaluation a une "valeur sentimentale" pour les autorités de Montréal! C'est un rôle historique.

En effet, c'est le dernier rôle d'évaluation préparé par le service d'évaluation de Montréal qui, comme ceux des villes de banlieue, cessera d'exister au cours de l'année.

Dès 1972, la Communauté urbaine de Montréal confectionnera tous les rôles d'évaluation dans le territoire de l'île et à l'île Bizard.

## Avez-vous \$1,860,000?

Au cours du mois de mars, les Montréalais auront une

fois de plus le "privilege" de démontrer au reste du Québec que le peuple de Montréal est un peuple généreux!

Dix associations de bienfaisance et de charité ont obtenu l'autorisation de la Ville de Montréal de frapper à votre porte pour leur venir en aide.

On sollicitera, en tout, une somme de \$1,860,000 des bonnes gens de la métropole.

Voici la liste — à découper — de ces associations:

1er au 15 mars: Tel-Aide: \$23,000; 1er au 15: Service universitaire canadien (SUCCO): \$50,000; 1er au 15: Reddy Memorial Hospital: \$100,000; 8 au 20: Young Men's Christian Ass. of Greater Mtl: \$400,000; 8 au 21: La

Société Canadienne du Cancer: \$380,000; 10 au 25: Canadian Association for Labor Israel: \$325,000; 15 au 30: Projet de Loisirs "80" Inc.: \$35,000; 16 au 31: The Rabbinical College of Canada: \$378,000; 17 au 31: Quebec Easter Seal Society \$147,000; 25 au 31: Les Festivals de Musique du Québec: \$20,000.

M. Yves Sylvain, du service du Bien-être social de Montréal, qui contrôle les souscriptions publiques, avise toutefois qu'il ne se fera aucune quête publique dans les rues de la métropole, ce qu'on appelle communément des "tag-days".

Verrons-nous les Montréalais, en mars, établir un record de générosité?

## Municipal Affairs

by Mark Daly



# Taxes go up in Roxboro, too!

In common with other Island municipalities, the West Island town of Roxboro has been forced to raise its 1971 tax rate both as a result of added administrative costs and because of participation in the Montreal Urban Community police cost sharing.

The general tax rate was increased from 76 cents per \$100 evaluation to 88.6 cents, while the special tax rate jumped from 23.1 cents to 26.8 cents.

But an additional tax of 18 cents per \$100 has been levied to defray Roxboro's share — about \$51,000 — of MUC police costs for 1970.

"Council has done everything possible to produce a tight budget and to keep costs at a minimum," commented Mayor Dr. William G. Boll. "It is a source of great regret that the major items affecting the municipal budget — and therefore the tax rate — are no longer under the control of council".

Paul-Emile Morissette, a man who is described by Montreal executive committee chairman Gérard Niding as "one of the best," is leaving city hall after a tenure of 40 years less seven months. He has held the position of assistant director of public works since 1954.

Mr. Morissette — always a top student — graduated with gold medal honors from Collège Ste. Marie de Beauce after academic and scientific studies in 1931. He received a Lieutenant-Governor's Medal at the time.

He joined the City of Montreal water division the same year and remained in that department until 1940, when he was made engineer responsible for that section. In 1951 he was appointed head of the technical section of local improvements and in 1954 he became sub-director of public works.

The father of four, he was made a professor to instruct courses in urban roads at Ecole Polytechnique recently. Mr. Niding considers him one of the original "men who built Montreal."

The second annual Pointe Claire Industrial Exhibition and Trade Fair — to be held at Fairview Centre from March 15-21, will not only be bigger than last year, says Pointe Claire city treasurer Fred Adams, but "much better."

Mr. Adams, who is in charge of operations and set-up, hopes to attract more than the 45 booths installed at the centre last year. The fair features exhibits from industries in the city's industrial park.

South Shore Candiac has adopted a 1971 general tax rate of 74 cents per \$100 evaluation. Council also set at seven per cent of rental value the town's business tax. The annual water levy is \$46.

South Shore Laflèche will spread its radio communications system to cover police, fire, public works and municipal development services. Tenders for the project including installations were called this week.

Latest suburb to drop its own anti-pollution bylaw in favor of that of the Montreal Urban Community, is the City of Verdun.

Apparently in agreement with several other suburbs which have made the same move, Verdun feels that the MUC anti-pollution by-law is stronger and will do a better job. MUC recently asked all suburbs to adopt the new regional bylaw.

MUC's bylaw, in fact, has cleaned up chimney nuisances in several suburbs. What many people would like to hear about now, however is a major victory over industry for the same reasons.

Hopes appears to be dimming for residents of the Greene Avenue - Ste. Antoine Street sector of Westmount who have been fighting government plans to place an access ramp to the Trans-Canada Highway in their area — with the result that many homes will be destroyed.

Westmount Mayor Peter McEntyre told The Star that Municipal Affairs Minister Maurice Tessier — who was asked by city council to intervene with the roads department — has declined to do so.

The minister, says Mr. McEntyre, feels the affair is strictly the business of the roads department.



# coûte \$250,000.

Une enquête-clair de la  
section des Affaires urbaines

avec

Claude Gendron

Florian Bernard

André Beauvais,

Rose-Anne Giroux

Teddy Chevalot

La banlieue de l'île de Montréal est durement touchée par les épanchements excessifs de Dame nature. En effet, les 28 municipalités de la CUM devront déboursier un surplus de \$2 millions pour l'enlèvement de la neige. Le budget global consacré au déneigement sur l'île de Montréal — à l'exclusion de la métropole — nécessitera une dépense de près de \$7 millions.

## Un déficit minimum de \$125,000 à Pointe-aux-Trembles

Malgré les cinq souffleuses "municipales" et les douzaines de camions loués, Pointe-aux-Trembles n'arrive plus à ramasser toute la neige qui s'abat sur la municipalité. La ville estime qu'il lui faudrait maintenant un répit de 5 jours pour ramener la situation à la normale. Entre-temps, le trésor municipal s'épuise. Déjà, le budget est défoncé de \$50,000. Il faut prévoir un déficit additionnel de \$75,000 d'ici la fin de l'exercice, ce qui amènera un écart global de \$125,000 entre les prévisions et le coût réel. Un nouveau dépotoir a été ouvert pour contenir la neige des deux dernières tempêtes. Plusieurs ruelles sont fermées. Plusieurs trottoirs servent de "dépotoirs" d'urgence. La ville doit maintenant pousser la neige jusqu'au fleuve.

## \$100,000 de plus que prévu à Outremont

En janvier et février de l'hiver dernier, le déneigement a coûté environ \$180,000 à Outremont. Cette année, il coûtera \$235,000 selon les prévisions du gérant. Par ailleurs, il faudra ajouter au moins \$50,000 pour déneiger les rues d'ici la fin de l'hiver et un autre \$100,000 pour le déblaiement des tempêtes de l'automne prochain, ce qui portera le coût global du déneigement à quelque \$400,000. Dans les faits, les citoyens d'Outremont devront déboursier \$100,000 de plus que l'an dernier. En revanche, la ville n'a pas de problème de saturation de terrain puisqu'elle possède sa propre usine de fonte, opérant actuellement 24 heures par jour.

## Lachine : il neige "en supplémentaire" ...

A Lachine, le budget est déjà défoncé. "C'est pas un cadeau!" s'est exclamé le maire Jean-Guy Chartier, en faisant valoir que toute la neige qui tombera d'aujourd'hui au Jour de l'An prochain entraînera des déboursés supplémentaires pour la ville. Lachine avait prévu (premier janvier au 31 décembre) \$111,000 pour l'enlèvement de la neige. Du premier janvier à la dernière tempête, il en est tombé pour... \$300,000! Et selon le maire, il faut ajouter une dépense de \$100,000 pour la dernière semaine de tempêtes.

## Budget sur le point d'être défoncé à Saint-Pierre

Le budget de \$30,000 que consacre la municipalité de Saint-Pierre au déneigement est sur le point d'être défoncé. Il le sera sûrement d'ici la fin de l'hiver. C'est un \$10,000 additionnel qu'il faudra ajouter au déneigement. Chaque tempête coûte environ \$6,000 aux contribuables. Heusement, la ville possède un vaste dépotoir dont elle loue une partie à la municipalité voisine de Montréal-Ouest.

## LaSalle : "De l'argent jeté à l'eau!..."

A LaSalle, le directeur des Travaux publics, M. Barbeau, pense pouvoir "passer l'hiver", le budget du déneigement étant réparti sur deux hivers, c'est-à-dire de janvier à décembre. Mais, s'il lui reste encore de l'argent, il a la certitude que le budget sera défoncé. Depuis le début de l'hiver, on a dépensé près de \$700,000 pour l'enlèvement de la neige, alors que l'hiver dernier n'avait coûté (enfin!) que \$366,000. Comme l'a fait valoir M. Barbeau, "cela fait beaucoup d'argent, surtout quand on pense qu'on jette ça à l'eau!" C'est qu'à LaSalle, on dompe toute la neige dans le fleuve. Une grosse tempête, comme la dernière qu'on a eue, coûte \$125,000 à LaSalle. Enfin, dans cette ville, les contracteurs n'ont pas trop à redire, payés qu'ils sont à la quantité!

## Un déficit qui s'élèvera à \$200,000 à Saint-Laurent

Le conseil de Saint-Laurent ne connaîtra pas le coût exact du déficit de l'enlèvement de la neige avant le 1er mars prochain. On prévoit toutefois que le budget de \$450,000 devra être haussé à \$650,000. La ville a mobilisé des équipes de camionneurs venant d'aussi loin que le nord de l'Île-Jésus pour effectuer le transport de la neige. On estime que si une nouvelle tempête survenait dans moins de 60 heures, il faudrait décréter un état d'urgence. Déjà, la ville a cessé le déblaiement des trottoirs dans les secteurs résidentiels. Ces trottoirs servent maintenant à entreposer les surplus de neige. Toutes les grandes artères sont carrossables, sauf que la chaussée a été rétrécie de plusieurs pieds.

## Des ruelles sont fermées à Verdun

Tous les citoyens de Verdun viennent de recevoir la directive de ne plus compter sur les... ruelles. La ville leur demande de mettre les ordures directement sur la rue et d'informer les fournisseurs de mazout à chauffage de passer par en avant. Etant donné que la plupart des maisons n'ont pas de parterres, la ville éprouve un sérieux problème de dégagement des rues. Déjà, le budget est défoncé. On prévoit que le déficit atteindra un quart de million d'ici la fin de l'exercice financier. Chaque tempête qui surviendra d'ici la fin de l'année coûtera entre \$35,000 et \$50,000 à la municipalité. La ville a dû louer, cette semaine, des héliers mécaniques afin de repousser la neige dans les dépotoirs déjà saturés. Alors que l'enlèvement de la neige avait nécessité

une dépense de \$540,000 l'an dernier, il faudra compter environ \$750,000 cette année.

## Une tempête coûte \$25,000 à Saint-Léonard

Les abondantes chutes de neige des dernières semaines et les chutes prévues d'ici la fin de l'année entraîneront une dépense additionnelle d'environ \$100,000 à Saint-Léonard. Si l'on tient compte que chaque tempête majeure coûte environ \$25,000 dans cette localité, il ne faudrait pas que le ciel se montre très inclément pour que les déficits prévus soient encore grossis. Tous les dépotoirs de la ville sont saturés. Des ententes seront conclues avec l'Hydro-Québec afin que la voirie puisse utiliser les terrains entourant les pylônes à haute tension comme dépotoirs temporaires. Le budget annuel de la neige se situe à environ \$290,000. Il atteindra, cette année, les \$400,000... sinon plus.

## Montréal-Nord : "La neige nous ruine"

C'est ce qu'a fait valoir le maire Yves Ryan, dans "le Guide de Montréal-Nord". Là comme ailleurs, les flocons pèsent lourd dans la balance du budget. L'on y avait prévu un total de \$435,000 pour l'enlèvement de la neige, du premier janvier au Jour de l'An prochain. Les tempêtes du mois de février ont déjà entraîné une dépense de \$316,000. Le mois n'est pas fini, l'hiver non plus. Et le mois de janvier, lui, a coûté \$92,400, selon des chiffres fournis par le secrétaire-trésorier, M. R. Bergeron. Pour ce qui est des contracteurs, qui sont payés à contrat (total de \$165,000), ils ne créeraient pas trop de problèmes à la Ville, "sauf qu'il faut les suivre de près", a précisé l'ingénieur, M. J.-G. Themans. La Ville court aussi après les espaces où déposer la neige: elle en avait quatre, dont deux ont dû être fermés (remplis!). Un autre terrain a été trouvé. Et même si l'on y manque encore d'espace, l'on n'en est pas encore rendu, à Montréal-Nord, à vouloir utiliser les parterres. Cependant, l'on songe à s'équiper de fondeuses à neige pour l'an prochain.

## \$90,000 par mois à Dorval

La neige cause des problèmes sérieux à Dorval. Plusieurs contracteurs ont demandé des révisions de leurs ententes, soulignant qu'ils perdent de l'argent depuis des semaines. Par ailleurs, le budget de la municipalité en ce qui touche la neige est déjà défoncé. Toutes les tempêtes à venir d'ici la fin de la saison, de même que celles de l'automne prochain, grèveront le budget. Ce budget est d'environ \$185,000 pour l'année. Il faudra l'augmenter d'au moins \$75,000. Chaque tempête coûte près de \$30,000 à la municipalité. Les quatre dépotoirs sont remplis. La ville dépose maintenant la neige sur les berges du lac Saint-Louis. A Dorval, une bonne partie de la neige est soufflée sur une bande de 16 pieds qui sépare les parterres de la ligne de rue.

## Mont-Royal : les parterres ne sont plus assez grands!

Au désespoir, le Service de la Voie

Un pouce de neige

publique de Montréal lorgne du côté des parterres, pour se débarrasser de la neige. Peut-être qu'il veut suivre l'exemple d'une ville de banlieue! Toujours est-il qu'à Ville Mont-Royal, l'on chasse régulièrement la neige sur les parterres. Là encore, problème: les parterres débordent, les entrées de garage risquent d'y "goûter", au point que sur certaines rues, l'on entasse maintenant la neige dans des camions. La Ville dispose d'une fondeuse à neige dans son secteur industriel. Et la ville a déjà dépensé l'argent qui se trouvait dans ce que le gérant M. Warren, appelle "la réserve à neige": \$200,000. L'an dernier, c'est-à-dire pour la période allant du 1er novembre 1969 au 31 octobre 1970, Ville Mont-Royal avait dépensé un grand total de \$215,000 pour la neige. Le gérant s'est refusé à faire des projections, en ce qui concerne le surplus inévitable de dépenses: tout dépend du ciel, finalement!

### **A Hampstead, l'espace fait défaut**

Le principal drame de Hampstead, c'est la pénurie d'endroits où la neige pourrait être accumulée. La municipalité constitue une enclave à l'intérieur de Montréal et les terrains vacants sont extrêmement rares. Le conseil tente actuellement d'obtenir des terrains à l'extérieur de la municipalité. Déjà, on a soufflé tellement de neige sur les terrains privés que ces espaces sont remplis à capacité. Quant au budget consacré à la neige, il a été absorbé avec la dernière tempête. Il faudra donc dépenser une somme additionnelle d'environ \$25,000, ce qui portera le budget total à près de \$80,000. Même si la ville n'a que 17

milles de rues à débayer, elle éprouve un sérieux problème d'espace libre.

### **Un hiver tout blanc à Sainte-Genève**

C'est un entrepreneur local qui détient le contrat de déneigement de Sainte-Genève. Son prix est fixe, peu importe les précipitations. Or, cet entrepreneur commence à éprouver de sérieuses difficultés. Si les chutes de neige continuent de paralyser cette petite municipalité du nord de l'île de Montréal, le pauvre entrepreneur verra sa marge de profits sérieusement réduite, sinon anéantie. Le budget global de la municipalité pour l'enlèvement de la neige est de \$42,000. Il n'est pas encore déficitaire, ce qui constitue une exception sur le territoire métropolitain. A Sainte-Genève, on profite également des batures de la rivière des Prairies pour déposer les surplus de neige, de sorte qu'on jouit d'un magnifique hiver tout blanc sans éprouver un problème de saturation.

### **Montréal-Est: on y devient allergique...**

...non pas à la neige, mais aux questions! C'est avec une grande réticence, en effet, que le directeur des Travaux publics, M. Demers, a répondu aux questions concernant le problème de la neige, qui se pose à Montréal-Est. D'où, semble-t-il, son aversion pour les journalistes, leurs questions, les problèmes. Tout au plus a-t-il consenti à dire que le budget "n'est pas encore défoncé", mais qu'il le sera "probablement". De combien? "C'est à d'autres, au greffier, par

exemple, de vous donner les chiffres. Mais il ne sera pas tellement défoncé. Finalement, Dieu seul le sait!" Le directeur des Travaux publics y est finalement allé d'une petite prévision-concession sur les chiffres: "Ça nous coûte actuellement quelque \$100,000 ou \$16,000 à peu près par tempête". Bref, selon lui, la neige ne cause pas trop de problème à Montréal-Est, parce que "tout y est bien planifié, administré".

### **Des déficits sérieux dans toute les villes de l'île**

L'enquête menée par LA PRESSE englobe la grande majorité des villes de l'île de Montréal, de même que celles de la rive sud et de la rive nord. Toutefois, quelques localités ont échappé à notre sondage, soit parce que les personnes possédant les renseignements pertinents étaient absentes, soit parce que les responsables n'ont pas répondu à notre appel. Cependant, il est facile de calculer le déficit probable que ces villes devront déclarer, à la fin de leur exercice, en établissant la moyenne des déficits des localités couvertes par l'enquête. C'est ainsi que pour les villes de Westmount, Anjou, Pierrefonds, Pointe-Claire, Côte-Saint-Luc, Beaconsfield, Dollard-des-Ormeaux, Roxboro, Sainte-Anne-de-Bellevue et Saint-Raphaël-de-l'Île Bizard, il faudra prévoir un déficit d'environ \$225,000 durant le présent exercice.

Alors que le budget global du déneigement pour ces villes se situait aux alentours de \$600,000 l'an dernier, il atteindra plus \$825,000 cette année.

## Municipal Affairs

by Richard Lévesque



### Low rental units top 800 by May

Montreal's municipal housing department will launch the first of a series of public meetings for its Vinet Park urban renewal project next Tuesday.

Housing department secretary Richard Valois said anyone having objections or suggestions to make about the project is more than welcome to attend and make his views known so that problems can be handled before construction begins.

The Vinet Park urban renewal plan was adopted by council last December and is expected to come off the boards sometime in the fall.

The public meeting will be held at 7:30 p.m. at the Ste. Cunégonde School, 2515 Delisle St.

Meanwhile, Guy Legault, director of the city's housing bureau reports 200 low-cost housing units will be ready for occupancy May 1st, bringing to 800 the number of units occupied.

Mr. Legault said after May 1, his department hopes to continue making low-rental housing units available at the rate of 150 a month over the next four years.

The rate will increase as more and more projects are completed.

Five such projects — including a 10-storey-old age unit — were recently approved by council and the timetable calls for their completion by mid-summer 1972.

→ Longueuil's controversial \$1,250,000 hockey arena has been named the Jean Béliveau Coliseum, thus honoring Montreal Canadiens' great centreman who recently became the fourth man in NHL history to score more than 500 goals.

Béliveau is a longtime resident of Longueuil.

The bylaw providing for the payment of the arena was declared illegal in a court action in which the Longueuil Property Owners' League successfully argued that ratepayers were prevented from voicing their opposition to the project.

Although the city paid off the contractors, it still has an outstanding bank loan which, legally, cannot be paid without taxpayers' approval.

→ Longueuil has also decided to sell one of its two street sign-making machines to suburban Verdun for \$750. Apparently, both Jacques Cartier and Longueuil had sign-making machines and after their merger two years ago, the new city found itself with an extra, unneeded machine.

Mayor Marcel Robidas assured council, however, that the better of the two machines will be kept for Longueuil.

Montreal city hall sources say the recently-formed union of members of the legal department has a shaky future ahead with the retirement two weeks ago of its founding president, lawyer Hector Grenon.

There was no hanky-panky involved in the retirement of Mr. Grenon — the dean of the city's legal office — who a year ago told the administration he wanted to retire, having served 25 years.

However, sources say it will not be easy to find a "salaried" lawyer to take over the task of squaring off with the city's chief legal adviser, Michel Côté, who has always been opposed to the union.

# La Métropole

## ...en vrac

André BEAUVAIS

**LE LOGEMENT A MONTREAL** — Depuis sa création, le 27 novembre 1967, le service de l'habitation de Montréal a mis de l'avant des programmes qui ont permis la construction de 1,394 logements à loyer modique, la mise en chantier présentement de 1,403 autres et la réalisation prochaine de 1,290 nouvelles unités de logement.

Ces nombreux projets qui totalisent 41,087 logements à loyer modique dans la métropole représentent des engagements financiers de plus de \$61 millions qui sont assurés par les gouvernements fédéral, provincial et municipal.

Ces 4,087 logements furent autorisés par le conseil municipal du 27 novembre 1967 au 30 avril 1971. Pour l'exercice financier 1971-1972, le conseil a autorisé un ensemble de programmes comprenant la construction de 2,300 nouveaux logements.

A la fin du présent exercice financier de Montréal, c'est donc 6,387 logements qui auront été autorisés par le conseil.

**SUBVENTIONS POUR L'HABITATION** — Au cours de son exercice financier 1970-1971, la Ville de Montréal a accordé des subventions à la restauration pour une somme totale de \$276,440.48 qui ont entraîné des propriétaires à réaliser des travaux de l'ordre de \$1,105,761.92.

Par ailleurs, les subventions à la démolition-reconstruction ont atteint les chiffres de \$259,380 pour des travaux estimés à \$3,135,000.

Dans les deux cas, les travaux réalisés ont permis une disponibilité de 864 logements restaurés comparativement à 544 logements vétustes avant lesdits travaux.

**MONTREAL ET SON GOUVERNEMENT** — M. Jacques Déry, du bureau des recherches économiques de la Ville de Montréal, demande à la population d'être patiente en ce qui concerne les demandes pour la brochure no 5 de la série "Montréal et son gouvernement".

A la suite d'une nouvelle publiée dans LA PRESSE informant les contribuables de Montréal qu'on pouvait se la procurer gratuitement, les demandes arrivèrent par plusieurs centaines à l'hôtel de ville et on se voit maintenant dans l'obligation d'en publier quelques milliers d'autres.

Cette brochure renferme tous les numéros de téléphone les plus usuels de la Ville et qui correspondent aux services municipaux les plus souvent concernés par des plaintes de citoyens.

Soyez donc patient, et quand vous jugerez que votre patience est à bout, communiquez avec le bureau des recherches économiques de Montréal pour obtenir votre brochure.

**PLACE DESJARDINS** — Le comité exécutif de Montréal et les promoteurs du projet Place Desjardins n'ont pas encore arrêté la formule d'entente entre les deux parties qui devrait normalement donner le feu vert à ce projet de \$100 millions.

La Ville préconise un bail emphytéotique d'une durée de 60 ans au moyen duquel elle louerait à la société Place Desjardins Inc. le terrain préalablement exproprié qui fait le quadrilatère Sainte-Catherine-Saint-Urbain-Jeanne-Mance-Dorchester.

Au début de septembre, M. Gérard Niding, président de l'exécutif de Montréal, avait déclaré que cette entente serait soumise aux conseillers municipaux à leur assemblée du 27 septembre.

Cette assemblée a eu lieu mais l'exécutif n'a pas présenté son rapport au sujet de Place Desjardins. On croit à l'hôtel de ville que la formule pourrait être présentée à l'assemblée de la mi-octobre.

**VIADUC ROSEMONT-VAN HORNE** — Le viaduc qui doit relier les rues Rosemont et Van Horne, dans le nord de la ville, sera ouvert à la circulation vers la fin de novembre.

La construction en est terminée mais on procède actuellement aux travaux du tunnel Saint-Urbain-Clark, sous la rue Van Horne et sous les voies ferrées du C.N., ce qui retarde l'ouverture du viaduc Rosemont-Van Horne.

# La Métropole

## ...en vrac

par André BEAUVAIS

**TERRE DES HOMMES** — Le maire Jean Drapeau, qui revient d'un périple de quinze jours dans quelques pays d'Europe, a déclaré à LA PRESSE qu'il y a tout lieu de croire que la Suisse et la Yougoslavie effectueraient un retour à Terre des Hommes la saison prochaine.

Le maire n'a cependant rien annoncé d'officiel, préférant laisser aux pays intéressés le soin d'annoncer eux-mêmes leur participation à Terre des Hommes.

**JEUX OLYMPIQUES** — Le but premier de ce voyage en Europe était pour le maire de participer à une réunion du comité olympique international, au Luxembourg.

M. Drapeau en a également profité pour visiter deux fabriques de chronomètres, en Suisse, en vue des Jeux olympiques de 1976.

Soit dit en passant que le maire Drapeau maintient toujours que les Jeux olympiques de 1976 ne coûteront pas un cent aux Montréalais puisque la Ville disposera à ce moment-là de toutes les installations nécessaires.

Les "installations nécessaires", pour le maire, sont le métro, les voies rapides, les logements pour les athlètes du monde entier, les arènes, les piscines, etc.

M. Drapeau, toutefois, n'apporte pas encore de précisions quant au stade olympique qui doit être construit à l'intersection du boulevard Pie-IX et de la rue Sherbrooke.

**DISCUSSIONS AVEC COURVAL** — A la suite de l'assemblée du conseil municipal, lundi soir, le maire Drapeau a déclaré à quelques journalistes qu'il avait "parlé" à l'ancien inspecteur de police Armand Courval, avant son départ pour l'Europe.

Des rumeurs voulaient depuis quelques jours que le maire ait refusé de parler ou de rencontrer M. Courval, celui qui fut exonéré de tout blâme, après avoir été condamné pour parjure en 1956. A cette époque, l'inspecteur Courval fut relevé de ses fonctions.

"Le cas de M. Courval est à l'étude et nous ne savons pas pour le moment si le comité exécutif prendra une décision dans cette affaire", a commenté M. Drapeau.

On présume, à l'hôtel de ville, que M. Courval aura droit à un dédommagement pour les salaires perdus.

**DES NOMS EN FRANCAIS** — Le conseiller municipal Paul-Emile Robert s'en est pris au début de la semaine aux hommes d'affaires qui lancent des projets de construction sans savoir de quel nom les coiffer.

Il a cité en "mauvais exemples" le Décarie Plaza Hôtel qui sera bientôt construit à Montréal. M. Robert a lancé aux conseillers: "C'est pas Anglais. C'est pas Français. C'est stupide comme nom".

Il a fait allusion également aux nombreuses "Places" qu'on retrouve dans la métropole. A son sens, seule la Place Ville-Marie est justifiée de s'appeler "Place". M. Robert est d'avis que l'on baptise trop de projets du nom de "Place".

Il a suggéré que le service d'urbanisme de Montréal soit appelé à surveiller les noms donnés aux édifices en construction. "C'est ainsi qu'on va améliorer le visage français de Montréal", a-t-il dit.

**ANNEXION DANS L'EST** — A son assemblée régulière de lundi soir, le conseil municipal de Montréal a adopté un règlement décrétant l'annexion de deux territoires de la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu, dans l'est de la ville.

Ces deux "parcelles" de terrain totalisent 909,190 pieds carrés. Une étendue de 761,095 pieds carrés fut annexée au nord de la rue Notre-Dame. Au sud de cette artère, la Ville a annexé 148,095 pieds carrés de terrain.

En vertu de sa charte, la Ville de Montréal doit agir ainsi quand la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu vend du terrain pour des fins autres que l'hôpital.

Dans le présent cas, l'annexion fait suite à une vente dudit terrain à la Commission Hydroélectrique de Québec par la Communauté des Soeurs de Charité de la Providence qui est propriétaire de cette "municipalité" à caractère spécial.

# La Métropole

## ...en vrac

par André BEAUVAIS

**FONCTIONNAIRE A \$100 PAR JOUR** — Le fonctionnaire municipal de Montréal le mieux payé (sur une base quotidienne) et le plus éloigné de l'hôtel de ville est M. Louis-J. Loncin, qui fait la promotion de Terre des Hommes auprès des pays d'Europe.

A la recommandation du maire Jean Drapeau, le comité exécutif vient de confier un deuxième mandat à M. Loncin pour 150 jours de travail à raison de \$100 par jour.

M. Loncin est un ami personnel de M. Drapeau à qui d'ailleurs il rend compte, par écrit semble-t-il, de son travail et de son rendement.

M. Loncin était à l'emploi de la Ville l'année dernière aux mêmes conditions salariales! Son salaire de \$15,000 pour 150 jours d'activités représentatives de Terre des Hommes sera pris à même le budget du secrétariat administratif de la Ville.

**LAPALME RESTE A TdH** — Le commissaire général de Terre des Hommes, M. Georges-Emile Lapalme, a révélé à LA PRESSE qu'il n'a jamais songé à abandonner son poste.

M. Lapalme a subi une intervention chirurgicale majeure, au début de l'été, mais il a repris son travail à son bureau de Terre des Hommes.

Une rumeur circulé il y a quelque temps voulant que M. Lapalme quitte Terre des Hommes à cause de son état de santé "qui ne lui permettait pas s'assumer autant de responsabilités".

**MECONTENTES DES AFFAIRES** — Les directeurs des services municipaux de Montréal gagnent tous annuellement entre \$24,500 et \$30,500 mais certains ne sont pas satisfaits de leur salaire.

Les mieux payés à la Ville sont les directeurs du contentieux, des finances, de la police et de l'habitation dont le traitement annuel est de \$30,500.

Jusqu'à tout récemment, le directeur du service d'urbanisme gagnait lui aussi \$30,500 mais l'administration

municipale a aboli ce poste après le départ de son directeur pour la Communauté urbaine de Montréal.

Certains directeurs sont d'avis que leur salaire ne correspond pas aux nombreuses responsabilités qu'ils doivent assumer. Il y a un malaise latent de ce côté-là.

**L'IMPRIMEUR EST SATISFAIT** — Il en est sûrement un à la Ville de Montréal qui est satisfait de son salaire. Il s'agit de l'imprimeur de la Ville qui a vu, en mars dernier, son salaire passer d'un maximum de \$17,500 à un maximum de \$20,854, soit une augmentation annuelle maximum de \$3,345.

Non seulement l'imprimeur n'a-t-il eu droit qu'à cette hausse de salaire mais le comité exécutif lui a reconnu une rétroactivité de deux ans, soit à compter du 1er mai 1969.

**LES VIADUCS DE MONTREAL** — Avec la construction récente du viaduc Sauvé, dans le nord de la ville, qui permet de correspondre avec Côte Vertu, la Ville de Montréal compte maintenant 175 viaducs et tunnels sur son territoire.

Le tunnel de la rue Sauvé, qui est ouvert à la circulation depuis un mois, a coûté \$1.2 million aux contribuables montréalais. Un autre tunnel, en voie de construction, sous la rue Van Horne et les voies ferrées du C.N., dans le nord de la ville, coûtera \$1.5 million.

Quant au viaduc Rosemont-Van Horne, qui doit relier les rues Rosemont et Van Horne, il a coûté \$2 millions.

**RELATIONS PUBLIQUES** — Le directeur du service des relations publiques de la Ville de Montréal a soumis l'organigramme de son nouveau service aux autorités de Montréal.

M. François Zalloni attend maintenant l'attitude qu'adoptera le comité exécutif avant de rapatrier dans ce service tous les fonctionnaires qui, dans un service ou l'autre de Montréal, sont chargés de publicité ou de relations publiques.

# La Métropole

## ...en vrac

par André BEAUVAIS

**L'URBANISTE EN SUSPENS** — La question de l'éventuelle fusion des services d'urbanisme et d'habitation de la Ville de Montréal restera en suspens pour encore six mois.

Le sujet est venu sur le tapis, récemment, à la suite du départ de M. Aimé Desautels pour la Communauté urbaine de Montréal. M. Desautels, qui mit sur pied le service d'urbanisme de Montréal est présentement à organiser le nouveau service de planification de la Communauté urbaine.

M. Guy Legault, directeur du service de l'habitation de Montréal, soumettra un rapport au comité exécutif, dans six mois, sur les expériences en cours quant à la fusion des deux services. Au départ, soulignons que le maire Jean Drapeau voit la fusion de ces services d'un bon oeil.

**DU SOCCER DANS LE NORD** — Des pourparlers ont été entrepris entre les autorités de l'équipe de soccer des Olympiques de Montréal et les responsables du service des parcs de Montréal en vue d'étudier la possibilité d'aménager un terrain de soccer de type professionnel dans le nord de la ville.

L'endroit qui intéresse le plus les propriétaires des Olympiques est le parc Marquette situé entre les rues Bellechasse et Rosemont, à l'ouest de la rue Marquette. Il s'agit d'un immense parc qui "loge" déjà une arena, une piscine intérieure et une école polyvalente. Il serait possible, semble-t-il d'aménager un terrain de soccer mais les intéressés doivent s'assurer de la possibilité d'y construire des gradins.

C'est à l'Austostade que les Olympiques disputent leurs matches, mais il "semblerait" que son emplacement ne convient pas aux amateurs qui viennent surtout du nord de la ville.

**340 NOUVELLES VOITURES** — Le comité exécutif de Montréal vient d'autoriser l'achat de 340 voitures Hornet, fabriquées par American Motors, au coût total de \$853,740. Une dizaine de concessionnaires de Montréal et de la banlieue ont présenté des soumissions offrant des voitures, de type compact, de différents modèles.

Le coût à l'unité revient à \$2,325 (plus la taxe provinciale de 8 p. cent) tandis qu'il se situe habituellement autour de \$2,700 pour le consommateur régulier. Le contrat fut accordé directement à la compagnie American Motors, le plus bas soumissionnaire à rencontrer les exigences du cahier des charges.

La compagnie Renault a également soumissionné mais son offre n'a pas été acceptée par l'exécutif, bien qu'elle fut la plus basse, puisque Renault a offert des autos munies d'un moteur de quatre cylindres tandis que la Ville demandait des autos munies d'un moteur de six cylindres.

**DES PARCS, IL Y EN AURA!** — "Des parcs, il y en aura dans le quartier Rivière-des-Prairies!" Cette réponse est souvent donnée par les deux conseillers municipaux du quartier, MM. René Masson et Lionel Bourdon, aux citoyens qui se plaignent du manque de parcs dans ce secteur. On en promet, des parcs, depuis la lointaine annexion (il y a 8 ans) de l'ancienne municipalité de Rivière-des-Prairies par la Ville de Montréal.

Mais voici que le conseil vient de poser un geste qui permet une lueur d'espoir. En effet, il a autorisé l'achat de plusieurs terrains, entre les boulevards Perras et Gouin, à l'ouest de la 24e Avenue, pour fins de parcs. La superficie totale de ces terrains, qui appartiennent à la compagnie Canadian Four Seasons Development Ltd, est de 115,789 pieds carrés. La Ville les achètera à raison de .55 cents le pied carré, soit pour un coût total de \$63,684. La Ville louait déjà quelques uns de ces terrains pour fins de parcs. Elle en sera dorénavant propriétaire. Et les conseillers du quartier pourront répondre aux contribuables: "Voyez ce qui se fait..."

**EGOUT DE \$2.8 MILLIONS** — La compagnie Spino Construction Ltée (plus bas soumissionnaire) entreprendra sous peu les importants travaux de construction de l'égout collecteur de l'avenue du Parc qui aura son point de départ de l'intersection Vitre et Saint-Alexandre et qui suivra les rues Saint-Alexandre, de la Gauchetière, Bleury et avenue du Parc pour se terminer à la rue Prince-Arthur. Cet égout collecteur doit assurer le fonctionnement efficace des collecteurs Craig, Sainte-Catherine, Sherbrooke et Prince-Arthur.

Ces travaux, qui doivent se poursuivre sur une période de 400 jours, coûteront à la Ville quelque \$2,800,000. Concordia a reçu l'autorisation de la Régie des eaux du Québec et de la Communauté urbaine de Montréal avant de donner le feu vert à ce projet.

LA PRESSE, MONTREAL, MARDI 5 OCTOBRE 1971

## Municipal Affairs

by Walter Turner



# Municipalities ask for provincial help

A thousand municipal administrators from across the province last week sent a plea for help to the provincial government.

It was the last act of the convention of the Quebec Union of Municipalities.

They claimed the request was an emergency move and the measures they suggested were temporary. But they claimed help was necessary to enable them to "face up to our obligations."

Insisting on some sort of municipal refinancing they are urging the government to assume the entire cost of education and leave the property tax clear for hard-pressed suburbs and country centres.

They suggest a portion of the education costs can be met by turning over much of the sales tax to the ministry of education. They have no suggestion as to where the rest of the money for education is to come from although individual municipal heads have frequently suggested a general income tax.

Verdun Ald. Eddie Vigneau has lost his move to set up an aldermanic committee to study the possible merger of his city and neighboring LaSalle, Lachine and St. Pierre.

Mayor J. Albert Gariépy and fellow aldermen say they're not opposed to the principle of fusion, but feel the timing is "premature and inauspicious." Their reasons: LaSalle is on the eve of a municipal election and Lachine is under government trusteeship.

The advantages listed by Ald. Vigneau include reduction of administrative expenses; increased efficiency and improved quality of public services; reduction of capital expenses; stabilization of taxes, and better chances of obtaining government grants.

Municipal Affairs Minister Maurice Tessier has approved two contracts for roads and sidewalks in St. Léonard.

The city is currently the subject of a government inquiry into its administration from 1968 until the present. But the minister says he has approved the contracts "because they involve projects whose realization is important to the citizens of St. Léonard who should not be placed in a position of doing without something they need."

The minister told THE MONTREAL STAR he doesn't feel his approval indicates any prejudice to the inquiry and, if anyone wants to read something unintended into his action, then he assumes no responsibility for their thinking.

Municipal administrators were told here recently by a panel of lawyers and a deputy minister of justice that crime is on the increase. The lawyers added that organized crime doesn't count pennies to gain its ends and said municipalities must spend more money to combat crime.

The lawyers say the money cap and should come from the provincial government.

As for long-standing political interference with provincial police chiefs, the chiefs' stand was described as follows by Roger Dulude, president of the Quebec Fire and Police Chiefs Association:

"We feel it's important to have security of employment. The chiefs aren't against proper supervision by municipal councils and city managers in setting policy and controlling expenses. We expect this. And if a chief is incompetent he should be fired. But, if he is competent — leave him alone to do his job!"

Norms for the hiring of police constables throughout the province are very strict — height, weight, eyesight, education and a clear record. But Judge Roger Gosselin, president of the Quebec Police Commission, had to admit to a suburban mayor last week no norms exist for the hiring of police chiefs.

He also told Mayor Janet Burley of Pincoirt that his commission had no penalties for municipalities failing to observe the norms in hiring constables.

His commission is only three years old but it appeared from last week's convention of the Quebec Union of Municipalities that its work is largely unknown to municipal administrators or is misunderstood.

Chairman Gosselin says the commission has issued annual reports which are available to the municipal councils and their executive assistants.

Municipal recreation directors are coming to the conclusion that increased co-operation between their employers — the municipal councils — and the local school boards, is a matter of vital concern. Stated one of them:

"It's just plain ridiculous for us to build a recreation centre next to a school or CEGEP with a similar centre. And not only to duplicate their facilities, but their programs." Property owners who foot the bills for both bodies could well agree with them.



# La Métropole

## ...en vrac

par André BEAUVAIS

**MONTREAL DEMENAGE CREMAZIE** — Le comité exécutif de Montréal a décidé de déménager le monument de l'écrivain canadien Octave Crémazie (1827-1879) situé actuellement dans le Carré Saint-Louis, rue Saint-Denis.

Le monument sera transporté au rond-point Crémazie, à l'intersection des boulevards Saint-Laurent et Métropolitain.

La raison donnée pour ce déplacement est la suivante: "Il y a une Place Crémazie, à Montréal, et il n'est que logique d'y placer le monument d'Octave Crémazie."

Il est vrai aussi qu'un nouveau règlement municipal oblige la fermeture du Carré Saint-Louis à 11h. le soir, ce qui y limitait peut-être les "visites d'amitié" à cet auteur de poèmes d'inspiration patriotique et religieuse.

En plaçant le monument d'Octave Crémazie au rond-point le plus achalandé de Montréal, les autorités permettront ainsi au plus grand nombre de Montréalais de faire connaissance avec un patriote, entre deux feux verts!

Soulignons également que M. Crémazie aura droit à un aménagement paysager, dans "son" rond-point, le tout, déménagement compris, devant se solder par une facture de \$33,000.

Est-ce là le début d'une politique de décentralisation des patriotes dans la ville de Montréal? Le rond-point Papi-neau aura-t-il droit, à son tour, à son Louis-Joseph?

**LA PARITE; 55 MILLIONS**—La récente augmentation de salaire accordée aux policiers de Montréal représente pour la Ville un déboursé supplémentaire total de \$5,471,972.

Le directeur du service des finances de Montréal, M. Roger Bélanger, a informé les membres de l'exécutif que le budget de l'exercice financier 1970-1971 "pourra supporter" la dépense de \$1,367,993 tandis que le budget de l'exercice financier 1971-1972 "pourra supporter" la balance, soit \$4,103,979.

Précisons toutefois que l'augmentation réelle accordée aux policiers, rétroactive au 1er janvier 1971, totalise une dépense de \$4,389,207.

Les autres montants représentant des dépenses incidentes: temps supplémentaires \$513,743; régime d'assurance-maladie \$39,224; contribution additionnelle de la Ville à l'Association de bienfaisance et de retraite des policiers de Montréal \$510,465; et, augmentation pour allocation vestimentaire à la sûreté \$19,333.

**POMPIERS MECONTENTES**—Douze pompiers de Montréal ont "le feu" depuis quelques jours! Ces pompiers, qui entreprendront un voyage d'étude en Europe, à la fin du mois, seront bligés de remettre à la ville de Montréal, à même leur banque de congés de maladie, les journées de travail équivalentes à leur séjour en France.

Les pompiers ont rencontré M. Fernand Drapeau, membre du comité exécutif, chargé des "bonnes relations" avec le personnel de Concordia, pour discuter de l'affaire. Mais M. Drapeau leur a refusé le traitement que Montréal a accordé dans le passé aux policiers qui ont profité d'un stage d'étude, en Europe, sans avoir à remettre les journées d'absence.

Les douze pompiers ont fait valoir que 13 autres pompiers de banlieue qui les accompagneront ont obtenu de leur municipalité la permission d'effectuer ce voyage sans avoir à rembourser les journées d'absence, mais cet argument n'a pas fait plier le doyen du conseil municipal. Dans ce cas-là les 12 pompiers de Montréal n'ont pas obtenu la parité de traitement avec leur confrère de la banlieue!

**"NON" A L'UNIVERSITE MCGILL**—Le conseil municipi-



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Le monument d'Octave Crémazie sera bientôt déménagé

pal de Montréal, à la recommandation du service d'urbanisme, a refusé à l'Université McGill la permission de construire à plus de sept étages l'édifice "Samuel Bronfman" qu'elle se projette d'élever à l'intersection nord-ouest des rues Sherbrooke et McTavish.

Le projet de l'édifice "Samuel Bronfman" en était un de 14 étages, mais le service d'urbanisme s'y est opposé pour des raisons de vision de la montagne à partir du centre-ville. Dans ce secteur, d'ailleurs, les bâtiments sont limités à 75 pieds de hauteur.

**DEUX QUARTIERS DE MOINS**—Le maire Marcel Laurin, de Saint-Laurent, a exprimé, l'opinion récemment que deux quartiers de Montréal pourraient éventuellement être fusionnés à la municipalité dont il est maire. M. Laurin faisait allusion à Cartierville et à Saraguay. Il a même ajouté que Pierrefonds pourrait également se retrouver dans le territoire de cette "nouvelle" ville.

Le maire de Saint-Laurent a expliqué que la loi de la Communauté urbaine de Montréal prévoit des fusions de territoires et que cette politique concerne également la métropole qui pourrait bien perdre certains districts au profit de nouvelles villes plus importantes en banlieue.

## A l'hôtel de ville

par André BEAUVAIS

**DIX-SEPT CONVENTIONS COLLECTIVES** — En fin d'années 1971 et au début de 1972, les dix-sept conventions collectives entre la ville de Montréal et ses différents groupes d'employés syndiqués prenaient fin. Le service du personnel, dont le directeur est M. Gérard Perron, a exécuté les travaux conduisant au renouvellement de seize conventions collectives. Il reste une négociation à terminer, soit celle entre Concordia et l'Association professionnelle des arpenteurs-géomètres. Les négociations qui ont obtenu le plus de publicité furent celles des employés manuels du président Roger Lampron...

**DES NOUVELLES POUR SAUVAGEAU** — L'ex-coordonnateur de Terre des Hommes, M. Paul-Emile Sauvageau, est de retour d'une vacance de deux semaines aux îles Hawaii. M. Sauvageau, qui est maintenant attaché au secrétariat administratif de la ville de Montréal, attendrait des nouvelles sous peu du comité exécutif. Ses nouvelles tâches ne sont pas tellement précises...

**TUNNEL WELLINGTON FERME** — Les automobilistes prendront bonne note que le tunnel Wellington sera fermé à la circulation, la nuit seulement, du 28 août au 1er septembre. La cause en est le nettoyage qui s'effectuera, dans la voie Montréal-Verdun, dimanche soir (de minuit à 6 h. a.m.), lundi soir (de 10 h. p.m. à 6 h. a.m.) et mardi soir (de 10 h. p.m. à 2 h. a.m.). La voie Verdun-Montréal sera fermée mercredi matin (de 2 h. a.m. à 6 h. a.m.), mercredi soir (de 10 h. p.m. à 6 h. a.m.) et jeudi soir (de 10 h. p.m. à 6 h. p.m.). Les automobilistes pourront emprunter soit le pont de la rue des Seigneurs ou la rue Mill...

**C'EST CALME, CALME, CALME** — A l'hôtel de ville de Montréal, c'est calme, calme, calme! Plusieurs membres du comité exécutif sont actuellement à Munich pour assister à l'ouverture des Jeux olympiques qui aura lieu le 26. Ils en auront sûrement long à raconter à leur retour...

**MONTREAL N'AVAIT PERSONNE** — Bien qu'elle fut invitée officiellement à l'ouverture des Jeux du Québec, la ville de Montréal n'a délégué aucun représentant officiel à cet événement. Le conseiller Jean-Paul Cloutier a suggéré au maire Jean Drapeau d'y voir à la prochaine occasion car Montréal aura son tour en 1976...

**M. DESMARAIS DEMENAGE** — Excellente nouvelle pour M. Yves Desmarais, directeur du service des sports et loisirs de la ville de Montréal. Le conseil municipal vient de "lui" acheter l'immeuble connu sous le nom de "L'aide à la femme", à l'intersection Hochelaga et Aird, aux fins d'y aménager tous les bureaux dudit service municipal. L'immeuble appartenait au gouvernement du Québec qui le cède pour \$175,000. L'aménagement et les réparations coûteront un \$100,000 de plus. Ce service loge actuellement au 3819 avenue Calixa-Lavallée, dans le parc Lafontaine...

**UN DEFENSEUR POUR MONTREAL** — Le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, a déclaré récemment qu'il se fera le défenseur de Montréal, auprès du gouvernement fédéral, au chapitre de l'habitation et de la restauration. M. Tessier en fera sûrement écho à la conférence tripartite (fédérale-provinciale-municipale) qui se tiendra à Toronto au mois de novembre...

**LE "RAPPORT" DRAPEAU EST PARTI** — Le maire Jean Drapeau a fait parvenir son "rapport" sur le rapport Saulnier aux autorités de la province. Le secrétaire du maire, M. Charles Roy, nous informe cependant que les commentaires officiels du maire ne seront pas rendus publics avant que le premier ministre Robert Bourassa en ait pris connaissance...

## A l'hôtel de ville

par André BEAUVAIS

### La compétence des directeurs

Le conseiller Paul-Emile Robert a émis l'opinion, lors de la dernière assemblée du conseil municipal, que le comité exécutif ne doit pas hésiter, quand l'occasion se présente, à faire appel à des hommes compétents qui ne sont pas déjà à l'emploi de la Ville pour diriger les services municipaux. Le conseiller Robert a dû se faire de nouveaux amis chez les directeurs de service...

### Pourquoi pas une rencontre?

Pour sa part, le conseiller René Paris (Rosemont) a suggéré au maire que les conseillers municipaux puissent avoir une rencontre avec un candidat choisi au poste de directeur d'un service municipal avant que ce dernier ne soit officiellement promu par le conseil. Ni le maire, ni le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, n'ont donné de réponse à M. Paris...

### Pas un mot sur Saulnier

Au cours de cette même assemblée, pas un conseiller municipal n'a soulevé de questions sur la nomination de M. Jacques Saulnier, comme chef de police, en avril 1971. Pas même le conseiller Roger Sigouin qui fut contre le choix de M. Saulnier. Les conseillers avaient peut-être été informés qu'une question de cette nature n'aurait pas été bien accueillie par le maire Jean Drapeau...

### Cloutier et les aré纳斯

Le conseiller Jean-Paul Cloutier, qui n'a pas digéré que ses collègues décident d'acheter un terrain au prix de \$575,000 pour y construire une aré纳斯, fait présentement une étude sur tous les terrains qui sont la propriété de la Ville de Montréal et du nombre d'aré纳斯 construites sur des terrains qui appartiennent à Concordia. Le conseiller Cloutier nous disait, il y a quelques jours: "Moi, je ne suis pas payé pour toujours dire comme les autres"...

### Gratuité à Saint-Michel-Nord

Parlant des aré纳斯 de la Ville de Montréal, précisons que les autorités municipales auraient pris la décision de "consacrer" la gratuité, pour les équipes de hockey des loisirs paroissiaux, à l'aré纳斯 Saint-Michel-Nord. Cette politique existait lors de l'annexion de l'ex-ville de Saint-Michel et la population a exigé que les droits acquis soient maintenus. A quand, maintenant, la gratuité dans toutes les aré纳斯 de la Ville? Le conseiller Jean Trottier se fera peut-être l'apôtre de cette cause...

### \$1,700,000 dans la Petite Bourgogne

Le conseil municipal a autorisé l'achat d'un terrain dans la Petite Bourgogne (borné par les rues Guy, Notre-Dame, Richmond et Paxton) au coût de \$108,000, par l'Office municipal d'habitation. Le terrain sera loué (\$7,200 par mois) à Waletha Management Corp., par bail emphytéotique, qui y construira des habitations à loyer modique. Le projet est de l'ordre de \$1,700,000 pour 90 nouveaux logements.

## A l'hôtel de ville

par André BEAUVAIS

### LA MAIRIE ? PENSEZ-Y TOUT DE SUITE !

Les prochaines élections générales de Montréal auront lieu dans deux ans et quelque six semaines, soit au début d'octobre 1974. Si vous désirez faire la lutte au maire Jean Drapeau, sachez que vous serez dans l'obligation de prouver, lors de la mise en nomination, que vous demeurez dans la ville de Montréal depuis au moins 24 mois (deux ans). Les intéressés qui ne répondent pas, actuellement, à l'article 197 de la loi électorale de Montréal doivent déménager immédiatement dans la métropole...

### \$2,000 POUR LE POSTE DE CONSEILLER

Vous pourrez être candidat à l'un des 52 postes de conseillers municipaux si vous résidez dans l'une des villes de la Communauté urbaine de Montréal depuis également 24 mois. Comme on le voit, la loi est moins serrée en ce qui concerne l'éligibilité au conseil municipal. Toutefois, il faudra que le candidat ou son conjoint soit propriétaire d'un immeuble d'une valeur minimum de \$2,000 dans le territoire de la ville de Montréal. Toute personne majeure peut être candidate à la mairie ou à un poste de conseiller municipal...

### MODIFICATIONS DE \$3,000,000

Les autorités de Montréal ont autorisé le "Protestant School Board of Greater Montreal" à modifier et agrandir l'école secondaire Rosemont, au 3737 est, rue Beaubien. Le projet prévoit une addition à l'aile des ateliers, en plus d'un étage sur cette partie, et la construction d'une nouvelle aile de trois étages. L'estimation des travaux est de \$3 millions. Le conseil a permis de construire jusqu'à trois étages même si le zonage du quartier limite les constructions à deux étages...

### AUTRE PERMISSION SPECIALE

L'administration municipale a également accordé une permission spéciale à la Commission des écoles catholiques de Montréal pour procéder à la construction de l'école élémentaire Saint-Gabriel, sur la rue Dublin entre Wellington et Hall. Le bâtiment aura trois étages, soit plus haut que permis dans ce secteur. Les travaux sont évalués à \$1 million...

### UNE LAIDEUR DE MOINS

Depuis quelques temps, la ville de Montréal interdit les installations de conduits de ventilation sur les façades extérieures de certains bâtiments, conduits provenant par exemple des cuisines de restaurants. Comme on avait oublié, dans la réglementation municipale, d'interdire ces conduits extérieurs dans les quartiers Rosemont, Préfontaine et Saint-Eusèbe, les autorités viennent de corriger cette lacune. Dorénavant, il sera donc défendu d'en installer sur les façades, partout en ville...

### LES SCIENCES SOCIALES VONT DE L'AVANT

A la suite d'une recommandation du service de l'habitation et de l'urbanisme, les édiles municipaux ont permis à l'Université de Montréal d'entreprendre la construction de deux étages au pavillon des Sciences Sociales, sur la rue Jean-Brillant. Ces travaux coûteront \$1.5 million...

### NIDING A MUNICH EN SEPTEMBRE

Surchargé de travail, le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, pourra se rendre à Munich pour l'ouverture des Jeux olympiques, le 26 (samedi). M. Niding fera le voyage dans les premiers jours de septembre. La date n'a pas encore été fixée...

### MME DRAPEAU ETAIT LA

En puisant dans nos souvenirs, nous retrouvons qu'il y a sept ans aujourd'hui (24 août 1965), Mme Jean Drapeau coupait un ruban qui retenait un immense rideau, dévoilant ainsi les trois premières voitures du métro de Montréal qui furent immédiatement bénies par son Eminence le Cardinal Paul-Émile Léger. Environ trois cents invités assistaient à cette cérémonie...

# A l'hôtel de ville

par André BEAUVAIS

## MONTREAL AVAIT FAÏM

Il y a huit ans (juillet 1964), le conseil municipal de Montréal adoptait des règlements concernant l'annexion de trois villes de banlieue: Pointe-aux-Trembles, Roxboro et Saint-Michel. Une seule municipalité, Saint-Michel, fut annexée à Montréal, beaucoup plus tard, soit en 1968, grâce à l'effort d'un groupe de policiers de l'endroit habilement dirigé par M. Pierre Bégin et non pas à cause des promesses de l'équipe Drapeau-Saulnier. Il n'y eut jamais de suites en ce qui concerne les villes de Pointe-aux-Trembles et de Roxboro. On comprend un peu mieux pourquoi les maires de ces deux villes ne partagent pas toujours l'opinion du maire Jean Drapeau au conseil de la Communauté urbaine de Montréal...

## ELIMINONS LES HORREURS

Le comité exécutif vient de faire renaitre l'Office de l'embellissement de Montréal. C'est à grands coups de publicité, en juin 1966, que l'administration Drapeau-Saulnier avait annoncé sa création aux fins de faire disparaître les horreurs dans la ville de Montréal. M. Jean-Marc Laliberté avait été nommé coordonnateur de l'Office. Celui-ci travaille maintenant aux relations publiques de la Ville. En 1970, on oublia l'Office de l'embellissement, sans tambour ni trompette. Cette semaine, on l'a ressuscité en utilisant, à peu de mots près, le même communiqué de presse qu'en 1966! Un nouveau mandat, cependant, et tout un contrat: voir au respect des règlements relatifs à la propreté et au dynamitage dans les carrières Miron et Francon, dans le quartier Saint-Michel-Nord...

## LES SOURCES DE REVENUS DE MONTREAL

Voici ce qu'ont rapporté, officiellement, à la Ville de Montréal, ses diverses sources de revenus, au cours de l'exercice financier 1971-1972: taxes foncières \$110,355,156 taxe de vente provinciale \$46,437,163 taxe d'affaires \$34,639,951 taxe sur téléphone \$1,736,715 service de l'eau \$77,352,416 permis et privilèges \$3,672,632 amendes et frais \$7,066,183 intérêts \$5,521,902 loyers et concessions \$3,486,819 taxe d'amusement \$4,942,970 frais de services \$2,956,944 divers \$5,355,429 apports d'autres fonds \$3,902,458 subventions de Québec pour Bien-Etre social \$6,000,000 de Québec pour municipalités de plus de 100,000 âmes \$3,831,704 de la Communauté urbaine de Montréal \$22,645,846 Corporation d'Habitation Jeanne-Mance \$136,305. Total: \$340,040,600...

## LES REGLEMENTS SONT FAITS POUR QUI?

On chuchote, dans le quartier Saint-Michel-Nord, et les quatre conseillers municipaux de ce quartier électoral ne sont pas étrangers à ces propos, que les carrières Miron et Francon sont loin d'observer à la lettre tous les règlements municipaux sur les carrières. Il y a peut-être là une explication: si la Ville de Montréal veut rester la première, au Canada, dans la lutte à la pollution, il convient peut-être de tolérer ici et là la pollution! Sans quoi le conseil municipal ne pourrait adopter des règlements avant-gardistes...

## LA POLLUTION DU DECOR

S'attaquer légalement aux monstres de l'industrie qui polluent l'air de tout le monde n'est pas facile. Mais s'attaquer légalement à 450 petits marchands dont les enseignes commerciales ne sont pas conformes aux règlements d'urbanisme de Montréal, c'est plus facile! C'est ce qu'on a tenté de faire mais tout indique que le comité exécutif aurait ordonné au service des permis et inspections de leur "ficher" la paix pour un bon bout de temps encore...

## DRAPEAU A LA DEFENSE DE SAINT-LEONARD

Si le premier ministre Robert Bourassa donne suite à la demande du maire Jean Drapeau, soit qu'il modifie la loi pour permettre au chef Jacques Saulnier d'en appeler de la conclusion de la Commission de police du Québec devant un tribunal constitutionnel, son intervention permettra alors au conseil municipal de Saint-Léonard d'en appeler de la même façon si les conclusions futures de l'enquête en cours (par la Commission municipale) démontrent de l'incompétence chez les administrateurs de cette ville. A moins, qu'à Québec, il y ait deux poids, deux mesures...

## A l'hôtel de ville

par André BEAUVAIS

**Niding: d'un vol deux coups** — Le président du comité exécutif de Montréal, M. Gérard Niding, profitera de son prochain voyage, en Allemagne, pour assister à quelques activités des Jeux olympiques, à Munich, et pour conclure l'emprunt de \$30 millions à Dusseldorf, que les Allemands consentent à prêter aux Montréalais.

M. Niding fera d'un seul vol deux coups. Il n'a toutefois pas encore arrêté la date de son départ mais on croit savoir que ce serait vers le 7 ou 8 septembre...

**Saulnier: la partie de balle se poursuit** — La partie de balle se poursuit toujours entre le maire Jean Drapeau, le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, et le premier ministre Robert Bourassa au sujet de la retentissante affaire Jacques Saulnier.

Cette semaine, le premier ministre doit répondre au maire Jean Drapeau, lequel a demandé à l'Assemblée nationale de modifier la loi afin de permettre à M. Jacques Saulnier de porter les conclusions de son enquête (l'incompétence) devant un tribunal constitutionnel...

**Quelques "p'tites" dépenses** — La saison 1971 de Terre des Hommes a coûté aux contribuables montréalais la somme de \$8,018,018. Par contre, le conseil municipal a consacré \$6,657,791 dans le service des sports et loisirs, à sa première année d'existence, soit pour l'exercice financier 1971-1972.

Au cours de ce même exercice financier, la plus grosse dépense est allée au service de la voie publique, soit \$38,592,862, si l'on fait exception du service de la dette qui a englouti \$64,342,087.

Le service de la police, pour les huit mois qui ont précédé l'intégration du 1er janvier 1972, a coûté aux contribuables \$38,019,493. Notons que les dépenses des quatre premiers mois de 1971 faisaient partie de l'exercice financier 1970-1971...

**Fernand Drapeau s'en occupe** — Les fervents du golf qui craignent la disparition du golf municipal peuvent compter sur la représentation du conseiller municipal Fernand Drapeau, membre du comité exécutif, un mordu de ce sport.

Entre deux caucus du comité exécutif, M. Fernand Drapeau aime fréquenter les terrains de golf de la région. Et, soit dit en passant, il possède une moyenne à en faire rougir plusieurs...

**Choquette frappe fort** — La partie de balle, dont nous parlons plus haut, que se livrent le maire de Montréal, le ministre de la Justice et le premier ministre (l'affaire Saulnier) pourrait dégénérer en combat de boxe entre le maire et le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette.

Cette fois, l'enjeu en serait l'enquête sur le crime organisé qui doit débiter cet automne.

On se souvient que le maire Drapeau a déclaré que cette enquête était inutile. Par contre, le ministre Choquette a servi toute une "réprimande" au maire, hier, en déclarant qu'il était aveugle et qu'il ne se souvenait pas de sa propre position, devant la commission Thinel, soit que le crime organisé persiste et de plus belle à Montréal.

Le ministre a frappé très fort. Sa déclaration couché littéralement le maire au plancher! C'est une chute qui lui fait mal. Quelle sera sa réaction à son retour de Munich? Le maire publiera peut-être un autre rapport pour expliquer le point de vue que l'administration voulait expliquer devant la commission Thinel, point de vue qui a peut-être été mal capté par les autorités de la province...

## À l'hôtel de ville

par André BEAUVAIS

**Lamarre et Labelle retardés**  
Deux membres du comité exécutif de Montréal, MM. Yvon Lamarre et Jean Labelle, se trouvaient à Munich durant le terrible drame qui s'est joué là-bas.

Tous deux devaient être de retour à Montréal mardi soir, mais leur voyage fut retardé. On les attendait hier soir.

**Le projet du canal Lachine** — Nous revenons sur le projet du canal Lachine pour préciser que la requête adressée aux autorités de la Voie maritime, d'en faire une zone récréative, fut faite conjointement par la Ville de Montréal et la Communauté urbaine de Montréal.

Et, répétons-le, la réponse négative reçue par la cité de Lachine n'a rien à voir avec la demande de Montréal et de la Communauté urbaine. La Communauté urbaine, en particulier, ne lâchera pas prise dans cette affaire.

**Opération-vacances** — Le comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal n'a pas tenu de caucus, cette semaine, puisque la majorité des membres sont actuellement en vacances.

Mentionnons également qu'aucune date n'a encore été fixée pour la prochaine assemblée du conseil de la Communauté urbaine.

**Démolitions dans le sud-ouest** — A son caucus de mardi, le comité exécutif de Montréal a ordonné la démolition de plusieurs logements vétustes inoccupés, dans la Petite-Bourgogne.

Rappelons que les citoyens de l'endroit ont réclamé cette action à plusieurs reprises à la suite de nombreux incendies dans ces maisons.

**Le Vaisseau Dort!** — Il y aura le lancement, lundi, d'un ouvrage signé Marcel Adam et intitulé *La Démocratie à Montréal ou le Vaisseau Dort!*

Doit-on préciser qu'il sera question du maire Jean Drapeau dans ce livre et que les chroniqueurs municipaux se sont donnés rendez-vous aux Editions du Jour?

**Un stade de \$125 millions** — Un membre du comité exécutif de Montréal nous a confié qu'il est d'opinion que le stade olympique de Montréal est une affaire de \$125 millions.

"Avant d'accepter le projet, on devra me convaincre de l'utilité et de la nécessité de tout ce qu'il contient", a-t-il ajouté.



**André Beauvais**

Chroniqueur municipal

### **Voeux à nos amis les "municipalailleux"**

Cette belle fête de Noël doit nous rapprocher davantage, hommes de bonne volonté, hommes de Montréal et hommes de la banlieue (espèce en voie de disparition), hommes de la politique et hommes de taxes (espèce en pleine croissance). Nous ne pouvions certes pas laisser passer cette occasion, la naissance du Christ et le deuxième anniversaire de la naissance de la CUM (sur la terre, personne n'a voulu accueillir les deux maïs dans les deux cas, Dieu le Père l'un au ciel et l'autre à l'hôtel de ville de Montréal) l'avait voulu ainsi parce que ces deux naissances n'avaient qu'un but: nous délivrer... donc, nous ne pouvions laisser passer cette occasion sans offrir nos meilleurs voeux à nos "municipalailleux" d'élu; des voeux de bon Noël et de bonne année 1973.

A tout Serigneur tout honneur, nous commencerons avec M. Jean Drapeau, maire de Montréal, président du conseil de la CUM, chef du Parti civique (renouvelé) de Montréal, Père du Métro, Père de l'Expo, Père des jeux Olympiques et père de famille:

**JEAN DRAPEAU:** Nous lui souhaitons de remporter le titre de Monsieur Télévision en 1973. C'est pas beaucoup mais c'est de bon coeur. Et nous savons que M. Drapeau prendra de bonnes résolutions pour 1973 mais nous le prions de les annoncer qu'en temps qu'il jugera opportun!

**GERARD NIDING:** Au président du comité exécutif de Montréal nous souhaitons une galerie de presse qui serait à l'image du Parti civique. En effet, les chroniqueurs municipaux sont de plus en plus exigeants et ne sont jamais satisfaits des explications que donnent M. Niding. M. Niding pourrait facilement solutionner le problème en créant une section de "membres honoraires du Parti civique" à l'intention des chroniqueurs municipaux...

**LAWRENCE HANIGAN:** Quoi de mieux à lui souhaiter que la disparition systématique de toutes les villes de banlieue? La machine est peut-être en marche, d'accord, mais comme elle est lente...

**AUX MAIRES DE BANLIEUE:** La disparition systématique de la Ville de Montréal! Faut bien leur offrir quelque chose. Et les maires de banlieue se contentent tellement de peu... depuis deux ans.

**YVES RYAN:** Quant au maire de Montréal-Nord, nous n'avons rien pour lui! Il vient d'obtenir une augmentation de l'évaluation municipale, une augmentation de taxes; de plus, il est vice-président du comité exécutif de la CUM ce qui lui permet d'envoyer des mémoires au premier ministre Bourassa sans en parler à M. Hanigan. C'est assez comme cela.

**ARTHUR SEGUIN:** Une facture détaillée de tous les services policiers que Pointe-Claire a obtenus de la CUM en 1972.

**PAUL-EMILE ROBERT:** Au chef de l'aile "gauche" de Parti civique, un poste au sein du comité exécutif!

**AUX 4 CONSEILLERS DE ST-MICHEL:** à MM. Ernest Rousille, Aimé Sauvé, Raymond Rail et Rocco Luccisano, nous souhaitons des carrières propres, propres, propres...

**ROGER LAMPRON:** Au chef syndical des cols bleus de Montréal, une bonne grève pour le divertir de la monotonie quotidienne.

**JEAN-GUY CHARTIER:** Au maire de Lachine, la présidence de la Conférence des maires de banlieue.

**JACQUES CODERRE:** Au juge Jacques Coderre, président du Conseil de sécurité publique, une ligne téléphonique directe avec le bureau du ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette.

**CHARLES ROY:** Au secrétaire particulier du maire Drapeau, une bonne retraite qu'il doit prendre au mois de mai.

**AUX CONTRIBUABLES:** Aux payeurs de taxes de Montréal et de la banlieue, une Communauté beaucoup plus humaine qu'urbaine!

MONTREAL-MATIN, VENDREDI 22 DECEMBRE 1972





### **Fernand Drapeau et le Parti civique**

M. Fernand Drapeau, conseiller municipal (siège 1, dans le district électoral de Saint-Jacques), et membre du comité exécutif de Montréal, quitterait la politique à la fin de son présent mandat, soit en octobre 1974.

Il serait en effet de l'intention de M. Fernand Drapeau de se retirer de la politique municipale après plus de 17 ans comme conseiller municipal et 14 comme membre du comité exécutif s'il complète le mandat reçu en 1970. Il fut élu pour la première fois en 1957 à titre de conseiller de la Classe "C". Il devint membre du Parti civique du maire Jean Drapeau en 1960, et fut élu au sein de l'administration Drapeau-Saulnier. C'est alors qu'il fut nommé membre du comité exécutif.

Si M. Fernand Drapeau quitte l'hôtel de ville dans 22 mois, il pourra alors se consacrer à la rédaction d'un livre sur le Parti civique. C'est ce qu'il nous confiait récemment. Il aimerait en effet raconter plusieurs expériences vécues dans l'équipe de Jean Drapeau. Notons qu'il n'y a aucun lien de parenté entre Fernand Drapeau et Jean Drapeau.

### **Développement industriel à Saint-Michel-Nord**

Dans le but de faciliter le développement d'un secteur industriel, dans le quartier Saint-Michel-Nord (l'ancienne ville de Saint-Michel), le conseil municipal de Montréal a voté un crédit de \$255,124 pour l'expropriation de certains terrains.

Ces terrains expropriés sont situés au nord du boulevard Métropolitain entre les prolongements de la ligne sud-ouest de la rue d'Iberville et de la ligne nord-est de la Sixième Avenue, au sud-est de la 39e Rue. D'autres terrains sis au sud-ouest des Septième et Huitième Avenues, entre la rue Jarry et le prolongement de la rue Deville, seront également expropriés.

La valeur municipale des immeubles à exproprier, d'une superficie totale de 192,186 pieds carrés, est de \$109,450. Le crédit voté de \$255,124 se répartit comme suit : \$218,900 (le double de l'évaluation municipale comme le requiert la loi), \$35,024 en frais de financement et \$1,200 en frais judiciaires.

Le développement industriel projeté facilitera également les allées et venues des enfants fréquentant des écoles situées sur la rue Jarry et il apportera des améliorations à la circulation et au service d'au-

### **Habitation: Les déficits d'exploitation ne coûteront que 10% aux municipalités**

Dorénavant, la Société d'habitation du Québec (S.H.Q.) absorbera 40 pour cent au lieu de 25 pour cent des déficits d'exploitation des logements municipaux. Ainsi, la participation financière des municipalités sera réduite à 10 pour cent puisque le gouvernement fédéral continue d'absorber 50 pour cent desdits déficits. Cette nouvelle mesure est appliquée depuis le 1er janvier. On se souviendra que le premier ministre Robert Bourassa avait fait part de cette modification à la Loi de la S.H.Q. lors du congrès de l'Union des municipalités du Québec, au mois de septembre.

Cette mesure, avait dit M. Bourassa, vise à stimuler la participation des municipalités à la réalisation de logements sociaux. Il avait aussi rappelé que le gouvernement examine très minutieusement l'ensemble de ses politiques de logement "en regard des besoins de notre société et des ressources de tout une façon de placer notre commande. Disons qu'elle du logement au Québec."

### **Les machines à écrire sont réparées...**

Pour les lecteurs qui s'inquiètent encore des machines à écrire (dactylos) des journalistes, à la Galerie de presse, à l'Hôtel de ville, suite à la chronique qui en faisait grandement état, la semaine dernière, soulignons qu'on a vite fait de les réparer! C'était une façon déplacée de notre commande. Disons qu'elle fut efficace!

### **En vrac**

Le maire de Montréal-Nord donnera-t-il suite à la campagne qu'il avait déclenchée relativement aux Jeux olympiques de 1976 ? M. Yves Ryan avait demandé que le maire Jean Drapeau organise un référendum à la grandeur de l'île pour connaître l'opinion des contribuables. Le maire avait répondu dans la négative et c'est le grand silence depuis ce temps-là... A propos, les Jeux olympiques auront bel et bien lieu à Montréal en 1976...

Le stationnement des voitures en position oblique, dans les sens uniques, n'est pas pour demain. Cette formule est à peu près impossible comme l'a démontré le maire Jean Drapeau, dimanche, à son émission de télévision... Le président du comité exécutif de Montréal, M. Gérard Niding, présidera dimanche prochain à l'inauguration de nouveaux locaux au Patro Le Prévost, 5707 rue Saint-Dominique. C'est grâce à l'aide de Montréal (\$72,000) si le Patro a pu réaliser les travaux...

Un grand nombre de personnes ont fait la demande du nouveau Code de la plomberie, à Montréal, Code en application depuis le 1er janvier. On l'obtient en s'adressant chez le greffier de la Ville de Montréal, à l'hôtel de ville... Le conseil municipal a autorisé la congrégation Maisonneuve des Témoins de Jéhovah à utiliser à des fins de culte l'église anglicane St. Chad's qu'elle veut acquérir au 2185 rue Duquesne... Bonne journée à tous.



**André Beauvais**  
Chroniqueur municipal

## Les indésirables

Le maire Jean Drapeau doit sûrement posséder un petit calepin noir dans lequel sont inscrits des noms de conseillers municipaux à éloigner de la scène municipale ou du Parti civique, lors des élections de 1974, ou à replacer dans le "droit chemin"! Car les conseillers municipaux des dernières couches du maire Jean Drapeau ne sont pas tous des silencieux. Quelques-uns ont appris à parler très vite. Peut-être trop vite aux yeux du chef du Parti civique, de l'incontestable Jean Drapeau. La liste des "indésirables" n'est certainement pas longue. Mais tel que nous connaissons le chef de l'administration montréalaise, il ne jouera pas le jeu des affrontements à la table du conseil municipal d'autant plus que Montréal est sous la gouverne d'un parti unique, son parti.

### CLOUTIER ET MARCHAND

Ainsi, il y a le cas du conseiller Jean-Paul Cloutier, représentant un des trois sièges dans le district électoral de Papineau, dans le même district que M. Gérard Niding, président du comité exécutif. L'intervention farouche de M. Cloutier, lundi soir, à la table du conseil, au sujet du golf municipal Viau (qu'il veut épargner de la destruction), la ville veut y construire le Village olympique selon M. Cloutier, a quelque peu glacé la figure du maire Jean Drapeau. Tous l'ont remarqué. Le maire a même explosé, à bout de patience qu'il était, en demandant à son collègue de se taire, de cesser de blaguer. Pourtant, le conseiller Cloutier ne blaguait pas aux yeux du conseiller Paul-Emile Robert (Ahuntsic).

Ne blaguait pas non plus le conseiller Georges-E. Marchand (district l'Acadie) qui s'est permis une intervention qui épousait le but de celle du conseiller Cloutier. Ce qu'il y a d'étonnant dans tout cela c'est que MM. Marchand et Cloutier, bien qu'ils affichent des attitudes opposées (Cloutier est qualifié par plusieurs de bouffon du conseil municipal tandis que M. Marchand est vu comme l'un des conseillers les plus sérieux) sont engagés tous deux dans ce qui semble être une bataille à finir avec le maire Jean Drapeau au sujet du golf municipal Viau.

M. Cloutier a suggéré au maire Drapeau de ne pas provoquer de mouvement de contestation contre le Parti civique. Il n'a pas précisé si cette contestation pourrait venir de l'intérieur du Parti civique! M. Marchand a mis son chef en garde: "Vous nous demandez souvent des actes de foi mais il ne faudrait pas abuser des actes de foi..." Voilà qui en dit assez long sur le comportement futur des deux conseillers. D'autres conseillers chambrant dans leurs opinions. Il est trop tôt pour tirer des conclusions quant à leur performance à la table du conseil.

Il sera certes intéressant de voir de quelle façon le maire Jean Drapeau se sortira de cette situation plutôt embarrassante. Forcera-t-il les "indésirables" à quitter son parti politique ou ceux-ci le quitteront-ils volontairement ne partageant plus les vues de l'administration. La situation n'a rien de dramatique et le Parti civique ne risque pas de s'effondrer. Mais il y a malaise et le maire Drapeau verra certainement à appliquer le remède qu'il jugera approprié. Quel sera ce remède?

### EN VRAC

Le comité exécutif de Montréal vient de nommer quatre nouveaux membres à la Régie de la Place des Arts. Il s'agit de M. Roland Giguère, président de Télé-Métropole, le juge Alan B. Gold, juge en chef de la Cour provinciale, Mlle Marie-Thérèse Paquin, musicienne, et M. Germain Perreault, vice-président et DG de la Banque Canadienne Nationale... M. Gérard Niding a annoncé que la Ville de Montréal négocie actuellement des expropriations de terrains à Rivière-des-Prairies pour une valeur de près de \$3 millions. Ces terrains serviront à des fins de parcs... Toujours à Rivière-des-Prairies, une firme privée désire construire et exploiter une arène sur un terrain de la Ville de Montréal en luoant ledit terrain par bail emphytéotique... En terminant, je demande à tous de prier très fort pour que la paix revienne entre le maire Jean Drapeau et le conseiller Jean-Paul Cloutier! Ainsi soit-il.



**André Beauvais**  
Chroniqueur municipal

## Robert demande un parc régional dans le domaine St-Sulpice

Le conseiller municipal Paul-Emile Robert (Ahuntic) a demandé au comité exécutif de Montréal d'aménager un parc régional dans le domaine Saint-Sulpice, soit au nord du boulevard métropolitain et à l'est de la rue Christophe-Colomb. Durant l'hiver, cet immense terrain est utilisé comme dépotoir à neige. L'été, il ne sert à rien.

Le conseiller Robert affirme que la population connaît une croissance rapide dans le nord de la ville et que les besoins d'un parc régional dans ce secteur se font maintenant sentir. Il a suggéré de faire une sorte de parc Lafontaine dans le domaine Saint-Sulpice. Il n'a pas obtenu de réponse précise de M. Gérard Niding, président du comité exécutif, mais celui-ci a fait savoir qu'il chargerait les services municipaux concernés d'examiner sa demande.

### C'est la "faute" aux Expos!

Selon M. Niding, la population dans presque tous les quartiers de Montréal a formulé plusieurs demandes de nouveaux parcs pour la pratique du baseball depuis l'avènement des Expos de Montréal. "Dans certains quartiers, de dire le président de l'exécutif, on a demandé six fois plus de parcs!" Les autorités municipales ont étudié toutes ces demandes et quelques réponses sont apportées dans le projet d'aménagement de parcs que vient d'adopter le conseil municipal, projet évalué à 55,7 millions. M. Niding a fait savoir que d'ici quelque temps, un autre projet d'aménagement de parcs sera soumis au conseil municipal.

D'après lui, le baseball connaît une popularité presque incalculable auprès des jeunes depuis que Montréal possède son équipe majeure.

### Marchand demande un rapport

Pour sa part, le conseiller Georges-E. Marchand a demandé à M. Gérard Niding de fournir un rapport sur les sommes d'argent qui furent votées par le conseil l'année passée pour l'aménagement et l'embellissement de parcs et sur les travaux qui furent effectivement réalisés. M. Marchand (Aradie) veut s'assurer que les crédits votés aux fins de parcs ne furent pas utilisés à d'autres fins à la suite de virements de fonds. M. Niding l'a assuré sur ce point, mais il s'est engagé à fournir au conseil le rapport demandé.

### Maisonneuve aux Montréalais!

Le conseiller Pierre Lorange (Maisonneuve) a émis l'opinion, lors de l'assemblée du conseil municipal, lundi soir, que le Centre Maisonneuve servait davantage aux citoyens de l'extérieur de Montréal. M. Lorange a déclaré qu'il tenait cette information de bonne part. Selon lui, les Montréalais ne sont pas conscients des services qu'ils peuvent retirer du Centre Maisonneuve sur les plans des sports et les loisirs. Il a soulevé ce point pour demander au comité exécutif s'il était possible de faire enquête pour savoir d'où viennent les sportifs qui fréquentent le golf municipal Viau.

Le-dessus, le conseiller Paul-Emile Robert a immédiatement et fortement encouragé le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, à mener une enquête. M. Robert a précisé qu'il était inconcevable que des Montréalais ne puissent jouir de centres sportifs qu'ils devraient à coups de millions de dollars parce que des "étrangers" les envahissent. Selon lui, des groupes de Montréal ne peuvent fréquenter des centres sportifs parce qu'il n'y a plus de place pour eux. Encore là, M. Niding a promis de faire enquête mais il a tenu à souligner que la ville de Montréal ne pratiquait pas la ségrégation et dans aucun domaine.

### En vrac...

Le maire Eddy Lalonde, de Pierrefonds, et le maire G. Dephure, de Dollard-des-Ormeaux, négocient de puis peu l'ouverture de la rue Logan, à Pierrefonds, jusqu'aux limites de Dollard-des-Ormeaux. Ce qui aura pour effet d'accroître la circulation dans la rue Logan, une artère très résidentielle. Pourtant, tous les résidents de la rue Logan ont signé une requête qui dénonce ce projet. La Commission municipale serait de la partie... Les fonctionnaires de Saint-Léonard prendront bientôt livraison du nouvel hôtel de ville situé à proximité de l'arena municipale... L'acquisition par la ville de Montréal du terrain borné par de Bullion, Hôtel de Ville et Prince-Arthur, pour fin de parc, aura coûté \$295,000... Et sur ce je vous rappelle de ne manquer votre messe municipale, dimanche matin, à 11 heures, au canal 10.



**André Beauvais**  
Chroniqueur municipal

## Robert demande un parc régional dans le domaine St-Sulpice

Le conseiller municipal Paul-Émile Robert (Ahuntsic) a demandé au comité exécutif de Montréal d'aménager un parc régional dans le domaine Saint-Sulpice, soit au nord du boulevard Métropolitain et à l'est de la rue Christophe-Colomb. Durant l'hiver, cet immense terrain est utilisé comme dépôt à neige. L'été, il ne sert à rien !

Le conseiller Robert affirme que la population connaît une croissance rapide dans le nord de la ville et que les besoins d'un parc régional dans ce secteur se font maintenant sentir. Il a suggéré de faire une sorte de parc Lafontaine dans le domaine Saint-Sulpice. Il n'a pas obtenu de réponse précise de M. Gérard Niding, président du comité exécutif, mais celui-ci a fait savoir qu'il chargerait les services municipaux concernés d'examiner sa demande.

### C'est la "faute" aux Expos !

Selon M. Niding, la population dans presque tous les quartiers de Montréal a formulé plusieurs demandes de nouveaux parcs pour la pratique du baseball depuis l'avènement des Expos de Montréal. "Dans certains quartiers, de dire le président de l'exécutif, on a demandé six fois plus de parcs!" Les autorités municipales ont étudié toutes ces demandes et quelques réponses sont apportées dans le projet d'aménagement de parcs que vient d'adopter le conseil municipal, projet évalué à \$5.7 millions. M. Niding a fait savoir que d'ici quelque temps, un autre projet d'aménagement de parcs sera soumis au conseil municipal.

D'après lui, le baseball connaît une popularité presque incalculable auprès des jeunes depuis que Montréal possède son équipe majeure.

### Marchand demande un rapport

Pour sa part, le conseiller Georges-E. Marchand a demandé à M. Gérard Niding de fournir un rapport sur les sommes d'argent qui furent votées par le conseil l'année passée pour l'aménagement et l'embellissement de parcs et sur les travaux qui furent effectivement réalisés. M. Marchand (l'Acadie) veut s'assurer que les crédits votés aux fins de parcs ne furent pas utilisés à d'autres fins à la suite de versements de fonds. M. Niding l'a assuré sur ce point, mais il s'est engagé à fournir au conseil le rapport demandé.

### Maisonneuve aux Montréalais !

Le conseiller Pierre Lorange (Maisonneuve) a émis l'opinion, lors de l'assemblée du conseil municipal, lundi soir, que le Centre Maisonneuve servait davantage aux citoyens de l'extérieur de Montréal! M. Lorange a déclaré qu'il tenait cette information de bonne part. Selon lui, les Montréalais ne sont pas conscients des services qu'ils peuvent retirer du Centre Maisonneuve sur les plans des sports et les loisirs. Il a soulevé ce point pour demander au comité exécutif s'il était possible de faire enquête pour savoir d'où viennent les sportifs qui fréquentent le golf municipal Viau.

Là-dessus, le conseiller Paul-Émile Robert a immédiatement et fortement encouragé le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, à mener une enquête. M. Robert a précisé qu'il était inconcevable que des Montréalais ne puissent jouir de centres sportifs qu'ils défraient à coups de millions de dollars parce que des "étrangers" les envahissent. Selon lui, des groupes de Montréal ne peuvent fréquenter des centres sportifs parce qu'il n'y a plus de place pour eux. Encore là, M. Niding a promis de faire enquête mais il a tenu à souligner que la ville de Montréal ne pratiquait pas la ségrégation et dans aucun domaine.

### En vrac...

Le maire Eddy Lalonde, de Pierrefonds, et le maire G. Dephore, de Dollard-des-Ormeaux, négocient de puis peu l'ouverture de la rue Logan, à Pierrefonds, jusqu'aux limites de Dollard-des-Ormeaux. Ce qui aura pour effet d'accroître la circulation dans la rue Logan, une artère très résidentielle. Pourtant, tous les résidents de la rue Logan ont signé une requête qui dénonce ce projet. La Commission municipale serait de la partie... Les fonctionnaires de Saint-Léonard prendront bientôt livraison du nouvel hôtel de ville situé à proximité de l'arena municipale... L'acquisition par la ville de Montréal du terrain borné par de Bullion, Hôtel de Ville et Prince-Arthur, pour fin de parc, aura coûté \$295,000... Et sur ce je vous rappelle de ne manquer votre messe municipale, dimanche matin, à 11 heures, au canal 10.



## André Beauvais Chroniqueur municipal

### Les prises de possession préalable

Le conseiller municipal Lionel Bourdon (Rivière-des-Prairies) n'est pas d'accord avec la politique de la ville de Montréal sur les prises de possession préalable de terrains en vue d'expropriation desdits terrains. M. Bourdon a fait savoir à M. Gérard Niding, président de l'exécutif de Montréal, que ce n'est pas juste puisque les propriétaires desdits terrains sont dans l'impossibilité de les vendre pour une période de cinq ans et la ville les oblige tout de même à verser les taxes municipales (en plus des taxes scolaires et des taxes de la CUM).

M. Niding a répondu au conseiller Bourdon que cette politique est juste puisqu'elle n'interdit pas au propriétaire d'un terrain qui fait l'objet d'une prise de possession préalable de poursuivre son exploitation commerciale ou autre. Plusieurs terrains font ainsi l'objet de prises de possession préalable à Rivière-des-Prairies. M. Bourdon demandait que les terrains soient homologués puisque dans de tels cas les contribuables n'ont pas à verser de taxes.

### Le parc Villeray et les Jeux olympiques

Le conseiller Jean Laroche a souligné au conseil municipal, la semaine dernière, que le parc Villeray était dans un état pitoyable. Il a rappelé à M. Gérard Niding que des promesses quant à la construction d'une piscine olympique avaient été faites dans le passé mais qu'il n'y avait jamais eu de suite.

M. Niding a demandé au conseiller Laroche d'être patient. Il a déclaré qu'une piscine olympique sera probablement construite dans le parc Villeray (Christophe-Colomb et Jarry) à l'occasion des Jeux olympiques. Il y a plusieurs années, M. Laroche (Villeray) avait suggéré au comité exécutif de fermer le bain Saint-Hubert (entre Bélanger et Jean-Talon), de vendre le terrain à l'entreprise privée et d'utiliser le profit de la vente à la construction d'une piscine dans le parc Villeray. La suggestion ne devait pas être extraordinaire puisque l'administration n'y a jamais donné suite! Le bain Saint-Hubert est depuis toujours le seul bain municipal dans tout le district Villeray.

### Montréal perd-elle son âme?

Montréal perd-elle son âme? Ne devient-elle pas qu'une ville froide comme les autres grandes villes? Edifices en hauteur! La semaine dernière, on a démoli en un jour des décennies d'histoire sur la rue Sherbrooke, entre Peel et Metcalfe. Un important hôtel doit être érigé à cet endroit. L'histoire de Montréal ne se lira-t-elle plus bientôt que dans le Vieux Montréal? Place aux gratte-ciel sans âme. A l'hôtel de ville, on a mis les sentiments à la porte. Montréal grandit, les sources de revenus doivent suivre...

### En vrac...

Le Conseil municipal de Montréal a voté des crédits de \$200,000 pour l'amélioration de la pépinière municipale à Terrebonne... La climatisation de l'annexe de l'hôtel de ville, rue Bonsecours, coûtera \$64,000...

Il y a un besoin d'aréna dans l'ouest. Ainsi, les conseils municipaux de Dorion, Kirkland et Pincourt étudient des projets de construction d'aréna, chacun dans leur territoire respectif... M. Robert Thériault vient d'être nommé gérant municipal pour la ville de Dollard-des-Ormeaux. Il remplace M. Bill Tremayne... Une association de propriétaires de Pierrefonds s'oppose au retrait du droit des contribuables au référendum dans les cas de changements de zonage opérés par les conseils municipaux. Le ministre Maurice Tessier veut modifier la loi en ce sens. Les propriétaires de Pierrefonds soutiennent que ce serait ouvrir la porte à la corruption. Mentionnons que le conseil municipal de Montréal peut apporter des changements de zonage sans consulter les contribuables...

Pour 1973, le rôle d'évaluation de Pointe-Claire est passé de \$210,693,840 à \$225,386,274 (7 pour cent d'augmentation). D'après le secrétaire-trésorier de Pointe-Claire, M. Fred Adams, certaines propriétés ont connu une hausse d'évaluation de plus de 27 pour cent... En terminant, j'espère que M. Gérard Niding, actuellement à Ottawa, où il participe à un colloque sur l'habitation, nous reviendra les poches pleines... de nouvelles!



**André Beauvais**  
Chroniqueur municipal

## Les indésirables

Le maire Jean Drapeau doit sûrement posséder un petit calepin noir dans lequel sont inscrits des noms de conseillers municipaux à éloigner de la scène municipale ou du Parti civique, lors des élections de 1974, ou à replacer dans le "droit chemin". Car les conseillers municipaux des dernières couches du maire Jean Drapeau ne sont pas tous des silencieux. Quelques-uns ont appris à parler très vite. Peut-être trop vite aux yeux du chef du Parti civique, de l'incontestable Jean Drapeau. La liste des "indésirables" n'est certainement pas longue. Mais tel que nous connaissons le chef de l'administration montréalaise, il ne jouera pas le jeu des affrontements à la table du conseil municipal d'autant plus que Montréal est sous la gouverne d'un parti unique, son parti.

### CLOUTIER ET MARCHAND

Ainsi, il y a le cas du conseiller Jean-Paul Cloutier, représentant un des trois sièges dans le district électoral de Papineau, dans le même district que M. Gérard Niding, président du comité exécutif. L'intervention farouche de M. Cloutier, lundi soir, à la table du conseil, au sujet du golf municipal Viau (qu'il veut épargner de la destruction), la ville veut y construire le Village olympique selon M. Cloutier, a quelque peu glacé la figure du maire Jean Drapeau. Tous l'ont remarqué. Le maire a même explosé, à bout de patience qu'il était, en demandant à son collègue de se taire, de cesser de blaguer. Pourtant, le conseiller Cloutier ne blaguait pas aux yeux du conseiller Paul-Emile Robert (Ahuntsic).

Ne blaguait pas non plus le conseiller Georges-E. Marchand (district l'Acadie) qui s'est permis une intervention qui épousait le but de celle du conseiller Cloutier. Ce qu'il y a d'étonnant dans tout cela c'est que MM. Marchand et Cloutier, bien qu'ils affichent des attitudes opposées (Cloutier est qualifié par plusieurs de bouffon du conseil municipal tandis que M. Marchand est vu comme l'un des conseillers les plus sérieux) sont engagés tous deux dans ce qui semble être une bataille à finir avec le maire Jean Drapeau au sujet du golf municipal Viau.

M. Cloutier a suggéré au maire Drapeau de ne pas provoquer de mouvement de contestation contre le Parti civique. Il n'a pas précisé si cette contestation pourrait venir de l'intérieur du Parti civique! M. Marchand a mis son chef en garde: "Vous nous demandez souvent des actes de foi mais il ne faudrait pas abuser des actes de foi..." Voilà qui en dit assez long sur le comportement futur des deux conseillers. D'autres conseillers chambranlent dans leurs opinions. Il est trop tôt pour tirer des conclusions quant à leur performance à la table du conseil.

Il sera certes intéressant de voir de quelle façon le maire Jean Drapeau se sortira de cette situation plutôt embarrassante. Forcera-t-il les "indésirables" à quitter son parti politique ou ceux-ci le quitteront-ils volontairement ne partageant plus les vues de l'administration. La situation n'a rien de dramatique et le Parti civique ne risque pas de s'effondrer. Mais il y a malaise et le maire Drapeau verra certainement à appliquer le remède qu'il jugera approprié. Quel sera ce remède?

### EN VRAC

Le comité exécutif de Montréal vient de nommer quatre nouveaux membres à la Régie de la Place des Arts. Il s'agit de M. Roland Giguère, président de Télé-Métropole, le juge Alan B. Gold, juge en chef de la Cour provinciale, Mlle Marie-Thérèse Paquin, musicienne, et M. Germain Perreault, vice-président et DG de la Banque Canadienne Nationale... M. Gérard Niding a annoncé que la Ville de Montréal négocie actuellement des expropriations de terrains à Rivière-des-Prairies pour une valeur de près de \$3 millions. Ces terrains serviront à des fins de parcs... Toujours à Rivière-des-Prairies, une firme privée désire construire et exploiter une aréna sur un terrain de la Ville de Montréal en luoant ledit terrain par bail emphytéotique... En terminant, je demande à tous de prier très fort pour que la paix revienne entre le maire Jean Drapeau et le conseiller Jean-Paul Cloutier! Ainsi soit-il.

MONTREAL-MATIN, MERCREDI 17 JANVIER 1973



## **CUM** un conseil de 100 membres élus

Que diriez-vous d'un conseil, à la Communauté urbaine de Montréal, composé d'une centaine de membres qui seraient élus par la population de l'île de Montréal?

Autrement dit, un tout autre palier d'administration complètement détaché du conseil municipal de Montréal et des conseils de banlieue?

Nous verrons peut-être quelque chose du genre un jour puisque ce conseil formé d'une centaine d'élus sera recommandé au Comité Hanigan par le sous-comité chargé d'étudier les structures de la CUM.

Selon ce que nous avons appris de l'affaire, chaque conseiller représenterait un arrondissement d'environ 25,000 de population.

Mais si la recommandation est formulée telle quelle, la Ville de Montréal sera une fois de plus favorisée puisqu'elle jouira d'une représentation majoritaire au sein de ce conseil.

M. Lawrence Hanigan, président de l'exécutif de la CUM, n'a pas encore reçu ladite recommandation écrite mais on l'a informé verbalement à propos de ce rapport qui lui sera livré prochainement.

### **L'enfouissement des fils**

Le programme d'enfouissement des fils, à Montréal, se poursuit normalement.

Cette initiative "underground" a coûté à date \$41.6 millions et l'administration de Montréal prévoit investir \$9.8 millions dans ce projet au cours des deux prochaines années.

Actuellement, les fils sont enfouis dans 237 milles de rues et 43 milles de ruelles. Au total, la ville de Montréal compte 992 milles de rues. C'est donc dire que 712 milles de rues sont toujours occupés par des poteaux supportant des fils de toutes sortes.

Montréal est l'une des rares villes en Amérique du Nord à faire disparaître les fils aériens à un rythme si rapide.

### **\$600,000 de plus dans le trésor municipal**

Grâce au projet de loi 29 sanctionné par l'Assemblée nationale le 30 juin 1972, la Ville de Montréal peut imposer une taxe aux centres hospitaliers et aux centres d'accueil.

Aussi, le conseil municipal a-t-il décidé la semaine dernière d'imposer cette nouvelle taxe rétroactivement au 1er mai 1972.

Cette taxe est de \$35 par lit pour les centres hospitaliers et de \$20 par lit pour les centres d'accueil.

Concordia pourra donc compter sur des revenus de \$600,000 applicables au présent exercice financier, revenus qui n'avaient pas été prévus.

### **En vrac . . .**

M. C.-A. Boileau, directeur du service des travaux publics de Montréal, a été nommé pour une autre année membre de la Commission des services électriques de Montréal. Ce "side-line" lui rapportera \$3,000... Les autorités de l'hôpital Maisonneuve ont reçu l'autorisation du conseil municipal de construire un pavillon de quatre étages devant l'entrée principale de l'institution. Ce bâtiment abritera principalement des laboratoires...

Par ailleurs, le Collège Loyola construira un bâtiment de deux étages à des fins para-scolaires sur son campus situé à l'angle de la rue Sherbrooke et de l'avenue Belmore... Dans le nord de la ville, c'est le Collège Regina Assumpta qui construira un gymnase au coût de \$800,000. Ce collège est situé au 1750 est, rue Sauriol... La CUM demandera une subvention de \$30,000 au ministère de l'Industrie et du Commerce dans le cadre de son programme de stimulation à la création de commissariats industriels... Le Bureau de transport métropolitain prévoit qu'il en coûtera \$100,000 en surtemps pour les employés de la CTCUM, pour les quatre premiers mois de 1973... Alors, qu'en dites-vous d'un conseil de la CUM comprenant 100 membres? Ils sont 81 actuellement à ne pas s'entendre! A 100, ils devraient avoir du plaisir...





## André Beauvais Chroniqueur municipal

### Carte électorale et Loi électorale: une seule demande!

La nouvelle carte électorale et les modifications proposées à la loi électorale de la ville de Montréal n'ont suscité à date aucun commentaire de personnes qui s'intéressent de près à ce passe-temps: la politique municipale.

Par ailleurs le greffier de la ville de Montréal et président d'élection, Me Marc Boyer, n'a reçu qu'une demande de la part d'une association italienne désireuse d'obtenir la nouvelle carte électorale et une copie des modifications proposées à la loi électorale de Montréal.

Nous avons toutefois appris que certains conseillers municipaux ne seraient pas tellement d'accord avec l'obligation pour un candidat à la mairie de recueillir 250 signatures sur son bulletin de présentation.

Est-ce à dire que des conseillers membres du Parti civique du maire Jean Drapeau auraient l'intention de se présenter contre leur chef? M. Jean-Paul Cloutier, peut-être! Le mouton noir du groupe aux yeux du maire Drapeau...

Quoi qu'il en soit, c'est à la fin de février que le conseil municipal étudiera les recommandations du président d'élection.

Plus tard, l'Assemblée nationale sera sollicitée par les autorités de Montréal pour ratifier les modifications que le conseil aura adoptées.

Rappelons que l'addition d'un nouveau district électoral (Marie-Victorin) portera le nombre de conseillers municipaux de 52 à 55.

### Police: des chemises identiques pour tous les policiers de la CUM

Sans tambour ni trompette, le Conseil de sécurité publique de la CUM procède lentement mais sûrement à l'intégration des policiers de l'île.

Après avoir "intégré" les voitures de patrouille de tous les corps policiers de l'île, voici que le Conseil de sécurité va toucher directement aux hommes!

Dans quelques jours, si ce n'est déjà commencé, on va procéder à "l'intégration" des chemises des policiers! Après cela, on va se pencher sur les souliers des policiers.

En effet, le comité exécutif de la CUM vient d'autoriser l'achat de \$101,606.40 de chemises pour tous les policiers de la CUM à la suite d'une recommandation en ce sens du Conseil de sécurité.

Pour ce qui est des souliers des policiers, on a placé une commande totalisant \$48,854.02. On veut que les policiers aient tous le pas, le pas de l'intégration!

Et quand ils donneront leur chemise pour secourir un citoyen ils donneront une chemise identique dans quelque coin de la CUM que ce soit.

### 36,910 logements surpeuplés à Montréal

Selon Statistique Canada, il y a 394,590 logements dans la ville de Montréal. De ce nombre 36,910 sont des logements surpeuplés.

Statistique Canada entend par "logement surpeuplé" un logement où le nombre de personnes dépasse le nombre de pièces occupées.

D'autres chiffres: on a dénombré 242,000 appartements ou plain-pied, 131,905 logements attenants (duplex, triplex) et 20,575 logements individuels (détachés-unifamiliaux).

Statistique Canada rappelle encore que 75,590 logements sont habités par leur propriétaire tandis que 319,000 sont loués.

À Toronto, on retrouve 17,645 logements surpeuplés sur un grand total de 224,440 logements dans la Ville-Reine.

### Les remords l'ont gagné

Un citoyen de Montréal, rongé par les remords, a fait parvenir au directeur des finances de Montréal, M. Roger Bélanger, un billet de \$20 "pour un compte pas payé il y a 30 ans"!

Le contribuable, qui n'a pas signé son envoi, peut maintenant dormir en paix. Mais ce n'est pas cela qui va sortir Terre des Hommes du trou.

### En vrac...

M. Gérard Niding, président du comité exécutif de Montréal, revient aujourd'hui d'Ottawa où il a assisté à la conférence fédérale-provinciale sur l'habitation... Plusieurs logements seront démolis dans la Petite Bourgogne, sur les rues Vinet, Ste-Cunégonde, Charlevoix, Duvernay, Des Seigneurs, de Kamouraska et Albert, afin de permettre l'avancement des projets de rénovation "Parc Des Seigneurs", "Ilots Campbell" et "Vanier-Delisle"...

Le maire W.G. Boll, de Roxboro, n'a pas connu beaucoup de succès jusqu'à maintenant avec son projet de fusion d'une douzaine de villes dans le "West Island". Trois groupes de villes se sont détachés de la douzaine pour étudier des projets de fusion entre elles: Dorval, Pointe-Claire et Beaconsfield; Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville et Baie d'Urfé; Pierrefonds, Ste-Geneviève et Saint-Laurent... Le rôle d'évaluation de Dorval est passé de \$295,680,105 qu'il était en 1972 à \$306,126,465 en 1973. Une augmentation de 10 pour cent... M. Marcel Guérin vient d'être nommé gérant municipal à Dorval. Il remplace M. Armand Deltorchio qui était à l'emploi de la ville depuis 43 ans... Tous les membres du comité exécutif de Montréal connaissent maintenant les coûts des Jeux olympiques et des installations. Le secret est bien gardé...



## André Beauvais Chroniqueur municipal

### Québec fait des heureux

L'octroi de \$10.5 millions que le gouvernement du Québec vient d'accorder à la Communauté urbaine de Montréal, pour assumer le fardeau du budget supplémentaire de la police pour 1972, a fait des heureux !

Les représentants des villes au sein du conseil de la CUM auraient certes préféré que Québec accorde une subvention de \$15 millions et même davantage afin de réduire le coût de service de police mais tous s'accordent à dire que le geste que vient de poser le gouvernement du Québec sera renouvelé tous les ans.

### L'important, selon Hanigan

L'important, selon M. Lawrence Hanigan, président de l'exécutif de la CUM, c'est que le gouvernement du Québec reconnait qu'il doit participer aux coûts de la police de l'île de Montréal parce que le travail accompli par cette dernière a un rayonnement provincial.

M. Hanigan n'est pas inquiet pour le futur. "Le ministre Jérôme Choquette n'a pas engagé le gouvernement pour les années à venir mais il a tout simplement évité de le faire comme aurait fait tout bon politicien", a-t-il dit. Il a conclu: "Le gouvernement de la province a reconnu de façon concrète sa participation financière dans les affaires de la police de la CUM et il lui sera difficile de s'en soustraire à l'avenir".

### Ryan est heureux et malheureux!

M. Yves Ryan, maire de Montréal-Nord et vice-président de l'exécutif de la CUM, est heureux et malheureux à la suite de l'annonce de cette subvention !

M. Ryan est heureux comme le sont tous les maires de la banlieue parce que le budget supplémentaire de la police pour 1972 représentait une hausse de la taxe de la CUM de .10 cents des \$100 d'évaluation dans chaque municipalité.

Il est malheureux parce qu'il avait réclamé de Québec il y a quelques semaines que l'octroi ne soit versé qu'aux villes de banlieue, que Montréal, la grande gagnante dans l'intégration des coûts de la police, ne touche pas un sou de l'octroi. Mais les autorités provinciales en ont décidé autrement et la subvention de \$10.5 millions servira à défrayer le budget supplémentaire de la police, ce qui veut dire que Montréal s'évite ainsi une dépense d'environ \$4 millions.

### Benoit: un soulagement

Pour sa part, M. Bernard Benoit, maire de Pointe-aux-Trembles et président de la Conférence des maires de banlieue, a déclaré que l'octroi de Québec soulagera la population de banlieue qui faisait face à une autre augmentation de taxes à cause du budget supplémentaire de la police.

M. Benoit est d'opinion, un peu comme tous les intéressés, que l'octroi de Québec ne règle pas le problème des coûts astronomiques de la police mais il considère que les autorités de la province ont ouvert la porte à la discussion quant au partage des responsabilités financières au chapitre de la police de la CUM.

### En vrac...

Le conseil municipal de Montréal a voté des crédits de \$75,000 pour l'achat de la plantation d'arbres et d'arbustes dans des rues de la métropole... Une autre somme de \$75,000 servira à l'installation de bacs à fleurs et de corbeilles à réverbères dans certaines rues...

Des égouts et des conduites d'eau seront construits prochainement dans la rue Duquesne entre l'avenue Charette et l'avenue Rodolphe-Mathieu. Les travaux sont évalués à \$72,000... Dans une ville du Kentucky, aux Etats-Unis, les policiers se sont rendus compte que les enseignes "Défense de stationner" n'étaient plus du tout respectées; ils ont pris les grands moyens en les remplaçant par des enseignes sur lesquelles il est inscrit: "Ne songez même pas à stationner"...



**André Beauvais**  
Chroniqueur municipal

### Gérard Niding et l'habitation

M. Gérard Niding, président du comité exécutif de Montréal, est optimiste quant aux décisions des autorités supérieures qui devraient éventuellement faire l'objet d'amendements aux lois existantes sur l'habitation dans le sens d'une amélioration certaine. C'est le commentaire que M. Niding a formulé à son retour d'Ottawa où il a assisté à la conférence fédérale-provinciale sur l'habitation.

Le représentant de Montréal à cette conférence s'est dit heureux que la province de Québec ait permis à Montréal de faire valoir ses points de vue relativement aux problèmes de l'habitation dans la métropole. "Nous sommes satisfaits des résultats", a dit M. Niding. Soulignons que M. Niding accorde une grande attention aux problèmes du logement à Montréal. Quand il succéda à M. Lucien Saulnier, en novembre 1971, il avait déclaré aux journalistes qu'il affermirait davantage la politique du logement subventionné dans la métropole.

M. Niding n'a pas toujours connu le succès qu'il espérait, surtout au chapitre de la récupération des logements, à cause surtout des minces crédits débloqués par le gouvernement fédéral dans ce secteur de l'aide à l'habitation.

### La CUM et les eaux minérales

Dès 1966, le service de santé de la Ville de Montréal entreprenait la surveillance des eaux minérales vendues dans la métropole. Avec l'avènement de la Communauté urbaine de Montréal, cette responsabilité fut confiée au service de l'assainissement de l'air et de l'inspection des aliments de la CUM.

Dans un rapport que le directeur de ce service, M. Jean Marier, vient de remettre à l'exécutif de la CUM, il est fait mention de 56 enquêtes sur autant de marques d'eau minérale au cours de 1972 auprès de 52 fabricants. On informe également que trois marques d'eau minérale furent retirées du marché montréalais au cours des années 1971 et 1972.

Ces marques sont les suivantes: l'eau "Source St-Hilaire" qui a été prohibée le 25 mai 1971; l'eau "A la Claire Fontaine" qui l'a été le 31 août 1972 et l'eau qui était vendue par l'établissement "O-Pti-Zol-zo", qui s'est envolée du marché le 3 novembre dernier.

La raison donnée est la suivante: "Les visites faites et les échantillons prélevés à propos de ces eaux ayant révélé qu'elles étaient inacceptables et leurs fabricants ne manifestant pas l'intention d'apporter les corrections nécessaires, ces eaux ont été prohibées sur le marché de la CUM."

### \$16 pour inhumer un nouveau-né!

Au cours de son exercice financier 1970-1971, la Ville de Montréal a procédé à l'inhumation de 64 nouveaux-nés abandonnés morts dans des crèches ou ailleurs! C'est le service des affaires sociales de Montréal qui doit voir à l'inhumation de ces petits corps en vertu de la Loi de l'aide sociale. Chaque inhumation coûte \$16.

Au cours de la même période, ledit service a vu à l'inhumation de 142 adultes dont les corps ne furent pas réclamés. Dans le cas d'un adulte, l'inhumation coûte \$56. C'est la maison Alfred Dallaire qui détient actuellement ce contrat de la Ville de Montréal.

Incidentement, le comité exécutif vient d'autoriser des appels d'offres pour l'inhumation des inconnus au cours de son exercice financier 1973-1974.

### En vrac...

La Ville de Montréal a autorisé pour le mois de février 16 souscriptions publiques dont l'objectif total est de \$2,235,000. La plus importante est celle de la Fondation du Québec des maladies du coeur qui veut recueillir \$400,000... La moins importante de ces quêtes est celle de la Fédération des sports silencieux. (!) de Montréal dont l'objectif est de \$10,000. Elle n'aura pas passé sous silence...



### Ryan: \$310 millions c'est encore trop

Nous avons demandé au maire Yves Ryan, de Montréal-Nord, de nous livrer sa toute première réaction après avoir appris, dimanche soir, qu'il en coûterait \$310 millions pour la présentation des Jeux olympiques à Montréal en 1976.

De dire M. Ryan: "C'est encore beaucoup trop cher quand on sait que le prolongement des lignes du métro coûtera \$430 millions et quand on sait qu'il en coûtera au bas mot \$300 millions pour l'épuration des eaux". C'est encore trop cher, selon M. Ryan, parce que la source de financement dans les trois cas est la CUM.

### Quel parti voudra de M. Yves Ryan ?

Par ailleurs, le maire de Montréal-Nord nous a rappelé qu'il n'en a plus pour tellement longtemps au palier municipal. M. Ryan a l'intention d'être candidat aux élections provinciales de 1974 sans savoir, cependant, pour le moment, au sein de quel parti il pourrait briguer les suffrages. Il écarte toutefois les Crédi-tistes et le Parti Québécois! Restent le Parti libéral et l'Union nationale. Qui voudra du maire de Montréal-Nord, du vice-président du comité exécutif de la CUM ?

### Le transport en commun avant la fusion !

Les maires du "West Island" ont décidé de consacrer leurs efforts à trouver des solutions aux problèmes de transport en commun dans l'ouest de l'île et d'abandonner pour quelques mois le fameux projet de fusion d'une douzaine de municipalités dans ce secteur de la Communauté urbaine de Montréal.

Réunis à l'hôtel de ville de Kirkland, la semaine dernière, les maires ont convenu d'attendre le rapport du Comité Hannigan avant de reprendre la bataille du regroupement. Ils ont aussi définitivement mis de côté leur intention de "reconquérir" la police à la suite de l'annonce faite par le ministre Jérôme Choquette, lequel a déclaré que le service de police de la CUM était là pour y rester. Le problème du transport en commun étant crucial dans le "West Island", les maires ont finalement compris qu'ils pourraient apporter des correctifs dans ce domaine s'ils ne connaissent pas de succès dans d'autres !

### Travaux municipaux à la charge du fédéral

A l'instar de plusieurs municipalités du Québec, la ville de Pierrefonds profitera dans une large mesure des projets d'initiatives locales (PIL) du gouvernement fédéral pour faire exécuter des travaux qui sont normalement à la charge des contribuables, municipaux. Ainsi, les dirigeants du PIL viennent d'approuver des projets municipaux totalisant des octrois d'environ \$70,000 pour la ville de Pierrefonds. Soulignons que la ville de Montréal profite elle aussi largement des projets d'initiatives locales.

### Corruption municipale et professionnels !

Très intéressante cette série d'articles que le confrère Florian Bernard signe dans La Presse sur la corruption municipale. Le journaliste parle des systèmes de corruption dans l'engrenage d'une administration municipale et fait grand état des professionnels à l'emploi des villes. Une série qui aura certes des rebondissements car le ministère des Affaires municipales est pratiquement accusé d'y comploter par son silence et son inertie.

### En vrac...

Le maire Jean Drapeau a reçu d'innombrables plaintes relativement à l'entretien des trottoirs. Il a dû aussi recevoir, dans son courrier, plusieurs lettres de félicitations... Réalisation bientôt d'un projet de \$300,000 d'habitations unifamiliales à Vaudreuil... L'évaluation imposable de Roxboro s'élève à \$30,410,950 alors qu'elle s'élevait à \$28,785,080 en 1972... Le conseil municipal de Kirkland s'oppose à ce que l'Assemblée nationale enlève aux contribuables le droit de référendum sur les changements de zonage sollicités aux autorités municipales. Une porte ouverte sur la corruption, quoi...

Le constable Marcel Poirier, du secteur Dollard-des-Ormeaux de la police de la CUM, occupe ses loisirs à peindre des toiles. Il est même un artiste recherché. Le juge Jacques Coderre, président du Conseil de sécurité, a-t-il pensé à décorer son bureau de toiles de l'agent Poirier?... La dernière blague relativement aux \$310 millions des Jeux olympiques: maintenant qu'on connaît la base du budget, pourrait-on connaître les véritables coûts des Jeux olympiques ?



**André Beauvais**  
Chroniqueur municipal

## Robert La Palme : \$15,000 pour six mois

M. Robert La Palme, caricaturiste et grand ami du maire Jean Drapeau, vient de renouveler son contrat avec le comité exécutif de Montréal à titre de conservateur du pavillon de l'HUMOUR à Terre des Hommes.

Pour une période de six mois, M. La Palme gagnera \$15,000, soit sur la base d'un salaire annuel de \$30,000!

Rares sont les directeurs des différents services municipaux qui gagnent au-delà de \$30,000 par année.

Les quatre grandes responsabilités de M. La Palme seront:

a) concevoir un scénario pour une présentation dans un pavillon de Terre des Hommes, dont le thème sera "L'HUMOUR" et collaborer à sa réalisation dans les limites des crédits à être votés par le comité exécutif;

b) faire les démarches pour obtenir tous les exhibits qui seront requis pour la réalisation du thème;

c) assurer, avec la collaboration de Terre des Hommes et de la division des inventaires du service des achats et magasins, la livraison de tous les exhibits avant l'ouverture de Terre des Hommes pour la saison 1973 et à la fermeture, voir à les retourner aux différents prêteurs;

d) assurer la direction du pavillon en qualité de conservateur.

Son salaire lui sera versé à raison de six chèques de \$2,500 le premier des mois de mai, juin, juillet, août, septembre et octobre.

Par ailleurs, soulignons que le comité exécutif a décidé de couper dans le budget des fleurs de Terre des Hommes.

Il était prévu qu'une somme de \$15,000 serait consacrée en 1973 pour la plantation de fleurs dans les îles enchantées mais l'exécutif a réduit ce montant à \$10,000.

## L'intégration des fonctionnaires à la CUM

M. Lawrence Hanigan, président du comité exécutif de la CUM, a révélé à Montréal-Matin, hier, que l'intégration des fonctionnaires dans les trois services Intégrés de la CUM se bâclerait au cours du mois de mars.

Selon M. Hanigan, la procédure visant à intégrer les fonctionnaires du service de la police n'est pas encore complétée et c'est ce qui retarde l'intégration d'une centaine de fonctionnaires employés des services d'évaluation, de l'assainissement de l'air et de l'inspection des aliments et de la police.

Selon lui, les fonctionnaires de la police ne subissent aucun examen comme l'a mentionné le syndicat des fonctionnaires.

Il s'agirait plutôt d'un travail de confection de fiches sur les éventuels fonctionnaires, travail que poursuit le service de la police.

M. Hanigan assure de plus qu'il n'existe aucun danger de mutation pour les fonctionnaires du service de la police travaillant actuellement en banlieue.

"S'il y a mutations, a-t-il ajouté, elles se feront après l'intégration lorsque lesdits fonctionnaires auront subi de véritables examens."

## En vrac...

Le maire Jean Drapeau accordait une entrevue, hier, sur les Jeux olympiques, à un journaliste allemand correspondant d'une chaîne de journaux allemands dont le tirage quotidien total dépasse les 4,000,000 de copies. Le maire a affirmé à ce journaliste que la ville de Montréal ne connaîtrait pas de déficit avec les Jeux olympiques... Les autorités municipales de Saint-Léonard prendront livraison du nouvel hôtel de ville le 5 mars... MM. Jean Bourassa, Jean-Guy Massé, Raymond Brodeur, Claude Cayouette et Camille Rivet, respectivement directeur adjoint, ingénieurs et conseiller technique au BTM (bureau de transport métropolitain) sont actuellement à Toronto pour fins d'études relativement à la construction du métro... Le maire Jean Drapeau a déclaré lors d'une récente conférence de presse qu'il n'y aurait aucun déficit aux Jeux olympiques!

MONTREAL-MATIN, MERCREDI 31 JANVIER 1973



## André Beauvais

### Chroniqueur municipal

#### Une rencontre mystère

La semaine dernière, M. Gérard Niding, président du comité exécutif de Montréal, rencontrait quelques importants employés du peuple à Québec!

Cette rencontre réunissait en effet le premier ministre Robert Bourassa, le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, et le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, en plus de M. Niding.

Essayez maintenant de savoir de quoi ils ont parlé! M. Niding a décidé de conserver son secret.

C'est curieux! Quand les autorités du Québec rencontrent les autorités du gouvernement fédéral, ils s'organisent toujours pour que ces visites obtiennent de retentissants échos dans la presse; à la Ville de Montréal, c'est le contraire.

Plus que le contraire, c'est le mystère. Le maire Jean Drapeau n'est plus seul à faire le mystérieux; il est maintenant imité en cela par M. Gérard Niding.

#### Un service excellent!

Avant l'intégration des forces policières sur l'île de Montréal, les citoyens de Sainte-Anne-de-Bellevue pouvaient compter sur un service ambulance pour le transport des malades en plus du transport des blessés à la suite d'accidents.

Mais il arrive que le Conseil de sécurité publique de la CUM a décidé de "détourner" l'ambulance de Sainte-Anne-de-Bellevue vers un autre secteur de la CUM avec le résultat que le service de transport (gratuit) des malades est interrompu.

Le conseil municipal de Sainte-Anne-de-Bellevue a prié le Conseil de sécurité de retourner l'ambulance à ceux qui l'ont défrayée dans le but de l'affecter uniquement au transport des malades.

Pour ce qui est du service de la police proprement dit, on demande que la CUM dispose d'une ambulance dans le secteur de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Comme on le voit, la police de la CUM donne un service plus qu'excellent à toute la population de l'île!

#### 5,420 victimes d'incendies

Au cours des dix dernières années, au Québec, les incendies ont causé la mort de 1,229 personnes et occasionné des blessures à 4,191 autres. Par ailleurs, les pertes matérielles s'élèvent à \$540 millions!

En 1971, un total de 24,334 incendies ont surgi au Québec causant la mort de 140 personnes, infligeant des blessures à 508 autres et laissant des pertes matérielles de \$69 millions.

Etes-vous bien protégé contre le feu?

#### La prochaine confrontation

La prochaine assemblée du conseil de la Communauté urbaine de Montréal aura lieu à la fin de février.

A cette occasion, nous assisterons probablement à une confrontation entre l'exécutif et les maires de banlieue au sujet de la relocalisation du service d'évaluation de la CUM.

Il y a quelques mois, les maires de banlieue ont refusé de louer des locaux dans certains secteurs de la CUM afin d'améliorer les conditions de travail des employés du service d'évaluation qui logent depuis plusieurs années dans un bâtiment vétuste au 401 rue Saint-Nicolas, dans le Vieux Montréal.

Le comité exécutif reviendra à la charge, fort de la marche de protestation faite par les fonctionnaires, la semaine dernière.

Un autre projet de relocalisation sera recommandé au conseil de la CUM et nous verrons alors si les maires de banlieue se laisseront attendrir.

Pour sa part, le Syndicat des fonctionnaires de la CUM suit l'affaire de près. Ses porte-parole ont bien raison de dire qu'ils sont victimes d'une petite guerre politique entre les maires de banlieue et les dirigeants de la CUM.

Ces derniers sont en faveur du déplacement des employés tandis que les maires de banlieue peuvent exercer un droit de veto sur cette question comme sur toutes les questions de la CUM à l'exception du service de la police qui échappe à leur contrôle.

Au fait, s'il en coûtait quelques millions de dollars de moins pour le service de la police, la CUM pourrait peut-être consacrer des crédits à l'amélioration des autres services et des conditions de travail de certains employés de la CUM.



**André Beauvais**  
Chroniqueur municipal

## CONSTRUCTION

### *Plus de permis cette année mais moins de \$*

**Construction: \$9,906,469**

Le service des permis et inspections de la ville de Montréal a livré 270 permis de construction au cours de janvier pour une valeur de \$9,906,469.

Trente-trois de ces permis concernent l'édification de nouveaux bâtiments dont les trois plus importants sont:

- une école de la CECM, sur le boulevard Rosemont, entre Carignan et Duquesne (\$5,000,000);
- un centre communautaire (Allied Jewish Community Services) sur le chemin de la Côte Sainte-Catherine, entre Mountains Sights et Westbury (\$1 million);
- un édifice à bureaux, avec entrepôts, projet de UAP Inc., au 2075 rue Haig (\$800,000).

Par contre, 233 permis ont été accordés pour la réfection de maisons ou d'édifices; leur valeur atteint \$2,353,360.

### **Baisse de \$8,591,556**

En janvier 1972, la ville de Montréal avait livré moins de permis, soit 182, mais pour une valeur de beaucoup supérieure à celle de janvier 1973.

En effet, les travaux autorisés en janvier 1972 totalisaient des investissements de \$18,498,025.

Au chapitre de la construction, l'année 1973 débute donc, à Montréal, avec une baisse de \$8,591,556.

Au cours de l'année 1972, Concordia a autorisé un grand total de 4,439 permis de construction pour des travaux totaux de \$165,782,091.

### **52 ans au service d'une Corporation municipale**

Dans la municipalité-paroisse de Saint-Clet, dans le comté de Vaudreuil-Soulanges, l'âge de la mise à la retraite pour les employés municipaux n'a pas tellement d'importance.

La semaine dernière, M. Charles-Edouard Leduc, secrétaire-trésorier de Saint-Clet, annonçait au maire (son fils), qu'il avait décidé de prendre sa retraite APRES 52 ANS de service à la municipalité-paroisse!

Précisons qu'il n'y a pas mésentente entre le conseil et le secrétaire-trésorier! La raison de son départ est son âge: M. Leduc est AGE DE 80 ANS... Qui dit mieux?

### **Un petit dérangement**

Les habitués de la ligne de métro qui va de Longueuil à la station Berri-DeMontigny connaîtront de légers dérangements, au cours des prochaines semaines.

C'est que la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal procède à des essais sur le matériel roulant. La CTCUM s'en excuse. Cette période d'essai doit durer environ un mois.

### **Nouveau centre domiciliaire à Dollard-des-Ormeaux**

La firme Charest et Frères, de Mont-Royal, a l'intention d'aménager un important centre domiciliaire à Dollard-des-Ormeaux, à l'est du boulevard Saint-Jean.

Le projet de \$5 millions a été étudié par les autorités municipales qui lui ont réservé un accueil sympathique.

Le conseil municipal doit examiner prochainement toutes les questions concernant la mise en place des services publics (égouts, aqueduc, rues, trottoirs, éclairage, etc.) qui doit précéder l'exécution du projet d'habitations.

### **Il y a des villes qui paient!**

Il y a au moins deux villes membres de la Communauté urbaine de Montréal qui refusent de payer leur quote-part des services policiers.

Mais il y a plusieurs autres municipalités qui ont accepté de verser leur contribution à la CUM!

Ainsi, le maire de Beaconsfield, M. Edwin Briggs, a déclaré que le conseil municipal avait décidé de payer toutes les cotisations à la CUM parce que rien dans la loi n'autorise une ville à conserver les sommes perçues des contribuables au nom de la CUM.

M. Arthur Séguin, maire de Pointe-Claire, pense autrement, tout comme le maire Smiley, de Kirkland.



**André Beauvais**  
Chroniqueur municipal

### Quelque 500 plaintes au Bureau de révision de la C.U.M.

Le Bureau de révision de la Communauté urbaine de Montréal a enregistré jusqu'à ce jour quelque 500 plaintes quant au nouveau rôle d'évaluation préparé par le service d'évaluation de la C.U.M. et qui fut déposé à la mi-novembre.

Ce nombre de 500 plaintes surprend quelque peu quand on considère que la Ville de Montréal, à elle seule, a déjà enregistré jusqu'à 10,000 plaintes par année. Faut dire toutefois que les contribuables de la C.U.M. ont jusqu'au 1er mai pour contester la valeur révisé de leur propriété, valeur inscrite au rôle d'évaluation de chacune des municipalités membres du gouvernement métropolitain.

Ce qui explique le petit nombre de plaintes, actuellement, c'est le fait que plusieurs payeurs de taxes ne connaissent pas la nouvelle valeur de leur propriété parce qu'ils n'ont pas encore reçu leur compte de taxes sur lequel est inscrite cette valeur.

Les propriétaires qui voudront contester leur valeur inscrite au rôle d'évaluation de la C.U.M. devront porter plainte auprès du greffier de leur ville respective, lequel fera les représentations requises auprès du Bureau de révision de la C.U.M. Et que les propriétaires, les petits surtout, ne se gênent pas; c'est leur droit de protester de cette valeur révisée s'ils ont le moindre doute.

### Village olympique : le site sera connu dans deux mois

Le maire Jean Drapeau a déclaré, hier, à la télévision, que l'emplacement du Village olympique sera connu dans deux mois. Le maire a précisé que son choix est le golf Viau mais qu'il n'est pas seul à décider dans cette affaire. M. Drapeau a ajouté que l'ancienne pépinière municipale, située plus à l'est que le site des Jeux olympiques soit dans un secteur plus peuplé, pourrait devenir un magnifique parc public advenant la disparition d'une partie du golf municipal pour les besoins du village olympique.

Le maire est d'opinion que les associations qui dénoncent le projet du Village olympique, au golf Viau, s'y opposent parce qu'"ils veulent préserver un parc public". C'est pourquoi le No 1 de l'administration montréalaise entend contourner la contestation face au projet du Village olympique en promettant l'aménagement d'un parc à l'ancienne pépinière de l'est. Mais il nous semble que les protestataires dénoncent surtout ce projet du maire parce qu'il élimine un vaste espace vert dans le secteur est.

### Deux douzaine de pavillons

Deux bonnes douzaines de pavillons seront regroupés dans l'île Saint-Hélène, cet été, pour Terre des Hommes '73. Une douzaine de pays ont déjà confirmé leur participation et les autorités prévoient que quelques autres pourraient annoncer leur venue sous peu. Mentionnons les quelques pays suivants: La Chine, le Japon, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la France, la Suisse, l'URSS, etc.

Par ailleurs, la Ville de Montréal (les contribuables) commanditera une douzaine de pavillons dont les plus populaires: la Biosphère, le film 360 degrés "Canada 67", le pavillon des Armes, celui de l'Humour et de la caricature, le Monde insolite, etc... Le Québec, en plus participer au déficit financier de Terre des Hommes, y aura son pavillon dans l'île Sainte-Hélène.

### Enfouissement de fils

Le comité exécutif de Montréal a autorisé le service des Travaux publics à lancer des appels d'offres pour l'installation sous terre des fils d'un système d'éclairage de voies publiques et de signaux de circulation dans les secteurs suivants:

- Rue Saint-Urbain, entre Mont-Royal et Bernard;
- Rue de l'Épée, entre Jean-Talon et Beaumont;
- Rue Saint-Hubert, entre Fleury et Gouin;
- Rue Esplanage, entre Mont-Royal et Villeneuve;
- 25e Avenue, entre Robert et Jean-Rivard;
- Rue Saint-André, entre Mont-Royal et Laurier.

Tous ces travaux coûteront \$116,000. Ils commenceront au printemps.





***De retour au début d'avril***

Voilà, c'est la fin des émissions pour le mois de mars! Une bonne quinzaine de jours pour faire le plein et on se retrouve au début d'avril.



**André Beauvais**

**Chroniqueur municipal**

**En vrac...**

Mon petit doigt me dit que des fonctionnaires municipaux préparent un autre plan de route entre le village olympique et le stade des Jeux olympiques... Les intéressés prendront note que l'hôtel de ville de Montréal est fermé demain... Il en est de même en banlieue... Le projet de fusion entre Saint-Laurent et Pierrefonds serait à l'eau... Par contre, le maire de l'île Bizard, le Dr Bernard Patry, est opposé à la fusion de sa ville avec Pierrefonds, Sainte-Geneviève et Roxboro comme le voudrait le prochain rapport Hanigan...



## Les Jeux olympiques ON PART!

Ce n'est pas un, ni deux, ni trois, ni même onze, mais bien \$16 millions (et quelques miettes) que le conseil municipal sera invité à voter, demain, à sa séance spéciale, pour les premiers préparatifs dans l'organisation des Jeux olympiques de 1976. Ces crédits seront assurés par la Villa de Montréal, mais ils seront récupérables au moment de la rentrée des revenus qui seront produits par la vente de la monnaie olympique, du timbre olympique et de la loterie nationale au profit des Jeux.

Cette "petite" dépense des Olympiques se divise en huit chapitres: \$11.4 millions pour l'excavation du stade, dans le parc Maisonneuve; \$54,200 pour "l'instrumentation de contrôle du soutènement et du talus d'argile dans le parc Maisonneuve"; \$150,000 pour la construction d'un bâtiment, dans le parc, à usage multiple; \$3 millions pour le déplacement des égouts et des conduites d'eau, dans la rue Sherbrooke, et pour les nivellements préliminaires en vue de l'infrastructure; \$42,000 pour l'achat d'appareils et du mobilier de bureau pour la division du Parc olympique; \$264,650 pour les dépenses relatives aux services externes pour une période d'un an (mai 73 à mai 74); \$938,000 pour les traitements et gages du personnel de la division "olympiques", pour la même période d'un an; \$123,000 pour l'achat de fournitures et matériaux requis pour les employés de ladite division.

Et voilà. Demain, à 17 heures, les Montréalais pourront dire: c'est vraiment parti, de façon concrète, le projet des Jeux olympiques. Et que ceux qui ont encore des tuques les tiennent à deux mains! Maintenant qu'on parle d'argent, le rythme ira en s'accroissant. C'en sera étourdissant. Et à ne pas oublier, surtout, la cérémonie du début des travaux, samedi matin, 10 heures, au parc Maisonneuve. Le maire Jean Drapeau sera sûrement disponible pour signer des autographes. Venez participer à cette grande et "spontanée" manifestation populaire qui se veut un appui massif de la population aux Jeux de 1976, comme dirait le maire Drapeau.

### LES JOURNAUX : CHAPITRE DEUXIEME I

L'administration de Montréal n'est jamais au bout de ses idées. Elle a perdu la première manche, dans l'affaire du règlement interdisant les boîtes distributrices de journaux sur le domaine privé adjacent au domaine public (ce qu'il ne faut pas faire pour garder sa ville propre!), mais elle entend bien écrire le deuxième chapitre de cette histoire, et avec beaucoup de succès cette fois.

Le juge James Huggessen a déclaré nul, la semaine dernière, le règlement 4337 de Montréal, adopté le 15 novembre 1971, mais, dans son jugement, monsieur le juge ouvrait une porte à la rédaction d'un nouveau règlement qui serait beaucoup plus précis. Les avocats de la Ville de Montréal et Me Michel Côté en tête, chef du contentieux, ont pigé! Le nouveau règlement sera présenté demain aux conseillers de Montréal.

### EN VRAC ...

La Ville de Montréal vient d'acheter une véritable "cargaison" de bougies de marque "Champion", au coût de \$16,200, pour faire démarrer les véhicules au cours des prochains 12 mois. A Montréal, on est champion où on l'est pas... Qui dit mieux? Elle vient également de passer une commande chez Photo Service Ltée pour l'achat de \$100,000 de films, piles sèches et lampes-éclair pour les besoins photographiques des différents services... Excellente cette initiative que veut prendre l'administration d'interdire les motocyclettes dans le Vieux Montréal...



#### En vrac . . .

La construction des égouts, dans la 15e Avenue, au sud de Duplessis et à l'ouest d'Armand-Bombardier, à Rivière-des-Prairies, coûtera \$41,000 . . . M. Daniel Logghe vient d'être nommé technologue au bureau de transport de la CUM . . . Par ailleurs, M. Jean-Paul Laramée devient chef de section au service d'évaluation de la CUM . . . Me Marcel Trudeau prépare actuellement le projet de modifications à la loi de la CUM qui sera probablement étudié à Québec au cours de la présente session . . . C'est le député Fernand Picard, du comté montréalais d'Olier, qui agira comme parrain de ce projet auprès de l'Assemblée nationale . . . Exposition de tapisseries au centre d'Art du Mont-Royal, jusqu'au 18 mai. Les portes sont ouvertes tous les jours de 10 à 19 heures.



## Le métro à Laval: très possible

Selon le maire Jacques Ytreault il est fortement question que les autorités de Laval donnent à la fin du mois une réponse "positive" aux dirigeants de la CUM qui veulent connaître les intentions du conseil municipal de Laval relativement au prolongement du métro dans l'île.

C'est ce que le maire laissait entendre à la radio il y a quelques jours.

M. Ytreault a cependant précisé que Laval "ne serait pas intéressée à un terminus du métro dans le quartier Pont-Viau mais bel et bien au métro..."

Le maire de Laval a de plus fait savoir que le conseil municipal qu'il dirige ne signerait certes aucun papier quant au prolongement du métro à Laval sans être assuré d'une forme de subventions à long terme de Québec.

## Un petit point qui nous a échappé !

Dans tout ce qui a été dit et écrit relativement à la question de l'emplacement du village olympique, un petit point a échappé à plusieurs.

Certains conseillers de Montréal, lors de l'étude de l'emplacement du golf Viau, ont reproché au maire Jean Drapeau d'avoir livré "le secret" aux membres du gouvernement et à toute la population (par l'entremise de la télévision) avant d'en saisir officiellement le conseil municipal.

Le maire s'en est bien sorti comme toujours en affirmant que ses documents étaient prêts depuis plusieurs semaines mais qu'il s'était plié à la demande du ministre Victor Goldbloom de retarder l'annonce de l'emplacement. Ce qui est vrai.

Quant à sa comparution devant la Commission parlementaire des Affaires municipales où il divulguera tous les renseignements relatifs au projet, le maire expliqua aux conseillers qu'il ne pouvait tout de même pas refuser cette invitation des autorités de la province.

Mais M. Drapeau semble oublier qu'avant l'annonce officielle et publique de sa comparution à Québec il avait communiqué aux journalistes par l'entremise de l'Agence TELBEC que les informations relatives au village olympique seraient données à son émission de télévision dominicale, laquelle devait précéder de deux jours l'assemblée du conseil!

Le maire Drapeau désire-t-il ainsi dialoguer directement avec la population avant de soumettre son plan au conseil dans le but d'influencer les conseillers qui ne partageaient pas son opinion?

Que non, que non!

## EN VRAC

- Les autorités municipales de VAUDREUIL recevront les journalistes mercredi pour annoncer le programme des fêtes du Bicentenaire de Vaudreuil.
- Le maire Jean Drapeau a déclaré la semaine dernière que le JARDIN BOTANIQUE sera agrandi au cours des prochaines années et qu'il sera un pôle de très grande attraction en 1976.
- Le conseiller Paul-Emile Robert considère que les réponses fournies aux conseillers par le maire Jean Drapeau et par le président de l'exécutif, M. GERARD NIDING, contournent souvent les questions posées. "Dorénavant, je n'accepterai plus de telles réponses" a dit M. Robert.
- Quelques maires de banlieue où l'on retrouve des golfs privés attendent "de pied ferme" de futures recommandations de la CUM pour la sauvegarde de "leurs" terrains de golf! L'exemple ne doit-il pas toujours venir d'en haut... ou du plus gros?



**André Beauvais**  
Chroniqueur municipal

- C'est vendredi matin, à 9h.30, que le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi, rencontrera le maire **JEAN DRAPEAU** et les membres du conseil municipal de Montréal à l'hôtel de ville de Montréal. L'hôtel de ville sera transformé en **PLACE FORTE** sous la surveillance de la **GRC**, de la **Sûreté du Québec** et de la police de la **CUM**. Gare aux badauds errants!
- Cette rencontre durera environ une demi-heure après quoi suivra l'assemblée régulière du conseil municipal.
- Le comité exécutif de **LAVAL** a fixé comme suit les tarifs pour les officiers d'élections qui auront lieu cet automne: les énumérateurs (.18 cents le nom avec un minimum de \$25), les scrutateurs (\$40.) les greffiers (\$35.) et les constables spéciaux (\$30.). Dans les trois derniers cas, le salaire comprend le repas.
- Couronnement demain soir de la reine du **BICENTENAIRE** de la ville de **VAUDREUIL**, dans le comté de Vaudreuil-Soulanges. L'élue est Mme Angèle Prévost, épouse du gérant de la ville.
- **LAVAL** entreprendra sous peu les travaux d'égout et d'aqueduc sur le boulevard René-Laennec, à Vimont, au coût de \$539,500.
- Le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, ne crie plus aussi fort au sujet de la "mauvaise" expérience de Montréal-Nord relativement aux communications de la police de la **CUM**. La raison simple: il attend l'intégration complète de tous les réseaux de communications des corps policiers de l'île en un seul. C'est le juge **JACQUES CODERRE** qui lui a demandé de patienter!
- La ville de **LONGUEUIL** accuse un **EXCÉDENT** des revenus sur les dépenses de \$1,545,063 pour l'exercice financier terminé au 31 décembre 1972.
- Lors de sa dernière émission de télévision dominicale, le maire Jean Drapeau s'est fait appeler le "**TOUT-PUISSANT**" par une citoyenne en admiration devant toutes ses réalisations! Un titre de plus pour la maire de Montréal...
- Selon le **COURRIER-LAVAL**, le député du comté de Laval aux Communes, **M. MARCEL ROY**, songerait à se présenter à la mairie de Laval, cet automne. Cette rumeur circule d'ailleurs depuis plusieurs mois à Laval.
- Une autre promesse électorale du maire **JACQUES TETREAU** de Laval: son conseil songerait à construire une aréna dans le sud-ouest de la municipalité, en 1974; ce qui porterait le nombre d'arénas à six dans la ville.
- Assemblée spéciale du conseil municipal de **LAVAL**, cet après-midi, à 1 heure. Il sera question entre autres d'autoriser une vente d'**OBLIGATIONS** de \$6 millions.
- Le conseiller municipal de Montréal, **PAUL-EMILE ROBERT**, reste convaincu que Concordia n'a aucun plan d'ensemble déterminé pour l'aménagement sur une longue période des **PARCS** de la métropole. Opinion nullement partagée par le président du comité exécutif, **M. GERARD NIDING**.
- Le service des permis et inspections de la Ville de **MONTREAL** a émis 4,439 permis (constructions et réparations) au cours de 1972 pour des travaux totalisant \$165,782,091.
- D'importants travaux de **PAVAGE** et de **TROTTOIRS** seront entrepris au cours des prochaines semaines dans les rues des **ILOTS CAMPBELL**, dans la **PETITE BOURGOGNE**.
- La rue **FRANCHEVILLE**, qui sera prolongée, dans le quartier **VILLERAY**, porte ce nom en l'honneur de François Poulin Francheville, né à Montréal, qui a obtenu en 1729 la permission du roi de France d'exploiter les mines de fer qui se trouvaient dans la seigneurie de **SAINT-AURICE**. La maison Francheville et Compagnie qu'il fonda en 1733 devint plus tard les "**FORGES DU SAINT-AURICE**".



## André Beauvais

Chroniqueur municipal

- La lutte pour la conservation des **ESPACES VERTS** est à la mode dans plusieurs villes du Québec. Après la "**BATAILLE DU GOLF-PARC VIAU**", c'est au tour de plusieurs centaines de citoyens de **VALLEYFIELD** de tenter de faire échec au conseil municipal qui est prêt à **VENDRE** la magnifique Baie Saint-François à un groupe d'hommes d'affaires désireux d'y construire un important complexe d'une quinzaine d'étages.
- Il y aura assemblée régulière du conseil de la **CUM**, ce soir, à 8 heures. A l'ordre du jour: plusieurs expropriations aux fins du métro, le rapport annuel de la **CUM** en plus du rapport No 12 sur les **PROGRES** des travaux du métro.
- Le maire **ROGER BOISVERT** de **BLAINVILLE** invite la population à célébrer dans la joie la fête nationale des **CANADIENS FRANÇAIS**, les 23, 24 et 25, fête qui marquera en même temps l'inauguration du parc de récréation de Blainville.
- Dans la dernière livraison du journal **PORTELANCE**, journal des pompiers de Montréal, le président de l'Association des pompiers, **M. JACQUES MORIN**, se demande si les autorités de Montréal négocient **AVEC** ou **CONTRE** les pompiers!
- Les travaux en cours dans le boulevard **DE-CARIE**, au nord de l'avenue Monkland, ont pour effet de remplacer une conduite d'eau d'acier par une nouvelle en béton armé. La vieille conduite en acier date de 1912! Ces travaux coûtent \$298,400.
- **LAVAL** vient de rembourser à des contribuables un total de \$30,218.79 de **TAXES** payées en trop.
- Le maire **JEAN DRAPEAU** a déjà dit qu'il ne savait rien au sujet d'une offre intéressante de **DISNEY WORLD** de s'implanter à Terre des Hommes. Il a cependant affirmé la semaine dernière qu'une firme privée avait offert **\$80 MILLIONS** pour acheter TdH! Existe-t-il un rapport entre la rumeur et l'affirmation de M. Drapeau?
- Le conseil municipal de **SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE** veut procéder à des travaux de réfection à l'hôtel de ville, au coût de \$145,000. Avant d'autoriser les travaux, toutefois, on attendra que les contribuables de Ste-Anne, Senneville et Baie-d'Urfé se prononcent sur la fusion. S'il y a **REGROUPEMENT**, les travaux seront chargés aux "actionnaires" de la nouvelle ville.
- Les autorités de **SAINTE-GENEVIEVE** qui avaient accepté de payer une facture de \$27,000 (quote-part des services) à la **CUM** sont revenues à la charge pour **BLOQUER** le chèque à la banque! Un jeu amusant que cette **CUM**!
- Le maire **WILLIAM BOLL**, de Roxboro, a déclaré que le **RAPPORT HANIGAN** sur les besoins futurs de la **CUM** est totalement inacceptable. Ce rapport recommande entre autre que Roxboro soit fusionnée à Pierrefonds, ce que M. Boll combat depuis longtemps.
- **A PINCOURT**, les policiers ont décidé de faire la vie dure au conseil municipal. Les négociations au sujet de la convention collective sont dans une impasse et le tout est porté à l'arbitrage. Et dire qu'on ne discute pas encore des salaires! Soulignons en passant que Pincourt est à la recherche d'un **CHEF** de police.
- Le maire Eddie Lalande, de **PIERREFOND**, se dit satisfait, lui, des recommandations **HANIGAN** au sujet de la **CUM**. Si Québec donne suite à l'une des suggestions, Pierrefonds englobera les territoires de Roxboro, Sainte-Genève et l'île Bizard. Quel maire ne serait pas satisfait à la place de M. Lalande?
- Le comité exécutif de Montréal a autorisé une dépense de \$6,000 pour l'installation d'une clôture au parc **VILLERAY**, le long de la rue Christophe-Colomb et le long de la rue de Normanville.
- Par ailleurs, un crédit de \$19,700 a été voté pour l'aménagement du parc **DES SEIGNEURS**, dans la Petite-Bourgogne.
- Le conseiller municipal **JEAN-PAUL CLOUTIER** (Montréal), qui était candidat à un poste de commissaire aux élections scolaires, a été défait. Il aimerait bien savoir si le maire Jean Drapeau, qui demeure dans son quartier, a voté contre lui!



## André Beauvais

Chroniqueur municipal

- **TERRE DES HOMMES** sera-t-elle administrée un jour par la Communauté urbaine de Montréal ? Sera-t-elle à la charge de tous les contribuables de l'île de Montréal ? Ces questions se posent quand on constate que le récent **RAPPORT HANIGAN** détermine quatre parcs à caractère **METROPOLITAIN**, actuellement, dans l'île: Angrignon, le parc du Mont-Royal, Maisonneuve (!) et les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène.
- Le rapport Hanigan, qui recommande à Québec la création d'une **SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DES PARCS**, précise même: "Que, dans un premier temps, la Société se porte acquéreur de **CES** parcs et que leur administration soit confiée à la Communauté qui devra alors assumer la moitié des coûts d'entretien et d'exploitation. C'est-y assez clair messieurs les **MAIRES** de la **BANLIEUE** ?
- Contribuables de Montréal, patientez encore un peu de temps. Le maire **JEAN DRAPEAU** ne tient pas à ce que vous portiez seuls sur vos épaules le fardeau financier de Terre des Hommes. Dans un premier temps, il s'est assuré la participation financière du gouvernement du Québec et, dans quelques années peut-être, Terre des Hommes deviendra véritablement l'**AFFAIRE** de tout le monde !
- Une activité parmi tant d'autres, à Montréal, au cours de l'été: le **CIRQUE MARIN ALCAN**, à la Ronde, dont les spectacles sont présentés tous les jours à 14h., 15h., 16h., 17h., 19h., 20h., 21h. et 22h.
- Les résidents de la rue **VILLENEUVE**, à Montréal, ne furent pas gâtés au fil des années. Le pavage de cette artère date en majeure partie de 1923 ! Mais leur patience est enfin récompensée puisque les autorités municipales ont voté \$11,200 pour refaire le pavage de Saint-Laurent à Saint-Denis. On touchera également aux trottoirs, ici et là, où ce sera strictement nécessaire.
- Puisqu'on parle de trottoirs, restons sur le trottoir ! Une autre somme importante a été autorisée par les édiles municipaux pour la construction de trottoirs des deux côtés de la rue **BERCY**, entre Sainte-Catherine et Ontario, dans l'Est de la métropole. Le coût s'élèvera à \$113,700. La Ville paiera \$91,765 tandis que la part des propriétaires sera de \$21,935.

Le conseil municipal de l'**ILE BIZARD** attend toujours la réponse du gouvernement du Québec à sa demande de **RETRANCHER** cette municipalité de la **CUM**. Ce qui, dans le fond, n'est pas si bête. M. Lawrence Hanigan a lui-même proposé le retrait de l'île de **DORVAL**... et non de la ville de Dorval !

La presque totalité des maires du "West Island" sont très déçus, ma chère, du Rapport Hanigan. Evidemment, leur projet de la "**BIG CITY**" dans l'Ouest n'a pas été retenu ! Ces maires n'ont certes pas à s'en prendre au **COMITE D'ETUDE HANIGAN** puisque leur fameux projet s'est écrasé de lui-même, les maires ne s'entendant plus entre eux.

Pour les trois dimanches à venir, le maire **JEAN DRAPEAU** laissera le petit écran au maire de **LAVAL**, Me Jacques **TETREAU**.

Les curieux qui aimeraient assister à un déploiement assez extraordinaire de policiers, demain matin, 9 heures, peuvent se rendre à l'hôtel de ville de Montréal où le maire Jean Drapeau recevra la visite de Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde. Cette "démonstration" coûtera certainement plusieurs milliers de dollars.

Le **TARIF REDUIT** pour personnes âgées dans le métro et les autobus de la Commission de transport de la **CUM**: qu'arrive-t-il de ce côté-là ? On sait que le maire Drapeau est contre; mais à Québec ?

Il fut assez surprenant, la semaine dernière, de voir un des trois conseillers du district **MERCIER**, où se tiendront les **JEUX OLYMPIQUES**, voter contre le choix du parc Viau comme emplacement du village olympique. M. Adrien **ANGERS** a expliqué que ce vaste complexe va considérablement déprécier la valeur des maisons dans Cité-Jardins.





- Le **BILL** privé de Montréal, modifiant la charte et la **LOI ELECTORALE DE MONTREAL**, sera étudié la semaine prochaine en commission parlementaire.
- Ces changements à la Loi électorale de Montréal furent adoptés très **RAPIDEMENT** par le conseil municipal! **TROP** rapidement au goût du conseiller Georges-E. **MARCHAND** qui fut dissident sur l'ensemble du projet.
- On verra si le gouvernement du Québec fera preuve d'autant de **DILIGENCE!** Il est vrai que les **ELECTIONS** approchent à Montréal; elles auront lieu cet automne... si, évidemment, il y a de l'opposition au régime **DRAPEAU!**
- C'est également la semaine prochaine que le conseil municipal de l'**ILE BIZARD** présentera son bill privé demandant le retrait de cette municipalité du gouvernement métropolitain de la **CUM**.
- M. Lawrence **HANIGAN**, président de l'exécutif de la **CUM**, déclare à ce sujet qu'il est totalement opposé à la demande l'île Bizard. D'ailleurs, Me Marcel **TRUDEAU**, avocat de la **CUM**, se rendra à Québec pour défendre le point de vue de la **CUM** dans cette affaire.
- M. **HANIGAN** croit qu'il est prématuré d'étudier le cas de l'île Bizard. Le gouvernement, selon lui, devrait refuser d'étudier cette demande. On doit attendre, pense-t-il, l'éventuel règlement de fusion entre Pierrefonds et l'île Bizard.
- Le président de l'exécutif de la **CUM** souligne que le cas de l'île Bizard lui fait penser au cas de l'**ILE DES SOEURS** qui est une partie de **VERDUN** bien qu'elle soit complètement détachée du reste du territoire de cette ville. Il est **IMPENSABLE** de donner un statut particulier à l'île Bizard comme il serait impensable de le faire avec l'île des Soeurs, d'après M. Hanigan.
- Ceci dit, laissons-lui la **PAIX...** à M. Hanigan! Il quitte **MONTREAL**, ce matin, pour **WILDWOOD** où il passera une grosse semaine de **VACANCES!**
- \$425,000 seront dépensés pour la construction d'égouts dans le boulevard **HENRI-BOURASSA**, de Armand-Bombardier à la 6e Avenue. On a fixé la part de la ville à \$308,815 et celle des propriétaires riverains à \$116,185.
- C'est ce matin qu'on déroule le grand tapis rouge, à l'hôtel de ville de Montréal, en raison de la visite de Mme **INDIRA GANDHI**, premier ministre de l'**INDE**.
- Au Centre d'Art du Mont-Royal, jusqu'au 3 septembre: "**RETROSPECTIVE 72-73**". On y expose les oeuvres d'artistes qui ont exposé là durant toute la saison 72-73. L'entrée est libre tous les jours de 9 à 21 heures.
- Selon M. **PIERRE DESMARAIS**, maire d'**OUTREMONT**, les assemblées de conseil de la **CUM** prennent parfois l'allure d'assemblées de conseil en banlieue! "Si on procédait en banlieue comme on procède parfois ici, on ferait rire de nous par les journalistes", a dit M. DesMarais.
- Le conseil municipal de Montréal tient une assemblée régulière, ce matin, à 9h30, laquelle permettra au premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi, de rencontrer les **CONSEILLERS MUNICIPAUX**.
- C'est au cours de cette assemblée que l'exécutif fera rapport sur une motion du conseiller G.-E. Marchand: redéfinition des attributions de la fonction de **VERIFICATEUR** de la ville.
- L'exécutif fera aussi rapport sur une autre motion du même conseiller: formation d'une commission en vue d'étudier l'apport social et culturel et les coûts et retombées économiques de **TERRE DES HOMMES**.



## Petits potins de la CUM

- Plusieurs conseillers municipaux de Montréal sont d'avis que le temps est arrivé, pour la CECM, de prendre place à la même table que Montréal dans l'étude d'un plan d'ensemble sur les besoins d'écoles élémentaires et polyvalentes.
- Les conseillers reprochent à la CECM de jouer de beaucoup trop de liberté dans ce domaine et de prendre des décisions qui vont souvent à l'ENCONTRE des projets et des programmes décidés par Concordia.
- La question de la perception de la taxe scolaire préoccupe aussi l'administration de Montréal. La loi oblige la ville de Montréal à percevoir les taxes scolaires et à remettre à la CECM le montant TOTAL des taxes A PERCEVOIR. Tous les ans, des dizaines et des dizaines de contribuables sont incapables de payer leurs taxes scolaires (comme municipales) et c'est la ville, ainsi, qui est pénalisée.
- Le gouvernement du Québec étudie la possibilité de modifier la charte de Montréal de façon à ce que son exercice financier coïncide avec celui de toutes les autres villes de la CUM. L'année fiscale de Montréal débute le 1er mai et se termine le 30 avril de l'année suivante. Partout, en banlieue, la période financière va du 1er janvier au 31 décembre.
- Il est question aussi que le gouvernement modifie l'année financière de la CECM qui débute le 1er juillet et qui se termine le 30 juin de l'année suivante.
- Il en coûtera dorénavant \$10 l'heure pour se promener en calèche, à Montréal. Le conseil municipal vient de permettre la hausse du tarif. Il était de \$6. Le tarif est maintenant identique à celui imposé à QUEBEC et à NIAGARA.
- Par ailleurs, le conseiller Angello ANFOSSI, de Saint-Henri, suggère que la ville de Montréal construise une écurie "communautaire" sur le Mont-Royal pour rendre service aux propriétaires de fiacres.
- M. Gérard Nidding a répondu à cette suggestion que Montréal connaît déjà assez de difficultés dans la construction de HLM (habitations à loyer modique) qu'elle y songera sûrement avant de se lancer dans la construction de ELM (écurie à loyer modique) !
- Le conseiller Paul-Emile Robert a présenté une motion lors de la dernière assemblée du conseil : "De prier le comité exécutif d'obtenir pour le conseil, un rapport circonstancié et détaillé des directeurs des services de l'habitation et de l'urbanisme, des parcs et des sports, sur le choix du site Viau pour le village olympique." Ce qui a dû plaire énormément au maire Jean Drapeau.
- Le mois de juillet sera passablement calme dans le domaine de l'activité MUNICIPALE. Il n'y aura aucune assemblée de conseil à la CUM et à Montréal au cours du prochain mois. Il en sera de même dans plusieurs villes de banlieue.
- Les élus du peuple, faut-il croire, ont droit eux aussi à des vacances ! M. Lawrence Hanigan a été le premier à donner le ton puisqu'il se trouve actuellement à Wildwood. De retour la semaine prochaine.
- Les habitués de cette CHRONIQUE prendront note que nous laissons l'affiche, nous faisons relâche, au cours de la période estivale. Qu'il soit toutefois que "MONTREAL-MATIN" continuera de vous renseigner généreusement sur tout ce qui se passera à l'hôtel de ville de Montréal, à la CUM et dans les villes de la grande région de Montréal.



### MUNICIPALISONS NOS VIES !

Il faut à tout prix que nous municipalisons nos vies! La municipalité, grosse ou petite, influence tellement notre vie quotidienne qu'il faut se mettre dans la tête que nous ne pouvons rien sans elle. Et ne lui demandons surtout pas, à la municipalité, de venir vers nous; allons vers elle. Ce n'est pas tout de se dire, par exemple, citoyen de Montréal. Il faut pratiquer, il faut municipaliser nos esprits.

Que faire pour bien se municipaliser? Il existe plusieurs façons de faire, plusieurs méthodes, plusieurs formules. Les plus débrouillards auront vite fait de comprendre que pour gagner son paradis sur terre, il faut se municipaliser "au plus sacrant" et ils feront certainement preuve de beaucoup d'initiatives.

### NOS REVENUS

Comme c'est l'argent qui mène le monde, il faut avant tout aborder cette question. Une seule ligne de conduite à suivre: il faut municipaliser nos revenus. Il faut que chaque citoyen comprenne que le peu d'argent qui lui est disponible après que les gouvernements provincial et fédéral aient pigé dans leur salaire hebdomadaire soit mis au service de sa ville ou de sa municipalité, de son milieu de vie.

À Montréal, toujours, on retrouve un maire Jean Drapeau qui multiplie les miracles afin que les Montréalais puissent jouir pleinement non seulement de ce noble titre de Montréalais mais aussi de toutes les activités qu'il a créées envers et contre tous les journalistes, les seuls à ne rien comprendre au phénomène de la municipalisation des vies.

La municipalisation des consciences doit se faire dans la foi, sinon on risque le fiasco. Le premier signe concret vient du cœur. La municipalisation s'annonce par ce sentiment de joie que vous aurez en payant vos taxes municipales. Vous devez toutefois de répondre à cet appel du

cœur. N'essayez pas d'étouffer cette voix mystérieuse qui vous fera réaliser que vous êtes un des nombreux appelés à la cause municipale; pour ce qui est des élus, c'est vrai qu'ils sont peu nombreux: 52 tous les quatre ans qui, municipalisant leur docilité à l'extrême, sont acceptés dans le royaume du Parti civique. Mais ne sera-t-elle pas immense votre satisfaction de pouvoir contribuer à l'édification du royaume quasi-éternel du maire sacré?

### DES SIGNES PARTOUT

La municipalisation se manifeste, tous les jours, par des signes des plus tangibles. Ne fermons pas les yeux et sachons repousser le démon de la facilité. Un autre signe parmi plusieurs: le métro. Il est là. Il nous tend ses longues rames. Il ne vous fera pas de sermon, le métro. Non, il faut avoir la foi pour l'adopter! Ne faites donc pas comme cet automobiliste qui, l'autre jour, voulant combattre l'appel subit qu'il ressentait, ferma les yeux devant une bouche... de métro. Il pourrait vous arriver ce qui lui arriva: une collision avec autobus. Il a été puni par la CTCUM parce qu'il avait péché contre la CTCUM.

Un autre signe? Terre des Hommes. Ces îles enchantées qui furent créées par le maître du royaume sont là pour les Montréalais et pour quelques touristes qui passent, mais les Montréalais n'ont pas compris pleinement le grand bien culturel qu'elles peuvent leur procurer. Il faut dire non à la tentation des clubs de nuit; il faut plutôt prendre le métro et se rendre à Terre des Hommes. C'est cela la municipalisation de nos vies et c'est bien d'autres choses.

Mes frères, ouvrons-nous les yeux. Ouvrons nos bourses à la municipalité, que ce soit à Montréal ou ailleurs. La municipalité a besoin de nous. Municipalisons nos vies "au coton". Et les citoyens de Montréal, en particulier, se sentiront peut-être plus à l'aise dans le royaume du Parti civique.



### **Le maire après ?**

Les professionnels à l'emploi du Service d'habitation et d'urbanisme de Montréal ont connu une désagréable surprise, hier, en constatant qu'une lettre adressée au maire Jean Drapeau (au sujet du Village olympique) était publiée dans un quotidien avant que le maire ne la reçoive ! Faut dire que les professionnels avaient décidé de faire parvenir une copie de cette lettre qu'à "certains" journaux choisis ! Ils manquent d'expérience ces messieurs les professionnels.

### **Robert à l'UMQ**

Le conseiller municipal Paul-Emile Robert a pris une part active, hier, au congrès de l'Union des municipalités du Québec. On a aperçu aussi le conseiller Pierre Lorange. Quant au maire Jean Drapeau, il a souhaité la bienvenue à Montréal à tous les congressistes mais il ne participe pas à de tels congrès !

### **Faites l'addition**

Au sujet du congrès de l'UMQ, il serait intéressant de faire l'addition du nombre d'heures que les délégués passent à étudier (un grand mot...) les problèmes des villes et du nombre d'heures passées en loisirs ! Pourquoi l'UMQ n'organiserait-elle pas une journée d'étude, tous les six mois si c'est nécessaire, pour permettre aux vrais intéressés d'analyser la situation ? Un congrès, quel qu'il soit, présente toujours ce côté attrayant de grande fête sociale.

### **Pierrefonds satisfait**

Le maire Eddie Lalande de Pierrefonds est plus que satisfait de la nouvelle annoncée cette semaine par

le ministre Victor C. Goldbloom, soit d'aider davantage les municipalités dans le secteur du traitement des eaux. La ville de Pierrefonds a tout un programme devant elle dans ce domaine.

### **Rivest sera là**

Le maire Edouard Rivest, de Montréal-Est, nous a déclaré cette semaine qu'il sollicitera un renouvellement de mandat aux élections du 4 novembre dans cette ville. Il affirme toutefois que ce sera là son dernier terme s'il est réélu. M. Rivest est maire de Montréal-Est depuis 22 ans. Cette ville ne compte que 5,000 de population. Les élections seront plutôt calmes !

### **Habitations subventionnées**

M. Claude Langlois, vice-président de la Société d'habitation du Québec, a fait savoir qu'on a atteint en 1972 une année record au Québec dans le domaine de l'habitation municipale subventionnée. En effet, on a réalisé 430 projets pour 20,978 logements d'une valeur globale de \$467,832,000. Il semblerait par ailleurs que le déficit d'opération de ces habitations se situe à une moyenne générale de \$118 par mois.

### **Lynch-Staunton est contre**

Au moins un membre du comité exécutif de Montréal et de la CUM juge illogique l'aménagement d'une station de métro à la rue Saint-Charles, dans Ahuntsic. Il s'agit du vice-président de l'exécutif de Montréal, M. John Lynch-Staunton. Celui-ci cependant ne veut pas commenter sa pensée.



### **800 industries !**

Dans le dernier rapport annuel de Ville Saint-Laurent, le maire Marcel Laurin affirme que cette ville de banlieue compte maintenant 800 industries qui emploient plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers spécialisés ou pas. D'après le maire, le nombre d'industries à Saint-Laurent est passé de 600 à 800 en l'espace d'un an. Et le parc industriel peut en recevoir encore un très grand nombre. Quand on parle des industries de Saint-Laurent on est toujours porté à jeter un regard sympathisant du côté de Pierrefonds qui n'a pas de zone industrielle !

### **Des soumissions pour la forme**

Le maire de Lachine, M. Jean-Guy Chartier, a pris sur lui de demander des soumissions publiques pour "l'octroi" du contrat de la cueillette des ordures ménagères. Mais le conseil municipal a majoritairement décidé d'accorder ce contrat à une firme sans passer par le processus des soumissions. Le conseil prétend que la Loi des Cités et Villes permet cette procédure. Le maire prétend le contraire. M. Chartier a l'intention de jouer cette carte des soumissions publiques dans sa campagne électorale en vue des élections municipales du 4 novembre.

### **Electeurs, à vos postes !**

Si des élections provinciales se déroulent au Québec le lundi, 29 octobre,

comme le veut la rumeur, des centaines de milliers d'électeurs devront se présenter aux urnes à deux reprises en moins de sept jours. En effet, des élections municipales auront lieu dans plusieurs villes du Québec le dimanche, 4 novembre. Dans la région de Montréal, on retrouve les villes de Laval, Verdun, Lachine, Pierrefonds, Anjou et quelques autres. Electeurs, à vos postes !

### **Benoit n'est pas intéressé**

Elections ou pas, au Québec le 29 octobre, le maire Bernard Benoit, de Pointe-aux-Trembles, nous a confié qu'il ne sera candidat pour aucun parti. Le maire Benoit, qui s'est gagné beaucoup de popularité depuis deux ans, a été invité à y songer sérieusement, mais il a décliné l'offre. Puisqu'on parle du maire Benoit, mentionnons qu'il ne voit pas le jour où les conseils municipaux de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est s'entendront pour élaborer un projet de fusion entre les deux villes.

### **Québec et le transport en commun**

Des officiers du ministère provincial des Transports ont rencontré récemment M. Lawrence Hanigan, président de l'exécutif à la CUM, pour discuter des besoins de transport en commun dans la région de Montréal. Le gouvernement annoncera-t-il sa nouvelle politique dans ce domaine à l'occasion des élections prévues pour la fin octobre ?



## Citoyen méchant!

A la dernière émission dominicale du maire Jean Drapeau, au Canal 10, un citoyen inconnu a eu l'audace de douter de la parole du maire en ce qui concerne le choix du golf Viau pour l'aménagement du Village olympique! Le maire a tenté de convaincre le citoyen que la décision du conseil reposait sur un rapport fourni en 1968 par le service d'habitation. L'interlocuteur a mis la parole du maire en doute! Situation peu fréquente à cette émission. Une prise de bec qui a duré une vingtaine de minutes a certes surpris les téléspectateurs. Mais le maire en était visiblement mal à l'aise. Habituellement, les bonnes dames appellent pour féliciter le maire. Cette fois, le maire a eu à faire face à un citoyen méchant!

### Les pompiers

Profitons-en pour annoncer que, dimanche prochain, le maire consacra quelques minutes de son programme au service des incendies de Montréal. A ne pas confondre avec... la dernière convention des pompiers de Montréal!

### Construction

Le service des permis et inspections de Montréal a accordé, au cours du mois d'août, 430 permis pour nouveaux bâtiments ou réparations, le tout pour une valeur de \$38.952.300. Le total cumulatif, cette année, est donc de \$142.432.834. En 1972, on avait livré 538 permis pour une valeur de \$30.103.425. Le cumulatif se situait, en août 1972, à \$123.639.893.

### Où sont-ils?

Où sont-ils donc les soumissionnaires? La CUM n'a reçu qu'une offre pour la vente de souliers pour policiers au prix de \$82.512! Elle n'a reçu qu'une offre aussi pour la livraison de barres de guidage destinées à l'équipement des voies du métro au prix de \$2.525.620. Le conseil de la CUM sera appelé, ce soir, à autoriser l'octroi des deux contrats. Dans le premier cas il s'agit de la compagnie MacFarlane Lefavre Ltd; l'autre contrat est présenté par Sidbec-Dosco Ltée.

### Enfin!

Les sportifs de Rivière-des-Prairies auront enfin leur terrain de baseball éclairé à l'angle de Perras et de la 34<sup>e</sup> Avenue. La Ville de Montréal demandera sous peu des soumissions à cet effet.

### Prudence

Automobilistes, soyez très prudents cette semaine si vous devez emprunter le tunnel Atwater. On procède en effet à sa toilette annuelle. Suivez attentivement les indications aux approches du tunnel; surtout la nuit.

### Rapport Hanigan

Le Rapport Hanigan (sur la CUM) sera passé au peigne fin, demain, alors que la Chambre de Commerce organise une session d'information sur ledit rapport. M. Hanigan sera présent ainsi que plusieurs spécialistes qui l'ont appuyé dans ce travail. MONTREAL-MATIN sera aussi présent!



## Bourassa à la mairie de Laval ?

D'accord! Des milliers d'électeurs vont voter deux fois en moins d'une semaine (29 octobre et 4 novembre). Mais que le premier ministre Robert Bourassa ne vienne pas se plaindre s'il est élu à la mairie de Laval! Car, dans la confusion des deux campagnes électorales, on pourrait bien retrouver Ernest Crépeault à la tête du gouvernement québécois et le maire Jacques Tétreault comme chef de l'opposition! Et sûrement que René Lévesque en ferait toute une tête s'il était élu à la mairie d'une ville du "West Island"! Bah, y'a pas tellement de danger de ce côté-là! Et si Yvon Dupuis était élu maire de Montréal-Est? On retrouve des Industries importantes, à Montréal-Est! Albert Garié-

py, de Verdun, n'accepterait sûrement pas d'être élu député créditiste à Québec.

Bonne chance à tout ce monde. Mais le candidat qui possède peut-être le plus de chance d'être élu à la tête du gouvernement c'est le Dr Lucien Païement, de Laval! Dans son équipe, on retrouve des candidats dont les allégeances reconnues vont aux quatre partis politiques provinciaux... Et que dire de Marcel Roy, candidat à la mairie de Laval, qui a baptisé son équipe "Parti libéral municipal" Y'en a au moins un qui a vu clair... Libéral au fédéral. Libéral au provincial. Pourquoi pas libéral au municipal?

## Pourquoi pas une seule journée d'élection ?

A bien y penser. M. Bourassa a peut-être, secrètement, décidé de faire un essai: des élections provinciales et municipales à quelques jours d'intervalle pour juger des résultats positifs ou pas. Si l'expérience se soldait par un bilan encourageant? On pourrait peut-être décréter une seule journée d'élection, au Canada, tous les quatre ans: fédérale, provinciale et municipale. Et dans les zones où l'on retrouve des communautés urbaines on n'aurait qu'à ajouter ce nouveau palier de gouvernement. Ce serait tellement plus "simple" pour l'électorat! Au lieu d'un bulletin de vote, un cahier de vote pourrait être préparé à l'intention de l'électeur. Le scrutin

pourrait durer deux jours; deux jours de congé pour tout le monde! Pensons à l'économie que réaliseraient les gouvernements

Il resterait peut-être que le maire Jean Drapeau ne voudrait pas marcher là-dedans! C'est possible. Bah, on ferait exception pour Montréal. Une exception de plus ou une exception de moins! Et puis, pourquoi pas élire un conseil pour 10, 15 ans, à Montréal? Soyons pratiques. Le Parti civique du maire Drapeau est en place depuis 1960. Que d'argent dépensé inutilement pour lui renouveler des mandats depuis 13 ans! Qu'on y pense...

## CUM: un budget qui augmentera de 7, 10 ou 15% ?

Sur une note plus sérieuse, maintenant, mais moins intéressante, mentionnons que les comptables de la Communauté urbaine de Montréal préparent actuellement le budget du gouvernement métropolitain pour l'année financière 1974. Ce budget sera déposé à la mi-octobre. Incidemment, M. Lawrence Hanigan n'est pas trop heureux de la tenue des élections provinciales le 29 octobre. Pourquoi? Parce qu'il avait entrepris des pourparlers, depuis quelques semaines, avec les autorités provinciales, relativement aux subventions de Québec. Or, M. Hanigan se voit donc dans l'obligation de préparer "son" budget sans tenir compte de l'aide accrue que Québec pourrait ou pourra apporter à la CUM

Alors, ce budget! Comment s'annonce-t-il? Nous l'avons demandé au principal intéressé, Lawrence Hanigan. Refus total de nous donner un montant approximatif. M. Hanigan explique qu'il lui serait difficile d'en fournir une idée puisque l'exécutif de la CUM attend le budget de la police (Conseil de sécurité publique) et de la Commission de transport de la CUM ces jours-ci. Un indice, cependant, nous permet d'envisager une augmentation d'au moins sept pour cent. En effet, M. Hanigan a souventes fois affirmé que l'augmentation annuelle dans les coûts des services était de 7 pour cent. Supposons donc une augmentation de 10 pour cent. Le budget de 1973 est de \$147 millions. Le budget de 1974 friserait-il alors les \$160 millions? Probablement au-delà de \$160 millions...

# La manne électorale ignore Montréal

par Claude MASSON

L'île de Montréal avec ses 31 circonscriptions, ses quelque 1.200.000 électeurs et ses deux millions de citoyens, soit le quart du Québec en nombre de circonscriptions et le tiers en nombre d'électeurs, est peut-être la région la plus négligée par les hommes et les partis politiques durant une campagne électorale.

Sous prétexte que Montréal, comme toutes les grandes villes du monde, est une métropole anonyme et impersonnelle, les politiciens cubloient trop facilement de traiter des problèmes concrets de ce vaste territoire. Pourtant, quand ils visitent les autres régions du Québec, les hommes publics s'empressent d'aborder les questions strictement locales et de multiplier les promesses dans le but d'obtenir les faveurs de l'électorat régional.

Or, ils sont nombreux et cruciaux les problèmes que vivent quotidiennement ou à long terme les Montréalais.

On peut facilement en citer une douzaine parmi les plus visibles: le transport en commun, l'habitation, le financement de la Communauté urbaine, les Jeux olympiques et le village dans le parc Viau, le regroupement des 29 municipalités de l'île, l'avenir de Terre des Hommes, la situation des immigrants et le bill 63, la pollution sous toutes ses formes. Montréal et son titre de métropole qui se perd au profit de Toronto, l'autorité du Conseil

scolaire et le projet de commissions scolaires unifiées, les pouvoirs du Conseil de sécurité publique et l'efficacité policière, la situation des locataires qui composent plus de 70 p. cent des occupants à Montréal, le régime municipal et l'administration Drapeau, le problème du taxi, etc...

## Le transport en commun

Bien sûr, quelques-uns des partis politiques abordent partiellement l'une ou l'autre de ces questions mais dans un cadre très limité.

Ainsi, face au transport en commun, le Parti libéral et le Parti québécois promettent de subventionner le transport pour personnes âgées. Mais le problème, à Montréal, est plus fondamental.

Le transport en commun est déjà très déficitaire. Québec doit-il participer directement, et annuellement, au coût de construction du métro, par exemple? Faut-il construire d'autres autoroutes comme l'autoroute est-ouest qui a fait crier tant de monde? Faut-il éliminer la venue des autos dans le centre-ville aux heures de pointe pour éliminer un tant soit peu la pollution? Ce ne sont pas là des problèmes uniquement d'ordre municipal. Le gouvernement a déjà donné certaines idées sur ces aspects. Qu'entendent suggérer les partis politiques face au transport à Montréal plutôt que de simplement s'élever contre un projet lorsque celui-ci est rendu public?

## Jeux olympiques et Terre des Hommes

Le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, M. Victor Goldbloom, a mené une dure lutte pour tenter d'empêcher la transformation du parc Viau en village olympique composé de constructions permanentes.

Depuis le début de la campagne, c'est le silence complet. Quelles sont les dernières suggestions de M. Goldbloom face à un village temporaire? Que proposent, concrètement, les autres formations face à ce problème?

Et Terre des Hommes? Le gouvernement contribue annuellement, tant que le cœur lui en dit, jusqu'à concurrence de \$5.5 millions au déficit de l'exposition permanente. Est-ce que TDH doit continuer ainsi? Y a-t-il des changements à apporter? Doit-on faire disparaître cette exposition déficitaire? La parole est aux quatre partis qui aspirent à diriger le prochain gouvernement et qui se retrouveront, de toute façon, avec le problème de Terre des Hommes sur les bras.

## Communauté urbaine et Conseil scolaire

Comment doit-on financer l'organisme supra-municipal qui se nomme Communauté urbaine et qui englobe les 29 municipalités de l'île? A coups de subventions consenties après des suppliques et des pèlerinages à Québec?

Doit-on donner suite au rapport Hanigan et regrouper les 29 villes de l'île en cinq ou six grandes municipalités? Une autre formule est-elle économiquement, politiquement et socialement avantageuse?

La police de la CUM, qui relève de l'autorité du Conseil de sécurité, lequel est composé d'individus non élus, doit-elle relever du conseil de la Communauté, lequel est composé d'hommes élus et appelés à fixer les taxes imposées aux contribuables pour défrayer le coût de cette même police?

Un Conseil scolaire vient d'être créé pour résoudre les nombreux et complexes problèmes scolaires à l'étendue de l'île. Est-il préférable de former des commissions scolaires unifiées? Quelle attitude adopter face aux milieux défavorisés? Et que dire de la politique linguistique? La présidente de la CECM a déjà réclamé le retrait du fameux bill 63; or, le problème des immigrants, c'est avant tout à Montréal qu'il se pose.

## La métropole

Montréal, métropole du Canada. Diverses études tendent à démontrer que Montréal est en voie de perdre ce titre au profit de Toronto. Quelle stratégie industrielle faut-il adopter dans les circonstances? Quel doit être le développement de Montréal à ce chapitre pour la prochaine décennie?

Et en partant de la métropole, l'ancien ministre des Affaires municipales Maurice Tessier avait déjà mentionné son intention de revoir le régime municipal en vigueur afin de permettre une certaine opposition à l'hôtel de ville. Qu'en est-il de ce projet? Les partis politiques sont-ils satisfaits de l'administration Drapeau? Quelle est la situation qui est faite aux locataires, qui composent la grande majorité des résidents de la métropole: sont-ils suffisamment représentés au conseil municipal? sont-ils trop taxés? quel est leur pouvoir réel face à la machine politique et administrative?

Il y a aussi la pollution sous toutes ses formes (air, eau, bruit), l'environnement urbain, l'urbanisme, etc...

C'est là un simple relevé des problèmes montréalais les plus connus. Il y a aussi, comme partout en province, les problèmes de la hausse des prix, du chômage, de l'assistance sociale et autres.

S'ils le veulent, libéraux, péquistes, unionistes et créditistes ont donc de quoi sous la dent pour traiter des problèmes montréalais d'ici le 29 octobre.



### **Qu'il s'en passe des choses**

La Ville de Montréal consacra \$168,000 pour éclairer le terrain de baseball

légéré dans l'ouest de la métropole... Les travaux au rond-point Saint-Michel se poursuivent les habitués du secteur (automobilistes) en savent quelque chose... Clément Séguin a été nommé agent d'information au Service des sports et loisirs de Montréal... Les travaux d'installation de conduits souterrains, sur Jeanne-Mance, entre Mont-Royal et Saint-Joseph, coûtent \$80,000... Le redoutable Frank Hanley des années '60, au conseil municipal de Montréal, a mordu la poussière dans le comté de Sainte-Anne, le 29 octobre... Paul-Emile Sauvageau, du Bureau d'embellissement de Montréal, s'est rendu compte une fois de plus, aux élections du 29, que la vie politique n'est pas facile. M. Sauvageau était candidat pour le Parti Créditiste dans Bourget.

Selon M. René Daigneault, directeur de la police de la CUM, on se dirige lentement mais sûrement vers la formation d'une seule force policière au Québec. Cette force policière aura toutefois des secteurs de gendarmerie. Dans plusieurs années... Montréal a accordé une subvention de \$6,250 à la bibliothèque Pinocchio dans l'est de la ville et une autre subvention de \$9,500 à la bibliothèque des Enfants, rue Villeray... Tout le conseil municipal de l'Île Bizard a été réélu par acclamation...